

LES AMIS DE NOÛE

N O U V E L L E

par URBAIN OLIVIER



SAMIZDAT

Les amis de noce: nouvelle par Urbain Olivier (1810-1888) fut publié initialement en 1882. Les italiques proviennent de l'édition originale et, à moins d'avis contraire, il en est de même des notes. Si des accents ont été ajoutés aux majuscules, l'orthographe du texte original est intacte (ce qui inclut quelques inversions d'accents sur la lettre e, c'est-à-dire un é, là où aujourd'hui on met un è). Sur le plan linguistique, Olivier est témoin des variations et de l'évolution de la langue française.

[NdE = Note de l'Éditeur]

Issu d'une famille protestante de La Sarraz et d'Eysins, **Urbain Olivier** est né le 3 juin 1810 à Eysins. En 1832 il épouse Louise Prélaz, fille de médecin, sa cousine germaine. Mobilisé, il écrit un *Journal de la campagne de Bâle* (1831). Il fut également clerc de notaire (1832) et syndic d'Eysins (1838). Régisseur du domaine des Saint-Georges, à Changins et Duillier (1839-1861), il s'installe à Givrins en 1842, où sa femme a hérité d'un petit domaine. Il participe à la guerre du Sonderbund (1847) et rédige un nouveau *Journal*. De 1854 à 1887, il publie trente-cinq romans et nouvelles, édités dès 1857 par Georges-Victor Bridel. Urbain Olivier est décédé le 25 février 1888 à Givrins.

Source : GoogleBooks (domaine public), avec corrections d'erreurs de reconnaissance de caractères et ajout de pages manquantes. Avec la collaboration de Jean-Marc Berthoud.

La licence GoogleBooks précise : *Make non-commercial use of the files: We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.*

Avertissement : ce document est interdit de revente.

Ebook Samizdat 2015

L'homme qui se contente de n'être que lui-même, et par conséquent d'être moins qu'un être humain, vit dans une prison. Mes propres yeux ne me suffisent pas, à moi, je veux voir avec ceux des autres. La réalité, même vue par les yeux d'une multitude d'hommes ne me suffit pas. Je veux voir ce que les autres ont inventé. Et même, il n'y a pas assez des yeux de toute l'humanité. Je regrette que les bêtes brutes ne puissent pas écrire des livres. C'est avec joie que j'apprendrais quelle face présente le monde à une souris ou à une abeille. Et c'est avec un plaisir plus grand encore que je percevrais le monde olfactif chargé de toutes les informations et de toutes les émotions qu'il apporte à un chien. (...) Mais en lisant de la bonne littérature, je deviens un millier d'hommes et pourtant je demeure moi-même. Comme le ciel nocturne du poème grec, je vois avec une myriade d'yeux, mais c'est encore moi qui vois. Alors, comme dans la foi, l'amour, l'acte de morale et l'acte de connaissance, et je ne suis jamais plus moi-même qu'à ce moment-là.

(C.S. Lewis — Expérience de critique littéraire. — 1965)

*«Il serait possible d'affirmer que dans un sens les âges à qui nous devons notre civilisation chrétienne estimaient moins que nous la civilisation. Sans doute ils ne la sous-estimaient pas, mais lui donnaient simplement une place secondaire. On pourrait dire que cette civilisation a été engendrée comme le sous-produit d'une chose bien plus estimée encore.»**
(John Baillie — What is Christian Civilisation? — 1945)

Ne jugez pas selon l'apparence Jean VII, 24.

À MA SŒUR

Depuis longtemps nous n'allons plus à noce, ma chère sœur. Nous avons, n'est-ce pas, autre chose à faire. Mais nous y avons été dans notre jeunesse, et toi plus souvent que moi. — Dans le récit que je te dédie, retrouveras-tu quelques-uns de nos souvenirs? Quelque ancienne figure passera-t-elle devant tes yeux? C'est possible. Dans ce cas, donne-lui un tes bienveillantes sourires.

Ton vieux frère et ami,

U. Olivier

Givrins, août 1881.

TABLE DES MATIÈRES

À ma sœur v

PREMIÈRE PARTIE	1
<i>Chapitre Premier</i> Un maître cordonnier	2
<i>Chapitre II</i> Deux fiancés	8
<i>Chapitre III</i> Matinée de juin	14
<i>Chapitre IV</i> Andrienne et Fernand	20
<i>Chapitre V</i> Le père Salomon	27
<i>Chapitre VI</i> Autrefois et aujourd'hui	34
<i>Chapitre VII</i> La mère Claut	40
<i>Chapitre VIII</i> Visite à Clary	48
<i>Chapitre IX</i> Les bottes de pêche	56
<i>Chapitre X</i> Deux positions bien différentes	62

Chapitre XI
Un évangéliste 67

Chapitre XII
Le versant 73

SECONDE PARTIE 80

Chapitre XIII
Au bord du lac 81

Chapitre XIV
Dans la boutique 87

Chapitre XV
Un aimable mari 94

Chapitre XVI
Rencontre fortuite 101

Chapitre XVII
Causeries diverses 107

Chapitre XVIII
Trois caractères 114

Chapitre XIX
Décision 119

Chapitre XX
Plus fait douceur que violence 125

TROISIÈME PARTIE	131
<i>Chapitre XXI</i> La Redasse	132
<i>Chapitre XXII</i> Deux clients fâcheux	138
<i>Chapitre XXIII</i> On pouvait s'attendre à cela	144
<i>Chapitre XXIV</i> Un homme de l'avenir	150
<i>Chapitre XXV</i> Deux méthodes d'enseignement	157
<i>Chapitre XXVI</i> L'homme de la foire	164
<i>Chapitre XXVII</i> Un télégramme	171
<i>Chapitre XXVIII</i> Un double coup d'hameçon	178
<i>Chapitre XXIX</i> Après cela viendra la fin	186

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

UN MAÎTRE CORDONNIER



ur la façade blanche d'une maison située un peu en arrière de la rue principale du village de Clary, au canton de Vaud, on lisait en lettres romaines, peintes en noir sur un fond gris-clair, l'enseigne suivante :

ANTOINE BELLAY, CORDONNIER

L'artisan qui avait là son domicile et y exerçait son industrie, reçut un jour la lettre que nous transcrivons ci-après :

Les Bévières, 15 mai 187..

« Mon cher ami,

» Je me marie le trois de juin, à l'état civil et à l'église. Pour cette double cérémonie, j'ai besoin d'une paire de bottines *propres*. Fais-les comme tu voudras, à la condition toutefois qu'elles soient larges au bout et non pointues, comme on dit que c'est maintenant la mode. Je trouve ces bouts pointus horribles. Quant à tout le reste, je te laisse décider. Tu sais que je préfère une forte semelle à quelque chose de trop mince. Ce que tu sais aussi, puisque nous en avons causé plus d'une fois, c'est que je compte sur toi pour ami de noce. Il y aura aussi mon cousin Fernand Merlet. Élise te présentera son amie Andrienne Collomb, à qui tu voudras bien offrir ton bras pour nous accompagner aux deux endroits en question. Fernand rendra le même service à une autre amie de ma future. Outre vous quatre, nous aurons à la maison, pour dîner, nos parents du village. Point de fracas du tout. Je te le dis d'avance, pour te tranquilliser à ce sujet. Tu sais qu'Élise est très simple et n'aime pas le bruit. Tâche d'être ici à huit heures, avec mes bottines, bien entendu. Je te serre la main. Ton vieil ami,

» AUGUSTE DUFOUR. »

Le 18 mai, Antoine Bellay répondit en ces termes :

« Clary.

« Mon cher Auguste,

» Tes bottines sont en ouvrage. Je les ai confiées au meilleur de mes ouvriers. Elles seront larges devant, le bout légèrement *levé*. Je les fais à élastiques, genre plus convenable pour la circonstance, que des crochets ou des lacets. Il faudra donc m'exécuter pour ce fameux 3 juin. Franchement, ça me dérange un peu, je dirais même beaucoup, si ce n'était pas chose promise. Tu sais pourquoi. Est-ce absolument nécessaire d'offrir mon bras à M^{lle} Collomb, et ne pourrait-elle marcher seule, à côté de moi ? Au reste, ça m'est bien égal. Adieu. Voici un pensionnaire de M^{me} Frimont qui vient *prendre mesure*. Au jour fixé je serai chez toi, sauf imprévu, avec les bottines.

» Ton affectionné,

» ANTOINE BELLAY. »

Le maître cordonnier qui venait d'écrire cette lettre était un garçon de vingt-huit ans. Clary, où il s'était établi, est un grand village situé sur la pente inclinée d'un contre-fort du Jura, et domine la plaine qui s'étend à ses pieds, dans une assez grande largeur, jusqu'au lac Léman. Sauf le tabac, toutes les autres cultures vaudoises sont installées sur son territoire. Le village est peuplé : au moins six cents âmes. On y trouve plusieurs auberges ou cabarets, des magasins où l'on vend toutes sortes d'objets et de marchandises, depuis les colifichets élaborés par les modistes, jusqu'aux barres de fer venant de forges étrangères, même de Suède, à meilleur marché, dit-on, que celui de Vallorbes, si recherché cependant. On y trouve aussi des étoffes anglaises, belges et françaises. Bref, Clary est un gros village, où les besoins du luxe et du confort moderne ont pénétré depuis quinze ans, peut-être plus que dans les localités voisines. Les buveurs y sont en bon nombre aussi, et les fortunes solides, rares. Telle famille autrefois dans l'aisance est aujourd'hui dans la gêne, et finira par ne plus rien posséder, si les hommes continuent à dépenser leur argent au cabaret et que les femmes en emploient beaucoup pour leur toilette. C'est là, du reste, un état de choses assez général, la plupart des individus de toutes classes dépensant plus qu'ils ne gagnent ou ne possèdent en réalité. À cet égard, ils font comme les États ou les villes dont les déficits se renouvellent et augmentent d'année en année.

Antoine Bellay ne suivait pas un tel chemin. C'était un garçon très rangé, économe et bon travailleur. Avec cela intelligent et d'une

culture d'esprit assez développée. Orphelin et pauvre, il avait appris son métier chez un oncle, déjà cordonnier à Clary, d'où lui-même n'était pas bourgeois. Cet oncle le fit voyager comme ouvrier en France et en Allemagne, afin que le jeune homme pût voir de près les différentes manières de travailler. Peu après le retour d'Antoine, l'oncle mourut, laissant à sa veuve, pour toute fortune, la maison qu'il habitait et sa boutique de cordonnier. N'ayant pas d'enfant, la veuve adopta le neveu de son mari ; Antoine continua de chasser les clients de son oncle, et dès lors il avait vu sa propre clientèle se quadrupler, grâce à l'excellente qualité de son ouvrage et à son exactitude. Promettre à un montagnard, ou à n'importe qui, une paire de souliers, et les livrer au jour fixé, était pour lui chose sacrée. En cela, il différait beaucoup de ce qui se pratique en général par messieurs les maîtres d'état, cordonniers, menuisiers, tailleurs, ébénistes ou autres artisans. Antoine faisait tous les genres de chaussures qu'on lui demandait, depuis celles des petits enfants, jusqu'aux grandes bottes à l'écuyère. Mais sa spécialité, le genre dans lequel il excellait, c'était la forte chaussure des montagnards. Pour eux, il employait l'empeigne de vache la mieux préparée, le cuir de bœuf le plus énergique, cloué, sans aucune couture, avec des chevilles de bois. Quatre ouvriers occupaient un atelier au rez-de-chaussée de la maison, du côté opposé à la rue. Deux d'entre eux étaient chargés d'exécuter les gros souliers ferrés ; les deux autres faisaient l'ouvrage plus fin, en veau, en maroquin, etc. Exact dans ses paiements, Antoine Bellay choisissait sa marchandise dans les magasins d'une maison de tannerie dont la réputation est incontestée. Mais lui-même aussi avait pour condition de se faire payer comptant, à moins de connaître parfaitement la solvabilité régulière d'un client. Sa tante faisait le ménage pour eux deux. Les ouvriers se nourrissaient dans une pension du village.

Pour se donner du mouvement et se délasser, Antoine cultivait le jardin placé à côté de la maison. L'endroit où il recevait ses pratiques et où il travaillait était au rez-de-chaussée, avec une porte vitrée ouvrant sur un bout d'allée qui rejoignait la rue. L'abord de la maison était bien entretenu, sablé ; on y voyait une corbeille de fleurs au milieu de la place libre, et quelques plantes le long du mur.

Telle était la situation extérieure d'Antoine Bellay. Bonne situation, car son métier lui procurait un gain qu'il mettait en dépôt à la banque, ou, suivant le cas, dans une caisse d'épargne.

Sa position morale ou intérieure avait aussi quelque chose de particulier. Deux ans après son établissement, sa tante lui conseilla de se présenter dans la famille d'un paysan, dont la fille unique plaisait à la bonne femme. Il lui semblait qu'elle conviendrait à son neveu. Le père

et la mère étaient âgés ; ils avaient du bien de terre, et aussi des dettes, comme c'est le cas de la plupart des paysans vaudois. Octavie était jolie, gracieuse quand elle le voulait, aimant à rire, à causer, à lire, mais d'un caractère plutôt léger que solide, et peut-être disposé à la coquetterie. Du reste, bonne travailleuse, soit à la maison, soit aux champs. Toujours mise avec soin, les gens la regardaient avec plaisir quand elle passait dans la rue, son tricotage aux mains ou un râteau à l'épaule. Elle avait à peine vingt ans. Blonde, les yeux bleus, le teint pur, jamais hâlé malgré le soleil, Octavie Moser était vraiment faite pour donner dans l'œil à plus d'un garçon. Deux ou trois de ceux-ci avaient essayé de la charmer par des propos d'amourette. Octavie leur avait souri, mais c'était tout. Le cœur restait froid comme glace. Il est vrai que ces prétendants n'avaient rien de séduisant, pour ne pas dire qu'ils étaient peu présentables.

Tel était l'état des choses lorsque notre cordonnier voulut, à son tour, faire plus intime connaissance avec la jeune fille. Comme tant d'autres, il avait pris plaisir à la regarder ; puis, il lui faisait ses bottines, et quand il en prenait la mesure, soutenant de la main gauche son joli pied, ou l'entourant au coude par un mètre en basane rouge, il se disait aussi qu'Octavie Moser serait une gentille femme pour celui à qui elle s'attacherait tout de bon. S'il entendait bien son métier de cordonnier, il était probablement sans grande expérience des ruses du cœur humain, et ne connaissait guère que le sien propre, comme on peut le connaître à vingt-quatre ans, lorsqu'un jeune homme est honnête et de mœurs pures. Sa tante l'encourageant dans son désir, il fit quelques visites à Octavie, chez les parents de celle-ci. Elle reçut les attentions d'Antoine d'abord avec plaisir. L'idée qu'un garçon de mérite, d'une figure agréable, l'avait remarquée et paraissait vouloir s'attacher sérieusement à elle, ne pouvait que la flatter. Quoique son père et sa mère eussent préféré avoir pour gendre un cultivateur, ils laissaient leur fille libre dans le choix d'un époux. Sans se déclarer positivement en faveur d'Antoine Bellay, Octavie continuait à recevoir ses visites, même les petits présents qu'il lui offrait. Elle causait avec lui d'une manière assez intime pour donner au prétendant le bon espoir d'être agréé. Antoine allait faire tout de bon sa demande, lorsque, au retour d'une noce où Octavie avait été invitée dans un village situé à quelques lieues de Clary, elle lui montra un visage moins accueillant, une sorte de froideur, puis ne se gêna même plus de lui laisser voir qu'elle dirait non, s'il s'agissait de mariage. À la noce en question, elle avait fait la connaissance d'un jeune homme qui tout de suite lui plut. Elle ne s'en cacha point. C'était un très joli garçon, fils d'anciens fermiers dans l'aisance. Il

était dragon et se nommait Henri Bassier. Celui-ci vint bientôt chez les Moser, tantôt à cheval, tantôt en char à bancs, comme un bon propriétaire. Il fut bien reçu par Octavie, dont le cœur léger et vaniteux s'était promptement enflammé en sa faveur. Les Moser demandèrent à leur fille ce qu'elle comptait répondre à Antoine s'il se présentait formellement.

— Je refuserais, dit-elle. Sans doute, je l'aime bien, car il a été vraiment gentil avec moi ; c'est un brave garçon qui gagne de l'argent ; mais pour aller m'enterrer dans la boutique d'un cordonnier, ma foi non ! J'ai d'ailleurs promis à Henri Bassier de l'épouser, et nous avons besoin d'un homme comme lui, qui connaisse les travaux de la campagne. Avec Antoine Bellay, que ferions-nous de nos terrains ?

— Il aurait fallu penser à cela tout de suite, au lieu de le recevoir pendant si longtemps.

— Eh bien, quoi ! nous avons causé ensemble, comme on peut causer entre fille et garçon du même village, sans que cela tire à conséquence : voilà tout.

Comprenant trop bien ce qui se passait, Antoine demanda un entretien particulier à Octavie. Il la supplia de revenir à lui.

— Mais je ne vous ai jamais rien promis, dit-elle.

— Non, pas positivement, c'est vrai. Mais alors pourquoi me permettre de continuer mes visites ?

— Peut-on dire à un garçon de s'en aller ? J'avais du plaisir à causer avec vous, et cela paraissait aussi vous être agréable.

— Votre cœur ne vous a jamais rien dit de plus en ma faveur ?

— Non.

— En ce cas, il est évident que je me suis fait de grandes illusions.

— Ce n'est pas ma faute.

— Non, Octavie ; c'est la mienne et j'en porte la peine. Est-ce vraiment ma profession de cordonnier qui vous déplaît ?

— Oui. Et puis, j'ai absolument besoin de l'air des champs pour ma santé ; je n'aurais pas pu m'habituer à vivre toujours dans la maison. Nous avons d'ailleurs des terrains qu'il faut cultiver.

— Ce n'est donc pas moi qui vous déplais en première ligne ?

— Non, Antoine, vous ne me déplaitez pas ; je vous estime et vous aime bien comme un brave garçon, mais c'est tout.

— Adieu, dit-il, sans lui tendre la main. Je vois maintenant, mais trop tard, que nous n'étions pas faits l'un pour l'autre. Puisque vous le voulez, que ce soit donc fini entre nous. Croyez seulement que mon ardent désir était de vous rendre heureuse.

Ainsi refusé, Antoine revint chez lui, le cœur ulcéré par tant de légèreté et d'ingratitude. La pensée de s'être abusé, d'avoir fait fausse

route à un tel point, lui fut très pénible ; mais il comprit bientôt qu'il eût été malheureux avec une jeune femme de ce caractère, et qu'il avait échappé à un triste sort.

Dans la même année, Henri Bassier épousa Octavie et vint s'établir chez elle. Il la promena beaucoup en char pendant les premiers mois, puis, quand elle dut avoir un enfant et qu'elle souffrait de malaises, il allait passer la soirée au cabaret, d'où il revenait parfois dans un état de complète ivresse. La jeune femme put regretter de n'avoir pas accepté Antoine Bellay qui, malgré les appels de sa tante, ne voulut plus entendre parler de mariage. « J'ai eu le cœur pris par une jeune fille qui m'a trompé, disait-il ; je serai sur mes gardes à l'avenir. » Et c'est ainsi qu'Antoine Bellay était resté garçon.

CHAPITRE II

DEUX FIANCÉS



Auguste Dufour, l'ami d'Antoine, était un bon petit paysan des Bévières, village situé à portée d'un ruisseau qui servait autrefois d'abreuvoir au bétail, avant que la commune eût fait percer la colline qui s'élève derrière les habitations, pour y chercher une source abondante. *Les Bévières*, dans le patois de la localité, cela veut dire un endroit où l'on va boire. Je suis étonné que personne, jusqu'ici, n'ait eu l'idée de prendre cette expression pour enseigne de cabaret. Elle irait si bien pour désigner à quoi servent les établissements de cette espèce.

Antoine Bellay était né dans la commune des Bévières, et il en était bourgeois. Son ami Auguste y avait un frère. Leurs propriétés, indivises jusqu'à maintenant, avaient été partagées; l'aîné des Dufour, marié récemment, habitait la maison de sa femme, et le cadet, Auguste, devenait possesseur du logis paternel. C'est ce qui lui permettait de s'établir. Père et mère étaient morts. Sa fiancée, Élise Chollet, était une ancienne amie d'enfance. Ensemble, ils avaient eu les mêmes leçons à l'école, causé en chemin lorsqu'ils allaient au catéchisme; puis, quand ils eurent seize ans et fait leur première communion, ils se promirent de se marier plus tard, et d'avoir toujours une bonne amitié l'un pour l'autre, en attendant qu'ils vécussent ensemble tout de bon.

Élise ne tarda pas à être placée comme jeune domestique, chez une vieille dame qui vivait seule à Genève; elle y resta dix ans, c'est-à-dire jusqu'au moment de revenir aux Bévières pour son mariage. Chaque été, sa maîtresse lui donnait deux jours de congé qu'Élise venait passer dans sa famille. À Pâques et à Noël, Auguste allait lui faire une visite; ils s'écrivaient de temps à autre, et c'était là tous leurs rapports. Leur affection, très sincère et parfaitement fidèle des deux parts, était

un mélange d'amitié et d'amour, sans rien d'enflammé. La passion leur était inconnue. Et pourtant, si l'un des deux avait failli à la promesse donnée, l'autre en aurait reçu un terrible coup. Leur union était chose arrangée, décidée entre eux et par conséquent sacrée. Dans cette situation sage et mesurée, il y avait bien des éléments de bonheur. On voit souvent, dans les campagnes, des mariages pareils, et ce ne sont pas les moins heureux. — Plus d'un lecteur trouvera qu'ils manquent de poésie, qu'ils n'ont rien d'idéal, que c'est de la prose toute pure. C'est fort possible, surtout aux yeux des amateurs de romans ; mais il est certain qu'une bonne et correcte prose vaudra toujours mieux, en ce genre-là, qu'une poésie échevelée et de mauvais goût. Les vrais poètes sont rares, comme les ménages où la flamme de l'amour illumine toute la vie et dure éternellement.

Avant d'aller plus loin dans ce récit, et pour couper court à toute réflexion psychologique, disons qu'Élise Chollet était une fille d'agréable figure et tournure, d'un blond châtain avec des yeux bleus au regard franc et serein. Une dent qui lui manquait en arrière de la canine supérieure de droite, par suite d'un accident, donnait un cachet particulier à sa bouche quand elle riait ; mais ce vide n'avait rien de désagréable, les autres places étant garnies régulièrement et paraissant en fort bon état.

Huit jours après sa commande de bottines, et comme Élise était venue pour arranger les meubles neufs de sa future chambre, Auguste reçut un paquet avec un billet d'Antoine. Ce dernier disait :

« Les bottines étant prêtes, je te les envoie. Il convient que tu les essaies avant le grand jour. Si elles vont bien et qu'elles te plaisent, fais-moi le plaisir de les accepter. Dans le cas où elles iraient mal, renvoie les tout de suite avec tes observations. J'ai encore le temps d'en faire une autre paire. Adieu. »

— Ce brave Antoine, comme il est pourtant gentil, dit Auguste après avoir défilé le paquet et lu la lettre.

— Oui, répondit Élise. Je me réjouis de refaire sa connaissance. Elles sont très belles, ces bottines, et bien faites, ne trouves-tu pas ?

— Sans doute. Je peux bien les essayer devant toi, n'est-ce pas ? tu me diras ton avis.

Auguste n'eut pas de peine à enfiler son pied dans la chaussure, qui allait on ne peut mieux.

— Elle va bien, dit-il en se levant.

— Oui, ton pied a l'air plus relevé et plus dégagé : cela tient probablement aux élastiques. Te voilà content ?

— Certainement. Il me faut écrire à Antoine pour le remercier. C'est un joli cadeau qu'il me fait là.

— À Genève, reprit Élise, ces bottines coûteraient 22 francs au moins. Je m'en vais maintenant, adieu.

— Attends une minute, que j'aie remis mes souliers. Je t'accompagnerai jusque chez vous. Et puis, j'ai encore quelque chose à te dire.

— Quoi donc ?

— Mais, tu le sais bien. Comme je me réjouis de t'avoir pour ma femme, dans huit jours ! C'est ça qui sera joli de ne plus se quitter !

— Oui, c'est vrai ; pourvu que la bénédiction de Dieu soit avec nous, tout ira bien.

— Elle y sera, Élise. Nous désirons nous conduire selon sa volonté, et nous le prions ensemble. Ce que je voulais encore te dire, c'est qu'Antoine a grand besoin de se marier. Sa tante se fait vieille, et il peut se trouver bientôt seul. Crois-tu qu'Andrienne lui conviendrait ? Je ne la connais presque pas.

— Andrienne est une bonne fille, forte et active, un peu romanesque, ou plutôt un peu affectée dans sa manière de parler, mais qui tiendra toujours une maison en ordre. Je sais qu'elle est libre, et elle aura bien quelque chose de son père. Antoine la verra à la noce. Moi, je suis pour qu'on se mêle le moins possible de ces sortes d'affaires.

— Tu as raison, ma chère, c'est certain. Pour nous deux, personne ne nous a conseillé de penser l'un à l'autre. Cela est venu tout seul ; et puis, quand je t'ai dit que je t'aimais et que nous nous sommes embrassés pour la première fois, la chose a été conclue. Mais il est des caractères qui ont de la peine à se décider par eux-mêmes ; il faut leur frayer la route. D'autres, comme c'est le cas d'Antoine Bellay, se sont trompés et sont demeurés seuls en chemin. Les uns et les autres ont besoin d'être aidés, encouragés à commencer le voyage à deux.

— Oui, mais c'est une chose toujours bien délicate. Avant de donner un conseil qui peut blesser ou être mal reçu, il faut y regarder à deux fois. Par exemple, si, après nous être promis l'un à l'autre, tu avais été assez léger pour m'abandonner, je n'aurais pu supporter qu'on me parlât d'épouser un autre garçon : j'aurais toujours cru qu'il serait capable de me tromper.

— J'aurais aussi pensé la même chose à l'égard d'une autre fille, si tu m'avais planté là un beau matin, comme cette sotte Octavie Moser a planté là le brave Antoine, pour épouser celui qui la rend malheureuse. Et quand une femme est mauvaise, c'est encore pire, dans un ménage, que lorsque l'homme a les torts. Ne disons donc rien à Antoine, à moins qu'il ne nous demande notre avis. À présent, si tu veux retourner chez vous, j'irai t'accompagner.

— Oui, allons. Dis à Henriette de ne pas faire de café pour toi ; tu en prendras avec nous.

Henriette était la servante d'Auguste, une brave femme de soixante ans, encore alerte, et robuste comme un chêne. La fiancée, venue le matin seulement, devait retourner à Genève le lendemain, pour mettre sa remplaçante au fait du service, chez M^{me} Vouland-Péclor, qui ne lâchait pas Élise avant la veille du mariage.

Dans la soirée, les fiancés se rendirent ensemble chez la maîtresse d'école, qui avait cousu des rideaux pour Élise et les avait fait placer aux fenêtres de son futur appartement. Cette *régente*, comme on l'appelait au village, avait aussi confectionné divers autres objets du trousseau. Élise voulait payer ce qu'elle lui devait, et, en même temps, l'inviter pour assister au mariage. Ils la trouvèrent à la maison d'école, où elle lisait en tricotant.

— Bonsoir, mademoiselle Juliette, lui dit Élise, je viens un peu tard avec Auguste, mais j'ai été assez occupée tout le jour, et je repars demain matin. Avant de m'en aller, je tenais à vous remercier de tout ce que vous m'avez si bien arrangé.

— Veuillez vous asseoir, dit la maîtresse d'école. Je suis reconnaissante de votre visite.

Posant son tricotage et fermant son livre, elle avança deux chaises.

— Et puis, reprit Élise, nous voulons aussi vous prier, Auguste et moi, de nous faire l'amitié de nous accompagner à l'église, dans huit jours, et de venir dîner avec nous au retour. Vous nous ferez ce double plaisir, n'est-ce pas ?

— Vous êtes bien aimables de penser à moi, répondit la jeune maîtresse d'école. Pour que je puisse accepter votre invitation, il faudra que la commission m'accorde un congé le jour en question. C'est le 3 juin que vous avez fixé ?

— Oui, mademoiselle, dit Auguste. Je me charge d'obtenir le congé nécessaire. J'irai parler au président de la commission d'école.

— Merci. Eh bien, j'accepte, toutefois à la condition que je pourrai revenir de bonne heure chez moi. Avez-vous l'intention de faire danser ? Je vous préviens que je ne danse pas.

— Ni nous non plus, ma chère demoiselle, dit Élise. Auguste et moi, nous n'avons jamais dansé. Nous voilà donc d'accord. Maintenant, si vous vouliez me dire ce que je vous dois, je serais bien aise de payer ma dette.

— Vous auriez pu attendre d'être ici tout de bon pour ce petit règlement de compte ; mais si vous tenez à avoir la note, la voici, dit Juliette en prenant une feuille de papier dans un buvard. Il y a donc pour 15 francs de fournitures achetées : est-ce trop de 5 francs pour la façon ?

— Non, certainement pas, dit Élise ; ce n'est même pas assez. À

Genève, j'aurais payé au moins 8 francs pour ce que vous avez fait.

— Je me contente parfaitement de 5 francs, et je n'accepterai pas davantage.

— Voici donc 20 francs, avec tous mes remerciements.

La maîtresse acquitta la note et la remit à Élise.

— Vous trouvez-vous bien ici ? demanda Auguste.

— Oui, et j'espère m'y trouver toujours mieux, à mesure que je connaîtrai davantage les parents et les enfants. Il y a seulement trois mois que je suis maîtresse d'école aux Bévières, et je sors très peu. Mais on est bon à mon égard ; parmi mes élèves, il y a des caractères attachants.

— Vous n'avez pas trop de peine à obtenir l'obéissance des garçons ? demanda Auguste.

— Non, ils sont presque plus dociles que les jeunes filles.

— Enfin, ce qui est sûr, — et je puis bien vous le dire, — reprit Auguste, c'est qu'on vous estime beaucoup dans le village et que chacun se félicite de votre nomination. Restez seulement longtemps avec nous.

— C'est bien mon désir. De mon côté, je tâcherai de remplir mon devoir, afin d'être utile et de contenter les parents de mes élèves.

— Ce qui est à craindre pour nous, continua Auguste, c'est que....

— Quoi donc ? dit la régente.

— Oui : c'est qu'un jour vous ne fassiez comme Élise, qui va se marier la semaine prochaine. Et pourtant, je trouve qu'elle ne pouvait rien faire de mieux. Or, dans un cas pareil, adieu l'école des Bévières.

— Vous pouvez être parfaitement tranquille à cet égard, monsieur Dufour, dit la régente avec gravité. Mademoiselle Élise, continua-t-elle, il faut encore me dire qui sont vos amis et amies de noce.

— Eh bien, comme amies, vous et M^{lle} Andrienne Collomb, pour moi ; pour Auguste, M. Antoine Bellay, de Clary, son ami d'enfance. Il y aura aussi mon futur cousin Fernand Merlet, qui nous accompagnera au civil et à l'église. Excepté mes parents et ceux d'Auguste, nous n'avons pas d'autres invités. Vous voyez que ce sera très simple. Après le dîner, on se promènera un peu, et, le soir venu, Auguste et moi nous partirons pour un voyage de quelques jours en Suisse.

Ayant terminé de cette manière leurs explications, les fiancés prirent congé en donnant une bonne poignée de main à la jeune maîtresse d'école. Ils pourraient se présenter à l'église tête levée, le front d'Élise ceint d'une couronne virginale, et celui d'Auguste sans nuage amassé par le remords ou la honte. Dans nos villages, ce n'est pas toujours comme cela ; on peut même affirmer que de tels époux sont de plus en plus rares, tant les jeunes gens s'abandonnent à leurs passions,

sans que la conscience parle, ou que la crainte de Dieu les retienne dans la route sacrée de la moralité et du devoir.

CHAPITRE III

MATINÉE DE JUIN



Avant l'arrivée de Juliette Rabaut comme régente aux Bévières, l'école de ce petit village était tenue par un vieux magister, bien capable au point de vue de l'instruction, mais grand ami de la bouteille et se grisant deux ou trois fois par semaine. On lui avait fait de nombreuses représentations à ce sujet ; on lui avait dit que c'était une conduite indigne ; qu'il était en scandale aux enfants et mériterait d'être révoqué de ses fonctions. Il convenait avec larmes de tout cela, et n'en recommençait pas moins son train d'enfer à la première occasion. Comme il était pauvre, vivant tout seul, déjà bien âgé et usé, la municipalité ne voulut pas le faire renvoyer misérablement à sa commune. Elle prit patience, patience, encore patience, trop longtemps sans doute. Enfin, la mort se chargea de la révocation définitive de ce malheureux instituteur, victime d'une terrible passion. Ce fut, dans la commune, un immense soulagement, une délivrance inespérée. Dès lors, la municipalité n'hésita plus. Le nombre des élèves étant peu considérable, vingt-huit seulement, on demanda une régente pour l'école des Bévières. Trois se présentèrent à l'examen, et ce fut M^{lle} Juliette Rabaut qui obtint la place, ayant eu de meilleurs succès que les deux autres concurrentes. Précédemment, elle avait passé deux ans et demi dans un grand village, où elle dirigeait une école de filles. Aux Bévières, malgré une dizaine de garçons, elle aurait beaucoup moins à faire que dans son poste précédent. Puis, elle n'habiterait pas une maison occupée déjà par un régent dont la famille était nombreuse.

Juliette Rabaut vint donc s'établir où nous la voyons aujourd'hui, à la grande satisfaction des Béviérins et à la sienne propre. Sa mère était morte ; elle n'avait ni frère ni sœur et ne connut jamais son père, mort avant sa naissance, des suites d'un accident. On ignorait ce

dernier détail, dont au reste nul ne s'occupait.

C'est une position difficile et bien délicate que celle d'une jeune maîtresse d'école, qui vit seule dans un village. Il faut qu'elle soit ferme dans son caractère, prudente dans toute sa conduite, peu curieuse et point babillarde. Si elle va et vient beaucoup d'une maison à l'autre, elle entendra bien des choses qu'il vaudrait mieux qu'elle ignorât. Si elle est jolie, aimant la toilette, elle attirera les regards des jeunes gens et sera vertement blâmée par les mères de ses plus grandes écolières. Si elle est trop affable, gracieuse dans la rue, les mauvaises langues diront qu'elle est coquette et cherche à plaire aux garçons. Oui, il faut qu'une jeune régente se surveille bien elle-même, et qu'elle sache garder sa dignité avec chacun, la parfaite convenance dont elle ne doit jamais se départir.

Par sa conduite exemplaire, par son air digne et réservé, Juliette eut bientôt acquis l'estime et le respect des parents de ses élèves. Les enfants l'aimaient aussi beaucoup. On ne peut pas dire qu'elle fût régulièrement jolie, mais son expression était remarquable. Dans ces grands yeux limpides, d'un brun foncé, bienveillants à l'ordinaire mais pouvant devenir très vifs en un instant, se lisait une énergie peu commune. Des lèvres minces, colorées, bordaient une bouche gracieuse, d'où sortait une voix douce, harmonieuse et souple dans ses intonations. Deux tresses de cheveux d'un noir lustré entouraient sa tête, ou se formaient en retors naturels au-dessus de la nuque. Juliette était d'une taille moyenne, plutôt mince que forte et d'une tournure élégante. Sa démarche avait quelque chose de ferme, comme son caractère moral. À l'école normale, où elle obtint son diplôme, elle laissa le souvenir d'une élève distinguée à tous égards. Nous souhaitons que de telles régentes soient nombreuses dans notre pays et partout ailleurs.

Celle que je viens de présenter au lecteur, vivait donc seule dans la maison d'école. Pour ne pas être dérangée dans ses leçons en ayant son dîner à préparer, elle prenait ce repas dans une maison du village. Le matin, elle faisait du café ; le soir, une tasse de thé. On avait bien facilité les choses pour elle en chargeant l'huissier municipal de sonner la cloche de l'école deux fois par jour. Comme il demeurait tout près, cela ne lui prenait que deux minutes, le matin et après midi.

Le jour fixé pour le mariage d'Auguste Dufour, Antoine Bellay se rendit à pied à la gare, ayant son parapluie dans une main, et à l'autre un petit sac de voyage. Vêtu de noir entièrement, un léger pardessus gris sur sa redingote, un chapeau de soie qui le coiffait fort bien, notre jeune invité aurait pu être pris pour un ministre allant au synode de son église, ou dans une conférence pastorale, bien plus que pour un

simple cordonnier de village. Le proverbe dit que les gens de cette profession sont les plus mal chaussés ; peut-être est-ce vrai pour ceux d'entre eux, qui, trop occupés à servir le public, n'ont pas le temps de penser à eux-mêmes et portent des souliers rebutés par les clients. Mais ce n'était pas le cas d'Antoine, au moins pas ce jour-là. Sa chaussure était irréprochable, comme tout l'habillement. En outre, je puis affirmer à mes jeunes lectrices qu'il ne sentait ni le cuir ni la poix¹. L'atmosphère de sa boutique était certainement moins désagréable que celle des magasins d'étoffes, d'épicerie ou de comestibles quelconques. L'odeur du cuir tanné est saine, on le sait bien. Celle du cuir de Russie est même recherchée comme un parfum de bonne société. Et puis, la tante d'Antoine avait soin d'aérer souvent la boutique et de la tenir dans un état de parfaite propreté.

Je me suis souvent demandé pourquoi, dans nos villages, il est rare qu'un jeune homme apprenne le métier de cordonnier. Cette profession si nécessaire, où l'on gagne facilement mieux que sa vie, qu'a-t-elle donc de repoussant ? Il existe contre elle des préjugés qui ne peuvent se justifier. Être cordonnier, c'est bon, dira-t-on, pour un boiteux, pour un garçon qui porte les genoux en dedans ; bon pour celui qui louche d'un œil, est à moitié sourd, ou auquel manque le doigt majeur de la main droite. Mais pour un jeune homme bien fait, de bonne mine, ce serait presque une humiliation. Telle est l'opinion de personnes qui trouvent plus honorable d'être garçon de café, valet de chambre, petit marchand dans un village : comme si ce n'était pas l'homme qui honore son état, et non l'état qui honore l'homme.

Antoine Bellay partait de chez lui le jour en question à cinq heures du matin, pour aller prendre le train à la prochaine gare et être chez son ami au moment fixé.

En homme qui sait vivre et n'est point parcimonieux, Antoine avait chargé sa tante de lui procurer un petit carton de gants qu'il voulait offrir à l'épouse et aux deux amies de noce. À six paires, il mettait volontiers le prix de ce que coûtent les bottines de dames. Puis, comme le jardin était bien fleuri, ainsi que les géraniums et les héliotropes de sa tante, il avait prié celle-ci de lui faire trois bouquets bien arrangés. Les gants et les bouquets étaient dans le sac qu'il portait à la main gauche, et nul n'aurait pu se douter de son contenu.

Un de nos amis, qui a vécu longtemps à Paris, me disait que, dans cette grande ville, des gens possédant 10 000 francs de rente, par exemple, en dépensent volontiers le tiers quand ils se marient. Ce sont alors des achats de toilette, d'ameublement, et un luxe de table dont nous n'avons aucune idée, nous autres campagnards. Ainsi,

1 - [NdÉ] Goudron fabriqué à partir de résine végétale.

notre ami avait vu figurer sur un dressoir, dans un repas de noce, en hiver, des arbres nains, chargés de leurs fruits mûrs. Chaque cerise cueillie par la main d'un convive coûtait peut-être 20 francs à l'époux dissipateur. Commencer ainsi la vie, que c'est donc vaniteux et bête ! Et après, on ne craindra pas d'inonder la France entière et jusqu'aux pays voisins, de prospectus où l'on fait miroiter aux yeux des simples le bon marché fabuleux des produits de son industrie, pour tâcher de retrouver les 50 à 60 000 francs dépensés en quelques jours bien inutilement.

Dans les divers préparatifs d'Antoine, on aurait eu de la peine à retrouver l'ancien prétendant refusé par Octavie Moser. À l'époque de ce refus, il n'eût certainement pas accepté l'invitation d'assister à une noce. Il se serait senti encore trop sous le coup qui l'avait frappé. Toutes les jeunes filles lui paraissaient alors capables de mener un garçon par le nez jusqu'au moment où, par pure fantaisie, elles le plantaient là sans aucun espoir. Il se défiait d'elles, comme on se défie d'un animal dangereux. Mais cette impression, si vive et assez naturelle dans sa position, avait fait place, plus tard, à un jugement calme et modéré. Il se dit qu'il avait été imprudent et bien jeune, en se laissant attirer par les charmes extérieurs d'Octavie, au lieu de chercher sérieusement à connaître son vrai caractère ; et qu'en fin de compte il n'avait eu que ce qu'il méritait. Aujourd'hui, après trois ans écoulés, il était revenu à lui-même, calme, serein, mais décidé à ne pas se laisser reprendre aux minauderies d'une jeune fille, fût-elle la plus jolie de l'univers, si elle n'avait rien de plus solide et de vraiment meilleur que sa beauté. Donc, s'il portait des fleurs et même des gants aux amies d'Élise, ce n'était point dans l'intention de leur plaire, mais simplement pour accomplir ce qu'il considérait comme convenable dans la circonstance présente.

Il jouissait beaucoup de cette promenade matinale. C'était un vendredi, et depuis le dimanche précédent il avait été cloué sur son tabouret, occupé à préparer de l'ouvrage et à répondre aux personnes qui venaient lui parler. Aussi était-il heureux de respirer l'air suave de la campagne et de marcher sur une route non poussiéreuse. Au commencement de juin, les haies sont fleuries et les arbres fruitiers en plein vent gardent encore, quelques-uns du moins, leur diadème d'un blanc rosé. La verdure est partout fraîche, lustrée. Dans les prairies et sur les blés déjà bien fournis, la rosée suspend ses perles à chaque bout de feuille, à la pointe de chaque brin d'herbe, aux pétales de chaque fleurette épanouie. Des chants de joie et d'amour s'échappent de tous les bosquets habités par les oiseaux. Les haies qui, çà et là, bordent encore les chemins, fourmillent de fauvettes dont les nids sont

à l'abri de l'épervier sanguinaire, dans les fouillis inextricables des aubépines taillées. La vie est partout dans les champs à cette époque de l'année, une vie heureuse pour la plante que le soleil caresse de ses rayons, après une pluie douce qui l'a rafraîchie. On sent que le chaud printemps règne dans la nature ; les jours d'inquiétude glaciale sont passés. Encore une ou deux semaines, et l'été fera son entrée avec son solstice, ses grands jours et l'ardeur de ses feux.

À sept heures, Antoine quittait son wagon, pour suivre un chemin tracé au milieu des champs, depuis qu'on a construit une petite gare à portée de plusieurs villages du vignoble, et aussi pour l'usage de ceux qui sont situés sur le plateau supérieur. Ce chemin garde encore son caractère improvisé. Parfois il va tout plat, sans rien qui fixe régulièrement sa ligne. Ailleurs, on a dû exhausser sa voie, pour éviter l'humidité venant de rigoles voisines ou séjournant dans une dépression quelconque. De haies vives ou mortes, de clôture quelconque, nul vestige, d'un bout à l'autre de ce chemin ; et il n'est pas probable qu'on en plante jamais sur ses bords. La haie, c'est une chose ancienne qui a fait son temps ; elle tient trop de place, usurpe en pure perte le terrain, gêne la charrue, sert à la multiplication des chenilles et de mille autres bêtes nuisibles. L'agriculture moderne proscrit les haies, et, à beaucoup d'égards, elle fait bien de n'en plus vouloir. Mais il y a les petits oiseaux utiles et charmants qui les réclament ; il y a le paysage qui souffre de leur absence.

Le poète Juste Olivier, qui a peint nos campagnes avec tant de grâce et d'amour, possédait un champ qu'il aurait voulu entourer d'une haie vive, composée de tous les arbustes du pays, auxquels il aurait donné liberté entière de se développer, en largeur et en hauteur. Jamais la serpe ne l'eût taillée. On y aurait vu l'épine-vinette mince à côté de la viorne aux larges feuilles épaisses ; la grande ronce, jetant ses frondes à crochets aigus dans tous les sens ; le coudrier nerveux et le chèvrefeuille qui s'entortille où il peut ; la clématite bizarre et le troène aux fleurs trop odorantes ; l'épine noire avec ses prunelles bleues à l'entrée de l'hiver. Malheureusement cette plantation singulière ne convenait point aux propriétaires voisins, ni même à une route qui limitait le champ sur un des côtés, et mon frère dut renoncer à son projet. Hé ! que n'extirpe-t-on aussi les haies d'épines qui séparent les hommes ! que ne peut-on faire disparaître les sombres fouillis, les bouges immoraux où s'entretiennent les vices honteux, l'ivrognerie et la débauche, ces lieux où le père de famille s'abrutit et se ruine, où les jeunes gens se corrompent de bonne heure, pour causer ensuite de grands chagrins à leurs parents et finir eux-mêmes tristement une vie inutile ! Voilà qui est bien autrement malfaisant, et contre quoi il est

presque impossible de lutter avec avantage. Mais les pauvres haies ! c'est vite fait : la pioche et la serpe en ont raison en une journée ; et ensuite, les oiseaux ayant disparu avec leurs nids, le trèfle, l'esparcette, prennent racine et s'étalent à la place où mûrissait autrefois la petite baie rouge appelée poire au bon Dieu.

À la limite inférieure du vignoble, le chemin dont nous avons parlé vient rejoindre la grande route, bordée, çà et là, de murs, et d'où apparaissent de beaux villages, tantôt plus élevés, tantôt s'alignant sur la voie où circulent de nombreux chars en toute saison.

Antoine fait son entrée chez Auguste Dufour, qu'il trouve seul avec sa vieille servante. L'épouse est chez ses parents, avec Andrienne Collomb et Juliette la régente. Le moment du départ pour le mariage approchant, les deux amis se rendent chez Élise, où l'on prend debout une collation, pendant laquelle Antoine offre ses bouquets, qui sont reçus avec reconnaissance. Il remet à Élise le carton de gants, en la priant d'en offrir aux deux amies de noce. Andrienne en accepte de grand cœur une paire, qui se trouve aller à sa forte main. Juliette fait la difficile, disant qu'elle ne comprend pas pourquoi M. Bellay lui fait un présent.

— Mais, cela est admis, je vous assure, mademoiselle, dit Andrienne ; et vous ne voudriez pas, en refusant ces gants, me faire sentir que j'ai eu tort d'accepter les miens.

— Oui, reprend Élise, acceptez ceux-ci, Juliette, et mettez-les tout de suite. Notre ami s'est fait le plaisir de me les apporter ; il ne faut pas lui causer le chagrin d'un refus.

— Qu'à cela ne tienne, répond Juliette : je vous obéis.

Ce léger débat avait lieu dans la chambre d'Élise, entre les trois dames seulement. Fernand Merlet, qui n'avait apporté ni bouquets ni gants, venait d'arriver et se restaurait en mangeant de petits gâteaux qu'il arrosait d'un verre de bon vin de la Côte.

CHAPITRE IV

ANDRIENNE ET FERNAND



Bientôt la petite noce partit, sur deux chars à bancs, pour se rendre au village voisin, où demeuraient l'officier de l'État civil et le pasteur, celui-ci toujours disposé à demander la bénédiction divine sur les époux. Les deux cérémonies étant accomplies, nos gens revinrent chez eux. Un dîner avait été préparé dans la maison d'Auguste pour les recevoir. Ils étaient huit, en comptant un frère et une sœur d'Élise ; puis il y avait le père et la mère de la mariée, le frère d'Auguste avec sa femme : cela faisait douze personnes en tout.

Andrienne Collomb était une grande fille, bien prise de taille et haute en couleur. Des cheveux brun clair, qui frisottaient naturellement au-dessus du front et en arrière des tempes, donnaient du piquant à sa physionomie. Le nez un peu en l'air et des yeux trop petits pour une personne de cette stature élevée, déparaient un visage pourtant gracieux, animé d'un sourire aimable et confiant. Andrienne s'exprimait avec facilité, un peu comme un livre. Elle avait beaucoup lu, en effet, et des phrases entières lui revenaient sans qu'elle s'en doutât, comme des réminiscences naturelles. Son lieu de naissance était une maison située tout au haut du vignoble, à gauche du village. C'était là que son père cultivait, depuis trente ans, les vignes d'un propriétaire étranger. Il y avait gagné à la longue une petite fortune, qui lui aurait permis de vivre de son revenu, s'il n'avait préféré continuer de travailler jusqu'au moment où son fils pourrait le remplacer comme vigneron de M. de la Cretonne, et s'établir à sa place dans la haute maison solitaire. Étant l'aînée des deux filles, Andrienne fut placée comme femme de chambre à Genève. Elle y voyait Élise et s'était liée avec elle. Puis, sa mère devenant malade, Andrienne revint chez ses parents. La sœur cadette venait à peine de quitter l'école et ne tarde-

rait pas non plus à aller apprendre *l'usage du monde*, dans quelque famille honorable et riche.

Le cousin Fernand Merlet se présentait comme un type absolument contraire au langage et à la mise en dehors d'Andrienne Collomb. Joli garçon du reste, portant une moustache aussi noire que l'aile du corbeau, il n'ouvrit presque pas la bouche avant le retour de l'église. Il examinait sans doute son monde, pour se former une opinion à l'égard des personnes présentes, parmi lesquelles il ne connaissait qu'Auguste Dufour. Mlle Juliette avait là un drôle de compagnon pour son chevalier ; mais elle sut bientôt le faire causer, surtout à table, où ils étaient placés à côté l'un de l'autre. Quant à Andrienne, elle eut très vite fait connaissance avec Antoine. Celui-ci ayant dit quelques mots de son impression à la vue de la campagne, si belle et si fraîche dans la matinée, Andrienne se lança sur le même sujet.

— Oh ! n'est-ce pas, dit-elle, comme la nature en habits de fête, réjouit les yeux et le cœur ! On se sent vivre alors avec cette bonne mère, toujours bienfaisante et riche dans ses dons.

— Excepté pourtant quand elle se fâche, dit Fernand, sans regarder personne.

— Monsieur Merlet, reprit Andrienne, vous n'êtes pas de notre avis sur ce sujet. Quand la nature se fâche, pour employer votre expression, c'est qu'elle obéit à des lois inflexibles. Un orage, par exemple, est une de ses colères ; mais un orage est un spectacle sublime.

— Moi, j'ai peur des tonnerres, dit Fernand, de son air calme, suivi d'un léger sourire.

— Soit, continua la grande fille : chacun en a plus ou moins peur. Les vignes surtout peuvent craindre que le tonnerre ne soit le précurseur de la grêle ; mais l'homme pieux et intelligent sait que Dieu commande aux éléments déchaînés.

— Ça n'empêche pas, riposta notre homme des bois, que tout fut gelé une année, le 25 mai : la vigne, les pommes de terre, même les nouvelles pousses des arbres, tout fut *cuit* en une seule nuit. Le lendemain, il ne faisait pas beau regarder la nature.

— C'est vrai et je m'en souviens, reprit Andrienne, bien que je ne fusse alors qu'une enfant de quinze ans. C'est un triste souvenir de mon adolescence.

— Ne pensez-vous pas, monsieur Merlet, dit à son tour Juliette, que lorsque Dieu frappe ainsi les campagnes, il le fait pour nous engager à réfléchir, à nous humilier devant lui, et aussi pour que nous soyons reconnaissants, lorsque les récoltes sont abondantes.

— Bien si l'on veut, mademoiselle ; oui, je pense que vous avez raison ; mais ça ne change rien aux affaires.

— Monsieur Merlet, dit Andrienne, aimez-vous la poésie ?

— C'est selon ; mais pour dire la vérité, je trouve que c'est du temps perdu pour les personnes qui s'en occupent beaucoup.

— Et la prose, vous plaît-elle davantage ?

— Pas beaucoup plus. J'aime assez les histoires de l'almanach, lorsqu'elles sont utiles et intéressantes, ce qui n'est pas le cas de toutes.

— Vous lisez pourtant d'autres livres ? des ouvrages bien écrits, bien pensés, d'un style clair, agréable et coulant ?

— Comment dites-vous ? je ne comprends pas bien.

— Oui, les productions d'une littérature saine, des nouvelles attachantes, des descriptions de voyages, des romans nationaux et ceux qui sont traduits de l'anglais.

— Moi ? jamais. J'aimerais mieux me casser une jambe que de lire tout ça. L'année dernière, j'avais fait la bêtise de recevoir un journal auquel je m'étais trouvé abonné sans le savoir, ayant oublié de renvoyer les deux premiers numéros. Puis, je croyais, d'après le prospectus, que ce serait quelque chose d'utile. Or, qu'est-ce qu'on y trouvait ? — car il n'existe déjà plus, — des charades, des énigmes, toutes sortes de fariboles dont un cultivateur n'a que faire. Et ce qui m'a confondu, c'est qu'on y imprimait les noms et les adresses des personnes qui savaient déchiffrer ces logogriphes. Dans un seul numéro, vous trouviez toute une page de ces noms, venus des quatre coins du pays, même du fin fond des montagnes. Je suis tant bête qu'on veut, et bien borné, mais j'ai vu là que d'autres l'étaient encore plus que moi. Faire imprimer son nom pour une singerie pareille, c'est de la stupidité, quand ce n'est pas une grande vanité. Un jour, je fus sur le point d'écrire au dit journal, pour annoncer à ses lecteurs que ma vache *tiaque* avait fait le veau, et qu'une de nos brebis avait mis bas trois agneaux. C'eût été vraiment plus intéressant que les histoires qu'on nous donnait.

— À ta santé, Fernand, dit Auguste. Tu nous as régales d'un bon petit discours, toi qui en fais rarement. Mais tu as tort de ne lire que l'almanach. Ça te viendra plus tard, surtout si tu avais le malheur de te casser une jambe. Tu verrais alors combien un livre intéressant est un aimable et bienfaisant compagnon.

— Peut-être bien, cousin Auguste. Pour le moment, je préfère un verre de ton vin des Bévières, à tous les livres qu'on pourrait me présenter. J'en excepte un seul, et je n'ai pas besoin de dire lequel, puisque nous le possédons tous.

— Je n'ai malheureusement pas le temps de lire beaucoup, dit Antoine qui n'avait pas pu placer un mot, depuis l'ouverture de cette

conversation. Ma tante a la bonté de lire à haute voix pendant que je suis occupé à mon travail et qu'elle est libre. Ces lectures m'intéressent parfois vivement. Il y a une bibliothèque assez bien fournie à Clary ; j'y suis abonné toute l'année.

— Ça coûte-t-il cher ? demanda Fernand.

— Presque rien : 25 centimes par mois, pour un volume à changer chaque semaine. J'achète aussi de temps en temps un livre nouveau, si l'on en dit du bien.

— Chacun son goût, conclut Fernand.

— Je suis persuadé, monsieur Bellay, dit Andrienne, que, de cette manière, les heures vous paraissent moins longues, le travail moins fatigant. Une vie comme la vôtre doit renfermer bien des éléments de bonheur.

— Oui, mademoiselle, si toutefois il était possible d'être vraiment heureux ici-bas. Toute vie a ses épreuves. Mais j'ai tort de dire cela en présence de nos époux, qui sont au comble du bonheur. Buvons donc à leur santé, et à tout ce qui peut leur être agréable pendant leur carrière terrestre.

Chacun se leva pour choquer son verre avec Antoine. Andrienne fut la première à lui prouver de cette manière qu'elle partageait son sentiment. Juliette vint timidement à la fin, et lui demanda, au bruit des verres, s'il avait lu le récit des voyages de Livingstone.

— Nous le lisons maintenant, dit-il ; c'est un beau livre.

— Ça se passe dans quel pays ? demanda Fernand.

— Mais, mon cher monsieur Merlet, reprit vite Andrienne, vous ne savez donc pas que le docteur Livingstone a traversé l'Afrique dans toute sa largeur, qu'il y a fait des découvertes admirables, dont le monde civilisé profite déjà, et qui surtout profiteront aux peuples sauvages de ce grand continent encore bien inconnu ? Le docteur Livingstone est un des plus beaux et des plus grands caractères de notre époque, un véritable apôtre de la civilisation et du christianisme au milieu des nègres païens. Malheureusement il est mort dans ces régions brûlantes, emporté par la fièvre et par d'autres maux. Ses découvertes en Afrique, et celles que poursuivent ses successeurs, sont presque aussi remarquables que celle de l'Amérique par Christophe Colomb.

— Je vous crois, mademoiselle, et je vous remercie de l'explication, dit Fernand ; mais puisque vous parlez de Christophe Colomb, dont j'ai pourtant lu *l'histoire*, ainsi que celle de mon parrain Fernand Cortez, je vous dirai qu'à mon sens le premier de ces deux hommes célèbres a fait un triste présent au monde, avec son Amérique. De lui-même, de son caractère, je ne dirai que du bien, et d'autant plus

que vous portez le même nom de famille que le sien.

— Notre nom s'écrit avec deux *l*, interrompit Andrienne.

— Cela ne fait rien, les deux se prononcent de la même manière. Quant à ce qu'a fait Christophe Colomb, je pense bien qu'il a été un instrument de la Providence. Cependant, de quel droit prenait-il possession, au nom du roi d'Espagne, de tous les pays qu'il découvrait ? Vous me direz que le pape les avait donnés à Ferdinand le catholique. Mais ce pape était un usurpateur, passez-moi l'expression. Est-ce que ces pays lui appartenaient ? et n'étaient-ils pas la légitime possession de leurs propriétaires indiens ? Des peuples doux et paisibles, qui certes valaient beaucoup mieux que les Européens de ce temps-là. Et Fernand Cortez ? N'était-ce pas un homme cruel, un brigand, une franche canaille ? Vous savez mieux que moi ce qu'il fit pour tâcher de découvrir l'endroit où le chef de la nation mexicaine avait fait jeter de l'or dans le lac. On donne le nom de grands hommes aux conquérants ; on ferait mieux de les appeler des monstres, qu'ils ont été réellement. Excusez le mot, s'il vous plaît, toute la compagnie ; mais ça me crispe jusqu'aux ongles quand on vante en ma présence ces fléaux de l'humanité. Je veux bien que Livingstone, d'après ce que vous dites, soit un brave et honnête Anglais, un bon chrétien, un grand voyageur. Toutefois, plaise à Dieu qu'on ne fasse pas subir aux noirs d'Afrique le même sort qu'aux anciens Mexicains, aux Péruviens, et même en notre temps aux Indiens peaux rouges de l'Ouest !

— Monsieur Merlet, reprit Andrienne après la longue tirade un peu rustique de Fernand, vous avez beau dire que vous n'aimez pas à lire ; on voit très bien que plus d'un volume a passé sous vos yeux.

— Oui, c'est vrai ; mais c'est quand j'étais un jeune garçon. Comme j'ai la mémoire encore assez bonne, il m'en est resté quelque chose, par-ci, par-là.

Après le dîner, qui se prolongea en causeries pendant une bonne partie de l'après-midi, on alla faire un tour dans le village. Antoine trouva qu'on y avait fait bien des améliorations depuis qu'il n'y était venu. Ainsi, de belles fontaines, quelques maisons neuves, la voie publique mieux entretenue. Évidemment, la commune des Bévières était en progrès. On n'y voyait ni cabaret, ni pinte. À quoi bondes débits de boissons, lorsque chacun a du vin chez soi et qu'on peut d'ailleurs, si l'on en manque, en acheter à l'emporté ?

— Qui est-ce qui demeure là-haut, dans cette grande maison blanche ? demanda Fernand à Andrienne en marchant à côté d'elle.

— Ce sont mes parents. Ne le saviez-vous pas ?

— Bien sûr que non. Ah ! vous demeurez si haut que ça. Alors, je ne suis plus étonné de ce que vous avez dit sur les beautés de la nature,

pendant qu'on était à table. La vue doit être splendide, de chez vous. Voit-on Genève et l'autre bout du lac ?

— Oui, le bassin du Léman tout entier.

— Je vous en fais compliment.

— Et de votre habitation, que voit-on ? demanda Andrienne.

— Eh bien, pas grand'chose. Il y a un marais dans le lointain, en face de la maison. En arrière et d'un côté, il y a des bois. Dans notre campagne, il y a des prés et des champs. C'est du bon terrain, où l'on fait de belles récoltes. Mais c'est un endroit solitaire, h vingt minutes d'un village.

— Ah ! ce doit être bien triste.

— Pas le moins du monde, mademoiselle ; on s'y trouve très bien, dès qu'on y est habitué.

Le soleil commençait à s'approcher de l'horizon, qu'il atteint de bonne heure en cette contrée. Il fallait bientôt songer aux préparatifs du départ des époux. Antoine retournait avec eux à la gare où il était descendu le matin, et de là il reprendrait la direction de Clary, pendant qu'Auguste et Élise iraient du côté de Berne. Deux trains se croisaient à la station.

Fernand fit boire son cheval et lui remit le harnais. Lui aussi se disposait à partir.

— À propos, dit Auguste à Antoine, je ne t'ai pas montré comme tes bottines vont bien. Elles sont seulement trop distinguées pour moi. Merci encore de cet utile cadeau.

— Je les ai bien admirées, dit Andrienne ; et si M. Bellay pouvait m'en fournir une paire dans le même genre, je lui demanderais d'en prendre la mesure. Mais sans doute qu'on ne peut faire cela un jour de noce.

— On le peut parfaitement, mademoiselle. J'ai mon *pied* de mesure et un mètre dans la poche de mon pardessus. Vous savez qu'un cordonnier ne sort jamais sans ces deux *précieux* objets, dit-il en souriant.

— Eh bien, prenez ma mesure : ce sera un souvenir de la noce d'Élise.

Antoine eut bientôt ce qu'il lui fallait. Andrienne déchaussa son pied droit, dont les dimensions furent prises en une minute. Après quoi Juliette demanda le même service, tendant un pied moins long que celui d'Andrienne et d'une forme plus distinguée.

— Je désire, dit la régente, des bottines solides, assez fortes de semelle et se boutonnant de côté.

— Parfaitement. Vous les aurez, mesdemoiselles, dans quinze jours.

Ses notes inscrites dans un carnet, Antoine prit congé de ceux qui

restaient au village. Bientôt le char d'Auguste le conduisit, avec les époux, à la gare, où ils devaient se séparer.

À neuf heures du soir, Antoine était chez lui. Fernand, de son côté, touchait à l'entrée de son marécage, pendant que la grande vigneronne voyait encore, de sa haute demeure, les derniers feux du couchant colorer la cime du Mont-Blanc.

CHAPITRE V

LE PÈRE SALOMON



Le lendemain, — un samedi, — Antoine était de bonne heure dans sa boutique, où il fallait tenir prêt l'ouvrage à livrer ce jour-là. Plusieurs montagnards venant de la plaine voulaient prendre des chaussures en remontant chez eux vers le soir. En général, les habitants des villages situés en montagne ont la mauvaise habitude de s'attarder au cabaret, avant de gravir avec leurs attelages les pentes forestières qui conduisent en plein Jura. Il faut, disent-ils, donner un picotin au cheval, et boire un demi-litre pendant que la bête mange son avoine. L'homme a besoin de se fortifier, avant de s'asseoir sur les brancards ou de suivre lentement le char en fumant sa pipe. Il n'est pas à jeun de vin, pourtant. Mais souvent il arrive que l'animal a fini depuis longtemps, léchant et reléchant la mangeoire, tandis que son maître est encore attablé à la salle des buveurs. Il aura trouvé quelqu'un pour causer politique, franc-maçonnerie ou prix des bois. La nuit arrive avant qu'il soit de nouveau en route ; et quand il est enfin à la porte de sa maison, les lampes sont éteintes dans le village, à moins que la femme inquiète ne veille encore, tirant l'aiguille et gémissant à la pensée des accidents qui peuvent arriver à son mari. Celui-ci aura dormi sur son char, la tête branlante, laissant aller le bidet comme bon lui semble.

Antoine devait donc s'assurer que ses ouvriers n'étaient pas en retard, et vérifier par lui-même ce qu'ils avaient fait en son absence. Il fallait aussi leur préparer du travail pour la semaine suivante. Une des conditions de l'entrée d'un ouvrier dans son atelier, c'était qu'il ne travaillerait pas le dimanche. Ceux qui, d'après les vieux errements des cordonniers, refusaient de se soumettre à ce règlement, étaient renvoyés ou refusés. Ils avaient beau dire qu'ils ne faisaient pas le *bon*

lundi au cabaret, le patron ne se fiait pas à leurs belles promesses, sachant bien qu'elles ne seraient pas tenues.

Lorsque la tante eut préparé le dîner et mis la soupe sur le feu, elle prit son tricotage et vint s'asseoir à la boutique, pour causer un moment avec son neveu. À peine l'avait-elle aperçu depuis son retour.

— Tout s'est donc passé bien simplement chez ton ami Dufour ? lui dit-elle, dès que ses doigts commencèrent à faire mouvoir les aiguilles. Ça n'avait presque pas l'air d'une noce ?

— Il n'y a point eu, en effet, de bruit au village. Les gens étaient aux vignes, sauf les parents d'Auguste et nous autres invités. Mais les époux avaient l'air heureux : ils le sont certainement. Auguste et Élise sont très posés, des cœurs décidés à vivre en bonne et douce affection.

— Cela devrait t'engager à faire comme eux, dit la tante, car enfin je ne serai pas toujours là et tu ne peux rester seul. Comment ferais-tu, si seulement je devenais malade ? Est-ce que l'une des deux amies de noce ne pourrait pas te donner aussi un heureux sort en ménage ?

— Je n'ai pas même abordé cette pensée. L'une est très causeuse et affectée, ou plutôt *recherchée* dans son langage ; l'autre est une régente qui parle peu, écoute avec attention, et répond sensément à ce qu'on lui dit. Il faut la laisser à son école, et M^{lle} Andrienne Collomb à ses belles phrases. Quand on s'est une fois trompé, rien ne presse de recommencer.

— C'est-à-dire, mon cher ami, quand on *a été* trompé. Il n'y a pas de raison pour que tu le fusses une seconde fois.

— Nous n'en savons rien, ma tante. Mais sois sûre que si je dois un jour me marier, ce ne sera qu'en sachant bien avec qui et ce que je fais. Les amies de noce d'Élise Dufour sont de braves filles, je n'en doute pas ; et cependant, si je m'adressais à l'une des deux, qui nous dira que, par simple caprice ou à cause de ma profession de cordonnier, elle ne m'abandonnât pas, comme a fait la malheureuse Octavie ? Non, je ne me laisserai pas reprendre dans de tels filets. D'après ce que j'ai appris dernièrement, il paraît que le mari de cette jeune femme lui fait une vie atroce, depuis que les parents Moser sont morts. On assure qu'il l'a battue dernièrement, parce qu'elle avait caché la clef de la cave ; et tu sais qu'elle est de nouveau enceinte. Il n'y a sorte de mauvais propos qu'il ne lui tienne quand il a bu.

— Et dire qu'elle t'a refusé pour le prendre !

— Ce qui est plus fâcheux que son refus, c'est que je l'aie demandée et que j'en aie été coiffé comme.... Ne parlons plus, voici quelqu'un.

En effet, un inconnu arrivait dans la direction de la boutique. Il mit la main sur la poignée du loquet et ouvrit la porte. C'était un homme

ayant au moins la cinquantaine, les cheveux gris, l'air décidé. Sa mise annonçait une position aisée. Il tenait à la main une paire de bottines dont les crochets jaunes montraient leur double rangée brillante, tout le long de l'ouverture.

J'ai connu des cordonniers qui restaient imperturbablement assis sur leur siège de cuir, quand on entrait dans leur boutique, comme un roi sur son trône ; mais Antoine Bellay était trop poli, trop bien élevé, pour se permettre un pareil manque d'égards, surtout envers un homme âgé. Il se leva tout de suite, salua l'étranger et attendit debout que celui-ci expliquât ce qu'il désirait.

— Je suis arrivé hier au soir à la pension Frimont, dit l'étranger, et je vous apporte ces bottines pour les remettre en bon état. Vous est-il possible de les raccommoier aujourd'hui ?

— Je vais voir ce qu'il faut y faire, répondit Antoine ; mais veuillez vous asseoir, monsieur.

La tante avançait une chaise.

— Merci, madame ; ne faites pas attention.

— Monsieur, reprit Antoine après un moment d'examen, vos bottines ont besoin de semelles neuves, et les talons sont aussi bien usés. Vous les faut-il absolument pour demain ?

— Absolument, non ; mais je serai bien aise de les avoir le plus tôt possible.

— Je ne crois pas, monsieur, que je puisse vous les promettre pour ce soir ; je ferai à cet égard ce qui dépendra de moi.

— Bien ; et cela coûtera ?

— Cinq francs.

— Autant qu'à la ville : ça me paraît cher.

— Monsieur, c'est mon prix.

— Eh bien, faites.

— Veuillez avoir l'obligeance de me dire votre nom, dit Antoine en prenant une ardoise suspendue au mur.

— M. Daunoy.

— Merci.

L'inconnu était à peine ressorti que déjà le maître cordonnier coupait deux *patins* de semelles, et deux pièces de talon au *bon bout* d'un cuir de bœuf épais et nerveux. Cela fait, il prit les bottines de M. Daunoy d'une main, les morceaux de cuir dans l'autre et dit à sa tante :

— Je vais voir si le père Salomon peut faire ce ressemelage aujourd'hui. Si l'on vient me demander, je serai de retour dans dix minutes.

Prenant la rue du village, il montait bientôt l'escalier conduisant à la

demeure du personnage en question. Il entendit qu'on chantait dans la maison, mais il n'accorda pas une grande attention à ce fait. Ouvrant une petite porte enfumée, il entra sans façon, comme en ayant toute liberté.

— Bonjour, père Salomon, dit-il. Ça va bien, puisque vous chantez un joyeux psaume.

Sans répondre d'abord à la salutation d'Antoine, le vieux cordonnier continua de battre avec son marteau le morceau de cuir qu'il tenait d'une main. Sur ses genoux était une pierre polie, qui lui servait d'enclume depuis cinquante ans. Tout en faisant son ouvrage, il chantait d'une voix chevrotante un verset du psaume 81, dont voici les paroles :

*Au premier du mois
Sonnez la trompette.
Et tous à la fois
Qu'on rende l'honneur
Qu'on doit au Seigneur :
Célébrez la fête.*

Le verset terminé, Salomon se tourna du côté d'Antoine et lui dit :

— Serviteur. Que m'apportez-vous là ?

Salomon Perty était un vieillard à barbe blanche, de haute taille, mais d'une stature grêle. Ses bras maigres et desséchés étaient nus jusqu'à l'épaule, où la manche de chemise enroulée formait un gros bourrelet. Nerveux encore, ces bras montraient des tendons pareils à des lanières de cuir ; et des veines apparentes se promenaient en relief sous une peau habituée à tous les contacts. D'habile cordonnier qu'il était autrefois, Salomon en était venu, dans ses vieux jours, à ne plus faire que des raccommodages. Antoine Bellay l'occupait presque la moitié du temps, et ils étaient bons amis. Le fils unique de Salomon, ouvrier cordonnier comme son père, était à Paris en mars 1871. Il travaillait chez un patron communard. Manquant d'ouvrage, entraîné probablement par des camarades, il prit du service comme soldat de la Commune. Fait prisonnier les armes à la main par les troupes du gouvernement, il avait été fusillé avec d'autres dans la rue. Dès lors, la mère du malheureux garçon était morte de chagrin, et le père Salomon, resté seul, continuait à gagner sa vie en travaillant autant qu'il le pouvait. Pour chasser les tristes pensées qui le hantaient parfois, et par besoin de piété enfantine aussi, il chantait les psaumes appris dans sa jeunesse. Le dimanche, il suspendait son tire-pied² à

2 - [NdÉ] Grande lanière de cuir, dont les cordonniers se servent pour tenir

un clou de la paroi, donnait un coup de balai à sa boutique, et passait le temps à l'église le matin, à lire sa Bible dans l'après-midi, et à se promener dans le village. Parfois aussi, il allait partager une bouteille au cabaret avec un de ses voisins.

— Vous m'apportez de l'ouvrage, aujourd'hui que c'est samedi ? dit-il à Antoine.

— Oui, et même vous rendriez service au propriétaire de ces bottines si vous pouviez les ressemeler d'ici à neuf heures du soir.

— Possible ? montrez-moi un peu ça : ouvrage de fabrique ; mauvais cuir, mal chevillé. Ce n'est pas nous autres, ami Antoine, qui ferions de l'ouvrage pareil. Quand j'étais à Rouen, dans la Normandie, l'an 24, on ne parlait pas de chevilles de bois ou de laiton pour tenir les semelles ; il s'agissait de les coudre avec du ligneul de fil de chanvre et de serrer le point à triple carillon. À présent : pin ! pah ! avec des chevilles de bois, et c'est fait. Et le plus beau de l'histoire, c'est que ça tient bel et bien.

— Mieux qu'avec le fil, dit Antoine. Me rapporterez-vous les bottines ce soir ?

— On tâchera *moyen*.

— Eh bien, j'y compte presque.

— Ah ! mais, s'il plaît au bon Dieu.

— Cela va sans dire ; au revoir !

Pendant qu'Antoine descendait le rapide escalier de bois, il entendit Salomon chanter de plus belle :

*On a beau sa maison bâtir,
Si le Seigneur n'y met la main
On ne peut que bâtir en vain.
Et pour les villes garantir
En vain le soldat veillera :
Sans Dieu rien ne prospérera.*

Le roi David avait bien raison de dire que sans Dieu rien ne prospérerait, pensait le vieux cordonnier. Déjà, il avait mis tremper dans un baquet le cuir des semelles neuves, et il arrachait avec des tenailles les grandes chevilles de fer des talons. « Ah ! bien sûr, reprit-il à demi-voix, si notre pauvre Samy n'avait pas écouté les conseils des communards, ou qu'il fût revenu de Paris avant le siège de cette capitale de la France, il serait aujourd'hui dans une bonne position, comme Antoine Bellay. Mais voilà ! c'était sans doute le diable en personne qui commandait dans Paris lorsque les pétroleuses mettaient

leur ouvrage plus ferme sur leurs genoux, quand ils travaillent.

le feu partout où elles pouvaient, pendant que les hommes brûlaient les édifices publics. Quels sauvages ! Mais tout également il fallut se rendre, et alors ceux qui furent passés par les armes étaient peut-être les moins coupables. Ils avaient payé de leur personne, tandis que d'autres, qui commandaient, se tenaient cachés ou avaient filé rapidement. Quel temps abominable, tout de même ! Ça gogea depuis des mois. Samy aurait mieux fait de rester à Rouen, dans la Normandie, plutôt que d'aller travailler dans ce gueux de Paris. Hier au soir, j'ai parbleu vu arriver le monsieur de ces bottines, un homme qui a l'air aussi raide qu'un piquet. Il faudra que je m'informe un peu de ce qu'il est. En l'apercevant, j'ai eu un peu l'idée que c'est un révolutionnaire étranger. On dit qu'il y en a en Suisse, dans les grandes villes. Je trouve qu'on ne devrait pas les tolérer dans notre pays, s'ils s'y attroupent pour comploter contre leurs gouvernements. D'un autre côté, il faut pourtant qu'ils puissent vivre quelque part. Ce sont souvent des ouvriers, des ignorants qu'on fanatise. On leur fait croire que tout doit être mis à bas pour être ressemelé à neuf. Ah ! bien oui ! il ferait beau travailler pour eux s'ils devenaient les maîtres ! »

C'était ainsi que le pauvre père se parlait à lui-même, au souvenir de son fils, et en battant maintenant sur sa vieille pierre le cuir amolli dans le baquet où il avait trempé.

« Encourageons-nous, » se dit-il encore, comme conclusion à son long monologue intérieur. Bientôt on aurait pu l'entendre chanter le premier verset du psaume XCI³ :

*Qui sous la garde du grand Dieu
Pour jamais se retire,
À son ombre, en un si haut lieu,
Assuré se peut dire.
Dieu seul est mon libérateur,
Mon espoir, mon asile ;
Sous la main d'un tel protecteur,
Mon âme, sois tranquille.*

Mon cher lecteur, n'aimez-vous pas ces vieux psaumes ? Sous leur forme rustique, mal dégrossie si vous voulez, ils ont une énergie de conviction bien supérieure, bien préférable en tout cas, à certaines fadeurs mystiques de plusieurs cantiques modernes. Notre époque de réveil a produit des chants religieux excellents, sans doute, mais aussi bon nombre qui sont, soit par les paroles, soit par la musique, de langoureuses élucubrations. Les anciens chrétiens ne chantaient pas

3 - [NdÉ] C'est-à-dire le Ps. 91.

des hymnes pareilles. Ils criaient peut-être un peu trop fort dans les temples, et les voix n'étaient pas toujours d'accord; mais, à tout prendre, c'était moins laid que ce qu'on entend parfois dans les assemblées d'aujourd'hui. Ceci soit dit sous toutes réserves des nombreuses exceptions où le chant moderne est très supérieur à la musique des anciens psaumes.

Comme le soleil se couchait, le père Salomon rapporta les bottines, parfaitement ressemelées. Antoine examina le travail et paya son vieil ouvrier, ne gardant pour lui absolument que la valeur de la marchandise fournie. Presque en même temps, M. Daunoy se dirigea du côté de la maison d'Antoine.

— Eh bien, dit-il en entrant, est-ce fait ?

— Oui, monsieur, grâce à la complaisance et à l'activité de ce brave homme.

— Voyons un peu : oui, ce n'est pas mal. Voilà 5 francs. Dans les grandes villes, même à Paris, vous trouvez des cordonniers qui font un ressemelage pareil pour 4 francs.

— Possible, monsieur, dit Salomon, mais dans le temps jadis. Aujourd'hui, c'est partout 5 francs, sauf le respect que je dois à monsieur. Est-ce que monsieur est de Paris ?

— Non ; mais j'y ai passé dernièrement et je l'ai habité pendant quelques années.

— Monsieur s'y trouvait-il par hasard à l'époque de la Commune, en 1871 ?

— Pourquoi me faites-vous cette question ?

— Monsieur, dit Antoine, qui prit la parole, cette question, de la part de ce vieillard, ne doit pas vous étonner. Son fils unique était à Paris en 1871. Manquant d'ouvrage, il fut sollicité par ses camarades de prendre du service comme soldat, sous la Commune, et fut tué par les troupes de l'assemblée nationale.

— Fusillé ? demanda M. Daunoy.

— Hélas ! oui, répondit le vieux père.

— C'est un bien grand malheur. Voilà un franc pour vous, mon brave homme.

— Non, non, merci : je suis payé par le patron. Gardez votre argent, monsieur. Vous trouverez assez de pauvres, plus pauvres que moi, à qui le donner.

CHAPITRE VI

AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI



Il n'y a pas beaucoup d'années que, dans les petites villes et dans les villages du canton de Vaud, on ne trouvait pas un seul magasin de chaussures. Chacun devait se pourvoir chez son cordonnier. On se rendait à la boutique de l'artisan pour commander une paire de souliers, et là, cet

honnête homme vous *prenait mesure*. Cette locution peu française était admise partout. Quand la longueur du pied était déterminée, le cordonnier découpait une bande de papier blanc qu'il pliait en deux dans le sens de la longueur, et, avec cette bande, il entourait le pied, d'abord au coude, ensuite sur le devant ; puis il faisait avec l'ongle du pouce droit une légère déchirure indiquant la circonférence exacte, aux deux endroits. Ces trois dimensions étaient écrites à l'encre, sur la bande de papier, ainsi que le nom du client et le genre de chaussure qu'il désirait. Ce papier s'appelait *la mesure* d'un tel, et le cordonnier la conservait, soigneusement attachée, avec toutes celles qu'il avait déjà, lesquelles étaient suspendues à un clou, à sa portée. Il fallait attendre parfois deux mois ou davantage, avant d'avoir les souliers ; mais le cordonnier attendait à son tour la fin de l'année pour envoyer ses notes aux *pratiques*, et celles-ci n'étaient pas toujours très empressées de payer leur dette.

En ce temps-là, c'est-à-dire il y a cinquante ans, les jeunes garçons, dans nos villages, portaient des souliers dits *de foire*. On les achetait à la foire, et ils venaient en bonne partie de Vaulion : chaussure épaisse, rude, ferrée à mort et dont l'empaigne était suiffée. On en faisait porter aussi aux jeunes filles. Les souliers qui leur étaient destinés pesaient la moitié moins que ceux des garçons, mais ils avaient aussi des clous à la semelle et des talons plats. Les uns et les autres devaient durer une année ; leur prix était de 5 à 6 francs de

notre monnaie actuelle. À seize ans seulement, pour leur première communion, le jeune homme et la jeune fille avaient des souliers en veau *ciré*, commandés sur mesure au cordonnier de la famille.

Comme les temps sont changés, même pour de si infimes détails ! Mais tout se tient dans la vie. Les principes éducateurs avaient aussi, à l'époque dont je parle, une sorte de rudesse ; ils ressemblaient un peu aux gros souliers ferrés de Vaulion, et valaient mieux, en tout cas, que le système suivi actuellement par une foule de parents. Le père et la mère conservaient une autorité légitime sur leurs enfants, jusqu'à la majorité de ceux-ci. Et si les rapports revêtaient parfois une austérité patriarcale dans la famille, les jeunes gens ne se permettaient pas une désinvolture irrespectueuse, comme beaucoup le font maintenant. Les mœurs étaient moins corrompues. Généralement, les mariages étaient honnêtes, les scandales extrêmement rares et soulevant toujours l'indignation publique lorsqu'il s'en produisait. Aujourd'hui, chacun porte des chaussures élégantes ; mais le niveau moral a baissé d'une manière effrayante, surtout chez les jeunes gens. Le mal ne vient pas des bottines, c'est évident. Nous savons bien que c'est du cœur que sortent les mauvaises pensées et les mauvaises actions. Mais il est certain aussi que l'éducation des enfants se fait d'une manière lâche, sans principes sérieux, hélas ! bien souvent sans ombre de foi et de vie chrétienne.

Pour revenir à mon sujet, chacun sait qu'on trouve aujourd'hui, à peu près partout et jusque dans le moindre village, des magasins où l'on vend des chaussures toutes faites. Les unes nous viennent d'Allemagne, les autres d'Amérique ou d'autres pays. Les fabriques étrangères nous inondent de leurs produits : *Cent paires de bottes à 12 francs !* vous pouvez lire de telles affiches sur la feuille de carton suspendue à côté d'un échantillon de la marchandise, aux vitrages de tel ou tel magasin. Les journaux contiennent aussi mainte annonce de ce genre. Il y a même ce qu'on nomme les *docks* de la chaussure, mot qui nous est venu de l'étranger, et qui s'écrivait autrefois *dogue*. Et malgré cette abondance extraordinaire de chaussures toutes faites, nous avons encore d'excellents cordonniers qui ne travaillent que sur mesure ; bien plus, des ouvriers ambulants, Limousins, Auvergnats, parcourant les villages, la hotte au dos, remplie de leurs outils et surmontée d'un gros rouleau de cuir. Une paire de savates sous le bras, ces industriels se présentent à la porte de toutes les maisons, offrant leurs services. Il en est qui, à ce métier-là, gagnent de l'argent et font beaucoup d'ouvrage, très rapidement exécuté. Pendant que nos chefs de famille dépensent leur monnaie au cabaret, l'ouvrier cordonnier ambulant remplit sa bourse, qu'il emporte dans son pays

à la fin de la campagne. Sobre, actif, travailleur infatigable, supportant toutes les intempéries, couchant à la dure, il chantera volontiers en plantant son alêne dans le cuir à moitié décomposé qu'il recoud tant bien que mal.

Antoine Bellay n'acceptait guère les raccommodages, à moins que la chaussure n'eût été faite chez lui. Ses ouvriers de l'atelier faisaient l'ouvrage neuf ; le père Salomon se chargeait des réparations.

Au milieu de la seconde semaine qui suivit celle du mariage, Antoine reçut de son ami Auguste une lettre où il lui disait :

« Nous avons fait un heureux et joli voyage de quatre jours. Élise a pu voir Berne et Lucerne. Mais nous avons été bien plus contents encore de nous établir chez nous. Quel bienfait de Dieu que celui d'une bonne et aimable femme ! Il faut te décider aussi à en choisir une, mon cher Antoine ; tu ne peux pas rester garçon toute ta vie. En attendant, voici ce que je viens te proposer : tu as promis les bottines d'Andrienne Collomb et de M^{lle} Juliette Rabaut pour la fin de cette semaine. Or, comme tu es un homme de parole, ces bottines seront prêtes samedi. Dans ce cas, nous formons le projet- d'aller dimanche les chercher, Élise et moi. Avec votre permission, les deux demoiselles nous accompagneront. Je prendrai mon char et mon cheval, et nous arriverons tout droit chez toi, vers midi. Ta tante nous offrira une assiette de soupe, c'est tout ce qu'il nous faudra. Cela te va-t-il ? Un mot de réponse, s'il te plaît. »

Antoine répondit :

« Vous êtes attendus avec grand plaisir. Les bottines seront faites. Amitiés à vous deux. Salutations aux amies de noce. Trop occupé pour écrire, je finis en te serrant la main. »

Andrienne Collomb n'avait pas attendu le retour des mariés pour descendre au village. Dès le surlendemain de la noce, c'est-à-dire dans l'après-midi du dimanche, elle vint faire une visite à Juliette. Là, elles causèrent des époux en voyage et des amis de noce rentrés chez eux. Andrienne demanda si la régente savait qu'Antoine Bellay avait eu le chagrin d'être abandonné par une fille qu'il aimait, laquelle, après s'être laissé faire la cour assez longtemps, l'avait refusé, uniquement parce qu'il était cordonnier, et lui avait préféré un garçon paysan qui la rendait malheureuse. Juliette répondit qu'elle avait aussi entendu parler de cela, mais sans aucun détail particulier.

— Il n'y a rien de plus certain, reprit Andrienne ; Élise Dufour, qui le tient de son mari, me l'a raconté. Je trouve qu'une fille assez sottre pour se conduire ainsi, mériterait, à son tour, d'être laissée par celui auquel son cœur se serait attaché. M. Bellay est un homme bien élevé ; ses manières sont polies ; il ne manque ni d'intelligence ni

d'instruction, et ses affaires vont, dit-on, très bien. Auriez-vous de la répugnance, vous, Juliette, à épouser un homme de la même profession que lui ?

— Moi, pas du tout, si j'étais décidée à me marier. J'épouserais un sabotier aussi bien qu'un cordonnier, pourvu que je trouvasse en lui les qualités du cœur, de l'esprit et de la conscience, dont un mari doit être doué pour rendre sa femme heureuse. Mais je n'ai absolument point l'intention de me marier, ni maintenant, ni plus tard. Régente je suis, régente je resterai.

— Permettez-moi, chère, de vous dire que vous auriez tort de persister dans une telle résolution. D'ailleurs, mieux que personne, vous savez que l'avenir ne nous appartient pas. Pour ce qui me concerne, je n'ai aucun projet en expectative ; mais je ne refuserais pas un établissement convenable, s'il se présentait un jour. Lorsque ma sœur sera en état de me remplacer à la maison, je ne serai plus nécessaire à mes parents, et sans doute que mon frère se mariera quand il succédera à mon père comme vigneron.

— Je vous comprends. Votre position et la mienne n'ont guère de rapports. Je suis destinée à vivre seule. Le cousin de M. Dufour, M. Merlet, m'a bien divertie par ses réponses plaisantes.

— Un ours, n'est-ce pas ? Je suppose que sa demeure doit être placée dans un joli endroit, puisqu'il y cultive de si singulières idées. Le pays qu'il habite est sans doute rempli de grenouilles. Quel drôle d'homme, en vérité. Je l'ai trouvé réellement bizarre.

— Il me semble que vous le jugez bien sévèrement. Au fond, il y a de la bonté dans ce caractère franc et rustique. En outre, il ne manque pas d'instruction, ni d'un certain esprit naturel, gai et jovial. Je vous assure que je ne craindrais pas de le faire causer, et je suis persuadée qu'on en tirerait plus d'une bonne pensée, malgré ses paroles parfois un peu cocasses.

— Il vous faut le prendre, ma chère ; je crois vraiment qu'il vous a donné dans l'œil. Ce qu'il a dit à propos de la découverte de l'Amérique vous a plu, ainsi que son opinion sur les conquérants.

— Oui, je l'avoue ; je préfère une telle opinion à celle qui a cours généralement, surtout dans les livres. Mais je ne veux point le prendre, mademoiselle Andrienne, par la bonne raison que, d'abord, il ne voudrait pas de moi, et ensuite parce que je ne suis point capable d'être la femme d'un propriétaire de campagne. M. Fernand Merlet, j'en suis sûre, possède de réelles qualités et vaut mieux qu'il n'en a l'air.

— Eh bien, je ne le vois pas de la même manière que vous. Il m'a laissé l'impression d'un homme insociable, qui vit au milieu des bois

et n'a aucun besoin intellectuel et littéraire.

— Quant à aimer la littérature, il est évident qu'il ne faudrait pas le lui demander. Cependant, si vous l'avez remarqué, il a dit un mot très sensé et plein de vérité à l'adresse des gens qui laissent imprimer leur nom dans les journaux pour avoir trouvé le mot d'une énigme tout ordinaire. Je serais curieuse de voir où il demeure, et si la nature qui l'environne exerce réellement une influence sur son caractère.

— Savez-vous une chose ? Il nous faut demander aux Dufour de nous conduire un dimanche chez leur cousin Merlet. Auguste a char et cheval. D'une après-midi nous ferons la course, et ce sera charmant. Oui, chère, il nous faut faire cela.

— Demandez-le pour vous, mais pas pour moi. Le dimanche je suis bien aise de me reposer en me promenant un peu aux environs du village.

— Pour une fois, cette course en char vous fera plaisir. Laissez-moi conduire cette affaire. Mais venez donc chez nous l'un de ces premiers jours, après votre école de l'après-midi. Je vous offrirai une tasse de thé ; ce sera pour moi l'occasion de laisser un moment le travail de la vigne, qui m'énerve, et vous jouirez de la magnifique vue qu'on a de notre terrasse, surtout le soir, alors que la plaine est dans une pénombre qui va grandissant, tandis que les Alpes étincellent encore aux derniers rayons du soleil. Vous viendrez, n'est-ce pas ?

— Merci ; j'irai avec plaisir.

— Dites-moi le jour ?

— Après-demain vous convient-il ?

— Parfaitement. Je vous attendrai. Adieu, chère mademoiselle Juliette. Maintenant qu'Élise est mariée, je serais heureuse si vous vouliez devenir mon amie. J'ai besoin absolument de pouvoir déposer mes pensées dans un cœur disposé à m'aimer un peu.

— Merci de votre confiance. Je ne demande pas mieux que d'y répondre dans la mesure où je puis le faire. Mais je vous l'ai dit : j'ai pris l'habitude de vivre seule depuis que j'ai perdu ma mère, et cela continuera. J'ai peu d'entrain, peu de gaieté. Et songez qu'il me faut commander dans mon école à des garçons de quinze ans, presque plus grands que moi. Tout cela ne facilite guère des rapports intimes avec des amies, quand on est, comme c'est mon cas, occupée toute la semaine à donner des leçons.

— Je vous dis, au contraire, que vous êtes charmante, et si je le dis, chère Juliette, c'est que j'en suis certaine. Adieu.

Restée seule, la jeune institutrice ne savait trop que penser du caractère véritable de cette grande fille qui parlait avec tant de facilité et lui demandait d'être son amie. « Au fond, conclut-elle, M^{lle} Andrienne

est bonne ; elle a de certains moyens ; mais elle ne doit pas se trouver heureuse au milieu de travaux qui demandent les forces du corps bien plus que les services de l'intelligence et de l'esprit.»

Juliette fit la visite en question. Elle fut reçue avec plaisir par la famille Collomb, et put admirer la splendide vue qu'on avait des abords de la maison du vigneron.

CHAPITRE VII

LA MÈRE CLAUT



une demi-lieue de Clary, du côté de l'ouest, la tante d'Antoine avait une ancienne combourgeoise, devenue depuis trente ans la femme d'un paysan, propriétaire d'une singulière campagne. Situés à la jonction de deux ruisseaux, dont l'un était profondément encaissé, les terrains appartenant au mari de Françoise Claut présentaient la forme d'une presqu'île dont la base était élevée, montueuse, en pente rapide, et la partie basse ou la pointe moins inclinée. Celle-ci, assez large et verdoyante était couverte de superbes noyers, dont quelques-uns projetaient leur feuillage jusque sur les bords des deux courants d'eau. De la maison, placée à mi-hauteur de la pente, on jouissait d'une vue bien encadrée, d'un côté, par des vignes et des prairies, de l'autre par une lisière de bois. Le Versant, — c'était le nom de la propriété, — appartenait donc à François Claut, et sa femme était bien connue à Clary sous le nom patoisé de *la Franchouèse*. Ces braves gens vivaient très retirés, nageant parfois dans l'huile de noix, tant leurs arbres étaient productifs. Ils avaient aussi de la vigne, des champs sur le plateau supérieur, du bétail, du blé, du bois, tout ce qui constitue une large aisance dans une vie comme la leur. Un fils et une fille, leurs seuls enfants, travaillaient avec eux. Ils se passaient de domestiques. Le père Claut ne venait guère à Clary que deux fois par an, en automne pour acheter deux jeunes porcs, et à Pâques pour communier à l'église. La Franchouèse non plus n'y venait pas souvent ; elle avait de la peine à marcher, ayant beaucoup d'embonpoint et ressemblant un peu à la bourse commune du pensionnat Tœpffer, au moment où maîtres et élèves portaient pour un de leurs voyages en zig-zag. Le fils était un fort luron de vingt-neuf ans, rompu à la fatigue, intéressé comme tout bon paysan et devant se marier prochainement avec une

héritière aussi bien douée que lui. La fille, nommée Géline, se plaisait peu au travaux de la campagne, fort pénibles, en tout cas, pour une femme, dans les pentes et contrepentes où il fallait presque toujours se tenir sur un pied, au lieu d'être bien équilibré sur les deux jambes. Aussi Géline Claut préférait-elle les ouvrages de maison, l'aiguille à broder, à coudre, au râteau ou au trident qu'il fallait manier en plein air. Elle aimait pourtant les fleurs, et c'était elle qui cultivait le jardin. À vingt-sept ans, aucun parti convenable ne s'était encore présenté pour elle. On savait que ses parents la donneraient volontiers à quelque brave garçon dans une bonne position, mais Céline n'aurait pas de dot en se mariant, le père François ne voulant pas se dessaisir de son argent en faveur d'un gendre. Il donnerait à sa fille un trousseau, mais rien de plus. La part de Géline à la fortune de la famille viendrait après la mort de ses parents. Pour plusieurs fils de paysans, cette perspective trop lointaine était fâcheuse. Et puis, bien que Géline Claut ne fût point mal de figure ou manquât de moyens intellectuels, elle avait dans son extérieur et dans sa manière de s'exprimer des choses qui ne la faisaient pas paraître à son avantage. Ne voyant, pour ainsi dire, jamais personne, elle avait pris l'habitude de parler très peu et ne répondait aux questions qu'on lui adressait que par deux ou trois mots. Il ne lui venait pas à l'idée d'engager la première une conversation. Ce qu'elle disait dénotait un sens droit, un bon jugement, mais il ne fallait pas lui demander d'expliquer en détail sa pensée. Bien des maris qui ont à se plaindre de la loquacité verbeuse de leur femme auraient désiré que, sous ce rapport, Géline Claut pût leur être en exemple. D'autres, au contraire, seraient morts d'ennui en présence d'une compagne qui ne répondait à ce qu'on lui disait que par *oui* ou par *non*.

Enfin, Géline Claut avait contre elle des yeux d'un bleu très pâle, bordés de cils noirs, qui semblaient, au premier abord, ne rien dire non plus, mais qui, pour un observateur intelligent, indiquaient plutôt la pensée habituelle, pensée un peu triste, soumise à la vie telle que Dieu la lui faisait chez ses parents. Pour une personne assez grande, elle avait la taille trop courte. Cela encore la déparait. Toute autre jeune fille aurait bien trouvé moyen d'allonger un peu cette taille, tandis que Géline la laissait comme la nature la lui avait donnée.

Et pour dernier petit malheur, il lui était arrivé un accident dont sa mère ne se faisait pas scrupule de parler, bien que cela fût très désagréable à Géline. Voici ce que c'était : en attachant une vache dans l'étable, l'animal leva brusquement la tête, en sorte que sa joue, de ce côté-là, vint frotter celle de la jeune fille. Or, la vache avait une darte⁴

4 - [NdÉ] Maladie de la peau (généralement chronique).

au-dessous de l'œil, et elle la donna à la pauvre Géline, qui eut bien de la peine à s'en débarrasser complètement. Peut-être était-ce là aussi un motif pour plus d'un garçon de ne pas se présenter comme aspirant à sa main. Et pourtant la dartre n'était point constitutionnelle ; ce n'était qu'un mal accidentel et passager. Mais voilà ! il faut parfois peu de chose pour plaire ou déplaire, pour aller de l'avant ou rester à sa place. Nous ne citons le fait en question que pour engager toute jeune fille et tout jeune garçon à ne pas se tenir trop près d'une vache lorsqu'on lui passe le lien au cou, en face du râtelier, et quand la bête a le muffle dans la crèche.

Or, voici que, le jour où Auguste Dufour annonçait leur prochaine visite aux Bellay, la mère Claut et sa fille en faisaient une à la tante d'Antoine. Elles se présentèrent à la boutique, Géline portant un panier, et la mère canetant sous sa grosse rotundité.

— Bonjour, Antoine, dit la Françoise ; la Nanette est-elle à la maison ?

— Oui, madame Claut. Entrez pour vous reposer.

— Bonjour, mademoiselle Géline ; vous allez bien, j'espère ?

— Oui, merci.

— Pose ton panier, ma fille, dit la mère en s'asseyant ; *asseye-toi* là. Il me faut souffler un instant avant de monter vers la Nanette. — Comme il fait bon vous voir, Antoine ! L'ouvrage va-t-il toujours bien ?

— Oui, ces jours-ci je suis très occupé.

— Bon, bon ! ça prouve que les pratiques sont contentes. Géline a besoin d'une paire de bottines pour le dimanche ; il faudra lui prendre mesure avant de nous en aller.

— Très volontiers ; mais je l'ai déjà, la mesure. Est-ce que les dernières bottines allaient bien ? demanda-t-il à la jeune fille.

— Oui ; elles sont pourtant un peu larges : les voilà.

— Eh bien, nous en ferons de plus étroites ; voyons un peu.

Géline tendit un pied ; Antoine posa la main sur la bottine et vit qu'elle n'était pas trop grande.

— Si je les fais plus étroites que celles-ci, dit-il, elles vous gêneront.

— En ce cas, faites-les la même chose.

— Je crois que cela vaut mieux, dit Antoine.

— Oui, ajouta la mère, faites-les seulement un peu grandes, mais qu'elles aient bonne façon et que le pied ne danse pas dedans, car autrement elles sont alors tout de suite tordues. — Ah ! voici la Nanette.

Les deux femmes s'embrassèrent à grand bruit, pendant qu'Antoine prenait la mesure des bottines et remarquait le bas de jambe si bien fait de Géline, qui souriait innocemment.

— Montez, dit la tante lorsque la jeune fille eut remis sa chaussure ; il fait chaud, vous avez besoin de vous rafraîchir après avoir marché.

— Oui, montons ; je prendrai un demi-verre de vin avec de l'eau.

— Je te ferai du thé, si tu le préfères.

— Non, merci : simplement un doigt de vin ; il fait trop chaud pour boire du thé. Je resterai un moment avec toi, pendant que Géline ira chez M. Escabeau acheter du café ; il en a pour 1 franc *vingte* qui est bon, au moins d'après l'échantillon. — Je t'ai apporté une bouteille d'huile pour la salade et un morceau de beurre avec un rayon de miel. François, mon fils, a pris une cape ce matin, et Saugeon, l'amodieur⁵, nous a donné le beurre de nos vaches⁶.

— Tu es beaucoup trop bonne, ma chère Françoise. Pourquoi nous faire un si beau présent ?

— Mais, cela me fait plaisir, je pense, et à vous aussi. Géline, ôte ton chapeau, ma fille : tu as eu si chaud en venant. Et quand on a beaucoup de cheveux comme toi, on n'a pas besoin de chapeau sur la tête dans la maison. Tu le remettras pour sortir.

Docile à l'ordre de sa mère, Géline ôta son chapeau et le suspendit au dossier d'une chaise. Elle avait, en effet, de beaux cheveux presque bruns, tressés derrière la tête.

Les trois femmes montèrent à l'étage, et quand les visiteuses se furent rafraîchies, la mère Claut débarrassa elle-même le panier de son contenu : un vrai quartier de beurre de montagne, taillé au bord d'une *matole*⁷ toute fraîche, de cette couleur paille qu'on aime à lui voir et qui provient de ce qu'on nomme la *pointe* de l'herbe. L'alpage du bétail, dans le Jura, avait eu lieu seulement depuis quelques jours. Le miel aussi était très appétissant. C'était un rayon ventru d'un côté et plat de l'autre ; les alvéoles complètement operculés. Les abeilles l'avaient récolté récemment sur les esparcettes déjà fleuries. Et quant à l'huile de noix, elle était couleur d'or, d'une transparence parfaite.

— Tu peux être sûre qu'elle est bonne, dit la Françoise ; c'est de la toute première, qui n'a presque pas été chauffée.

— Merci, merci, ma brave Françoise ; tu m'apportes de véritables richesses, et moi qui n'ai rien à t'offrir ?

— Oh ! que si : écoute. Donne à Géline une bouture de ce beau géranium rouge vif, qui est devant la maison ; elle n'osait pas te la demander. Tu sais qu'elle aime tant les fleurs.

— Avec le plus grand plaisir, dit la tante. Vous prendrez le vase

5 - [NdÉ] Ou *amodiateur*, celui qui loue une ferme.

6 - Il est d'usage que le fermier des vaches d'un propriétaire lui remette, outre le prix en argent, six ou huit livres de beurre par tête de bétail.

7 - [NdÉ] Un pain. — Glossaire vaudois, de P-M Callet 1862.

entier, ma chère Géline ; j'en ai encore un autre de la même espèce. au jardin.

— Merci beaucoup, madame.

— Vous avez donc fait beaucoup d'huile, reprit la tante.

— Oui, ma chère ; environ cent pots. Nous en avons vendu pour une jolie somme, à 3 francs le pot, mais en gros, tu comprends, car au détail on le vend 3 francs 50. Nous nous servons toujours de l'ancien pot pour la mesure. Ce nouveau litre ne me va pas ; c'est comme le kilo et les hectos : je pèse toujours à la livre, avec les quarts et les demies. Je ne comprends rien à ces grammes. — Écoute, ma fille, va donc chez Escabeau. Fais-lui peser dix livres de café, du même que l'échantillon, et demande-lui s'il a de la belle *cassonnade*. — Mon mari préfère la cassonnade dans son café, dit-elle à la tante. — Écoute encore : s'il a des macaronis de Naples, tu sais, les petits, ronds, comme nous prenons, fais-en peser une livre. Voilà mon portemonnaie ; paye, et fais-toi donner la note acquittée. N'oublie pas ton chapeau, que tu as laissé à la boutique d'Antoine.

— Je ne veux pas l'oublier.

Cette mère Claut était vraiment terrible. Elle n'avait jamais fini de tout dire et de tout expliquer à sa fille, qui aurait eu besoin, au contraire, d'être laissée à sa propre initiative pour bien des choses.

À la boutique, Géline remit son chapeau.

Vous sortez ? lui dit Antoine.

— Je vais faire des emplettes chez M. Escabeau.

— Mais vous reviendrez, et j'aurai le plaisir de vous revoir, ainsi que votre mère ?

— Oui.

— Au revoir, donc.

— Au revoir ! répéta la brave fille. Hélas ! c'était peut-être la première fois qu'un garçon lui disait qu'il aurait du plaisir à la revoir. Et pourtant, de la part d'Antoine Bellay, ce n'était là qu'une simple formule de politesse.

En haut, la mère Claut avait entamé un sujet sérieux avec la tante. C'était évidemment pour en causer qu'elle était venue, bien plus que pour les bottines et l'achat du café.

— À présent que nous sommes seules, — c'est ainsi qu'elle commença — je veux te dire une chose qui me préoccupe. Tu sais que mon fils François va se marier prochainement, avec la fille de Nicolas Goutre ; une brave fille, bonne travailleuse, et qui aura du bien. Quand elle sera chez nous, je lui passerai la poche et c'est elle qui fera la soupe. Géline, alors, ne nous sera plus guère utile. Nous serions donc bien aises, si elle aussi trouvait à s'établir convenable-

ment. C'est un caractère d'or. Elle est obéissante, docile, point vaniteuse. Ce n'est pas Géline qui voudrait mettre à son chapeau un camélia blanc aussi gros qu'un œuf de poule, oh ! ma foi non. Sous le rapport de la toilette, elle ne coûtera pas grand'chose à son mari, ni pour quoi que ce soit.

— Sa santé s'est bien remise ? demanda la tante, pendant que la Françoise reprenait haleine.

— Sa santé ! elle n'a jamais le moindre mal, pas même un rhume de cerveau. Mais tu veux sans doute parler de cette *darde* qu'une vache lui avait mise à la joue. Ce n'était rien du tout. On la fit barrer par l'homme du Bochard, et quelques jours après la darde sécha. On lava la place avec de l'eau de pensées sauvages ; Géline but *sur* la feuille de noyer, et au bout de trois semaines, tout avait disparu. Tu as bien vu que cette joue est aussi rose et fraîche que l'autre. Donc, pour en revenir à ce que je te disais, nous serions bien aises que notre fille s'établît. Il ne manquerait pas de partis pour elle parmi les fils des bons paysans ; mais elle n'aime pas la campagne. Ce qui lui irait le mieux, ce serait une vie tranquille, tiens, Nanette, dans une maison comme la vôtre. Je te dis la chose tout ouvertement. Un petit ménage, sans prés, ni champs, ni vignes, avec un jardin seulement, serait son idéal. Elle sait coudre d'une manière admirable. C'est elle, par exemple, qui a fait la robe que tu lui as vue aujourd'hui. Parles-en *voir* à ton neveu, dit la Françoise en donnant une poussée à l'épaule de la tante. Oui, parle-lui-en. On ferait la part de Géline en argent à notre mort ; son frère garderait la maison et le terrain. Notre fille aura une jolie troupe de mille francs. Pour un garçon, ça ne se rencontre pas tous les jours : hein ! qu'en dis-tu ?

— Tes intentions sont bien bonnes et honorables ; mais c'est à peine si j'ose parler de mariage à Antoine. Tu sais pourquoi. Quand j'en veux dire un mot, il me répond que rien ne presse.

— Eh bien oui : je sais ce qui lui est arrivé avec l'Octavie Moser. Mais qu'est-ce que ça fait ? Antoine l'a depuis longtemps oubliée : il me l'a dit lui-même, un jour qu'on en causait. Ton neveu doit se marier, et je crois que ma fille et lui se conviendraient. Il devrait venir nous voir quelquefois, au lieu qu'on ne l'aperçoit jamais au Versant.

— J'essayerai de lui dire un mot de Géline, puisque tu le désires ; mais je crois que, pour le moment, c'est assez inutile.

— Essaie toujours ; ça ne coûte rien. Par exemple, s'il venait dîner avec nous un dimanche, en apportant les bottines ?

À ce moment, on entendit le pas de Géline dans l'escalier. La tante ouvrit la porte, et bientôt après Antoine monta pour saluer les visiteuses. La Françoise se leva, embrassa de nouveau son ancienne

amie, puis, donnant une bonne poignée de main à Antoine, elle lui dit :

— Si les bottines sont faites dimanche, vous seriez bien aimable de les apporter à Géline, en venant dîner avec nous sans façon.

— Merci, madame Claut. Je ne puis pas les avoir pour dimanche prochain ; il me reste trop peu de temps cette semaine, et nous attendons des amis ce jour-là. Mais le dimanche suivant, peut-être pourrai-je aller vous faire une visite.

— Eh bien, c'est ça. Aimez-vous le jambon avec les choux ?

— Oui, beaucoup.

— On en coupera un par le milieu. Il nous en reste encore deux de l'autre année. Si tu venais avec ton neveu, Nanette, tu nous ferais bien plaisir.

— Merci, Françoise ; c'est trop loin et trop haut pour moi. Et puis, je ne quitte plus guère la maison.

— Je comprends. On ne peut pas tant laisser une maison seule. Mais pour une fois ! On ne se voit presque plus, nous qui étions autrefois si liées. Eh bien donc, Antoine, à l'autre dimanche !

— Si cela m'est possible !

Les jeunes gens se donnèrent aussi une poignée de main, suivie d'un bonjour amical. Après quoi les deux femmes partirent, accompagnées jusqu'à la rue par Antoine, tête nue et le tablier de laine verte à bavette croché à la ceinture.

Quand elles eurent dépassé la dernière maison de Clary, la mère demanda à sa fille si elle avait causé un moment avec Antoine en allant reprendre son chapeau.

— Non, dit Géline. Il m'a seulement demandé s'il aurait le plaisir de me revoir.

— Et que lui as-tu répondu ?

— Que je reviendrais.

— Tu n'as pas su lui dire autre chose ?

— N'était-ce pas suffisant ?

— Bien sûr que non. Une fille qui tient à être gentille et à se faire aimer, sait toujours trouver un mot agréable dans une occasion de ce genre. Il faut savoir *apigeonner* un garçon, au lieu de rester là comme une statue.

— Mais je n'y tiens pas, surtout avec Antoine Bellay, si ça ne vient pas de lui-même.

— Eh bien, reste vieille fille, si ça te plaît mieux. En ce moment, la tante expliquait à son neveu, en quatre mots, le désir de la mère Claut, relativement à Géline. Antoine en devint soucieux. Cette ouverture lui était désagréable.

— Si ton ancienne combourgeoise⁸ a des visées pareilles, dit-il, je n'irai pas porter les bottines. Sa fille, j'en suis sûr, a d'excellentes qualités, mais elle ne peut absolument pas me convenir. N'est-ce pas aussi ton avis ?

— Hélas ! oui, répondit la tante ; et c'est vraiment bien dommage. Bon ! voilà que j'ai oublié de lui donner le géranium rouge, et elle n'a pas osé en reparler. Si tu vas, tu le porteras : cela ne peut tirer à conséquence.

8 - [NdÉ] En Suisse surtout, celui qui, de par sa naissance a le droit de citoyenneté dans une ville, mais qui a acquis des droits dans autre ville où il réside actuellement.

CHAPITRE VIII

VISITE À CLARY



Lorsqu'elle eut appris le retour des mariés, Andrienne était descendue chez eux. Elle trouva la jeune femme occupée dans son ménage. Auguste était à son travail de campagne. Élise raconta brièvement leur voyage, après quoi Andrienne fit sa proposition relative à une promenade en char du côté de la demeure de Fernand Merlet.

— Cela ferait plaisir à Juliette, dit Andrienne. La pauvre enfant est si seule, surtout le dimanche, que c'est grand'pitié. Que penses-tu de cette idée ?

— J'en parlerai à Auguste, répondit Élise, et sans doute il ne demandera pas mieux que de se rendre à ton désir, pour peu que la chose lui soit possible.

— J'en étais sûre d'avance. Nous pourrions aller un dimanche, dans huit jours, par exemple. D'une après-midi nous pouvons très bien faire la course et passer une heure ou deux chez votre cousin.

— Sans doute ; mais Auguste voudra le prévenir et avoir sa réponse, afin de ne lui causer aucun dérangement, si Fernand avait aussi un projet de course pour ce jour-là.

— Ma chère, arrange la chose avec ton mari. Vous déciderez pour le mieux.

Au lieu de se diriger du côté de la Redasse, — c'était le nom de la demeure de Fernand, — Auguste trouva qu'il serait plus convenable, pour commencer, d'aller passer le dimanche avec Antoine Bellay, qui s'était montré si aimable et si généreux à leur mariage.

— Je suis d'ailleurs, dit-il, bien plus lié avec lui qu'avec Fernand. Et puis, ces deux filles pourraient rapporter leurs bottines.

Élise vint faire part de l'avis de son mari à sa grande amie, qui fut enchantée de la proposition. C'était ce qu'elle désirait, au fond, mais

elle n'aurait pas voulu en parler la première. En redescendant au village, la jeune femme entra chez Juliette. Les enfants sortaient de l'école sans crier, comme ils le font dans d'autres localités, et même sans grande animation. La régente se tenait sur le seuil de la maison, et les voyait de là se diriger chacun du côté de la demeure de ses parents. Cette institutrice de vingt-trois ans exerçait sur eux une influence probablement plus efficace que n'aurait été celle d'un homme du même âge. L'autorité morale d'une femme, quand elle est acceptée, soumet les cœurs et les consciences avec plus de sérieux et de vérité que s'il s'agit d'un pédagogue masculin, dont la vie extérieure prêche peut-être moins d'exemple. Et puis, la douceur gagne aussi plus vite la confiance qu'une parole sèche, dite avec un ton de sévérité.

À d'autres égards, quand l'influence d'une femme est mauvaise, malsaine, immorale, elle devient en peu de temps une cause de ruine et de perdition pour l'homme qui la subit. C'est un cancer moral, pire que celui qui ronge et dévore les muscles d'un infortuné ; c'est la lèpre du cœur et de l'âme. Malheur à quiconque descend dans ce gouffre infernal ! S'il parvient à en ressortir, ce ne sera qu'avili, mutilé à ses propres yeux, et après y avoir laissé le meilleur de sa vie.

Élise entra donc chez Juliette, pour lui dire ce qui venait d'être décidé. Celle-ci accepta une place avec plaisir sur le char d'Auguste. N'ayant jamais été à ce grand village de Clary, elle ajouta qu'elle serait bien aise d'y passer quelques moments, pourvu qu'il n'y eût pas d'indiscrétion de sa part à se joindre aux trois autres visiteurs.

C'est ensuite de cela qu'Auguste écrivit à Antoine le billet que nous avons lu dans un chapitre précédent.

Le dimanche en question, vers dix heures du matin, le cheval d'Auguste emmenait les quatre personnes dans la direction de Clary, longeant le vignoble à droite et ayant, à gauche de la route, des vergers, des champs et des prairies. Plus bas, lorsque le sol subit une dépression, par suite du relèvement des terrains à quelque distance du lac, les espaces enfoncés se transforment en prairies demi-marécageuses qui produisent une herbe rude, au-dessus de laquelle se montrent çà et là les hauts plumets de roseaux verts. C'est un bon pays pour les cailles, les râles de terre⁹ et même pour les lièvres. En automne, les chasseurs ne manquent pas d'y faire de fréquentes tournées.

Les époux sont sur le banc de devant ; Juliette et Andrienne sur celui de derrière. La grande vigneronne s'est faite belle ; elle porte un

9 - [NdÉ] Ou râle de genêt ou *Roi des cailles*. (Buffon, *Histoire naturelle*, p. 146 volume VIII - 1781)

chapeau assez excentrique, laissant le front bien découvert. Sous cette espèce de couvre-chef, Andrienne a quelque chose de déterminé qui contraste avec l'expression de Juliette, dont la figure fraîche et fine s'abrite sous l'aile d'un léger chapeau de paille. Lorsque le char traverse, au pas du cheval, quelque village de la contrée, deux hommes qui les voient passer se disent l'un à l'autre en considérant Andrienne :

— Voilà un fameux *drugeon* de fille. Elle regarde les gens sans se gêner le moins du monde. La connaissez-vous ?

— Non ; mais je pense qu'elle vient d'un endroit où il y a des géants, ou tout au moins des descendants des Bourguignons. Et puis, elle se coiffe encore d'une toque relevée ! L'autre, la petite, a meilleure façon sous son chapeau blanc. Si la première est la fille d'un boucher, l'autre est probablement celle d'un vigneron de la Côte. On pourrait supposer, à son air sérieux, qu'elle est un peu mômière ou darbyste. Quant à celle de devant, c'est évidemment la fiancée ou la femme du conducteur.

À leur arrivée à Clary, nos quatre visiteurs trouvèrent Antoine qui les attendait à la rue, devant l'entrée de l'allée conduisant à la maison.

— Soyez les bienvenus, leur dit-il. — Mademoiselle Collomb, donnez-moi la main pour vous aider à descendre.

Comme le char n'avait pas de marche-pied en arrière du premier banc et qu'il s'agissait de sauter jusqu'à terre, Andrienne se laissa prendre sous les bras par Antoine, qui fut sur le point de fléchir sous le poids de ce grand corps. Juliette tendit la main et s'élança, légère comme un oiseau, sans causer la moindre secousse à celui qui l'aurait volontiers prise aussi par la taille, comme il l'avait fait pour Andrienne.

— Auguste, dit-il à son ami, tu vas mettre ton cheval dans l'écurie du voisin, où il y a une place préparée pour lui. Le char restera ici, dans notre allée. — Venez vous asseoir, mesdames ; ma tante vous attend, heureuse de faire votre connaissance. L'assiette de soupe commandée par Auguste sera prête dans une demi-heure.

Tout en disant cela, et pendant qu'Auguste détela son cheval, Antoine offrit son bras à Élise et amena les trois hôtes féminins à la maison, pour les présenter à sa tante. Celle-ci vint les recevoir sur le seuil.

— Voici M^{me} Élise, dit Auguste ; et voici M^{lle} Collomb et M^{lle} Rabaut, institutrice aux Bévières.

— Une simple régente, madame, dit Juliette, qui vous prie de l'excuser si elle se présente chez vous sans y avoir aucun droit.

— Vous nous faites au contraire un grand plaisir, dit la bonne tante. C'est à moi de vous remercier.

— Madame Bellay, dit Andrienne en jetant un coup d'œil sur la maison, quelle habitation délicieuse vous avez! Le jardin qui est là, sous vos fenêtres, est sans doute aussi votre propriété?

— Oui, mademoiselle, mais il n'est pas grand. C'est un bon petit potager, très suffisant pour les légumes de notre ménage.

— On voit qu'il est parfaitement cultivé; vos légumes ont une fraîcheur printanière, quelque chose de vigoureux annonçant une belle et forte végétation.

Pendant que la grande fille causait ainsi avec la tante, Élise et Juliette admiraient quelques rosiers déjà fleuris. Plusieurs s'échelonnaient le long d'une palissade; deux ou trois s'appuyaient au mur de la maison, en compagnie d'un bel abricotier dont les fruits abondants étaient déjà gros comme des noix.

Antoine était allé voir si Auguste avait trouvé ce qu'il fallait pour son cheval dans l'écurie du voisin; puis il entra le char dans la petite avenue, après avoir tourné le brancard du côté de la voie publique.

Bientôt les quatre arrivants furent introduits dans une bonne chambre, où la table était dressée pour le dîner. Table ronde, couverte d'une nappe en toile neuve, encore un peu rousse, mais d'une propreté exemplaire et d'une solidité à durer trois générations.

Suspendue au mur, une étagère montrait ses rayons bien garnis de volumes reliés. On voyait que la tante aimait l'ordre en toutes choses. Sur une petite table carrée, au-dessous d'une glace, était posée une grosse pelote en flanelle bleue. Une épingle d'or était piquée au milieu.

— Comme c'est joli chez vous, monsieur Bellay! dit Andrienne en s'approchant d'une fenêtre ouverte. La vue, il est vrai, ne s'étend pas au-delà des maisons de la rue, mais vous avez suffisamment d'espace autour de la vôtre.

— Oui, la maison de ma tante est certainement une des mieux placées du village; et pour mon état, je suis à portée des passants montagnards, sans être trop rapproché de la voie publique. Mais nous n'avons pas le vaste panorama qui se déroule du haut de votre demeure.

— C'est vrai, dit Andrienne; il n'est pas possible de réunir toujours l'utile à l'agréable.

— Pour ça, c'est encore plus vrai, dit Auguste en s'asseyant, car il faut joliment tendre le jarret pour monter à votre nid d'aigle.

La tante arrivait de la cuisine avec une soupière, qu'elle posa au milieu de la table.

— Nous pouvons dîner, dit-elle; il en est bien temps, pour vous qui venez de loin.

Chacun prit place autour de la table ronde. Antoine rendit grâce à haute voix, puis il servit à ses hôtes une soupe au riz excellente. Le dîner consistait en une pièce de bœuf, celle qu'on nomme le *vrai coin*, accompagnée de tout un assortiment de légumes tirés du même pot-au-feu. Un plat d'épinards et une salade complétaient ce repas fort simple, mais bien préparé et succulent.

Antoine était placé entre Élise et la régente. Celle-ci causait avec lui d'une manière agréable, sans aucune des recherches d'expressions affectionnées par Andrienne, qui s'entretenait avec la tante, lorsque la bonne femme avait le temps de l'écouter.

— Vous occupez plusieurs ouvriers ? demanda Juliette à Antoine.

— Oui, j'en ai quatre actuellement ; mais ma tante ne leur donne pas la pension. Ils se nourrissent au village. Comme ils travaillent *aux pièces*, c'est plus commode pour eux et pour nous.

— Mais leur travail se fait chez vous ?

— Oui, l'atelier est au rez-de-chaussée de la maison.

— Vous nous le montrerez, dit Andrienne.

— Très volontiers ; mais vous n'y verrez que des *formes* de chaussures, quatre tabourets et les outils des ouvriers.

— Parce que vous ne vous tenez pas avec eux pour le travail ? continua la vigneronne.

— Non ; ma tante et moi nous occupons ce que nous appelons la *boutique*, une pièce qui se trouve aussi au rez-de-chaussée.

— Celle dont la porte vitrée s'ouvre en face du jardin ?

— Oui, mademoiselle. Vos bottines y sont, et vous pourrez les essayer là.

— Merci.

Après le dîner, on descendit au jardin, dont les jeunes filles firent le tour avec Antoine. Les époux étaient restés avec la tante, Élise voulant l'aider à soigner les assiettes, Auguste feuilletant un livre.

— Eh bien, mesdemoiselles, dit Antoine en revenant à la maison, voulez-vous donner un coup d'œil à la boutique d'un cordonnier ?

— Très volontiers, répondit Andrienne. Antoine décrocha les contrevents et ouvrit la porte.

Il y avait là, dans un joli cabinet carré long, un fauteuil pour la tante, avec une table basse devant, et, de l'autre côté, le tabouret d'Antoine. Sa planche à couper, en bois tendre de peuplier, était appuyée au mur ; à gauche et au-dessus les tranchets, les compas, les pinces, enfin tous les outils nécessaires à sa profession étaient bien arrangés sur une tablette, à la portée du maître cordonnier. Une armoire vitrée contenait les bottines des deux amies et une dizaine de paires d'autres chaussures.

— Ceci est presque un petit salon, dit Andrienne. Et voilà un charmant poêle en catelles¹⁰ blanches, qui tient fort bien sa place entre les vitrines et l'angle oriental. On peut, monsieur Bellay, vous féliciter d'être si bien établi.

— Mon oncle et ma tante ont été d'une grande bonté pour moi, répondit Antoine. Ils m'ont recueilli chez eux comme un pauvre orphelin et m'ont mis en état de gagner ma vie.

— Vous avez perdu vos parents de bonne heure ? demanda Juliette.

— Oui, je n'avais que douze ans. Vous êtes aussi orpheline, mademoiselle ?

— J'ai perdu ma mère il y a deux ans, et je n'ai pas connu mon père : il est mort avant ma naissance, des suites d'un accident.

— Moi, reprit Antoine, je me souviens très bien du mien, et aussi de ma mère. Je les ai bien pleurés. En me les reprenant, Dieu ne m'a pourtant pas abandonné. Voici donc vos bottines, mesdemoiselles, et des chaises pour vous asseoir.

Andrienne eut bientôt chaussé un de ses pieds :

— Cela va à la pensée, monsieur Bellay. Voyez vous-même.

Relevant un peu sa robe bleu de ciel et laissant voir le bas d'une jambe solide, Andrienne présenta son pied chaussé de neuf à Antoine, qui dit qu'en effet la bottine allait bien.

— À vous, maintenant, Juliette, dit Andrienne.

— Je crois qu'il n'est pas nécessaire d'essayer, dit la régente. Les bottines neuves sont exactement pareilles, pour la longueur, à celles que j'ai aujourd'hui. Je les prends de confiance.

— Ma chère, il vaut mieux vous assurer qu'elles vont bien.

— Oui, mademoiselle, je vous le conseille aussi, dit Antoine. Je reviens dans un instant.

Antoine sortit aussitôt, ayant compris que la jeune fille avait peut-être quelque répugnance à se déchausser devant lui en ce moment. On peut être sûr, pourtant, que ses bas n'avaient de trous nulle part. Antoine revint au bout de cinq minutes et constata que tout allait bien comme pour Andrienne. Le joli pied de Juliette avait encore la bottine neuve, sur laquelle aucun pli ni boursofflure ne se montrait.

— Il faut maintenant payer M. Bellay, dit la grande fille. Combien devons-nous ?

— Quatorze francs, si vous trouvez que ce n'est pas trop cher.

— Non, certainement, dit Juliette en remettant son ancienne bottine.

— Je vais payer pour vous, dit Andrienne, et vous me rendrez.

10 - [NdÉ] - Poêles à bois en maçonnerie décorés de céramique/faïence. Ce sont généralement des poêles massifs, accumulant la chaleur du feu le jour, le radiant la nuit, après que le feu soit éteint.

— S'il vous plaît.

Antoine mit les 28 francs dans sa poche de gilet, puis, les bottines étant enveloppées de papier, ils vinrent à la rue où les Auguste étaient descendus.

— Si l'on allait faire le tour du village ? dit Élise. Nous ne voulons pourtant pas repartir avant de l'avoir vu.

— Un moment, lui répondit son mari : attendez au moins que j'aie fait boire le cheval et donné l'avoine.

Il y avait là un banc sur lequel s'assirent les trois dames, Antoine se tenant debout devant elles. Ces trois types féminins ne se ressemblaient guère. Extérieurement, la mariée était peut-être la plus agréable de figure, comme Andrienne était la plus grande, la plus haute en couleur, et Juliette celle dont l'expression intelligente et réfléchie frappait tout de suite. On ne les aurait pas prises pour les trois Grâces de la mythologie, mais on avait du plaisir à les regarder. Même Andrienne faisait un bel effet par sa bonne mine, son air de santé, ses cheveux frisottés, relevés et bien tirés en arrière. Si les yeux avaient été plus grands, mieux fendus, le nez moins court, c'eût été une très belle fille.

Auguste étant de retour, les dames allèrent mettre leurs chapeaux, et tous les cinq sortirent pour se promener dans le village, assez animé en ce moment par les groupes de personnes qui se tenaient à la rue, en face de leurs maisons.

Comme ils passaient devant les bosquets de la pension Frimont, M. Daunoy, qui s'y trouvait, aperçut Antoine et vint jusqu'à lui.

— Monsieur Bellay, lui dit-il, serez-vous à votre boutique demain matin ?

— Oui, monsieur.

— J'irai vous parler à dix heures.

— Très bien.

Un peu plus loin, ils rencontrèrent un jeune homme et sa femme, celle-ci portant dans ses bras un enfant déjà lourd. Le mari salua sans rien dire ; la femme tourna les yeux du côté opposé.

— Voilà un joli couple et un bel enfant, dit Élise ; mais le mari a le teint bien rouge.

Auguste lui serra le bras, comme pour l'engager à ne pas faire de questions. Mais les jeunes femmes sont parfois curieuses.

— Connaissez-vous les personnes que nous venons de rencontrer ? demanda-t-elle à Antoine.

Auguste lui serra le bras plus fort :

— Oui, dit le cordonnier. Ce sont M. et M^{me} Henri Bassier avec leur enfant.

— Des gens de votre village ?

— Oui.

— Les voyez-vous quelquefois ?

— Comme aujourd’hui, quand nous nous rencontrons à la rue.

— Mais, Auguste, pourquoi me serres-tu comme ça le bras ?

— Par affection, ma chère.

— En ce cas, témoigne-m’en un peu moins, veux tu ?

Andrienne se mit à rire. Mais ni Antoine, ni Auguste, ni Juliette ne riaient.

La jeune mère qu’ils venaient de rencontrer était Octavie, l’ancienne flamme d’Antoine, et le mari.... Mais nous verrons cela plus loin.

CHAPITRE IX

LES BOTTES DE PÊCHE



Antoine Bellay devait recevoir à sa boutique toutes sortes de gens. Bien connu dans la contrée comme un excellent cordonnier, pas trop cher et tenant sa parole, on venait de tous côtés lui commander de l'ouvrage. Poli avec chacun, peu curieux des affaires d'autrui, il savait rester à sa place et laisser les autres à la leur. Il ne se fût jamais permis, par exemple, de questionner un client sur les nouvelles relatives aux gens de son village. Ayant du tact, il gardait pour lui-même les observations que bien d'autres n'eussent pas craint de jeter à la face du prochain. Sa déconvenue avec Octavie et le sentiment d'avoir fait fausse route de ce côté, le rendaient prudent, réservé dans ses jugements. Puis sa piété, sans avoir l'ardeur agressive qui se trouve parfois chez des chrétiens de son âge, sa piété, disons-nous, était sincère. Se jugeant devant Dieu, il était bienveillant envers tous, patient et miséricordieux à l'égard de ce que beaucoup d'autres condamnaient sans merci. On pouvait dire de lui que c'était un chrétien aimable, convaincu sans doute de son état de péché devant Dieu et de la nécessité d'un Sauveur, mais n'ayant pas le zèle missionnaire qui pousse à annoncer l'Évangile à tout propos et à tout venant. Ce n'était pas par lâcheté de principes qu'il agissait ainsi; mais par caractère et aussi avec réflexion. Un grand prédicateur a dit: «Faible, je m'adresse aux faibles¹¹»; à plus forte raison notre cordonnier pouvait-il douter de sa vocation d'évangéliste envers le premier venu. Nous ne l'approuvons ni ne le blâmons à cet égard; nous cherchons à l'expliquer, et, à sa place, nous aurions peut-être fait comme lui. Le zèle qui part d'une foi robuste et d'une vraie charité est un beau don; il mérite notre respect et honore celui qui le possède; mais un seul manque de tact venant

d'un esprit maladroit, suffisant ou irréfléchi, peut faire beaucoup de mal. C'est alors comme une tache d'huile que rien ne peut effacer.

Le meilleur des quatre ouvriers d'Antoine Bellay était un garçon de vingt-cinq ans, très rangé dans sa conduite, mais très absolu dans ses jugements. S'étant converti d'une manière soudaine, après avoir été très *déterminé* dans la vie de jeune homme, il avait passé avec arme et bagage dans le camp opposé, c'est-à-dire avec un désir ardent de convertir les autres. C'était beau de sa part ; mais il lui arrivait assez souvent de lâcher un mot, de dire une parole qui venait de son caractère naturel bien plus que de l'Esprit de Dieu. Antoine, qui avait trois ans de plus que lui et plus d'expérience, plus d'instruction aussi, l'avait plus d'une fois averti de ce travers, à quoi Daniel Mordon répondait : « Oui, si chacun faisait comme vous, patron, personne ne se convertirait. Je ne veux pas être un de ces tièdes que le Seigneur vomira de sa bouche. »

— Il ne faut pas être lâche et muet quand la vérité est attaquée, reprenait Antoine ; mais vous êtes parfois présomptueux, Daniel : prenez-y garde. Avant de chercher à convertir notre prochain, demandons à Dieu d'être nous-mêmes convertis sérieusement.

Les compagnons de travail du jeune missionnaire en tablier de cuir, l'avaient surnommé *prophète Daniel*, par dérision. Il n'avait pas de prise morale sur eux, et cependant ils reconnaissaient bien son mérite comme travailleur et comme ayant une conduite exemplaire.

Le lundi, M. Daunoy vint donc dans la matinée chez Antoine Bellay. Depuis que l'étranger était à la pension Frimont, ils s'étaient rencontrés plusieurs fois dans la rue et avaient échangé quelques mots à propos de souliers ou d'autre chose.

— Monsieur Bellay, dit l'arrivant en prenant la chaise qu'on lui offrait, comme je me trouve bien dans ce village, je me décide à y passer l'été et une partie de l'automne. Je viens donc vous demander de me faire une paire de bottes, larges de tiges et en cuir gras, avec lesquelles je puisse aller dans l'herbe humide, même dans l'eau, sans être mouillé. On me dit qu'il y a de jolis ruisseaux poissonneux dans le voisinage, et je veux essayer d'y pêcher. Ce sera une diversion à ma vie inoccupée et trop monotone. Comprenez-vous bien ce que je désire ? une forte chaussure, montant jusqu'au genou et imperméable à l'eau.

— Oui, monsieur, c'est ce que nous appelons des bottes de pêche. Je me procurerai le cuir particulier qu'il faut employer, et je ferai les bottes aussi vite que possible.

— Quel prix me demanderez-vous ?

— Peut-être trouverez-vous que c'est un peu cher. Cet ouvrage

demande une exactitude minutieuse, des doubles coutures, enfin tout, dans le travail, doit être extra-solide et en même temps bien fait. Les bottes coûteront 40 francs.

— Va pour 40, dit M. Daunoy ; c'est le double de ce que coûtent les bottes d'Allemagne, au magasin Piochard.

— Si vous préférez la chaussure d'Allemagne....

— Non : prenez ma mesure ; nous sommes d'accord. Ce disant, M. Daunoy déchaussa son pied droit, qu'il tendit à Antoine. Au même instant, la porte intérieure s'ouvrit, et Daniel entra, ayant à la main de gros souliers qu'il venait de terminer.

— Voici justement l'ouvrier auquel j'ai l'intention de confier vos bottes, dit Antoine en prenant son mètre. Vous voulez bien, n'est-ce pas, Daniel, faire une paire de bottes en cuir gras pour monsieur ?

— Pourquoi pas ? répondit l'ouvrier, garçon à barbe en brosse, le nez large, un peu tourné de côté, et le regard très assuré. Je ferai ce qui dépendra de moi pour qu'on soit content de mon ouvrage, car nous devons accomplir toutes choses comme en présence de Dieu et pour sa gloire.

— Je ne vois pas ce que des bottes ont à faire avec la gloire de Dieu, dit M. Daunoy d'un air un peu étonné.

— Je vous demande pardon, reprit aussitôt l'ouvrier : celui qui les fera doit y mettre toute son attention et travailler en conscience ; celui qui les portera doit se souvenir qu'il existe une chaussure bien supérieure à la sienne, quelque bonne que puisse être celle-ci.

— Et laquelle ? demanda M. Daunoy en souriant. Indiquez-la-moi, mon brave ami ; je m'empresse de me la procurer.

— Eh bien, monsieur, c'est d'avoir, comme dit l'apôtre Paul en son épître aux Éphésiens, chap. VI, vers. 15, « les pieds chaussés des dispositions de l'Évangile de paix. »

M. Daunoy regarda le maître cordonnier, comme pour lui dire : « N'est-ce pas, il est un peu toqué ? » Mais il ne lui fit aucune question, et ne répondit rien à Daniel. Celui-ci ne comptait pas si tôt lâcher prise : il continua donc, pendant qu'Antoine, ayant terminé son mesurage, inscrivait des chiffres dans un registre ad hoc.

— Oui, reprit l'ouvrier, c'est en étant animé de ces dispositions, que nous pourrons vraiment faire tout à la gloire de Dieu, même les choses les plus insignifiantes en apparence. Mais préalablement il faut se convertir, sans quoi l'on est perdu.

— Monsieur l'ouvrier, répondit M. Daunoy en frappant sur le talon de sa bottine remise, pour la faire bien entrer, mêlez-vous de votre métier et non de ce qui me concerne. Je connais ma religion aussi bien et peut-être mieux que vous la vôtre.

— Je n'ai pas eu l'intention de vous offenser en disant ce qui est de la plus haute importance pour votre âme. Mais ne repoussez pas l'appel sérieux qui vous est adressé en ce moment, car il est écrit : « Si vous entendez aujourd'hui sa voix, n'endurcissez pas vos coeurs, » et....

— Daniel, interrompît le patron, posez ces souliers et allez à votre ouvrage ; monsieur n'est pas ici pour écouter vos questions ou y répondre.

— Soit, dit Daniel ; maintenant je suis déchargé. Retirant la porte après lui, il retourna prendre sa place à l'atelier.

— Qu'est-ce que c'est que cet original ? demanda M. Daunoy à Antoine, quand ils furent seuls.

— Monsieur, c'est un très honnête garçon, un bon ouvrier, dont les convictions religieuses ont assez d'énergie pour le porter à désirer que chacun les partage. Étant très absolu pour lui-même, il manque souvent de mesure dans ce qu'il se croit appelé à dire au prochain, et c'est ainsi qu'il a manqué de tact en vous adressant la parole le premier sur la grave question qu'il vous a posée. Je vous prie de l'excuser.

— S'il dit des choses pareilles au premier venu, il se fera un beau jour casser le nez, qu'il a déjà passablement de côté.

— Il peut quelquefois parler très bien, avec beaucoup de sens et une connaissance exacte des Écritures. Il le fait même dans des assemblées religieuses particulières.

— Qu'il prêche dans une assemblée, s'il en est capable, je n'y mets aucune opposition ; mais qu'il ne se permette pas, une seconde fois, de me demander si je suis ou non *converti* pour me servir du terme qu'il emploie. Je pourrais bien alors lui répondre d'une manière à laquelle il ne s'attend pas. C'est un polisson.

— Non, monsieur ; Daniel Mordon est un garçon pieux ; mais, comme je vous l'ai déjà dit, il n'a pas reçu l'éducation nécessaire, et cela lui est en piège, surtout s'il s'adresse à des personnes d'une condition supérieure à la sienne. Il mettra, j'en suis certain, à la confection de vos bottes de pêche la même conscience qu'il a cru devoir apporter à ce qu'il vous a dit.

— C'est égal, monsieur Bellay : à votre place, je ne garderais pas ce jeune prédicant chez moi. Vous verrez que ces incongruités religieuses finiront par dégoûter les gens de venir chez vous. Certes, il n'est pas agréable d'être apostrophé de cette manière par un inconnu. Quand mes bottes seront-elles faites ?

— Voyons : si je puis avoir le cuir après demain, je les couperai tout de suite. Ainsi, elles pourraient être terminées à la fin de la semaine.

Je ne puis cependant pas m'engager à vous les livrer samedi prochain ; peut-être me faudra-t-il deux jours de plus.

— Faites bien et le plus tôt possible. Mais dites à ce jeune puritain de n'y pas revenir avec moi comme il l'a fait aujourd'hui. Je crois qu'à mon âge on doit savoir.... Bonjour, monsieur Bellay.

L'étranger étant parti, Antoine vint au corridor et appela Daniel.

— Que me voulez-vous ? répondit l'ouvrier en ouvrant la porte de l'atelier.

— Venez un moment ici.

Daniel arriva et entra dans la boutique, où le patron se rassit.

— Vous avez fait à M. Daunoy, lui dit Antoine, une question, ou plutôt une insinuation indirecte dont il a été blessé. Ce n'était pas, dans tous les cas, une chose à lui dire devant moi et lorsque nul ne vous en avait chargé. Votre zèle religieux vous emporte sans vous en douter ; vous manquez de tact, et cela vous fait commettre des incivilités. Vous étiez en présence d'un étranger qui ne vous adressait pas la parole, et vous allez, de but en blanc, lui demander s'il est *converti*. Vous auriez mieux fait de prier cordialement pour lui, si réellement il a besoin de changer de vie. D'ailleurs, qu'en savez-vous ? Comment n'avez-vous pas réfléchi que vous êtes jeune, et lui presque un vieillard.

— Il est possible, répondit Daniel sans sourciller, que j'aie eu tort dans la manière de m'exprimer ; mais je suis certain d'avoir agi dans une intention chrétienne. Je vous remercie de me parler comme vous venez de le faire ; et si, sans le vouloir, j'ai offensé ce monsieur, je lui *demanderais excuse* quand je le verrai.

— Vous n'avez pas d'*excuses* à lui demander ; mais vous avez à lui en *faire*, ce qui est fort différent. Vous commettez là une faute de langage que vous ne devriez plus vous permettre.

— On doit dire : *faire des excuses* ?

— Oui, certainement. On demande pardon et on présente des regrets.

— Merci *pour* l'explication.

— Eh bien, encore : on ne remercie pas *pour*, on remercie *de* : comprenez-vous ?

— Oui : ces choses-là ont peu d'importance, tandis qu'être mort ou vivant, perdu ou sauvé, c'est tout pour l'homme.

— Sans doute. Néanmoins, le disciple de Jésus ne doit jamais oublier qu'il doit donner le bon exemple dans toute sa conduite ; être poli, aimable, respectueux, si c'est le cas, au lieu d'avoir des airs de docteur, quand on n'est souvent qu'un grand ignorant. Je dis cela, Daniel, aussi bien pour moi que pour vous, et je vous engage à en

faire votre profit. Allez maintenant.

Tels étaient les rapports entre le patron et son ouvrier. Il y avait là deux caractères bien différents, animés l'un et l'autre d'intentions honorables. Sans éducation première et manquant d'une culture intellectuelle qui élargit les idées, Daniel Mordon avait besoin d'un correctif. On devient facilement présomptueux quand on s'imagine avoir compris, mieux que d'autres, la vérité chrétienne. Dans la vie ordinaire, on rencontre parfois des gens, pleins du désir d'être utiles, je le veux bien, mais dont la piété s'affirme par des airs d'autorité désagréable, ridicule même, et qui ne peut produire que de la répulsion.

Repartis dans l'après-midi du jour précédent, les quatre visiteurs étaient revenus chez eux, satisfaits de l'accueil reçu chez les Bellay. La grande Andrienne, en particulier, ne tarissait pas sur la bonté angélique de la tante d'Antoine et sur les qualités hors ligne, disait-elle, de ce dernier. Si elle avait eu le don de lui plaire, avec quel plaisir elle lui aurait donné sa forte main ! Elle eût bordé les souliers en perfection et fait le ménage mieux que personne. Mais Antoine était resté indifférent à son égard, tandis que Juliette l'avait intéressé par sa conversation plus simple, intelligente et de bon goût. Puis, comme lui, elle était orpheline. Il regrettait qu'elle fût à deux lieues de Clary, et n'eût pas demandé mieux que de la voir diriger une école de filles dans ce village.

CHAPITRE X

DEUX POSITIONS BIEN DIFFÉRENTES



Juliette Rabaut avait à peine vingt ans lorsqu'elle fut nommée régente d'une école de filles dans un grand village situé à quelques lieues de Clary, sur le plateau supérieur. Elle s'y établit avec sa mère, qui avait servi jusque-là comme femme de charge dans une famille riche, et employé la plus grande partie de ses gages pour les dépenses que nécessitaient l'éducation et l'instruction de sa fille. Il était bien temps que cette bonne mère se reposât. Restée veuve avec un enfant à mettre au monde et à élever, elle eut besoin d'énergie pour faire face à une position difficile. Grâce à Dieu, elle se tira d'affaire, sans hésiter à se mettre courageusement à l'œuvre, et elle réussit, comme je viens de le dire. Mais le repos et le bonheur ne furent pas de longue durée pour elle. M^{me} Rabaut mourut, emportée par la fièvre nerveuse, qui fit plusieurs victimes dans le village en question. Dès lors, Juliette resta seule et toute aux soins de son école. Quelque temps après, elle fut recherchée par un jeune homme dont les parents venaient de s'établir au village, après avoir été longtemps fermiers ailleurs. Ces gens passaient pour avoir du bien ; le poursuivant était joli garçon, d'une intelligence éveillée sur bien des sujets. Il avait même suivi les cours d'un collège dans une petite ville, et Juliette trouvait du plaisir à causer avec lui. Elle sentait qu'elle pourrait lui donner son cœur si cela continuait, lorsqu'elle s'aperçut un jour qu'il avait bu plus que de raison et paraissait presque en état d'ivresse. Cette découverte lui fut extrêmement pénible. Elle voulut avoir une explication avec le prétendant à sa main et lui déclara que, s'il retombait une seule fois dans la même faute, tout rapport cesserait entre eux. Le garçon jura que jamais pareille chose ne lui arriverait. Juliette pardonna et, peu de temps après, elle sut qu'il s'était grisé de nouveau, cette fois-ci en

plein cabaret et se montrant même dans la rue. La régente lui donna son congé en règle. Deux ans après elle quittait sa place pour venir occuper celle des Bévières, et, dès lors, elle n'avait pas rencontré une seule fois son ancien adorateur. Celui-ci ne s'était pas avancé au point de faire parler de lui et de Juliette. Mais comme elle avait été sage en agissant avec fermeté! Il y aurait infiniment moins de femmes malheureuses, si toute jeune fille avait le courage de refuser carrément les assiduités d'un garçon qui peut consentir à s'enivrer. Mais la pauvre Juliette éprouva un vif chagrin, quand elle vit qu'au lieu de se corriger et de revenir à elle, Henri Bassier — car c'était lui — vint faire la cour à Octavie Moser et couper ainsi l'herbe sous les pieds de l'honnête Antoine Bellay. Être si vite oubliée n'est jamais agréable à une femme, quelque décidée que soit celle-ci dans son refus de partager une affection. Il lui semble qu'on devrait l'aimer quand même, ou du moins ne pas donner son cœur si vite à une autre. En agissant comme il l'avait fait, Henri Bassier montra qu'il n'avait pas aimé sincèrement Juliette, comme aussi Octavie n'était qu'une ingrate envers Antoine Bellay.

M. Daunoy, qui tout à coup avait fait son apparition à Clary, venait on ne savait d'où. Dans la pension où il séjournait, on n'avait pas l'habitude de présenter un registre aux étrangers pour y inscrire leur nom et leur profession. En y arrivant, il avait simplement dit qu'il était Vaudois, sans domicile fixe pour le moment. Il parlait peu, soit à table, soit au salon, et passait le temps plutôt dans sa chambre, lorsqu'il ne se promenait pas aux environs. Sa voix était rude, son accent un peu traînard, avec des finales allongées, comme on se représente le langage des populations presque nomades, dont l'existence s'écoule dans les plaines de l'Orient.

Parti très jeune pour la France comme simple domestique, il quitta ce pays à vingt-deux ans, avec un propriétaire qui possédait une terre dans la Russie méridionale. Là-bas, le jeune Daunoy fut placé à la tête d'une administration considérable de bergeries. Sur une étendue de plusieurs lieues, il avait sous sa direction un grand nombre de bergers, et plusieurs milliers de brebis et de moutons pâturent toute l'année dans les steppes de la contrée. Le propriétaire, qui était français, revint à Paris, laissant son intendant tout seul, dans un pays à moitié sauvage. Celui-ci conduisit très bien les affaires de son patron, expédiant les laines à Odessa, d'où elles étaient exportées selon les ordres donnés de France.

M. Daunoy passa trente années à faire ce singulier métier, avec une fidélité remarquable et bien rare. Au lieu de recevoir un gros traitement, comme cela eût été, semble-t-il, très juste, il était au contraire

peu payé ; et s'il avait pu réaliser une modeste fortune, c'était grâce à une économie sévère et à des habitudes fort simples. Sobre à l'excès, il ne mangeait presque pas de viande. Il se nourrissait volontiers de soupe au millet, qu'il préparait lui-même, et qu'il mélangeait avec du laitage aigri. Puis, il avait les pastèques et autres fruits rafraîchissants que ces contrées, où l'été est chaud, produisent en abondance. Il prenait aussi du poisson dans une rivière voisine, et aurait pu tuer de nombreuses poules de prairies, s'il avait eu le goût de la chasse ; mais quand il portait un fusil dans ses tournées d'inspection, il ne s'en servait presque jamais. À ce genre de vie solitaire, on comprend qu'il avait pris des habitudes très différentes de celles d'un pays plus habité et plus civilisé. Lorsqu'il revint au canton de Vaud, ses parents étaient morts. Ses anciens camarades avaient peine à le reconnaître, et lui ne se souvenait pas de leurs noms. Encore une fois, il se retrouva comme étranger dans un lieu où s'était passée sa première jeunesse. N'aimant pas à écrire des lettres, il ne donnait presque jamais de ses nouvelles, et on ne lui écrivait pas davantage. Une si grande indifférence n'est pas rare dans nos villages. Nous connaissons des fils qui, domestiques à l'étranger, n'écrivent à leurs parents qu'une fois en dix ans peut-être, et ceux-ci ne prennent pas plus souvent la plume. Dans un certain sens, les uns et les autres agissent comme les oiseaux de proie. Chassés du nid par le père et la mère, les petits n'y reviennent jamais, et les vieux ne s'en préoccupent en aucune manière. Beaucoup d'hommes, hélas ! ressemblent trop aux animaux.

Durant les trente années de son expatriation, M. Daunoy n'avait pas été une seule fois à l'église ; il ne lisait rien, excepté des ouvrages sur les moutons et leurs maladies. Par grande aventure, un journal français lui arrivait de temps à autre, lorsque son patron se souvenait du pauvre garçon à moitié perdu en Bessarabie.

À la fin du compte M. Daunoy se lassa d'un tel métier. Ayant de quoi vivre, il résigna ses fonctions et revint au canton de Vaud. Ainsi, ce n'était ni un communard, ni un révolutionnaire quelconque ; c'était un honnête homme, original par caractère et très imbu de propre justice. N'ayant jamais eu l'idée de se marier pendant qu'il habitait presque sous la tente, il n'y penserait sans doute pas maintenant qu'il avait plus de cinquante ans. Quand il serait bien repatrié, il achèterait quelque maisonnette où il pût vivre à sa guise, peut-être même tout seul.

Tel était M. Arsène Daunoy. Fils unique de paysans sans fortune, il avait reçu une bonne instruction primaire qui lui fut très utile dans l'exercice de ses modestes fonctions. Mais on comprend que, revenant dans son pays, table rase sur une foule de questions actuelles et

point au courant de l'évolution religieuse qui s'y était produite en son absence, il dut trouver étranges les paroles du jeune Daniel Mordon.

Dans l'après-midi du dernier jour de la semaine, il vint chez Antoine Bellay pour s'informer de ses bottes.

— On pourrait à toute rigueur, lui dit Antoine, les finir dans la soirée en veillant un peu tard. Mais les jours sont déjà bien longs, et l'ouvrier doit être fatigué. Viendrez-vous les essayer ici, ou faut-il les porter à la pension ?

— Je viendrai lundi matin.

— Vous verrez que l'ouvrier n'a rien négligé pour que vous soyez content. L'avez-vous rencontré dans la rue depuis le jour où il vous a parlé ici ?

— Non.

— Son intention et de vous faire des excuses pour le cas où ce qu'il a dit en votre présence aurait pu vous offenser.

— Ce n'est pas nécessaire. J'ai parfaitement oublié ses paroles. Comme je ne lui parlais pas, j'ai trouvé, au premier moment, qu'il n'avait pas à se mêler de notre conversation, et surtout pas à me donner des conseils. J'ai longtemps habité la Russie, monsieur Bellay, dans une contrée où j'avais autre chose à faire qu'à m'occuper de religion. Mais pourtant je me souviens encore des enseignements du pasteur qui a fait mon instruction religieuse, et, après quarante années, je pourrais même réciter plusieurs sections du catéchisme d'Ostervald.

On ne se sert plus aujourd'hui de ce formulaire, dit Antoine.

C'est ce que j'ai appris dernièrement. En vaut-on mieux dans le pays ? Les jeunes gens sont-ils vraiment plus religieux que de notre temps ? Il ne me le semble pas, d'après les excès de boisson auxquels ils se livrent et l'état général des mœurs dans les campagnes. Je suis de retour depuis peu de temps seulement, et déjà j'ai pu voir combien l'ivrognerie a fait de progrès, et combien il y a de mariages forcés dans les villages. Autrefois, ce n'était point comme cela. Donc, les idées nouvelles, soit en religion, soit en politique, ne vaudraient pas même les anciennes, puisque la génération actuelle, au lieu de s'améliorer, est pire que la précédente.

— Je suis trop jeune, monsieur, répondit Antoine, et je n'ai pas assez d'expérience pour me faire une idée exacte de ce qu'était la population de notre pays il y a trente ou quarante ans au point de vue moral et religieux. Mais je crois pourtant que, s'il y a beaucoup de mal aujourd'hui, il se fait aussi beaucoup de bien. C'est à peu près la même chose partout, assure-t-on. Et s'il y a des cabarets en trop grand nombre, ce qui est malheureusement vrai, il faut dire

aussi que la Bible est dans toutes les maisons, et que le peuple a maintenant bien des moyens de s'instruire, de s'édifier, de faire des progrès dans la connaissance de Dieu. Le bien et le mal sont en présence plus qu'autrefois, c'est évident ; et ils se combattent avec plus d'énergie. Espérons que le bien l'emportera sur son adversaire. Et pour en revenir à ce que je vous disais l'autre jour à propos de mon ouvrier Daniel, si beaucoup de ses camarades lui ressemblaient, malgré les lacunes de son éducation et les défauts de son caractère, le mal qui dévore nos populations diminuerait rapidement et finirait par disparaître.

— C'est possible, mais avouez que votre prédicant a un ton bien sentencieux, comme si lui seul était en possession de la vérité religieuse complète, et que les autres ne fussent que des ignorants ou des incrédules.

— C'est vrai pour le cas en question, mais pas dans toutes les occasions. Au reste, je lui ai fait une observation à ce sujet. Vous avez donc habité la Russie ?

— Oui, j'ai été *pasteur* là-bas pendant plus de trente ans.

— Pasteur ! fit Antoine en prenant le fusil d'acier sur lequel il se mit à aiguiser le tranchet qu'il tenait à la main droite. Vous avez été pasteur !

— Oui, mais pasteur de *brebis*. Ma paroisse se composait d'une quarantaine de bergeries et d'autant de troupeaux de moutons auxquels je me bornais à faire tondre la laine, sans leur adresser de prédications. Les bergers, non plus que moi leur directeur, n'allaient pas souvent à l'église, par la bonne raison qu'il n'y avait aucun temple ni chapelle dans nos environs. Nous habitions le steppe¹². Mais je m'oublie à causer avec vous. Voilà six heures et j'entends la cloche du souper à la pension. À lundi donc.

— Oui, monsieur. Je vous salue, dit Antoine debout sur le seuil de sa boutique ; puis il referma la porte après le départ de M. Daunoy.

12 - [NdÉ] Tel quel dans le texte original.

CHAPITRE XI

UN ÉVANGÉLISTE



près avoir eu pendant si longtemps une vie active, occupé à se rendre d'un lieu à l'autre, tantôt à pied, tantôt à cheval lorsque la distance à parcourir était considérable, M. Daunoy ne savait que faire maintenant de ses journées à Clary. Aller et venir autour du village, monter sur le plateau ou descendre à la plaine, lire un peu quand il pleuvait, cela ne pouvait suffire à l'activité d'un homme encore d'un bon âge et qui avait conservé ses forces physiques. Il ne pouvait non plus songer à passer toute l'année, ni, à plus forte raison, le reste de ses jours à la pension Frimont, quoiqu'il s'y trouvât fort bien. En hiver, cette pension était fermée. Son village natal n'agréait pas à M. Daunoy. Les rares parents qu'il avait encore — des cousins éloignés — étaient de pauvres gens, mal élevés, mal embouchés et d'une conduite, à tout prendre, peu honorable. Leur voisinage déplaisait à un homme de son caractère et dans sa position de fortune. C'était en bonne partie à cause de cela qu'il ne voulait pas s'y établir. Son but, en venant à Clary, était d'y passer la belle saison, d'y avoir son quartier général, puis d'examiner dans la contrée voisine ce qui pourrait lui convenir comme acquisition, pour s'y caser d'une manière définitive. Dans cette intention il commanda les bottes en question afin d'être bien équipé pour les excursions qu'il se proposait de faire. On le prendrait pour un simple amateur de pêche et nul ne pourrait soupçonner son véritable dessein. Ayant vécu presque toujours seul, donnant des ordres à des subordonnés qu'il ne voyait que rarement, il avait à la longue pris l'habitude de ne parler guère qu'avec lui-même et d'avoir ainsi peu d'abandon avec le prochain. Il lui aurait fallu une bonne et aimable femme pour lui rendre la vie agréable lorsqu'il habitait le steppe russe. Mais où la trouver là-bas, et comment proposer à une jeune fille d'aller s'ense-

velir au désert, loin de toute société ? Et d'ailleurs, comment y élever une famille, loin de tout secours intellectuel ? Envoyer des enfants en pension dans une ville, à Odessa par exemple, eût été une chose fort au-dessus de ses moyens. Il valait donc mieux rester célibataire, dépenser le moins possible et se créer des ressources pour l'avenir. C'est ce que M. Daunoy avait fait. Et maintenant qu'il possédait un revenu suffisant et assuré, il était bien tard pour nouer le lien conjugal. Le lendemain du jour où il alla voir si les bottes étaient faites, — un dimanche, on s'en souvient — il rencontra dans la rue Daniel Mordon qui le salua poliment et lui dit qu'en travaillant jusqu'à minuit, il avait pu terminer les bottes ; qu'ainsi elles étaient prêtes.

— Ah ! bien, tant mieux. J'avais pourtant dit à M. Bellay que je pouvais attendre à demain au milieu du jour.

— Oui, monsieur ; le patron m'en a parlé dans ce sens, mais j'ai pensé que vous seriez peut-être bien aise d'avoir les bottes demain matin. Cela m'a décidé à veiller jusqu'au coup de minuit.

— Je vous sais gré de l'intention. Si je suis satisfait de votre ouvrage, je remettrai pour vous une bonne-main¹³ à M. Bellay.

— Non, ne le faites pas. Je ne suis pas dans la nécessité. Quoique simple ouvrier, mon travail, grâce à Dieu, est suffisamment rémunéré. Je reçois le pain quotidien. Mais puisque j'ai l'occasion de m'entretenir avec vous en cet instant, j'en profiterai pour vous faire des excuses, si j'ai dit l'autre jour un mot qui ait pu vous blesser. En vous adressant la parole ainsi que je l'ai fait, je n'ai eu d'autre désir que celui de vous être utile.

— Je veux le croire et même j'en suis persuadé ; mais en parlant aux gens comme vous le faites, et encore à des inconnus, vous manquez de tact à leur égard et risquez de vous attirer de mauvais compliments.

— Les scribes et les pharisiens, répondit Daniel sans s'émouvoir, en adressaient aussi au Seigneur, lorsqu'il leur annonçait l'Évangile.

— Est-ce que vous vous comparez peut-être à Jésus-Christ ?

— Oh ? non, monsieur ; Dieu me préserve d'une telle énormité ! Mais il faut que le règne de Dieu soit annoncé aux pécheurs, afin qu'ils se repentent, qu'ils se convertissent et soient sauvés.

— Est-ce que vous comptez peut-être me l'annoncer en pleine rue comme à un païen ? Vous perdriez joliment votre temps, je vous en préviens.

— Monsieur, les temps et les moments sont en la main de Dieu. Il fera son œuvre en vous, à moins que vous ne repoussiez les appels de l'Esprit saint.

13 - [NdÉ] Ou pourboire.

— C'est bon ; c'est bon ; ne m'en dites pas davantage, ou je me fâcherai. Vous finiriez par vous rendre insupportable. Sachez, une fois pour toutes, que je ne fais tort à personne et n'ai rien à me reprocher. Je ne sais pas si vous pourriez en dire autant pour ce qui vous concerne.

— La Parole déclare que tout homme est pécheur et a besoin de la grâce de Dieu....

À ces derniers mots, M. Daunoy tourna sur ses talons, laissant Daniel continuer dans la direction du haut du village. Le premier revint à la pension, s'enferma dans sa chambre et se mit à réfléchir à ce que lui avait dit l'ouvrier. Prenant une Bible qui se trouvait à sa disposition sur les rayons d'une étagère, il l'ouvrit machinalement et lut ce passage : « Je vous dis que si ceux-ci se taisent, les pierres même crieront. » Il passa ailleurs et tomba sur ces paroles : « C'est ici la vie éternelle, qu'ils te connaissent, toi seul vrai Dieu, et Jésus-Christ que tu as envoyé. » — Puis il referma le volume.

On dirait, pensa le solitaire, que la Bible me poursuit comme l'ouvrier de M. Bellay. Que me veulent-ils donc l'un et l'autre ?

Daniel avait continué vers le haut du village, cherchant sans doute à qui annoncer le message de Dieu tout en se promenant. C'était dans l'après-midi. Les beautés de la campagne le touchaient peu : c'est à peine s'il écoutait le chant des oiseaux dans les grands tilleuls d'où s'échappaient une agréable odeur et le bourdonnement incessant de milliers d'abeilles, allant d'une fleur à l'autre dans ces dômes verdoyants. Il fallait des âmes d'hommes à Daniel, lui-même habitant le pays des âmes.

Comme il passait devant la demeure du père Salomon, l'idée lui vint d'entrer chez le vieux cordonnier. Près de la fenêtre éclairée par le soleil du soir, Salomon Perty lisait dans une ancienne Bible in-folio, qu'il tenait sur son établi, où il lui avait fait une place en poussant à droite et à gauche les outils et les boîtes qui l'encombraient habituellement.

— Bonjour, Salomon, dit Daniel en entrant.

— Salut ! répondit le savetier en se tournant du côté de l'arrivant, mais sans se lever :

Prends un siège, Cinna !

Le vieux Salomon avait lu Corneille dans sa jeunesse ; et comme il avait une mémoire excellente, retenant facilement les vers, il se souvenait encore de longues tirades du grand poète tragique et pouvait même en réciter des pages entières.

Daniel s'assit en silence, Salomon le regardant en face et fixant sur lui les verres ronds de ses lunettes.

— Parle, lui dit-il tout à coup, puisque tu viens me voir. Je ne t'impose pas la même loi que l'empereur Auguste imposait à Cinna, quand il lui dit après l'avoir engagé à s'asseoir :

*... prends, et sur toute chose
Observe exactement la loi que je t'impose :
Prête, sans me troubler, l'oreille à mes discours ;
D'aucun mot, d'aucun cri, n'en interromps le cours ;
Tiens ta langue captive....*

Non, je te dis au contraire : Parle, ami Daniel. Qu'as-tu de bon à me raconter ? As-tu fini les bottes de M. Daunoy, qui était, à ce que j'ai appris, le roi des moutonniers de la basse Russie ?

— Salomon, répondit Daniel, de son air grave et sentencieux, je ne suis pas entré chez vous pour entendre vos balivernes habituelles, ni des vers relatifs à des païens, mais pour m'entretenir avec vous de choses meilleures et beaucoup plus importantes.

— Bien, bien ; possible : je t'écoute. Daniel reprit :

— Vous m'avez dit *salut!* lorsque j'ai ouvert votre porte. Sentez-vous, comprenez-vous, Salomon, tout ce que ce mot renferme ?

— Certainement : dans ma pensée, c'est comme si je t'avais dit en allongeant : Je te salue, Daniel Mordon, ouvrier cordonnier chez Antoine Bellay.

— Ne recommencez pas vos ritournelles, dont je n'ai que faire. Croyez-vous, Salomon, au grand salut que le Sauveur nous a acquis ?

— Oui, j'y crois. Je te trouve encore bien singulier d'avoir l'air d'en douter. Écoute plutôt un verset d'un beau cantique :

*À Celui qui nous a sauvés,
Et dont le sang nous a lavés,
Soit empire et magnificence !
D'esclaves il nous a fait rois ;
Rendons à ses divines lois
Une parfaite obéissance.*

Je parie que tu ne sais pas le second verset, récite-le.

— Non, je ne le sais pas. Salomon reprit :

*Célébrons tous la charité
De ce Sauveur ressuscité,
Et disons avec les saints anges :*

*« Digne est l'Agneau de recevoir
Hommage, honneur, force, pouvoir,
Gloire, richesses et louanges ! »*

— Sais-tu l'air ? je pourrais encore te le chanter, tout vieux que je suis. Mais qu'as-tu ? je crois vraiment que tu pleures.

En effet, deux grosses larmes descendaient lentement sur les joues de Daniel.

— Oui, Salomon, je pleure en pensant que Jésus nous a aimés au point de donner sa vie pour nous.

— C'est, reprit Salomon, comme dit un autre cantique :

*Ô mon âme, tout te convie
À célébrer ton Rédempteur.
C'est de lui que tu tiens la vie
Et c'est ton grand libérateur.*

— Merci de m'avoir récité cela, Salomon. Mais dites-moi si vous êtes bien convaincu pour vous-même, si vous avez une foi bien assurée de votre propre salut.

— Le bon Dieu me donnera ce qu'il voudra, Daniel ; je m'en rapporte à lui parfaitement.

— Mais êtes-vous assuré ?

— Je te dis que je m'en remets à sa miséricorde : ce qu'il fera sera bien fait. Écoute, toi qui parles volontiers d'assurance, tu es jeune : prends garde à toi. Quand même tu es fort, de plus forts que toi sont tombés : témoins, le roi David et son fils Salomon. Réfléchis à ce que je te dis, et continue à faire de bons souliers. Lorsque j'étais à Rouen, dans la Normandie, le patron me dit un jour : Il faut se dépêcher, Perty ; faites seulement les points de couture un peu plus éloignés. — Ah ! monsieur Quertier, lui répondis-je, Salomon Perty n'entend pas de cette oreille. Je veux bien me dépêcher, tâcher moyen de livrer la chaussure demain matin ; mais pour faire de mauvais ouvrage, je n'en suis pas.

— Vous aviez bien raison : il faut toujours travailler en bonne conscience. Il aurait fallu avertir sérieusement ce monsieur Quertier. — Mais pour en revenir à ce que nous disions il y a un moment, la foi doit saisir la promesse du salut et le posséder.

— Je le crois aussi : toutefois, Daniel, je te dis que tu es jeune, par conséquent présomptueux. Dans un autre sens, c'est comme Rodrigue, lorsqu'il répond au comte de Gormas, dans la tragédie du Cid :

*Je suis jeune, il est vrai ; mais aux âmes bien nées
La valeur n'attend point le nombre des années.*

Quand même Rodrigue était un vaillant guerrier, cette réponse était présomptueuse, pleine d'orgueil. Toutefois, il tua le comte dans un combat singulier, et cette mort fut la cause d'une situation terrible, qui pourtant s'éclaircit vers la fin. — À quoi penses-tu ? On pourrait supposer que tu n'écoutes pas ce que je dis.

En effet, Daniel était absorbé par des pensées bien différentes de celles que Corneille met dans la bouche de ses personnages. Malgré son zèle à annoncer l'Évangile, Daniel n'avait pas repoussé l'avertissement de Salomon. En ce moment, il se souvenait de son ancien train de vie, alors qu'il marchait au gré de ses passions, et il s'en humiliait devant Dieu. Ce vieillard faiblement croyant, mais déjà consciencieux dans sa jeunesse, était peut-être plus près de Dieu que lui, malgré toute sa science évangélique, et le procédé auquel il soumettait sa foi.

Daniel se leva, puis, tendant une main au vieux chanteur de vieux cantiques :

— Merci, lui dit-il, je reçois votre avertissement comme l'ayant mérité, Dieu me fasse la grâce de lui rester fidèle, et qu'il vous affermis dans la pleine possession du salut.

En descendant l'escalier, il se disait à lui-même : « J'étais venu dans l'intention de l'enseigner, et Dieu s'est servi de lui pour me montrer ma propre faiblesse. »

CHAPITRE XII

LE VERSANT



Le même dimanche, au retour de l'église, Antoine avait fait un paquet des bottines de Géline Claut, puis il était parti pour le Versant. Il portait aussi le vase de géranium, enveloppé de papier. Toute réflexion faite, sa tante et lui avaient pensé qu'il ne fallait pas avoir l'air d'être préoccupé de l'ouverture de la mère Claut, et surtout d'en paraître choqué. Ayant dit qu'il irait dîner avec la famille si cela lui était possible, il n'avait aucune bonne raison de refuser l'invitation. Comme toujours, à la fin d'une semaine de travail sédentaire, il éprouvait le besoin de marcher, de se secouer à l'air libre.

Son paquet sous le bras et le petit vase à la main, il prit donc la direction de la campagne Claut. C'était l'époque de la récolte des foins. De nombreux chars d'esparcette stationnaient dans les granges tout ouvertes, ou même devant, jusque dans la rue du village, attendant le moment d'être déchargés sur le fenil. Ce foin nouveau embau-mait l'air. Les fleurs restées roses quoique séchées au soleil, se montraient partout pendantes, sur les flancs de ces grands chariots, dont les roues s'apercevaient à peine, tant le foin descendait sur elles. Il y avait aussi des chars de trèfle rouge, à la feuille large, d'un vert presque noir quand elle a passé deux nuits en meulons sur le sol. C'est par le fourrage artificiel que le cultivateur commence la récolte ; viennent ensuite les prés naturels séchards, et enfin ceux qui sont tardifs et humides. Plus précoces que tous, les vergers arrosés ont été fauchés depuis longtemps, et l'herbe mangée en vert.

Le long du chemin, les prairies non coupées emplissaient aussi l'air de leurs parfums. Sur la pente opposée, de l'autre côté du vallon, les bois avaient leur feuillage brillant de fraîche verdure, au milieu de laquelle se montraient les longues grappes d'or des cytises, et les

ombelles blanches des alisiers. La jeunesse dans la nature est une belle chose ; bien plus belle encore est la jeunesse de l'homme ; mais l'une et l'autre ont besoin d'une sève normale et doivent redouter les orages. Il suffit d'un moment de tempête pour les flétrir, pour les briser.

Antoine traverse une passerelle jetée sur un des deux ruisseaux qui limite, de ce côté-là, les terrains de François Claut. Le courant est vif ; il rafraîchit le fond du vallon ravineux et solitaire. Tout le long de cette eau limpide croissent des frênes superbes, dont les racines d'un jaune pâle, plongent dans l'onde et s'introduisent dans les interstices des gros cailloux qui tapissent le lit du ruisseau. À l'ombre des noyers qui semblent s'être plantés d'eux-mêmes dans cette enclave, Antoine monte jusqu'à la maison. Il y a un chemin pour les chars et un sentier plus direct, plus en pente aussi, pour les piétons. C'est le sentier qu'on prend de préférence. À droite et à gauche, les noyers dressent leurs troncs, projettent leurs branches. Les uns sont de vieux colosses dont la tige est recouverte d'une écorce crevassée, rude au toucher et de plusieurs pouces d'épaisseur. Ils sont là depuis des siècles, ayant assisté peut-être à la transformation ecclésiastique du pays, au temps de Viret, et, en tout cas, à la chute du régime bernois. D'autres noyers sont jeunes, à écorce blanche et lisse. Leur tour de vieillir viendra aussi, lorsque les vétérans auront disparu. Que raconteront-ils aux générations suivantes ? Si François Claut ne tenait pas à la conservation de ces beaux arbres ; si, comme tant d'autres paysans, il avait voulu en faire de l'argent, il y a longtemps que leur bois nerveux et liant, aux volutes capricieuses, aurait été transformé en crosses de fusils ou en meubles de toutes espèces. Mais François Claut ne fera pas cela. Une fois le maître du Versant, nous ne voudrions pas répondre que son fils, François II, ne vende ses plus gros noyers. Il trouvera que leur ombre est froide, le gazon chétif au-dessous. Comme s'il était possible d'avoir, en même temps avec abondance, le produit du sol et les fruits de l'arbre qu'il nourrit !

Quant à la beauté du paysage, à l'influence bienfaisante que le feuillage des arbres exerce sur l'air ambiant, le paysan n'en tient pas compte, si même il y réfléchit quelque peu. Faire de l'argent est, en général, ce qu'il préfère à tout ici-bas. Au reste, le paysan n'est pas le seul à qui l'on puisse adresser ce reproche. Nous savons tous fort bien que Mammon a toujours été le dieu de ce monde.

Que dirait Antoine à Géline ? Rien évidemment. Il fallait bien se garder, ne fût-ce que par un seul mot, de risquer d'allumer dans le cœur de la jeune fille un feu qu'il était incapable d'entretenir et qui, chez une âme simple et naïve, pouvait causer de véritables ravages. Du reste, il n'était pas imbu de fatuité au point de se persuader qu'une

passion de ce genre pût naître toute seule, rien que sur les propos intéressés de la mère Claut. Mais la prudence lui commandait néanmoins une réserve sévère.

Ce fut Géline elle-même qui vint recevoir Antoine, devant la maison. L'ayant vu, de sa fenêtre, monter le sentier, elle était sortie à sa rencontre. Bien mise, en robe du dimanche, elle paraissait avoir, en ce moment, la taille plus allongée que lors de sa visite à Clary deux semaines auparavant. Ses cheveux étaient tressés avec soin ; un léger fichu laissait voir son cou arrondi, blanc et gracieux. Ses yeux bleus pâles avaient une certaine animation, dénotant, ou le plaisir que lui faisait la visite d'Antoine, ou simplement la nouveauté du fait. Géline cherchait-elle à plaire ? C'est possible. Toute jeune fille, à moins d'être maussade ou d'un vilain caractère, est bien aise de se montrer sous un jour aimable dans une occasion de ce genre. Mais quoique ayant peu de moyens extérieurs, ainsi que nous l'avons dit, Géline possédait un bon jugement, une grande droiture de cœur. En outre, elle n'était pas le moins du monde disposée aux agaceries que tant de filles de son âge se permettent sans remords. De son côté, elle ne ferait rien non plus pour se montrer à Antoine autrement qu'elle n'était en réalité.

En arrivant, celui-ci la salua poliment, comme un homme bien élevé. Géline lui tendit la main et le remercia d'avoir pris la peine d'apporter le géranium et les bottines.

— Vous nous faites le plaisir de dîner avec nous, dit-elle. Mes parents vous attendent. Je vous prie de remercier beaucoup M^{me} Bellay ; le géranium me fait un vif plaisir.

Tout en la suivant dans la maison, Antoine fit la réflexion que cette Géline Claut n'était pas, au fond, si nulle qu'elle en avait l'air.

La mère, sa figure luisante encadrée dans un haut bonnet de tulle bouillonné, le reçut avec des exclamations de joie.

— Ah ! bien, dit-elle, voilà un aimable garçon, un homme au moins de parole. Et encore que vous avez apporté le géranium de la tante ! J'espère que ma fille a su vous remercier, ce que je fais aussi, car vraiment c'est une jolie attention de votre part. Géline vous montrera aussi ses fleurs. Oui, vous n'êtes pas, Antoine, comme tant d'autres, un donneur de bonjours. Ça me fait *très* plaisir de vous voir.

Ce *très*, que beaucoup de personnes emploient ainsi d'une manière fautive, vint prendre la place du mot *diablement* que la mère Claut fut sur le point de lâcher. Chez elle, un jurement tirait moins à conséquence que si elle eût été chez la Nanette Bellay ou chez Escabeau l'épicier.

— Comment va la tante ? continua-t-elle.

— Très bien ; elle vous envoie ses amitiés.

— Savez-vous que c'est une *rude* bonne femme, la Nanette ? Ah ! diastre ! il n'y a pas beaucoup de gens qui la vaillent. Et avec ça toujours laborieuse, pieuse ; car, pour de la religion, elle en a, oui ma foi, c'est moi qui vous le dis.

Le père et le fils François entrèrent.

— Voici mes deux hommes, reprit la mère.

Comme il faisait très chaud, le père François était en bras de chemise ; sa poitrine toute découverte laissait voir une toison de poils épais. On eût dit une peau de renard argenté, tant François Claut était velu. Le fils François, vrai portrait de son père, avait une blouse bleue très courte sur sa chemise, en sorte qu'on ne pouvait voir s'il descendait aussi d'Esaù sous le rapport en question. Tous les deux étaient trapus, larges d'épaules, les mains osseuses, chaque pouce orné d'un durillon qui s'y forme à la longue en trayant les vaches. Les bergers donnent le nom d'*aria* à cette excroissance charnue, fort nécessaire pour presser le tétou d'où jaillit le lait.

Pendant que Géline et sa mère mettaient la table dans une chambre voisine, les trois hommes échangèrent quelques mots de conversation générale, sur le beau temps et les foins. Antoine fit l'éloge des noyers sous lesquels il avait passé en montant.

— N'est-ce pas, dit le père, que ça fait plaisir à voir ? Il n'y a pas beaucoup de campagnes aux environs où l'on en compte autant.

— Ni de si beaux, fit Antoine. Il y en a un, entre autres, dont la membrure est remarquable. Les coups de vent ne lui peuvent rien. Le tronc est peut-être un peu court, mais les branches sont magnifiques.

— Oui ; elles sont toutes *bornues*¹⁴ dit le fils François d'un air de dédain. Si j'étais à la place de mon père, je vendrais une dizaine de ces noyers. Il y en a la moitié de trop. En les arrachant, on se ferait une somme qui vaudrait mieux que l'huile qu'ils produisent. Sous leur ombre, le terrain ne rend rien ; ces vieux arbres sucent le meilleur de la terre, qui est pleine de leurs racines.

— Ce serait bien dommage de les ôter, dit Antoine.

— Voyez-vous, monsieur Bellay, reprit le père, voilà comme sont les jeunes gens, au jour d'aujourd'hui. Ils veulent les noix, l'huile, le *nillon*¹⁵, le bois des noyers, les feuilles, et la récolte du foin tout à la fois. Moi, je ne suis pas comme ça. Je me contente du fruit de l'arbre ; et, à moins de ne pouvoir faire autrement, on ne détruira pas un seul de ces noyers de mon vivant. Après moi, ceux qui vivront se conduiront à leur manière.

14 - Creuses.

15 - Tourteaux de pâte de noix dont on a extrait l'huile.

— Tu as bien raison, mon père, dit Géline qui entra en ce moment à la cuisine, et ajouta qu'on pouvait dîner.

Les hommes passèrent les premiers à la chambre. Avant de les suivre, la mère, venue aussi pour voir dresser la soupe, dit tout bas à sa fille :

— Tâche de voir Antoine en particulier après le dîner, pour causer un peu vous deux. Mène-le promener sous les noyers et le long du ruisseau. Il faut savoir profiter des bonnes occasions.

Géline regarda sa mère d'un air qui voulait dire : à quoi penses-tu ? Mais elle ne lui répondit rien.

Le jambon chaud était excellent, les choux exquis : des *cœur-de-bœuf* plantés en automne dans un terrain d'alluvion. Antoine mangea de bon appétit, faisant causer ses hôtes et adressant de temps en temps un mot à Géline, qui lui répondait par une courte parole, toujours pleine de bon sens. En présence de son mari, la Françoise n'osait pas se livrer à de longs discours ; il ne le supportait pas et lui disait carrément de se taire. Antoine, à son tour, fut questionné sur son état, sur ce qu'un bon ouvrier cordonnier pouvait gagner par semaine, et le profit qui en revenait au maître. Sur tout cela, Antoine répondit par des généralités, sans accuser aucun chiffre. C'était son affaire à lui, et non celle de François Claut le fils.

Après le dîner, et toujours à table, on prit le café, et après le café, la mère dit à Géline qu'elle devrait montrer le jardin et ses fleurs à Antoine Bellay.

— Très volontiers, si cela peut intéresser M. Bellay.

— Certainement, dit Antoine.

Il était trop poli pour répondre d'une autre manière.

Se levant à l'instant, il suivit la jeune fille, qui le conduisit sur une esplanade touchant à la maison, du côté du midi. Là était le jardin aux légumes. Tout le long du mur il y avait d'assez beaux espaliers chargés de fruits noués. Dans une plate-bande, Géline avait des fleurs de la saison, bien soignées ; quelques-unes étaient fort belles. Antoine les admira beaucoup.

— Vous habitez un bien joli endroit, lui dit-il. On doit se plaire dans une position agréable et originale comme celle-ci.

— Oui, mais les travaux de la campagne sont fatigants.

— Pour une femme, ils doivent l'être, reprit Antoine ; et pourtant je vous assure que je voudrais souvent râteler et faire les foins, au lieu de travailler du matin au soir sur un tabouret.

— Chacun a sa tâche à remplir ici-bas, dit Géline.

— Oui, mademoiselle ; je me dis aussi cela, et vous avez parfaitement raison. Je vous remercie de m'avoir montré vos belles fleurs.

Maintenant, je vais saluer vos parents et retourner auprès de ma tante, qui est seule.

— Vous lui direz mes compliments respectueux. Ce furent là tous les propos d'amour que ces deux jeunes gens échangèrent pendant les quelques minutes où ils furent sans témoin, sous les fenêtres de la maison.

Si la mère Claut les avait entendus, elle n'aurait pas eu lieu d'être satisfaite. Elle le fut encore moins lorsque, étant rentré à la chambre, Antoine remercia du bon accueil qu'il avait reçu, et dit qu'il allait rejoindre sa tante.

— Et c'est tout ce que vous restez avec nous ! dit la Françoise. Ça n'en vaut pas la peine. Que diantre avez-vous à faire aujourd'hui que c'est dimanche ? Je croyais que vous auriez goûté avec nous à quatre heures ; et vous auriez pu aller vous promener avec ma fille dans la campagne, puisque vous aimez tant les beaux noyers.

— Vous êtes bien bonne, madame Claut ; mais, pour aujourd'hui, cela ne m'est pas possible. J'ai promis à ma tante d'être de retour à trois heures.

Géline, restée au jardin, rentrait avec un bouquet à la main. Heureusement elle n'avait pas entendu ce qu'avait dit sa mère.

— Puisque M^{me} Bellay aime les fleurs et n'a pas de celles-ci, dit-elle, voulez-vous les lui porter de ma part ?

— Avec plaisir. Ma tante sera fort sensible à votre attention.

— Parbleu ! il y a bien de quoi, fit la mère en soulevant ses grosses épaules.

— Bonjour, mesdames. Votre serviteur, messieurs Claut. Encore merci de votre aimable accueil.

Le bouquet à la main, son chapeau sur la tête, Antoine descendit rapidement le sentier, comme détalant avec plaisir d'un endroit où il se trouvait mal à l'aise.

Et pourtant, se disait-il, cette Géline doit être une perle dans son genre. Mais je ne sens pour elle rien de plus qu'une sincère estime, et elle n'a rien dans le cœur pour moi.

En ce moment la mère questionnait sa fille.

— Que t'a-t-il dit au jardin ?

— Qu'il voudrait souvent pouvoir travailler à la campagne.

— Et que lui as-tu répondu ?

— Que chacun a sa tâche en ce monde.

— Quoi d'autre encore ?

— Rien.

— Tu n'es qu'une bécasse.

— Peut-être ; mais qu'est-ce que cela fait ?

— Cela fait, ma chère, qu'en continuant ainsi, tu ne te marieras jamais.

— Je n'en serai pour cela pas plus malheureuse.

SECONDE PARTIE

CHAPITRE XIII

AU BORD DU LAC



Madame Frimont ?

— Monsieur !

La porte de la salle à manger s'ouvrit, et M^{me} Frimont, la maîtresse de maison, vint au corridor où était M. Daunoy, prêt à partir pour la pêche.

— Comme vous voilà équipé ! lui dit-elle. Et vous allez ?

— Jusqu'au lac, peut-être ; mais en tout cas, faire une promenade le long de la Pelluve. J'espère bien revenir avant l'heure du souper, et si je rapporte du poisson, vous pourrez le servir tout frais à vos hôtes.

— Merci, monsieur. Vous devriez prendre un peu de vin dans votre panier ; il fera chaud le long des rampes de la Pelluve.

— Je voulais justement vous prier de m'en remettre une chopine, par précaution uniquement.

— Je vais vite vous l'apporter, et aussi un morceau de galette.

Au bout de deux minutes, M^{me} Frimont reparut, tenant d'une main la petite bouteille, et de l'autre un morceau de galette au beurre, enveloppé dans du papier blanc.

— M. Thélinat, dit-elle, lorsqu'il était ici l'année dernière et qu'il allait pêcher, soit à la Pelluve, soit aux ruisseaux du Versant, prenait toujours cette bouteille de vin rouge et quelque chose à manger. « Quand on part pour la pêche, disait-il, on ne sait quand on reviendra. Souvent la passion vous entraîne. » Je vous souhaite....

— Rien, madame, s'il vous plaît. Ne me souhaitez rien. Merci de ces victuailles, dit-il en les plaçant au fond du panier qu'il portait sur le dos, suspendu à une courroie. Puis il quitta la maison.

Il était deux heures de l'après-midi. Comme il faisait chaud, M. Daunoy s'était vêtu légèrement : un pantalon de toile, enfermé jusqu'au genou dans les bottes neuves, reçues le matin et dont le cuir,

saturé de graisse, était absolument imperméable à l'eau ; un gilet, de toile aussi ; puis, par-dessus, une blouse de fil écru. Chapeau de feutre mou à larges bords, et enfin, sur la peau, une chemise de flanelle.

Dans le panier étaient les lignes, une boîte contenant des hameçons de rechange, des grains de plomb déjà fendus, — les amorces vivantes dans une autre boîte en fer-blanc, — et un petit sac pour mettre le poisson. À la main, une canne à pêche, dont les quatre bouts étaient placés dans un fourreau en toile de coton.

Ainsi équipé, il semblait presque à M. Daunoy qu'il se mettait en marche, comme autrefois, pour aller pêcher des carpes dans la rivière qui parcourait les terres de son ancienne administration. Cette rivière était large, assez profonde parfois, garnie de roseaux sur les bords, mais ordinairement trouble, terreuse, quasi dormante. La Wietzka, — c'était son nom, — nourrissait des carpes, des tanches, des anguilles et une espèce de poisson blanc dont on mange beaucoup dans ces plaines orientales. Aux époques de crue, la Wietzka déversait sur les terrains adjacents le trop-plein de son lit et son limon jaunâtre.

Alerte et vigoureux encore, se tenant droit, M. Daunoy pensait qu'il ferait au moins quelque chose d'utile, et de bon pour sa santé, en consacrant une partie de l'après-midi à la singulière occupation qui consiste à suivre les sinuosités d'un ruisseau, à descendre et remonter des pentes souvent bien rapides, dans l'espoir de sortir de l'eau une truite qui s'est laissé prendre à la gourmandise, ou qui peut-être avait grand' faim.

En traversant le village, notre pêcheur rencontra le père Salomon.

— Votre serviteur, monsieur, lui dit le vieux cordonnier. Monsieur va pêcher à la Pelluve, probablement ?

— Oui.

— J'y allais aussi le dimanche, dans mon jeune temps, et j'y faisais parfois de bons coups de ligne. Quand j'étais à Rouen, dans la Normandie, ouvrier chez M. Quartier, j'allais pêcher dans la Seine, au lieu de me rendre au sermon. C'était mal fait. Voilà donc les bottes de Daniel Mord on : elles ont bonne façon, pour ça, il n'y a pas le mot à dire. Le véritable prophète Daniel, qui fut nommé Beltésatzar par le roi de Babylone, n'en avait sûrement pas de pareilles ; et pour sûr, si l'on en faisait dans le pays des Chaldéens, elles n'étaient pas, comme les vôtres, clouées avec des chevilles de bois. Quelle invention, tout de même, que ces chevilles ! Mais je ne veux pas retenir monsieur, et je sais par expérience qu'il ne faut pas vous souhaiter une bonne pêche. Je salue monsieur.

L'homme civilisé, hélas ! même les chrétiens, sont parfois des êtres bien bizarres, bien superstitieux. Pour ce qui me concerne, je sais

parfaitement qu'un souhait de réussite, lorsque je vais pêcher ou chasser, ne peut avoir aucune influence sur le résultat de mon excursion. Eh bien, malgré cette conviction, je n'aime pas à entendre les souhaits qu'un passant trop aimable croit devoir m'adresser si je le rencontre. C'est absurde, en vérité. Mais telle est la puissance d'une idée, d'une vieille habitude! J'ai connu un homme fort distingué par les talents et le caractère, sincère croyant à l'Évangile, qui se serait détourné pour ne pas lire le nombre 13, au quantième d'un calendrier. Aussi, quand arriva la révolution vaudoise de 1845, ne fut-il pas étonné de voir qu'elle avait eu lieu dans la nuit du 13 au 14 février.

C'était aussi par un reste de superstition que M. Daunoy avait coupé la parole à M^{me} Frimont, lorsqu'il vit qu'un souhait de bonne chance allait sortir de sa bouche, au moment de son départ.

La Pelluve est un ruisseau dont la source est au bord d'un chemin de dévestiture. C'est une flaque, une sorte d'étang naturel, d'où s'échappe en toute saison un volume d'eau capable de faire tourner plusieurs moulins. Ce courant chemine d'abord à travers des prairies, sans faire aucun bruit, sur une argile lisse qu'il effleure à peine. Arrivé à l'entrée d'une forêt qui descend presque jusqu'au lac, il y trouve une gorge où l'ancien ruisseau muet doit faire parfois des sauts assez rudes et se creuser des bassins, avant de reprendre plus loin la même allure saccadée. C'est dans cette partie de son cours qu'on trouve des truites, venues du lac pour y chercher une onde plus fraîche. Dans ces parages, le pêcheur doit gravir des escarpements assez rapides, où les eaux de pluie ont formé des ravines dans une terre jaune qui se délite facilement. Parfois aussi, pour trouver un sentier plus abordable, il faut traverser le ruisseau. C'est alors que les bottes imperméables sont absolument nécessaires. Toutes ces évolutions exigent de bons jarrets, souvent même un vigoureux effort. Je ne conseillerais pas à un garçon quelque peu paresseux et qui tient à ses aises de se rendre, ligne en main, le long de la Pelluve. Il fera mieux de suivre la jetée d'un port du lac pour y pêcher des vengerons et des perchettes.

Le jour en question, M. Daunoy n'eut aucun succès, tout le long du pénible ruisseau. Soit que le commencement du souhait de M^{me} Frimont fût venu à la traverse, soit — ce qui est plus probable — que l'état de l'atmosphère retint les truites dans leurs cachettes, il est de fait qu'aucune ne voulut mordre à l'hameçon. Comme elles étaient plus sages que leurs ennemis, les humains!

Donc, à la sortie du bois, voyant le ruisseau se diriger tout droit au lac à peu de distance, dans un lit de petits cailloux parmi lesquels on aurait pu distinguer un bouton de chemise, tant l'eau était claire, M. Daunoy put se convaincre que la pêche des truites à la Pelluve n'était

pas aussi productive que celle des carpes dans les roseaux flottants de la Wietzka. Pour une première tentative, revenir bredouille n'était pas agréable, assurément. Mais qu'y faire ? Il n'y pouvait rien. Il se consola de son manque de réussite en buvant un coup à la petite bouteille et en cassant deux bouchées à la galette. Toutefois, avant de repartir, il voulut aller jusqu'au lac.

Quand il fut à l'embouchure de la Pelluve, il lui vint à l'esprit une idée que bien d'autres à sa place n'auraient pas eue. C'est-à-dire, il supposa qu'on trouverait du poisson à l'endroit même où l'eau fraîche du ruisseau se mêlait à celle plus tiède du lac. Mais pour être à portée de cette place et y lancer sa ligne, il fallait entrer dans l'eau plus haut que le genou. Il n'hésita pas. Ôtant ses bottes et ses bas, relevant son pantalon, il s'avança dans le lac jusqu'à ce que le bourrelet du pantalon retroussé touchât presque les ondes, qui venaient le chatouiller par le mouvement de va et vient qu'il leur imprimait. Jetant sa ligne aussi loin que possible, il sentit une secousse et la retira immédiatement avec une belle perche d'une demi-livre environ. « Hoho ! se dit-il, elle n'est pas seule, assurément, puisque ces poissons vont par troupes. À défaut de grives on mange des merles. Puisque les truites refusent de mordre, prenons des perches. »

Celles du lac ont de la réputation ; la ville de Nyon a une perche pour armoirie. Et M. Daunoy en prit une seconde, puis successivement quinze. Il y en avait toute une compagnie en cet endroit. Il en aurait pris davantage encore, si ses amorces n'avaient pas été épuisées. Enfin, un séjour plus prolongé dans l'eau aurait pu lui être nuisible. Revenant donc sur la grève, il y déposa son lourd panier, et remit avec satisfaction ses bas chauffés au soleil. Ayant chaussé les excellentes bottes de Daniel, il reprit la direction de Clary par un chemin à char, et arriva chez M^{me} Frimont, comme on mettait la table pour le souper.

— Eh bien, monsieur Daunoy, lui dit la maîtresse de maison, faut-il prendre la poêle à frire ?

— Madame, répondit le pêcheur, je n'ai pas même senti une seule truite.

— Nos dames s'en sont doutées. Mais heureusement je n'ai pas compté sur votre bonne chance pour le souper.

— En effet, madame. Aussi vous voudrez bien, une autre fois, ne me rien souhaiter au moment du départ. Voici pourtant quelques perches du lac, que vous pourrez utiliser, si cela vous convient, dit-il en tirant avec peine le sac du panier.

— Comment ! tout cela ! tout cela ! disait M^{me} Frimont : mais c'est superbe.

M. Daunoy sortait les perches une à une et les arrangeait dans un

plat, où elles étalaient leur ventre large et leurs flancs rayés de brun.

— En voilà douze, dit-il. C'est assez pour vos pensionnaires, puisque nous ne sommes que dix à table. Ces trois dernières, les moins belles, je veux les donner à M. Bellay, le maître cordonnier, en souvenir des bottes qu'il m'a fournies. Prêtez-moi une assiette, s'il vous plaît, et envoyez-les-lui par votre domestique, pendant que je vais changer de vêtements.

À table, M. Daunoy fut complimenté par les pensionnaires. Les perches furent trouvées excellentes ; la chair en était ferme et savoureuse. Il fallait seulement prendre garde aux arêtes, qui sont nombreuses et plus difficiles à mettre de côté que celles de la truite. Ajoutons, pour finir, que le vin blanc offert par M^{me} Frimont à ses hôtes ne laissait rien à désirer comme accompagnement obligatoire.

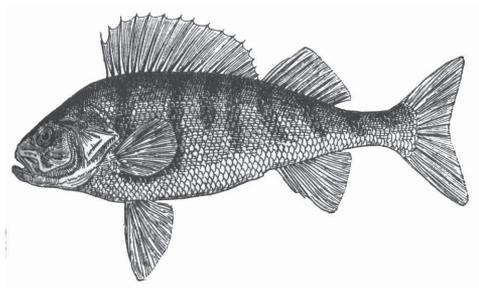
Mais serait-ce bien, mon cher lecteur, dans le but de vous raconter des histoires de pêche que j'ai entrepris d'écrire ce volume ! Assurément non. J'ai autre chose à vous dire sur nos personnages. Seulement, il faut avoir un peu de patience. « Paris n'a pas été bâti en un jour, » comme dit le proverbe. Il faut d'ailleurs, dans un récit d'imagination, faire la part des besoins et des goûts différents de ceux qui le lisent. Si la partie de pêche de M. Daunoy tombe sous les yeux, par exemple, de ce M. Thélinat, dont parlait M^{me} Frimont, ou de notre ami Calame, je crois pouvoir dire, sans trop de présomption, qu'ils y prendront quelque intérêt, surtout quand ils sauront que j'ai assisté à pareille aventure, où nous étions, non pas un seul pêcheur, mais une demi-douzaine, tous dans l'eau jusqu'à la ceinture et faisant voltiger en l'air les perches gloutonnes, venues en grand nombre à l'embouchure du Boiron, pour s'y faire prendre par nous autres collégiens. Il y a longtemps de cela, certes, et aujourd'hui l'endroit en question ne ressemble guère à celui qui fut le témoin de nos exploits.

— Mais prendre ainsi quinze belles perches à la ligne, en si peu de temps, est-ce bien possible ? dira quelqu'un.

— Eh oui, répondrai-je à ce lecteur, c'est parfaitement possible. Nous avons bien pris, un ami et moi, en deux heures seulement, une fois vingt truites. Et je connais un pêcheur émérite, qui en prit à lui seul quarante en moins de temps que cela, mais dans une rivière poissonneuse de notre pays.

Avez-vous remarqué peut-être, au chapitre XXI^e de l'évangile selon saint Jean, ce que répondirent à Pierre les compagnons qui se trouvaient avec lui près de la mer de Tibériade ? Ils étaient sept et causaient tristement de ce qui était arrivé à leur Maître. Pierre dit tout à coup : « Je m'en vais pêcher. — Nous y allons avec toi, » dirent immédiatement les autres.

Eh bien, cher et honoré lecteur, je vais essayer de pêcher des choses plus intéressantes. Peut-être, alors, serez-vous assez bienveillant pour ajouter: « Nous y allons aussi avec vous. »



CHAPITRE XIV

DANS LA BOUTIQUE



Pendant le reste de cette semaine et la suivante, M. Daunoy continua ses excursions de pêche dans les ruisseaux des environs, tantôt de bon matin, tantôt vers le soir, mais sans avoir jamais un succès pareil à celui du premier jour. Il faisait très chaud ; les truites quittaient peu leurs retraites profondes, et sans doute que leur nombre avait déjà bien diminué, car, dans cette saison, les rivières sont exploitées par les pêcheurs de métier et par des jeunes gens en vacances. Habitué depuis tant d'années à une sorte de solitude relative, à commander à ses subordonnés, l'ancien directeur des Bergeries de la Wietzka, n'aimait pas à rencontrer aujourd'hui des concurrents plus habiles, plus connaisseurs de l'eau ou plus tenaces que lui. S'il revenait bredouille à la pension, il prenait un air morose, surtout lorsque les hôtes de M^{me} Frimont essayaient de plaisanter sur son manque de réussite. Disons, en passant, que, dans ses diverses excursions, il ne vit rien qui lui plût comme propriété à acquérir, excepté une maisonnette et quelques poses de terrain, le tout situé plus haut que le village. Mais il n'en avait parlé à personne et ne s'était pas même informé du nom du propriétaire. La maison paraissait inhabitée.

Un jour, cependant, il eut une petite aventure qui ne laissa pas de l'intéresser vivement. Comme il péchait pour la première fois dans l'un des deux ruisseaux qui limitent le Versant, il fut surpris par un orage, suivi d'une forte ondée chaude. Pour n'être pas trempé jusqu'aux os, il se réfugia aussi vite qu'il le put chez les Claut, où il ne trouva que Géline. Les deux hommes étaient dans un champ éloigné, et la mère Françoise au village, où elle entreprenait de nouveau son amie Nanette sur le désir qu'elle avait de voir Antoine s'attacher à Géline et revenir chez eux. Donc, M. Daunoy ne trouva que cette

dernière, qui fit aussitôt une flambée pour sécher la blouse du pêcheur. M. Daunoy commençait à être connu dans la contrée, et déjà il avait causé un jour au bord de l'eau avec le père François Claut. La connaissance était donc, à quelques égards, faite avec la famille. M. Daunoy se mit en train de conversation, tout en présentant le dos et les manches de sa blouse à la flamme, et Géline lui répondait, comme toujours, par des phrases courtes, le plus souvent par des *oui* ou des *non*. Cette manière de ne point se mettre en avant plut à l'ancien chef des moutonniers bessarabiens. Il trouva que, dans une telle circonstance, cette fille aux yeux pâles bordés de cils noirs, montrait une réserve solide, un caractère qui devait avoir du mérite assurément. Lorsque son vêtement fut sec, le soleil reparaisant de nouveau, M. Daunoy retourna à la rivière, mais non sans avoir remercié Géline de son hospitalité.

— Cela n'en vaut pas la peine, lui dit-elle.

— Je vous demande pardon, mademoiselle, reprit-il : vous m'avez rendu un bon service, et je vous en suis reconnaissant.

— C'était si naturel de faire du feu, dit-elle encore. Le lendemain au soir, pour se remettre un peu en bonne humeur avec lui-même, M. Daunoy vint passer une heure dans la boutique d'Antoine Bellay. Là, causant avec le cordonnier et la vieille tante, il retrouvait de la sérénité. Cette vie à ne rien faire, si ce n'est à se fatiguer le corps en des promenades la plupart du temps infructueuses, lui pesait. Il lui aurait fallu une activité constante, pour le sortir de sa disposition naturelle à la tristesse qui, bien souvent, saisit un homme ayant dépassé la cinquantaine, et dont l'âme n'est pas profondément ancrée dans les espérances de l'Évangile. On a beau être honnête homme selon le monde, se dire qu'on ne fait tort à personne, il vient toujours un moment où la conscience ne peut se contenter à si bon marché. Quand il ne reste plus à parcourir qu'une dernière étape de la vie, la voix intérieure que Dieu a placée en nous se montre plus exigeante : elle se réveille et nous fait voir mille points noirs que nous n'avions point aperçus jusqu'ici dans notre vie. Elle nous crie : « Qu'as-tu fait pour ton Créateur, qui va t'appeler bientôt à paraître devant lui ? As-tu cherché à lui obéir, à le glorifier ? N'as-tu pas, au contraire, travaillé pour toi, foulant bien souvent aux pieds de ton orgueil sa volonté sainte ? »

M. Daunoy était entré dans un état d'âme pareil, depuis qu'il était oisif ; et ses promenades solitaires étaient précisément une occasion de plus de l'entretenir, de l'enfoncer toujours davantage dans de pénibles retours sur lui-même. Sans famille, sans amis, sans le sentiment de la présence de Dieu dans son être immortel, cet honnête

homme, d'une probité intacte, était malheureux. Il s'était promis un temps d'agréable repos dans le dernier quart de son existence terrestre, et voilà que, si cela continuait et allait en augmentant, il s'écrierait bientôt comme l'auteur de l'Ecclésiaste : « Tout est vanité et rongement d'esprit ! »

La tante et le neveu Bellay le recevaient volontiers. Antoine travaillait, pendant que M. Daunoy racontait sa vie au steppe russe, et laissait voir parfois le vide qu'il éprouvait.

Ce soir-là, M^{me} Bellay lui dit, après qu'ils eurent beaucoup causé :

— Vous devriez vous marier, monsieur Daunoy ; vous n'êtes pas fait pour vivre seul. Une aimable compagne vous rendrait heureux, et vous lui donneriez aussi du bonheur. Bobuste comme vous l'êtes, sobre et actif, vous êtes parfaitement en position d'élever une famille.

— Moi, madame Bellay ? vous n'y pensez pas. J'ai vécu seul pendant trente années, dans un pays perdu, loin de toute société. Est-ce le moment de recommencer l'existence d'une tout autre manière, à plus de cinquante ans ? Élever une famille ! Non, c'est trop tard. Je ne verrais pas grandir mes enfants, et d'ailleurs mes petits revenus ne seraient pas suffisants pour leur procurer une bonne instruction. Épouser une femme de mon âge ou à peu près, je ne m'en soucie pas. Il me faudrait probablement la soigner, quand elle ne serait pas ma garde-malade. Enfin, si je possède cinquante à soixante mille francs amassés à la longue, je n'ai actuellement ni feu ni lieu. Pour me marier, même avant de trouver une femme, il faudrait commencer par l'achat d'une maison et d'un coin de terre.

— Mais, reprit la tante, vous pouvez épouser une personne ayant aussi de la fortune, et alors tout vous devient facile.

— Oui, une ancienne marchande, ou une vieille institutrice, n'est-ce pas ? comme moi je suis un vieux régisseur : cela ferait un beau couple !

— Et pourquoi pas ? mais pourquoi n'épouseriez-vous pas une brave et douce fille de cultivateurs ? Il n'en manque pas qui seraient charmées d'accepter le sort que vous pouvez offrir à une femme. Vous nous avez dit que vous êtes né au village aussi.

— Madame Bellay, ce serait trop beau pour moi ; jamais je n'oserais m'adresser à une jeune fille de la campagne.

— Pas trop jeune, oui ; mais d'un bon âge encore : vous la trouverez certainement si vous le voulez.

— Je ne le crois pas. Non, je vous dis, madame Bellay, que je n'ai plus rien à attendre de bon en ce monde. Autant aurait valu mourir au steppe, lorsque j'ai eu la fièvre et la petite vérole. Tout serait dit et fini pour moi.

— Si Daniel vous entendait, dit Antoine en suspendant son travail, il ne perdrait pas une si belle occasion de vous rappeler les promesses de l'Évangile ; et, si vous me permettez de vous le dire, monsieur, il aurait bien raison de vous sermonner.

— Eh bien, oui, votre Daniel : je pense, moi aussi, qu'il y a du bon dans ses idées ; mais c'est un jeune homme sans expérience de la vie et qui traîne partout après lui les menaces d'un Dieu irrité. Il ne donne pas lui-même l'idée d'un homme vraiment heureux, mais plutôt de quelqu'un qui, s'étant sauvé d'un désastre, engage les autres à faire comme lui. On dit aussi que c'était un assez mauvais sujet, avant ce qu'il nomme sa *conversion*.

— Nous avons tous besoin de vraie repentance devant Dieu, dit Antoine ; et Dieu nous offre à tous le pardon et le salut.

— À moi, de la même manière qu'à lui ou qu'au premier gueux venu ? Ce serait un peu fort, monsieur Bellay.

— Tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu, dit la Bible ; et tous peuvent obtenir le salut, par la foi en Jésus-Christ.

— Vous pensez alors sur ce sujet absolument comme votre ouvrier ?

— Oui, monsieur.

— D'où vient donc que vos paroles ne me choquent pas, tandis que celles de Mordon excitent toujours ma mauvaise humeur, presque ma colère ?

— C'est que, reprit la tante, Daniel se croit appelé à vous enseigner directement, tandis que mon neveu cause avec vous comme avec un homme qu'il honore et respecte, je dirai même, presque comme avec un ami. En parlant à son prochain, Daniel ne pense qu'à une chose : il lui dit de fuir la colère à venir, en se réfugiant au pied de la croix du Sauveur, où il s'est réfugié lui-même et a trouvé non seulement la paix, mais l'énergie morale pour combattre ses passions et glorifier Dieu par une conduite pure.

— Ça n'empêche pas, madame Bellay, qu'il prend parfois un ton désagréable, qui ne me va pas du tout. Par un certain côté, ce ton est de l'orgueil, de la suffisance. Il frise un air doctoral qui le rend impertinent.

— Je vous ai déjà dit, reprit Antoine, que je l'ai averti sur sa façon de s'exprimer. Mais il n'en sait pas davantage, et c'est plus fort que lui. Il faut tâcher de ne voir que son intention, qui est pure, malgré ce que sa parole peut avoir de désobligeant.

— Oui, il m'a fait des excuses ; mais c'est égal : ce qu'il dit ne me va pas. Ça sent le *tartufe*¹⁶.

16 - [NdÉ] D'après le nom d'une pièce de Molière où il est question d'un zélé religieux, mais hypocrite.

— Oh ! pour cela, je vous certifie que non, dit la tante. Il est sincère. Pour peu gracieux et mal élevé, je conviens qu'il l'est. Mais on peut se corriger de ces défauts. Son zèle est louable ; et le zèle religieux est si rare parmi nous ! Attendez de l'avoir vu tomber en faute, avant de le juger sévèrement. Êtes-vous toujours content des bottes qu'il vous a faites ?

— Oui, très content.

— Eh bien, c'est déjà quelque chose qu'il fasse de bons souliers, car il ne suffit pas, comme plusieurs se l'imaginent, d'être un bon chrétien pour se persuader que la chaussure n'a pas de défauts. Nous avons autrefois à Gary un menuisier-ébéniste qui parlait constamment d'*avancer* dans la vie chrétienne, et qui faisait de vilains meubles dont il demandait un prix très élevé. Pour Daniel Mordon, c'est le contraire, car il n'est point intéressé et fait son ouvrage en conscience.

— En voilà assez pour aujourd'hui sur ce sujet, dit Antoine. Allez-vous pêcher demain ?

— Je ne suis pas décidé. — Connaissez-vous un peu la rivière qui coule dans le ravin de la Creuse ? On dit qu'on y trouve encore quelques truites, mais tout à fait dans le haut. Pour cela, il faudrait aller assez loin d'ici. Le père Salomon prétend qu'il y a des creux superbes. Il y allait, dit-il, quand il était un jeune garçon ; mais le cours de la Creuse a bien pu changer depuis soixante ans. Je pourrais peut-être essayer demain ; pour cela, il me faudrait presque la journée.

— Je ne connais pas les endroits dont vous parlez ; mais vous pouvez vous fier à ce qu'a dit Salomon.

— Comme c'est demain samedi, j'essayerai une fois de ce côté-là ; et s'il n'y a rien, je plie ma ligne pour tout de bon. — À propos : à qui appartient une maison qu'on aperçoit au-dessus du village, dans une prairie entourée de bois ?

— Vous voulez parler de la *Clarette* ?

— Ce que j'entends est à dix ou quinze minutes d'ici. À droite, il y a un bois de pins, qui descend dans la direction du nord, et de l'autre côté, ce sont des taillis de hêtre.

— C'est bien la Glarette. Ce semblant de campagne appartient à M^{me} Octavie Bassier, femme de M. Henri Bassier.

— Le mari est de ceux qui vont plus souvent au cabaret qu'à l'église, reprit M. Daunoy. Je l'ai rencontré plusieurs fois ivre dans la rue. Croyez-vous qu'on vendrait cette petite propriété ! Je ne l'ai pas vue de près ; mais de loin elle me plaît assez.

— C'est, en effet, un joli endroit. M^{me} Bassier a perdu ses parents l'hiver dernier. Peut-être vendrait-elle la Clarette.

— Auriez-vous l'obligeance d'en parler à ces gens sans me nommer ?

— Cela ne m'est pas très facile, répondit Antoine en traçant une mesure avec le compas ; mais s'il s'agit de rendre un service, je le ferai.

— Je ne voudrais pas, monsieur Bellay, vous demander une chose qui vous serait désagréable. Si vous avez de la répugnance à en parler aux Bassier, je tâcherai pour cela de m'adresser à une autre personne. Toutefois, je ne connais guère que vous ici, et je n'ai bien ma confiance qu'en vous.

— J'irai donc chez M. Bassier. Cela presse-t-il ?

— Non, pas précisément. Mais je serais pourtant bien aise de savoir si cette Clarette est à vendre.

— Eh bien, j'irai demain.

— S'il vous plaît : plutôt dans la matinée que le soir ; vous comprenez pourquoi ? À mon retour, je viendrai chercher la réponse.

— Mais, monsieur, dit la tante, permettez-moi de vous demander si réellement vous iriez vous établir là-haut ?

— Pourquoi pas ?

— Tout seul ?

— Eh oui : la belle affaire ! J'ai été mon cuisinier pendant trente années ; je puis continuer. Je ne crains pas la solitude ; il me faut si peu de chose en fait de nourriture, et j'aurais au moins de là-haut une vue superbe sur toute la plaine et le lac.

— Vous y péririez d'ennui en hiver.

— Pas plus que partout ailleurs, madame Bellay. Je suis fait comme cela. Jusqu'à vingt ans, j'ai travaillé à la campagne ; je m'y remettrais, car il faut absolument que je sois occupé.

— Daniel irait sûrement vous faire une visite, le dimanche, de temps en temps, dit la tante avec un sourire demi-malicieux.

— Non, madame, à moins qu'il ne prît un autre ton avec moi. Mais si vous et votre neveu vous veniez me voir une après-midi, je vous recevrais avec bien du plaisir, et je vous offrirais du café au lait. Vous verriez que je sais le préparer.

— Je n'en doute pas. Vous auriez une vache ?

— Je ne sais pas ce que j'aurais en fait de bétail ; mais, pour sûr, je serais en mesure de vous offrir une tasse de café.

— Eh bien, nous verrons : toutefois, ne comptez pas trop sur ma visite ; la montée me fatigue énormément. Et cela n'est pas étonnant, car j'ai quatorze ans de plus que vous.

— Ah ! je ne suis pas encore établi là-haut, ni nulle part. Bonsoir ! Cela fait pourtant un peu de bien de causer avec vous et votre neveu. Pour lui, il faut qu'il se cherche une bonne et aimable compagne, de son âge. Il sera dans la règle, tandis que pour moi c'est une autre question.

— Bonsoir, monsieur, dit encore la tante. Dieu vous donne une bonne nuit, et pensez aussi à mon idée pour vous. Ne vous fatiguez pas trop demain. On dit qu'il y a des escarpements dangereux dans le ravin de la Creuse, des terrains en pente rapide qui ne sont pas solides. Vous y prendrez garde. Il faut que la pêche vous plaise bien, pour aller ainsi risquer de vous casser bras et jambe, à la poursuite de poissons qui, peut-être, n'existent pas.

CHAPITRE XV

UN AIMABLE MARI



De retour chez lui, M. Daunoy alluma sa lampe et se promena dans sa chambre pendant un bon moment. Il réfléchissait à ce que lui avaient dit Antoine Bellay et sa tante, et à cette bizarre idée qu'il leur avait soumise d'acheter la petite propriété solitaire en question. Était-ce bien une chose à faire ? Et ne vaudrait-il pas mieux attendre qu'une bonne occasion se présentât d'acquérir dans un village, ou à proximité d'une ville, quelque cottage abrité, où il pût s'établir et terminer ses jours ? La raison, le simple bon sens, lui conseillaient plutôt cela. Il fallait donc bien réfléchir avant de se décider. Toutefois, cela n'engageait à rien de s'informer des intentions du ménage Bassier, relativement à la Clarette. Mais ce qui le préoccupait bien davantage, c'était la pensée qu'il n'avait pas les convictions religieuses des Bellay. Il voyait là des gens contents de leur sort, dans une position des plus modestes. Ils ne possédaient probablement pas le quart, entre eux deux, de ce qu'il avait pour lui seul, et cependant il ne paraissait pas qu'ils eussent le moindre souci pour l'avenir. Très honnêtes, intègres dans leur vie, ils se reconnaissaient néanmoins comme de pauvres pécheurs, ayant besoin de la grâce de Dieu. Et lui, dont la vie extérieure avait été honorable et pure, devait-il aussi se reconnaître coupable devant Dieu, au point de croire que Jésus était mort pour lui, comme pour le brigand cloué sur la croix ? Cela, il ne pouvait l'accepter ; sa raison lui disait que c'était impossible. Mais pourquoi donc, ayant rempli son devoir envers les hommes, n'était-il pas heureux ? Maintenant qu'il était à l'abri du besoin, que sa santé n'avait pas encore fléchi sous le poids des années, pourquoi la vie ne lui apparaissait-elle pas sous des couleurs plus riantes ? Pourquoi la tristesse et l'abattement prenaient-ils souvent dans son âme la place de la joie et de la sérénité ? C'est

que, malgré toute sa bonne conduite, M. Daunoy avait vécu avant tout pour lui, dans un but absolument terrestre. Le centre de sa vie avait été lui-même, au lieu d'être occupé par la présence du Dieu souverain auquel il devait l'existence et tout ce qu'il possédait. C'est le cas d'un grand nombre d'hommes qui, parvenus à la fortune après beaucoup de lutttes et de travail, ne jouissent de rien et traînent des jours qui leur sont à charge.

Avant de se coucher, M. Daunoy prit la Bible qui se trouvait à sa portée ; il l'ouvrit au chapitre VIII de l'épître aux Romains et le lut en entier. Cette lecture le frappa singulièrement, surtout le passage : « Si quelqu'un n'a point l'esprit de Christ, celui-là n'est point à lui. » — Toute la doctrine du Saint-Esprit lui apparaissait comme une chose absolument nouvelle. « Je ne sens pas la présence de cet Esprit en moi, se disait-il. Les Bellay sont sans doute placés sous son influence. » — Et cependant, cette conviction même, qu'était-elle, sinon une œuvre de l'Esprit de Dieu, un souffle de ce vent doux et subtil qui agit sans qu'on sache d'où il vient ni où il va ?

Pendant que M. Daunoy se livrait à des réflexions de cette nature, la tante et le neveu causaient de sa visite et de la commission dont il avait chargé Antoine auprès du mari d'Octavie.

— J'espère que M. Daunoy renoncera à l'idée d'acheter la Clarette, disait la tante ; il faut le lui déconseiller, car il n'est pas faisable qu'un homme de cet âge et dans sa position de fortune aille s'enfermer là-haut durant tout l'hiver. S'il y tombait malade, par exemple, qui le soignerait ?

— Nous ne pouvons pas nous mettre bien à sa place, dit Antoine. M. Daunoy a vécu seul pendant très longtemps ; il pense probablement qu'il lui serait facile de continuer de la même manière. Du reste, je doute que les Bassier veuillent vendre leur propriété. J'irai chez eux demain matin, bien que cela ne me soit pas agréable. Si je puis expédier mon ouvrage dans la matinée, je voudrais, d'abord après midi, porter des chaussures à Meillens, et de là pousser jusqu'aux Bévières. Il n'y a qu'une demi-lieue de Meillens à ce dernier village. Je reviendrais alors par le train, dans la soirée.

— Toute cette course te fatiguera bien.

— Je me reposerai dimanche.

— Mais, dis-moi : décidément tu ne veux pas entendre parler de Gélina Claut ? Sa mère est encore venue l'autre jour m'en faire l'éloge. Elle dit que, malgré son peu de conversation, sa fille est instruite ; qu'elle aime à lire, non pas des romans, mais des ouvrages meilleurs, d'un intérêt plus positif que des récits d'imagination. Françoise Claut continue à dire tout le bien possible de son enfant, et ne voit que toi

qui puisse la rendre heureuse.

— J'en suis désolé, ma tante ; mais si votre amie Françoise revient à la charge, faites-lui comprendre bien net ce que je pense. J'ai beaucoup d'estime pour sa fille, mais rien de plus.

— Tu ne crois pas que l'amitié, d'abord, et ensuite l'amour pourraient venir, si tu essayais de lui parler d'une manière un peu intime ?

Antoine fit un signe de tête négatif, suivi d'un *non* bien articulé, puis il reprit :

— Avez-vous pensé quelquefois à la visite des deux filles venues avec les Dufour ?

— Oui, sans doute : je voudrais bien, puisqu'il ne peut être question de Géline Claut, que tu te décidasses en faveur de l'une des deux.

— Laquelle ?

— Pas la grande. Je la crois flatteuse et je lui ai trouvé un air prétentieux dans son langage, sans dire pourtant aucun mal de son caractère. Mais M^{lle} Rabaut me plaît bien davantage. Si enfin tu renonces à l'idée de rester garçon, je te conseillerais de t'adresser à cette jeune régente.

— Et si j'étais refusé une seconde fois ? D'ailleurs, elle est peut-être engagée.

— Assure-t'en. Si elle est libre et qu'elle te plaise, je serais bien étonnée qu'elle te refusât. Elle n'est pas une sotte comme Octavie Moser, qui nous a trompés et s'est bien planté le doigt dans l'œil en épousant Bassier, car il la rend malheureuse comme les pierres. C'est un vilain homme, assez méchant quand il a bu. Je n'ai pas besoin de te recommander la prudence, si tu vas chez lui demain.

Antoine Bellay ne répondit pas à sa tante. Il mit ses outils à leur place, se lava les mains, puis il lut quelques versets dans la Bible et adressa une courte prière à l'Auteur de toute grâce. Ce culte du soir terminé, la tante et le neveu se retirèrent chacun dans sa chambre pour y chercher le repos et le sommeil dont ils avaient besoin.

Le lendemain, Antoine se leva de bonne heure pour expédier son ouvrage de fin de semaine. Lorsqu'il ne pouvait aller lui-même chez les clients, il employait la poste, et dans ce cas il fallait que les paquets fussent au bureau à sept heures du matin. Outre les trois paires de souliers qu'il voulait porter à Meillens, plusieurs autres étaient prêtes pour des destinations différentes.

Quand il eut terminé ses affaires, il se rendit chez Henri Bassier. Ce fut avec un sentiment de tristesse qu'il mit la main sur le loquet de la porte d'entrée. Tant de fois il était venu dans cette maison avec l'espoir de gagner le cœur de la jeune fille, et il s'était vu repoussé formellement, après de longues assiduités. Il semble qu'il aurait dû s'aper-

devoir beaucoup plus tôt du caractère peu solide d'Octavie et de sa disposition à la coquetterie ; mais il était alors bien jeune, et l'amour ne voit pas toujours très clair, si même il n'est pas souvent aveugle. Antoine avait été pris par l'extérieur agréable d'Octavie et par son air affectueux. En ce temps-là, aucun autre garçon ne lui faisait la cour ; elle avait accepté celle d'Antoine en attendant mieux et comme pour s'entretenir la main à ce manège. On sait combien elle s'était trompée dans son choix définitif. — L'émotion d'Antoine, en revenant pour la première fois chez elle depuis la rupture, se comprend facilement, bien que toute trace de son ancien sentiment eût disparu depuis deux ans et demi.

Avant d'ouvrir la porte, il heurta faiblement.

— Entrez ! dit la voix bien connue d'Octavie.

La jeune femme était seule, dans une cuisine non encore balayée, bien que la pendule marquât dix heures. Les pots de soupe et les tasses du déjeuner étaient sur la table, prouvant trop bien à l'extérieur que leur lavage n'avait pas eu lieu. Assise sur une chaise basse, à côté du berceau où dormait son enfant, Octavie pelait des pommes de terre pour le dîner. Sa toilette matinale laissait à désirer, comme c'est le cas des jeunes mères de famille à la campagne, lorsqu'elles sont seules à la maison pour faire le ménage. La servante et le domestique étaient aux champs ou à la vigne. — Malgré le désordre de sa coiffure et les autres négligences de son costume, c'était bien toujours la jolie femme, fraîche et d'un beau teint. De nouveau elle était déjà en espérance, huit mois après la naissance de son premier enfant.

— Bonjour, madame, dit Antoine ; votre mari est-il chez lui ?

Au lieu de répondre à cette question, Octavie se leva, essuya vite sa main droite à son tablier, et la tendit à Antoine, qui la prit machinalement et la laissa aussitôt retomber.

— Bonjour, monsieur Bellay, dit-elle ensuite. Mais, je vous en prie, qu'est-ce qui nous procure le plaisir de votre visite ? Veuillez vous asseoir. Mon mari va rentrer dans un moment ; il est allé voir ce que font les domestiques.

— Merci ; je n'ai pas l'intention de m'arrêter. Je suis venu pour une commission dont on m'a chargé.

— Est-ce quelque chose que vous puissiez me dire ? Mais, je vous en prie, monsieur Antoine, asseyez-vous donc un moment.

Puis elle se rassit elle-même, après avoir avancé une chaise à son ancien prétendant.

— Puisque votre mari va rentrer, dit-il, j'attendrai une minute ou deux, mais pas davantage, car je suis pressé ce matin.

— Sans doute ; vous avez toujours beaucoup d'ouvrage ?

— Oui, grâce à Dieu.

— Et à votre bonne réputation aussi. J'ai bien regretté de ne pas continuer à me fournir de chaussure chez vous ; mais le cordonnier de mon mari venant à la maison, il a demandé à Henri... vous comprenez.

— Vous étiez parfaitement libre.

— Oh ! oui, oui, malheureusement, dit-elle en éclatant presque en sanglots. J'ai eu bien des torts envers vous, Antoine, et je les expie chèrement.

— Ne parlez pas ainsi, madame Bassier. Il y a longtemps que j'ai tout pardonné. J'aurais voulu vous rendre heureuse : un autre s'est chargé de ce soin. N'ayez donc aucun regret de votre décision.

— Ah ! si vous saviez, oui, si vous saviez ce que c'est pour une femme de voir son mari prendre chaque jour le chemin du cabaret et rentrer chez lui dans un triste état, vous me plaindriez.

— Je vous plains certainement.

— Personne ne pourrait-il donc parler à Henri pour l'engager à la modération ?

— Pas moi, en tout cas. N'a-t-il pas quelque ami, capable de l'avertir pendant qu'il en est temps ?

— Non, aucun. Ses amis, malheureusement, l'entraînent plutôt à boire et profitent de sa générosité mal placée. J'ai pensé plus d'une fois que votre ouvrier Daniel pourrait peut-être lui dire une bonne parole.

— Si vous l'en chargez, il le fera, j'en suis persuadé.

— Je lui parlerai donc. Mais ne relevez pas ce que je viens de vous dire. C'est trop délicat. Vous voyez que vous avez toujours toute ma confiance.

Celui-ci ne répondit pas. On entendait à la porte le pas d'un homme.

— C'est lui, dit tout bas Octavie.

Elle essuya vite les larmes qui coulaient encore sur ses joues, puis elle reprit une pomme de terre pour la peler.

Antoine s'était levé.

— Bonjour, monsieur, dit-il au maître de la maison qui entra.

— Oh ! quel miracle de vous voir chez nous, monsieur Bellay ! Votre serviteur.

Antoine vit tout de suite que Bassier avait déjà bu. Au retour du champ, il était sans doute entré au cabaret.

— Asseyez-vous, asseyez-vous, reprit Henri. Quel bon *nouveau* nous apportez-vous ?

— Une de mes connaissances m'a chargé de vous demander si vous vendriez la Clarette, et, dans ce cas, quel en serait le prix ?

— Haha ! fort bien. On peut en causer un moment, tout en prenant

un verre. Je vais tirer une bouteille. Octavie, prépare des verres.

Ayant répondu cela, Henri se leva, prit la clef de la cave, et se disposait à s'y rendre, lorsque Antoine lui dit :

— N'allez pas chercher du vin pour moi ; je n'en prendrai pas. C'est inutile, et d'ailleurs trop matin.

— Trop matin ! vous me la chantez belle ! Moi, je bois volontiers un verre en me levant ; ça m'éclaircit la voix.

— Si vous le faites, vous avez tort. Parlons de notre affaire ; je suis pressé de rentrer chez moi.

— Vous êtes un homme intraitable, à ce que je vois. Au reste, on prétend que les cordonniers ont presque tous des têtes d'Allemand.

— Non, monsieur, répondit Antoine en le regardant entre deux yeux ; mais les cordonniers, comme les cultivateurs, peuvent avoir la tête près du bonnet.

— Mais, Henri ! fit Octavie, à quoi penses-tu de dire cela à M. Bellay ? En vérité, je ne te comprends pas.

— Je badine, ma chère femme. — Excusez le mot, monsieur Bellay. — Eh bien, dit Henri en s'asseyant, causons donc de la Clarette. Votre connaissance payerait-elle comptant ?

— Oui, en passant acte, si le prix lui convient.

— Combien faut-il demander, Octavie ? car enfin la Clarette est à toi.

— Je préfère qu'on ne la vende pas, dit résolument la jeune femme. Cet argent s'en irait peut-être sans profit véritable pour nous. À moins d'employer tout de suite la somme à payer où nous devons, je préfère qu'on ne vende pas.

— Tout comme il vous plaira, madame ma femme.

— Il me semble que M^{me} Bassier a raison, dit Antoine. Si cette jolie propriété m'appartenait, je tâcherais bien de la garder. — Je répondrai donc qu'elle n'est pas à vendre.

Ayant dit cela, Antoine se leva pour sortir.

— Vous refusez de prendre un verre avec moi, monsieur Bellay ? Peut-être que, tout en causant, ma femme réfléchirait qu'une bonne occasion ne se présente pas tous les jours. Vous savez aussi que les femmes sont parfois capricieuses et changent facilement d'opinion.

— Si M^{me} Bassier change d'avis, vous me le ferez savoir. Bonjour, madame et monsieur.

Antoine s'empressa de revenir chez lui. Pendant ce temps, Henri était descendu à la cave, d'où il rapporta une bouteille de vin.

— Tu veux donc boire encore avant le dîner, lui dit sa femme. Je suis sûre que tu t'es déjà arrêté à la pinte en venant du champ. Oh ! pourtant, quelle vie ! quelle vie pour un jeune père de famille !

— Ne viens pas m'ennuyer de tes reproches et de tes pleurnicheries. Je sais ce que j'ai à faire. Mêlé-toi d'élever tes enfants et de les mettre au monde : tu n'es bonne que pour ça.

— Malheureuse que je suis ! dit la pauvre femme. Ah ! je suis trop bien punie.

Et ses larmes recommencèrent à couler. Pendant qu'elle pleurait, Henri but deux verres de suite.

— Oui, dit-il en s'essuyant les lèvres, je voudrais bien savoir si ce monsieur cordonnier venait réellement pour acheter la Clarette, ou bien si ce n'était peut-être pas un prétexte pour essayer de te courtiser de nouveau.

— C'est une infamie, ce que tu supposes là ! dit Octavie avec indignation.

— Oui ! Eh bien, si je le retrouve ici seul avec toi, je le flanque à la porte, et je te donne une demi-douzaine de soufflets dont tu te souviendras, fit-il après avoir avalé un troisième verre de vin.

— Tais-toi, malheureux ! Tu ne sais déjà plus ce que tu dis. Aie au moins pitié de mon état, si tu n'as plus aucune affection pour ta femme. Continue seulement comme tu le fais depuis quelque temps, et tu seras bientôt seul pour élever ta famille. Non, ce misérable ivrogne me fera mourir de chagrin, et peut-être aussi l'enfant que je dois mettre au monde. Ah ! quel enfer qu'une telle vie !

Henri ne répondit pas. Il prit une bouchée de pain et de fromage, acheva de boire sa bouteille, et, sans exprimer le moindre regret à sa femme, il alla se coucher sur le foin, dans la grange, et y resta jusqu'à l'heure du dîner.

Voilà ce que l'ivrognerie avait fait d'un joli garçon, bien doué du reste, et qui ne manquait ni de moyens naturels ni d'instruction.

CHAPITRE XVI

RENCONTRE FORTUITE



peine Antoine avait-il quitté la maison d'Octavie, que déjà il se disait qu'il n'y rentrerait pas. À l'air singulier du mari, il avait compris que celui-ci lui supposerait vite des intentions criminelles. La jalousie, excitée par le vin, pouvait porter Henri Bassier à des paroles, à des actes qu'Antoine ne supporterait pas. Et risquer de retrouver la jeune femme seule, bien que cela lui fût parfaitement indifférent, il ne s'y exposerait plus, du moment qu'elle manquait de caractère au point de regretter devant lui le choix qu'elle avait fait. C'était bien toujours la même personne inconséquente et gentille, sans véritable dignité. Henri était un misérable, qui s'abrutissait et serait ramolli par l'excès de la boisson avant peu de temps. S'il se mettait à boire l'eau-de-vie en se levant, comme le font tant de jeunes hommes à la campagne, ce serait vite fait. Henri Bassier n'en aurait pas pour deux ou trois ans. On comprend, hélas ! que des hommes de bonne volonté acceptent une profession dangereuse pour leur santé, quand ils ne peuvent faire autrement. Ils sont bien payés ; leur gain est assuré, et ils espèrent échapper au sort commun de leurs devanciers, en prenant des précautions. Les ouvriers employés dans les mines de mercure, ceux qui font la pointe des aiguilles à coudre, ceux qui dessèchent leurs poumons dans les verreries, etc., tous ces malheureux sont, par le genre de leurs occupations, condamnés à mourir au bout de dix, quinze ou vingt ans ; et néanmoins ils travaillent de bon cœur, et il se trouve toujours des volontaires pour les remplacer. Mais le buveur, qui voit la terrible fin morale et physique des ivrognes, comment pense-t-il y échapper ? Et comment ne se dit-il pas que chaque verre de vin pris de trop est un charbon ardent jeté dans son estomac, un poison que le sang distribue jusque dans les capillaires les plus imperceptibles ?

Dans le public, on savait bien qu'Octavie n'était pas heureuse ; mais on ignorait pourtant que son mari fût un lâche, grossier à son égard, une canaille à rouer de coups lorsqu'il était méchant dans ses actes ; ignoble dans ses propos avec sa femme. Devant les étrangers et les domestiques il savait se retenir, mais pour n'être que plus mauvais dans le tête-à-tête. Telle était la situation de ce couple infortuné. Et dire que, depuis la mort des parents d'Octavie, les dettes, déjà considérables, s'étaient encore augmentées par le fait de la paresse et des dépenses du mari ! Certes, Juliette Rabaut pouvait se féliciter d'avoir montré du caractère en rompant toute relation avec Henri Bassier. Elle savait trop bien que tout jeune homme capable de s'enivrer, quelque aimable qu'il soit d'ailleurs avec une jeune fille, est d'ores et déjà perdu. Jamais le mariage n'a corrigé un buveur, et jamais femme ne fut heureuse avec un ivrogne.

Après son dîner, Antoine se mit en route pour Meillens, ayant un bâton à la main droite, et sur l'épaule gauche un sac de laine verte contenant des chaussures.

Situé à une lieue et demie de Clary, au nord-est, Meillens est un village assez élevé, dont la longue ligne de maisons s'étend au-dessus du vignoble et touche aux pentes souvent raides, parfois abruptes, qui limitent les cépages et se dressent jusqu'au plateau supérieur. La demeure du vigneron Collomb était précisément dans la même situation que Meillens, mais seule et une demi-lieue encore plus à l'est.

Malgré un soleil de juillet que ne voilait aucun nuage, Antoine jouissait beaucoup de marcher en plein air. Toute la semaine, il avait été cloué sur son tabouret de cuir. Il sentait le besoin d'une locomotion qu'il ne pouvait s'accorder que rarement. Chemin faisant, sa pensée active abordait bien des sujets intéressants. N'est-ce pas dans une promenade solitaire, en présence de la nature, que l'esprit travaille le mieux sans fatigue et comme se promenant lui-même dans ses domaines ? La vue de la campagne, en cette chaude saison, attire les regards de celui qui aime à considérer les bienfaits du Créateur. Les blés prennent leur teinte dorée ; encore huit jours, et la moisson sera venue à la plaine. Débarrassées de leur foin, les prairies ont une verdure plus fine et plus tendre, grâce aux ondées qui rafraîchissent les gazons. Dans les vignes, le raisin commence à montrer des grains lustrés, durs comme le fer, mais qui, dès le mois de septembre, deviendront transparents et seront alors mangeables.

Le jeune maître cordonnier ne s'arrêta que peu de temps à Meillens dans les trois maisons où il portait des chaussures. La marche par le temps chaud l'ayant altéré, il accepta volontiers un verre de bière ; le vin blanc qu'on récolte dans ce vignoble est trop capiteux pour le

boire pendant les chaleurs de l'été.

De nouveau en route, il atteignit bientôt le ravin où coule le ruisseau de la Bévière, sous un vieux pont à demi-caché dans le feuillage des hautes broussailles qui croissent des deux côtés. Les clématites, grim-pant d'abord timidement le long des frênes, s'élèvent bientôt jusqu'au sommet, qu'elles envahissent et d'où elles projettent leurs lianes inex-tricables, fardeau bien incommode pour l'arbre qui ne peut s'en débarrasser. Plus il fait monter ses jets raides et vigoureux, plus la clématite s'en empare, les enlace, les étreint de ses anneaux et les force à lui servir d'appui solide pour ses excentricités capricieuses.

De l'autre côté du pont, un sentier descend en zigzag des hautes collines dans les taillis et parfois dans les prés rapides qui s'y montrent çà et là. Juste à ce moment, une jeune femme descendait le sentier, à quelque distance du pont. Sa démarche était légère, son port gracieux. D'une main, elle tenait ouverte une ombrelle fort simple ; de l'autre, un bouquet de fleurs des bois. Antoine la regarda et tressaillit en croyant reconnaître dans cette jolie apparition la régente des Bévières. C'était bien Juliette, en effet. Antoine attendit qu'elle fût assez près de lui pour la saluer et lui demander de ses nouvelles.

— Eh! monsieur Bellay, c'est vous, dit-elle. J'ai cru vous recon-naître aussi, mais je n'en étais pourtant pas sûre. Comment se fait-il que vous soyez ici ?

Antoine expliqua le but de son passage à Meillens, et comment il avait profité du voisinage des Bévières pour venir y serrer la main aux amis Dufour.

— J'espérais bien vous rencontrer aussi, dit-il, mais je ne m'atten-dais guère à vous voir ici.

— N'ayant pas d'école dans l'après-midi du dernier jour de la semaine, j'ai profité du beau temps pour faire une promenade solitaire dans les bois qui couronnent les hauteurs voisines. Quand on a passé cinq jours et demi dans une salle où sont réunis vingt-huit enfants, on éprouve le besoin de respirer l'air libre.

— Je vous comprends trop bien, moi qui travaille toujours assis. Mais j'ai beaucoup joui durant les deux heures que je viens de passer dans les chemins et les sentiers, de Clary jusqu'ici. La maison où demeurent les parents de M^{lle} Collomb, ne doit pas être bien éloignée, n'est-ce pas ?

— Nous n'en sommes plus qu'à dix minutes. Après le premier contour du chemin nous la verrons.

— J'ai l'intention d'y entrer en passant pour saluer M^{lle} Andrienne de la part de ma tante, qui m'a chargé aussi de choses affectueuses pour vous, si j'avais le plaisir de vous voir.

— Vous lui présenterez mes respectueuses salutations. M^{me} Bellay a été bien aimable pour moi, lors de la visite que nous vous avons faite.

— Ma tante serait heureuse de vous voir souvent. Nous nous demandions un jour si vous accepteriez une place de régente de l'école des filles à Clary, dans le cas où il y aurait une vacance. On suppose que la maîtresse actuelle n'y restera plus bien longtemps, car elle est fiancée.

— Je vous remercie de la bonne opinion que vous avez de moi. Sans doute, je tâcherai d'obtenir, dans deux ans, une école de filles ; mais, jusqu'à ce moment, la loi m'oblige à ne pas changer de poste.

— C'est bien dommage, si la vacance a lieu chez nous prochainement.

— Je me trouve, du reste, très bien où je suis maintenant. Les gens du village sont bons pour moi, et j'ai le plaisir de voir souvent vos amis.

— La carrière d'instituteur, reprit Antoine qui cherchait à sonder le terrain sans vouloir s'avancer, est probablement plus fatigante que la profession d'un artisan, mais elle est aussi plus honorable et plus honorée.

— Je ne sais pas, monsieur Bellay, si elle est plus honorée : pour plus honorable, elle ne l'est pas, car ce n'est pas la profession qui honore l'ouvrier, mais bien celui-ci qui peut la rendre honorable.

— C'est bien difficile, mademoiselle. Croyez-vous, par exemple, qu'un simple cordonnier obtiendra jamais de l'opinion publique la même estime, la même considération qu'un instituteur de la jeunesse ?

— Mais certainement, à moins que d'injustes préjugés ne faussent cette opinion. Un artisan habile, expert dans son métier, consciencieux, a plus de droits à l'estime publique et à la considération qu'un régent, même qu'un professeur dont l'enseignement n'a rien de remarquable. Celui qui est le *premier* dans le produit de son travail, quand il ne serait qu'un *sabotier*, est, dans mon opinion, mieux placé et peut-être plus honorable que tel fonctionnaire supérieur qui ne serait pas à la hauteur de sa tâche.

— Ce que vous venez de dire est bien consolant pour moi, et je vous en suis reconnaissant, car mon orgueil naturel souffre souvent à la pensée que nous sommes tenus, nous autres cordonniers, pour être dans une condition sociale inférieure à celle, par exemple, d'un épicier, d'un confiseur et de beaucoup d'autres professions.

— Je trouve que c'est parfaitement injuste. Mais nous voici arrivés au sentier tracé dans les vignes et qui descend au village plus directement que le chemin à char. Puisque vous allez chez M^{lle} Collomb, où je n'ai pas l'intention de m'arrêter aujourd'hui, je vais vous dire adieu.

Bonjour, monsieur Bellay.

Disant cela, Juliette tendit sa main droite à Antoine, qui la serra vivement et dit :

— Au revoir, mademoiselle. Merci de vos bonnes paroles. J'en avais besoin plus que vous ne pensez peut-être.

— Au revoir ! dit à son tour l'institutrice primaire ; puis elle descendit comme une biche le rapide sentier. En la suivant des yeux, Antoine s'aperçut alors que les tresses de ses cheveux étaient dénouées et flottaient libres jusqu'au milieu du dos. De la part de Juliette, ce n'était pas de la coquetterie ; elle avait détaché ses tresses pour avoir moins chaud à la tête pendant sa promenade solitaire, et elle n'eut pas le temps de les nouer avant d'être saluée par Antoine Bellay. La marche lui avait donné des couleurs plus vives ; toute sa jolie personne avait une grâce distinguée, dont le brave Antoine était charmé. Et puis, quelle différence de conversation avec celle de Géline Claut, qui ne répondait guère que par monosyllabes ! Tout autre que Antoine Bellay se fût probablement déclaré à l'instant ; mais, après ce qui lui était arrivé autrefois, pour rien au monde il n'eût voulu s'exposer à un nouveau refus. Toutefois, son opinion était faite, son parti pris : il irait de l'avant, dès qu'il en trouverait l'occasion sûre et que la marche à suivre serait bien arrêtée dans son esprit. Ah ! comme il trouvait Juliette aimable de lui avoir parlé dans le sens où elle l'avait fait ! Et l'on sentait si bien que, chez elle, c'était, non dans le dessein de plaire, mais pour exprimer une conviction. Était-elle libre ? Là se trouvait pour lui le point obscur de la situation. Peut-être ne l'est-elle pas, se dit-il en soupirant, et ce serait à cause de cela qu'elle a parlé si franchement. Qui sait si elle n'a pas déjà promis sa main à quelque artisan de ville ? Les Dufour en sont instruits peut-être, et dans ce cas ils me le diront.

Ce fut en allant ainsi d'une pensée à l'autre, et vers quatre heures du soir, qu'Antoine Bellay arriva près de la demeure du vigneron Collomb. Cette maison était en réalité moins grande qu'elle ne le paraissait, vue d'en bas le vignoble. La façade de devant était longue et assez élevée ; mais le toit descendait derrière presque jusqu'à terre, à cause de la pente très inclinée du terrain supérieur. De ce côté-là étaient les caves et les pressoirs ; sur le devant, au soleil, se trouvait l'appartement de la famille ; et, plus à droite, la grange et l'écurie. Tout avait un air propre, soigné autour de cette habitation. On voyait qu'elle était la demeure de gens aimant l'ordre et qui jouissaient de l'aisance. Ordinairement cela va ensemble, à moins que le cultivateur ne manque de goût et ne préfère une incurable négligence aux agréments extérieurs de sa maison.

Il n'y avait personne sur la terrasse servant de cour et d'entrée. Antoine pensa que la famille Collomb prenait le café au lait, puisque c'était l'heure du goûter. Lorsqu'il se dirigea du côté de la porte, un gros chien noir sortit de sa niche et fit entendre un aboiement retentissant. Andrienne vint ouvrir.

— Juste ciel ! dit-elle, c'est vous, monsieur Bellay ?

— Oui, mademoiselle, avec mon bâton de pèlerin et mon sac vide, comme vous voyez.

— Entrez vite, mon cher monsieur, entrez. Mais attendez-vous à une surprise.

— En ce cas, ma présence est probablement de trop ?

— Du tout, du tout, reprit-elle en lui serrant la main. Vous êtes le bienvenu, toujours, monsieur Bellay.

CHAPITRE XVII

CAUSERIES DIVERSES



Dans une chambre du rez-de-chaussée, à côté de la cuisine, M. Daunoy, en costume de pêche, était assis à une table, avec la mère d'Andrienne. Il avait devant lui une tasse de beau café au lait, brun clair, chargé de cette peau onctueuse que les femmes de paysans, et aussi des dames, aiment et recherchent comme une friandise, tandis qu'assez généralement les hommes s'en soucient fort peu. Il en est même pour lesquels cette peau grasse est un objet de répulsion. Outre le café, il y avait sur la table du beurre frais et du miel en rayon doré. M. Daunoy paraissait jouir avec satisfaction de ces biens de la terre.

— Vous ne vous attendiez pas à me trouver dans cette hospitalière maison, dit-il à Antoine, et moi je n'avais guère l'idée de vous y rencontrer aujourd'hui. Voici ce qui m'est arrivé : je vous en ferai les détails un autre moment ; pour la minute, je vous dirai que j'ai remonté le cours du ruisseau de la Creuse jusqu'à sa source. Arrivé au bout, tout au fond d'un affreux ravin, j'ai grimpé sur le plateau, mais non sans peine, je vous assure. Arrivé en haut, j'ai trouvé un homme à qui j'ai demandé le meilleur chemin pour retourner à Clary. Il m'a dit — un ouvrier travaillant dans un champ — que le plus simple, puisque j'étais fatigué, c'était de descendre au village des Bévières, puis de me rendre à une petite gare où un train me conduirait en face de Clary, à une beaucoup moins grande distance que si j'y allais sur mes jambes tout du long. Je suis donc venu de ce côté-ci, à travers champs tout bellement, et un sentier dans les bois m'a ensuite amené à quelques minutes de la maison de ces dames. Je me suis adressé à mademoiselle, pour savoir s'il y avait une auberge au village plus bas, et comme il n'y en a pas et qu'elle m'a reconnu pour m'avoir vu vous parler à Clary, elle a eu la bonté de m'offrir d'entrer pour me restaurer.

Je n'en pouvais plus de fatigue, d'échauffement, de faim et de soif, étant parti à cinq heures du matin, sans provisions de bouche. Voilà mon histoire d'aujourd'hui. Et vous, monsieur Bellay, d'où arrivez-vous ?

En peu de mots, Antoine raconta son passage à Meillens et son intention de profiter du voisinage des Bévières pour saluer ses connaissances et son ami Dufour.

— C'est très aimable à vous, monsieur Bellay, dit Andrienne, d'avoir fait un détour pour venir jusqu'à nous ; car vous auriez pu descendre plus vite au village en prenant le sentier dans les vignes.

— Oui, répondit-il, le sentier est plus court ; mais je tenais positivement à vous saluer en passant.

Andrienne eut bientôt servi du café à son nouvel hôte, l'engageant à y faire honneur, ainsi qu'au beurre et au miel.

— Oui, prenez-en, dit M. Daunoy ; ils sont vraiment délicieux.

— Peut-être monsieur Bellay préfère-t-il des confitures, reprit Andrienne, qui tira aussitôt d'une armoire un grand bocal en verre, dans lequel apparaissaient des pêches de vigne rouges, nageant dans un superbe sirop.

— Merci, merci, dit Antoine ; je prendrai avec plaisir une tasse de café et une bouchée de pain seulement.

— Pour moi, dit M. Daunoy en s'adressant à la mère, j'étais exténué, mourant de faim, quand j'ai eu le bonheur de rencontrer M^{lle} votre fille ; et maintenant, grâce à votre excellent accueil, me voilà parfaitement réconforté.

— Nous en sommes vraiment très heureux, dit Andrienne. Puisque M. Bellay est un de vos amis, c'était naturel de vous engager à vous reposer chez nous. Sa maison est une bien agréable habitation.

— La maison n'est pas à moi, mademoiselle ; elle appartient à ma tante.

— C'est la même chose. M^{me} Bellay vous considère comme son fils.

— À la bonne heure, mais pourtant elle pourrait la vendre et me dire d'aller m'établir ailleurs.

— Elle n'en fera rien. Rien, rien, jamais, monsieur Bellay. Avez-vous l'intention d'entrer chez la régente, en descendant ?

— Non. Si M. Daunoy est maintenant assez reposé, nous nous remettrons en route. Je m'arrêterai un instant chez les Dufour, et de là nous continuerons pour la gare. Je ne vous charge pas de mes salutations pour M^{lle} Rabaut, parce que nous nous sommes rencontrés en chemin, un peu avant votre maison, vers le pont. Elle venait de se promener dans les bois supérieurs.

— Parfaitement. C'est ce qui s'appelle faire d'une pierre trois coups.

— Eh bien, voulons-nous continuer? demanda Antoine à M. Daunoy.

— Quand vous voudrez. Je suis prêt.

Les deux hommes se levèrent. M. Daunoy s'excusa encore sur la trop grande liberté qu'il avait prise, Antoine remercia de son côté, et Andrienne vint les accompagner sur la terrasse, d'où elle leur fit admirer la vue.

— Elle parle vraiment très bien, cette grande fille, dit M. Daunoy à son compagnon, quand ils furent à quelque distance de la maison. Pour la figure, elle n'est point mal non plus. Ce serait une aimable femme de cultivateur dans l'aisance. Mais il faudrait qu'il fût d'une taille en rapport avec la sienne.

— Si ma tante vous entendait en ce moment, cher monsieur, elle vous engagerait peut-être à vous adresser à M^{lle} Collomb. C'est une personne qui donnerait de la vie et de l'animation dans un intérieur de maison, et je la crois bonne et aimable.

— Oui, je partage votre avis. Mais je ne suis point décidé à me marier, et de plus, avec mon caractère taciturne, je redouterais d'avoir pour compagne une femme qui parlerait beaucoup. En outre, M^{lle} Collomb est décidément trop grande pour mon goût. Enfin, je ne pense absolument pas à m'établir de cette manière.

Chez les Auguste, le pêcheur et le cordonnier s'arrêtèrent peu. Mais il fallut absolument prendre un verre de vin et même le boire à la cave, où il faisait frais. En venant saluer Élise, Antoine raconta sa promenade avec Juliette et sa rencontre avec M. Daunoy chez Andrienne. Étant sorti un instant avec Auguste, il lui dit que Juliette lui plaisait, et lui demanda s'il lui conseillait de s'adresser à elle. Auguste approuva beaucoup son ami, tout en regrettant le départ futur de la jeune régente.

— Je n'ai pas de doute qu'elle ne t'accepte avec bonheur, dit-il en finissant. Nous devons aller demain avec elle et Andrienne chez mon cousin Fernand. Lui aussi veut se marier; mais il n'est pas à présumer qu'il cherche à te couper l'herbe sous les pieds. Puisje faire part à ma femme de tes intentions?

— Comme tu voudras. Peut-être vaut-il mieux attendre que j'aie écrit à M^{lle} Rabaut.

— J'attendrai.

Une fois en route, Antoine raconta qu'il avait été le matin chez les Bassier et le refus de vendre la Clarette.

— J'en suis bien aise pour eux et pour moi, dit M. Daunoy. Depuis hier, j'ai réfléchi à tout cela, et je pense que le mieux, pour ce qui me concerne, sera de passer l'hiver à la pension. M^{me} Frimont me gardera.

Plus tard, si je trouve une petite maison avec un jardin à louer ou à acheter dans le village même, je me déciderai pour l'un ou l'autre de ces deux cas. Aller me confiner tout seul à la Clarette, je crois bien que ce ne serait pas tenable en hiver. Mais laissez-moi vous dire que je ne retournerai pas à la pêche dans le ruisseau d'où je viens, ni probablement ailleurs, à moins que je n'essaye encore une fois dans les environs du Versant. Comme cette propriété est originale et d'un sol fertile ! si elle était moins considérable et que M. Claut voulût la vendre, j'en serais acheteur ; mais il est évident que je n'y pense point. Au Versant, on a du plaisir à pêcher sous l'ombrage des noyers et des frênes ; on y trouve encore quelques truites, tandis qu'il n'y a rien, mais rien dans cette froide Creuse où le tuf abonde. Et pourtant j'ai jeté ma ligne dans un grand nombre de creux superbes. Cela finit par dégoûter du métier, outre qu'il faut souvent se hisser dans des endroits fort laids, ou dégringoler sur des pentes graveleuses, au risque d'être suivi par d'énormes blocs de poudingues¹⁷, que la moindre secousse peut mettre en mouvement. En d'autres lieux, on met le pied dans des trous creusés dans le tuf par des filets d'eau cachés sous les hautes herbes. Sans mes bottes, j'aurais eu les jambes trempées, je ne sais combien de fois. Non, j'en ai assez de tout cela, et je trouve que c'est du temps perdu, mal employé. Mais que ferai-je, en attendant d'avoir un logis à moi, et un coin de terrain à cultiver ?

— Si vous restiez pour l'hiver à Clary, dit Antoine, vous pourriez vous intéresser aux écoles, visiter les malades, donner des conseils aux pauvres et leur être en secours.

— Oui, mais comme étranger à la commune, je n'aimerais pas me mettre en avant. Je suis d'ailleurs enclin à une sorte de tristesse morale qui m'ôte l'énergie nécessaire et me cause parfois un profond abattement. Vous autres, qui avez la foi en l'Évangile, je vois que vous êtes plus heureux. Moi, je ne l'ai pas, cette foi.

— Eh bien, mon cher monsieur, il faut non seulement la demander, mais la saisir par une volonté ferme. Dieu encourage nos efforts en ce sens. Il faut pouvoir lui dire, comme le père de l'enfant malade : « Je crois, Seigneur ; aide-moi dans mon incrédulité. »

— Oui, mais encore faut-il être bien sûr que ce qui nous est rapporté dans la Bible s'est passé comme cela et nous est parvenu mot pour mot. À vous, qui le croyez, cela suffit. Pour d'autres, ce n'est pas la même chose. J'ai aussi le sentiment d'avoir trop longtemps vécu seul, sans rapports avec mes semblables, sans échange d'idées sur le but de l'existence humaine. Et voilà pourquoi aujourd'hui je me sens plus

17 - [NdÉ] Genre d'agrégat ou amalgame naturel de cailloux réunis par un ciment pierreux.

seul que jamais. Il vaut mieux n'en pas parler davantage pour le moment. Nous voici d'ailleurs arrivés à la gare.

Dans le wagon, M. Daunoy s'endormit profondément. La fatigue de la journée se faisait sentir à tout son être physique, et probablement que le bon repas fait chez les Collomb le disposait aussi au sommeil. Il fallut le réveiller au moment de descendre ; et de là jusqu'à Clary il eut de la peine à marcher, ayant de la toux et une douleur au côté gauche de la poitrine. Arrivé chez lui, il se mit au lit.

Peu après le coucher du soleil, Andrienne était venue au village, pour s'entendre avec Juliette et les Dufour au sujet de la course projetée pour le lendemain. Elle tenait aussi à causer des deux visites qu'elle avait eues dans l'après-midi, et savoir un peu ce qu'Antoine avait pu dire en chemin à la régente. Elle trouva celle-ci, donnant la dernière main à son petit appartement, afin qu'il fût en ordre pour le dimanche.

— Bonjour, chère amie, lui dit la vigneronne ; nous allons donc demain chez cet honnête loup-garou de la Redasse. Je suppose qu'il n'est pas nécessaire de se mettre en frais de toilette pour se présenter chez lui ?

— Je n'ai pas même pensé à cela, répondit Juliette.

— Il me semble, reprit Andrienne, qu'une robe d'indienne est bien suffisante, ne trouvez-vous pas ?

— Sans doute, il fait chaud, et il y a de la poussière sur les chemins.

— Je mettrai ma robe d'indienne à points bruns. Et vous ?

— Je verrai demain matin. Au reste, je n'ai pas autant de choix que vous, Andrienne ; mais peu importe.

— Comme que vous soyez vêtue, vous avez toujours très bonne façon.

— Mais vous aussi, je crois.

— C'est plus difficile pour moi, parce que je suis grande. — Vous avez rencontré aujourd'hui M. Bellay près de chez nous ; il vous aura dit qu'il venait à la maison.

— Oui.

— Savez-vous qui il y a trouvé ?

— Non, je ne l'ai pas revu depuis l'entrée du sentier où nous nous sommes quittés.

— Vous souvenez-vous d'un monsieur d'environ cinquante ans, qui lui demanda s'il serait chez lui le lendemain, lorsque nous le rencontrâmes à Clary, dans la rue ?

— Parfaitement.

— Eh bien, ce monsieur, qui va pêcher, paraît-il, pour son plaisir, est arrivé hier près de notre maison, à trois heures et demie, exténué de

fatigue et mourant de faim. Je l'ai fait entrer, puisqu'il n'y a pas d'auberge au village ; et, comme il se restaurait, M. Bellay est arrivé. Les deux messieurs sont repartis ensemble pour la gare et de là pour chez eux. Cet étranger est un homme très comme il faut. Il a habité longtemps le steppe en Bussie.

— Est-il marié ?

— Non ; il vit seul.

— Il va peut-être vous faire la cour, dit Juliette en souriant.

— Non. Ce serait, dans tous les cas, perdre son temps. Jugez donc : il a au moins le double de mon âge.

— Qu'est-ce que cela fait ? Assez de jeunes filles épousent des hommes de cinquante ans et sont très heureuses.

— Je ne comprends pas, en vérité, Juliette, que vous puissiez dire une chose pareille. Épouseriez-vous un homme de cinquante ans, vous qui en avez à peine vingt-trois ?

— S'il m'aimait véritablement et que je pusse m'attacher à lui, oui, sans doute. Mais vous savez que je dois rester vieille régente. Pour vous, ce n'est pas la même chose : vous vous marierez dans votre bel âge.

— Que vous a dit M. Bellay, si on peut le savoir ?

— Il m'a parlé de la visite qu'il allait vous rendre ; puis nous avons causé d'une manière générale sur l'estime que l'opinion du monde accorde ou refuse à certaines professions d'artisans. M. Bellay croit, par exemple, que les cordonniers sont considérés comme moins bien placés que les marchands, même que les épiciers et les confiseurs.

— C'est sans doute à cause de ce qui lui est arrivé avec sa première inclination. À propos, c'était bien avec cette jeune femme que nous avons rencontrée à Clary, vous savez, celle qui portait un enfant aux bras et qui paraissait enceinte. Le mari, un bel homme aux yeux un peu effarouchés, marchait à côté d'elle.

— Cette jeune femme avait bonne façon, dit Juliette d'un air rêveur.

— Sans doute. Élise Dufour, mise au fait par son mari, m'a raconté toute l'histoire. Comprend-on que cette fille ait pu congédier M. Bellay, pour épouser l'autre, qui, à ce qu'on dit, est un buveur déterminé, un homme d'un mauvais caractère. Les parents de celui-ci sont d'anciens fermiers qui ont acheté un domaine dans un grand village du Jura. Leur nom est Bassier.

— C'est fort possible.

— Auriez-vous, Juliette, quelque répugnance à épouser un cordonnier, s'il vous demandait ?

— Aucune, je vous assure. Mais, je vous répète que je ne suis pas fille à marier ; et pas le moindre cordonnier ne me fera l'honneur de

penser à moi de cette manière. En tout cas, M. Bellay ne m'a fait aucune visite, tandis qu'il vous a rendu la vôtre. Ainsi, prenez garde à vous, Andrienne.

— Allons donc ! quelle bêtise ! Mais je me demande d'où vient ce mot de *cordonnier* ? Probablement du fil, des *cordons* que les gens de cette profession emploient.

— On pourrait, en effet, supposer que le nom, ou le mot plutôt, est venu d'un détail de ce genre ; mais ce n'est pas là l'origine du mot *cordonnier*. Ce mot vient de *Cordoue*, ville d'Espagne, comme vous le savez. C'est à Cordoue que le cuir se préparait, et on l'appelait en vieux français *cordouan*, d'où l'on a fait *cordonnier*.

— Je ne me serais pas doutée de cela. Mais aussi je n'ai pas été, comme vous, à l'École normale. Merci de l'explication. C'est donc demain, d'abord après le dîner, que nous partons pour cette plate *Redasse*. Élise Dufour me l'a dit.

— Très bien. Ayez l'obligeance de m'appeler en passant.

— C'est cela. Adieu, chère amie.

CHAPITRE XVIII

TROIS CARACTÈRES



Le dimanche matin, comme Antoine se proposait d'aller au culte public, le domestique de M^{me} Frimont vint lui dire que M. Daunoy le priait de venir le voir dans la matinée.

— Il a été bien souffrant depuis minuit, dit cet homme, et le docteur, appelé ce matin, pense que M. Daunoy aura probablement une pleurésie ou une fluxion de poitrine d'un caractère sérieux. On suppose qu'il s'est trop fatigué le long des rivières, depuis qu'il va pêcher, et surtout hier en remontant le ravin de la Creuse. Il aura eu ensuite un refroidissement.

Au lieu donc de se rendre au temple, Antoine suivit à l'instant le domestique. Le docteur avait fait diverses prescriptions, ordonné un vésicatoire, etc.

Antoine fut introduit dans la chambre du malade. Un brillant soleil projetait ses rayons sur les rideaux tirés devant la fenêtre, lesquels paraissaient tout illuminés. Appuyé sur des coussins, M. Daunoy toussait péniblement ; les yeux enfiévrés, la respiration haletante, tout, dans son état, montrait que la maladie s'était énergiquement déclarée pendant la nuit.

— Merci d'être si vite venu, dit-il à Antoine. Vous voyez ma triste position. J'ai été bien imprudent hier, le long de ce misérable ruisseau ; puis, notre station dans la cave de M. Dufour m'a été funeste. Mais il est inutile de retourner en arrière.

M. Daunoy dut s'arrêter de parler pour tousser ; déjà l'expectoration amenait des filets de sang.

— Je suis bien malade, reprit-il, peut-être condamné. J'ai les maux violents, comme les gens forts. Monsieur Bellay, je vous prie de me rendre un service, que je ne puis demander ici qu'à vous seul. Étranger à Clary, je n'ai de confiance qu'en vous. Emportez la petite

cassette de fer que vous voyez sur cette table ; elle contient mes papiers de valeur et mon testament. Prenez aussi l'enveloppe de lettre cachetée qui est à côté : ce sont les clefs de la cassette. Si je meurs, vous remettrez le tout au juge de paix, qui fera le nécessaire ; et si je survis à cette crise, vous me le rendrez.

— J'espère, mon cher monsieur, dit Antoine avec émotion, que vous vous rétablirez complètement. Dieu veuille vous donner la guérison que je lui demande pour vous. Je vous remercie de votre confiance. Quoi qu'il arrive, j'exécuterai fidèlement votre volonté.

— Merci ; je n'en doute pas. Quand vous ne serez

— Ma fion, tant mieux, dit Salomon ; cette fièvre m'inquiétait.

— Vous avez été lui parler ? demanda Mordon. Etesvous allé de votre propre mouvement, ou s'il vous a fait appeler ?

— Peu importe, Daniel. Comme toujours, vous êtes pressé de faire des questions sans nécessité absolue.

— C'est ce que je me tue de lui dire, reprit Salomon. Oui, qu'as-tu besoin de savoir comment et pourquoi ton patron a été chez le monsieur russe ?

— Ai-je fait du mal en vous adressant ma question ? demanda Daniel.

— Non, répondit Antoine ; mais tâchez, je vous en prie, de ne pas vous imposer aux autres quand vous parlez. M. Daunoy avait à m'entretenir de choses qui ne vous regardent pas. Je peux cependant vous dire qu'il croit à la possibilité prochaine de sa mort.

— En ce cas, vous l'avez, je pense, averti sérieusement ?

— Encore une question indiscreète, Daniel.

— Je vous dis, Antoine, qu'il est incorrigible, fit Salomon. Il faut absolument que, tout de suite, il vous lance un avertissement. — Es-tu donc toujours prêt à mourir, toi ?

— Oui, Salomon, par la grâce de Dieu : je suis assuré de mon salut.

— Eh bien, tant mieux pour toi. Mais tu te souviens de ce que je t'ai dit : Prends garde ! De plus vaillants que toi sont tombés terriblement bas par leur orgueil.

— Je ne compte pas sur ma force, mais sur la Parole infaillible du Seigneur.

— Encore une fois, tant mieux. Tiens-t'y ferme. — Alors, Antoine, ce pauvre M. Daunoy vous a donc paru bien malade ? Et hier matin, il était si bien portant ! Ce que c'est que notre vie ! Moi, qui l'avais d'abord pris pour un communard de Paris ! Comme on peut se tromper, tout de-même !

— Puisque nous voici à la porte du temple, dit Antoine, tâchons de ne pas oublier de prier pour le malade ; nous ferons notre simple

devoir de chrétiens en demandant à Dieu la guérison pour son corps et la paix pour son âme.

— Mais, dites-moi, patron, fit Daniel à voix basse et en fixant son regard sur Antoine, lui avez-vous parlé de son état de perdition ?

— Non ; dans une première visite je ne l'aurais certainement pas fait.

— Vous avez eu tort. S'il meurt avant que vous le revoyiez, son âme vous sera redemandée, et....

— Entrez, Daniel, priez pour lui ; cela vaudra mieux que d'en parler comme vous le faites.

Assis dans le même banc, les trois cordonniers présentaient trois types de figures bien différents. Antoine Bellay, avec ses traits graves, réfléchis, sur lesquels une tranquille sérénité semblait avoir élu domicile ; — à côté de lui, Daniel Mordon, les yeux demi-fermés, la tête enfoncée dans les épaules, la barbe élargie sur le haut de son gilet, paraissait méditer profondément un texte biblique ; de temps à autre et machinalement, il tournait ses mains l'une dans l'autre, comme pour mieux saisir l'idée qui l'occupait. — Puis l'honnête Salomon Perty, coiffé d'un bonnet de vieux drap noir pour couvrir sa calvitie, feuilletait un psautier sorti d'une poche de son habit râpé. Sa douce et bonne figure, ses yeux bleus un peu malicieux lui donnaient un air absolument différent de celui de l'impatient évangéliste son voisin. Pendant la lecture de la Bible et les prières, il ôta son bonnet ; mais il le remit pour tout le reste de l'office, même pendant le chant du psaume CXI^e. La voix tremblotante du vieillard se joignit à toutes les autres, et l'on voyait bien que Salomon chantait de tout son cœur. N'ayant pas la voix juste, Daniel ne chantait pas. Bien des jeunes hommes qui ne l'ont point fausse font, au reste, comme lui, ce qui n'est guère à leur louange. Peut-être aussi que Daniel trouvait le psaume mal traduit, d'une manière peu fidèle. Il était du nombre de ces théologiens illettrés qui, sans connaître un mot d'hébreu ou de grec, se permettent d'expliquer, de commenter longuement le sens de passages difficiles, sur- lesquels des savants éminents n'osent donner leur opinion qu'avec une grande réserve. Voici les paroles des deux versets indiqués par le pasteur :

*De tout mon cœur, dans tons les lieux
Où les hommes droits et pieux
Forment leurs saintes assemblées,
Je rendrai mes vœux an Seigneur ;
Je célébrerai son honneur
Par mille chansons redoublées.*

*Qu'ils sont grands, ô Dieu! tes projets,
 Qu'ils sont merveilleux, tes hauts faits!
 Que l'étude en est agréable!
 Partout brille ta majesté;
 Et pour nous, Seigneur, ta bonté
 Est un trésor inépuisable.*

Quand l'office fut terminé et la bénédiction donnée à l'assemblée, le vieux Salomon remit son bonnet dans une poche, son psautier dans une autre, puis, son chapeau de feutre jaune à la main, il sortit l'un des derniers du temple, ayant soin, lui qui ne possédait rien, de mettre une pièce de dix centimes dans le tronc placé près de la porte.

Antoine l'avait attendu dehors.

— Venez dîner avec nous aujourd'hui, Salomon, lui dit-il.

— Oh! vous êtes bien bon de m'inviter; ça dérangerait peut-être la tante.

— Non; c'est elle, au contraire, qui vient de me charger de vous le dire.

— Alors j'accepte sans façon, attendu qu'il me faudrait cuisiner en arrivant chez moi. J'avais pensé mettre deux œufs *au miroir*, que la voisine Girod m'a donnés ce matin. Comme ça faisant, je les aurai pour mon dîner de demain. Grâce à vous, ce sera autant d'économisé.

— Avez-vous de l'ouvrage pour moi cette semaine?

— Oui, des ressemelages.

— Ma fion, tant mieux, car j'ai grand besoin de gagner quelques sous pour achever de payer mon loyer échu.

— Combien vous faudrait-il?

— Tout près de quinze francs qui me manquent.

— Je vous les avancerai aujourd'hui, si cela peut vous rendre service.

— Merci un million de fois. Je n'aurais pas osé vous le demander, et pourtant vous ne m'avez jamais rien refusé. Oui, vous me rendrez un grand service. Je peux bien redire encore une fois le psaume qu'on a chanté:

*Et pour nous, Seigneur, ta bonté
 Est un trésor inépuisable.*

Ah! c'est bien vrai! — Je me demande pourquoi Daniel ne chante pas. Ce n'est pourtant pas la foi qui lui manque. C'est un croyant qui a ses idées à lui et qui est possédé du désir de convertir les autres. Pour ça, on ne peut pas le lui ôter; c'est son premier but.

— Oui, il a beaucoup de zèle religieux.

— Le zèle est une bonne chose, une belle vertu ; mais pourtant il faut savoir parler à propos et se montrer aimable.

— Daniel est un brave garçon ; mais, comme moi, du reste, et bien d'autres jeunes hommes, il n'a pas encore l'expérience d'une longue vie chrétienne. Pour du courage, il en a, et c'est déjà beaucoup.

— Oui, j'en conviens ; toutefois il peut vous dire des mots *salés* qui manquent de mesure. Alors il devient désagréable et présomptueux. Ça fait que peu de personnes l'aiment, quand même on sait qu'il est de bonne conduite et bon travailleur. — Je l'ai joliment *embêté*, il y a quelque temps, en lui récitant des vers du poète Corneille, qui était de Rouen, dans la Normandie. C'est vrai qu'il s'agissait des imprécations d'une jeune Romaine, exaspérée par la mort de son amant, Curiace, tué par son propre frère à elle, nommé Horace, et que tout ça sentie paganisme. Une autre fois, je veux lui réciter des vers d'une tragédie appelée *Polyeucte*. Il verra si Corneille était un païen ! J'ai dû lui apprendre aussi, car il est assez ignorant, que Pierre Corneille est l'auteur du beau cantique :

Ô Dieu de vérité ! pour qui seul je soupire.

Salomon dîna de bon appétit, et s'en alla ensuite chez lui tout guil-leret, fumant un cigare qu'Antoine lui avait donné. Quand le vieux cordonnier en tirait une bouffée, ses joues se creusaient de manière à se toucher presque en dedans, tant elles étaient flasques et maigres. Ce vieillard solitaire, qui avait tout perdu et devait gagner son pain jour après jour, était pourtant heureux. Sa confiance enfantine en un Dieu tout miséricordieux et sage, sa foi au Sauveur le soutenaient dans sa grande épreuve. Puis, par bonheur, il était doué de gaieté naturelle. Son caractère jovial, enclin à une plaisanterie qui ne comportait jamais rien de grossier ou de malséant, l'aidait aussi à prendre le temps comme il venait. Il se citait souvent à lui-même cette parole d'un sage : « Dieu mesure le vent à la brebis tondue. »

« Pour tondu, disait-il, je l'ai été à ras ; mais c'est égal : si j'ai eu froid quelquefois, même assez souvent, je n'ai pourtant pas gelé. Il faudra *tâcher moyen* d'aller jusqu'au bout, aussi bien que possible, avec le secours de Dieu, bien entendu. »

CHAPITRE XIX

DÉCISION



ous avons dit qu'Antoine Bellay n'était pas un de ces cordonniers qui, chaque dimanche, quittent leur maison et vont chercher la pratique dans les villages de la contrée, ou porter aux clients les chaussures terminées dans la semaine. C'était bien par exception qu'il avait été le dimanche précédant au Versant, et parce qu'il avait accepté l'invitation de la mère Claut. — Il ne manque pas non plus de cultivateurs et d'artisans qui considèrent le dimanche comme un jour mis à part pour des occupations particulières, au lieu d'en faire celui du repos dominical. La jeunesse villageoise ou citadine, d'accord avec les cabaretiers, profite aussi du dimanche pour se livrer aux plaisirs de son âge, soit en public, soit autrement. Il n'est pas jusqu'aux enfants, garçons et filles, qui ne courent les champs, les uns pour dénicher des oiseaux, les autres pour voler des fruits. Quelques garçons exploitent même les ruisseaux pour y prendre des poissons avec la main, chose défendue par la loi et punissable d'une grosse amende.

Pour revenir à notre histoire, je dirai que, peu après le départ du vieux Salomon, auquel il avait remis une avance de 15 francs, Antoine Bellay resta tranquillement dans sa chambre, pendant que sa tante faisait un petit sommeil. On était à la moisson dans la plaine, et la chaleur devenait accablante vers le milieu du jour. Étant peu disposé à dormir, Antoine prit un livre ; mais trop préoccupé de pensées diverses, il ne tarda pas à fermer le volume. Bientôt il entendit sa tante qui, réveillée déjà, se promenait dans le corridor, où il faisait frais. Il ouvrit sa porte :

— Tu ne dors pas non plus ? lui dit-elle.

— Non. Venez causer un peu avec moi.

— C'est justement ce que je voulais faire. Ce pauvre M. Daunoy me

préoccupe beaucoup ; et puis, ta décision à l'égard de M^{lle} Rabaut. As-tu l'intention d'écrire aujourd'hui ?

— Je crois qu'oui.

— Tu peux lui dire que je verrais votre union avec bonheur, et que je lui remettrais tout de suite la direction du ménage.

— Je vous remercie, ma tante. Vous avez bien été une mère pour moi, depuis que vous m'avez reçu dans votre maison. Oui, je suis décidé. — Mais si j'allais être refusé ! Avec une jeune fille, quelque bon semblant qu'elle vous fasse, on ne peut compter sur elle qu'après soi) engagement positif. Et, comme je vous l'ai déjà dit, M^{lle} Rabaut n'est peut-être pas libre.

— C'est pour cela qu'il faut t'en assurer le plus tôt possible et t'expliquer franchement. Eh bien, si elle est engagée, tu n'auras pas besoin de la revoir et tu tâcheras de n'y plus penser. Tu comptes bien, n'est-ce pas, retourner ce soir chez M. Daunoy ? Je le plains vivement d'être malade, étranger et seul dans un pays qui est pourtant le sien. C'est ce qui arrive souvent aux gens qui s'expatrient. Lorsqu'ils reviennent au lieu de leur naissance, tout est changé pour eux. La plupart de leurs contemporains sont morts ; les autres ont famille et des intérêts peut-être en opposition avec ceux du nouvel arrivant. Les idées aussi, les usages, les mœurs, tout est différent pour celui-ci. C'est presque pour lui une seconde expatriation.

— M. Daunoy, en effet, est resté trop longtemps absent, et il a eu le tort de ne pas donner de ses nouvelles à sa famille. Puis, il a retrouvé dans son village des parents éloignés, pour lesquels il a peu d'estime et qui, au fond, ne la méritent guère, d'après ce qu'il m'en a dit. C'est pour cela qu'il ne s'est pas établi dans son lieu d'origine. Il se sent étranger sur la terre. J'espère qu'il se relèvera de cette maladie et que, peu à peu, il reprendra goût à l'existence, surtout s'il éprouve le besoin de s'appuyer sur Dieu. J'irai le voir, quand j'aurai écrit ma lettre, et, si cela peut lui être agréable, je resterai avec lui une partie de la nuit.

— Ne dormant pas, tu serais bien fatigué demain pour te remettre à l'ouvrage. Est-ce que le jardinier de M^{me} Frimont ne peut pas rester dans la chambre de M. Daunoy ?

— Je verrai comment on pense arranger la chose pour la première nuit.

À ce moment, on entendit marcher devant la maison ; la tante regarda par la fenêtre.

— C'est Henri Bassier, dit-elle. Il frappe à la porte ; je vais voir ce qu'il veut.

M^{me} Bellay descendit.

— Votre serviteur, madame, dit l'arrivant. Votre neveu est-il chez lui ?

— Oui, monsieur.

— Peut-on lui parler ?

— Je pense qu'oui, si ce n'est pas pour des chaussures. Le dimanche, il ne s'occupe pas de son état.

— Non ; il n'est question ni de bottes ni de souliers, dans ce que j'ai à lui dire.

— Entrez, monsieur Bassier. C'est, je crois, la première fois que vous venez chez nous ?

— Oui, nous ne nous visitons guère, en effet. Votre neveu est pourtant venu chez moi hier matin.

— Antoine ! cria la tante, du bas de l'escalier.

— Plaît-il ?

— M. Bassier, qui te demande. Veux-tu descendre, ou faut-il lui dire de monter ?

Antoine vint au bord de l'escalier.

— Si vous voulez bien monter, monsieur Bassier nous serons mieux ici que dans ma boutique.

Henri passa le premier et fut aussitôt introduit dans la chambre de réception.

— Je suis venu, dit-il en s'asseyant, pour vous dire qu'après réflexion, nous serions décidés, ma femme et moi, à vendre la Clarette. Nous regretterons cette propriété de famille, c'est évident ; mais si nous en tirons un prix convenable, nous la céderons.

— Je vous remercie de la communication. J'ai vu hier la personne qui m'avait chargé de vous parler ; elle a renoncé à l'acquisition, trouvant maintenant, — aussi après réflexion, — que l'endroit est trop isolé. Je pourrai toutefois lui en redire un mot, si vous le désirez.

— Ma foi, oui : parlez-lui-en. La vente de la Clarette nous permettrait de diminuer notre train de campagne. Les ouvriers sont chers. Je pourrais presque me passer de domestique.

— Je ne suppose pas que la personne revienne à sa première idée ; toutefois, dites-moi quel serait votre prix.

— Douze mille francs.

— Cela me paraît bien élevé : la maison est vieille, petite, le terrain peu productif.

— Ah ! écoutez, monsieur Bellay, la Clarette est une propriété d'agrément, située à une altitude où l'air est pur et tonique. Pour un étranger, par exemple, une position pareille se paye ce qu'elle vaut. On peut y faire, à peu de frais, une campagne d'agrément.

— Je ferai votre commission, monsieur Bassier, et je vous rendrai

réponse dans peu de jours.

— Parfaitement. Vous avez là une jolie habitation, bien placée pour votre métier, dit Henri en jetant un coup d'œil autour de lui.

— Oui, répondit la tante; mon neveu a sa boutique au rez-de-chaussée, ainsi que l'atelier des ouvriers.

— C'est finalement un bon état, celui de cordonnier, continua Bassier. Au moins vous travaillez toujours à l'ombre, quand il fait chaud, et l'hiver dans une bonne chambre, tandis que nous autres *terraillons*, il nous faut supporter le poids du jour au grand soleil, et quand il fait froid, patauger dans la neige. Les gens *d'état* sont bien plus favorisés que les cultivateurs.

— Toutes les professions ont leurs bons et leurs mauvais côtés, dit Antoine. L'essentiel est d'aimer le travail, de vivre en famille et de ne pas aller chercher le bonheur où il ne peut se trouver. Le cultivateur qui possède de bonnes terres et n'a pas trop de charges, me paraît être dans la vraie condition de l'homme heureux. Il ne dépend que de Dieu et de lui-même, non d'un public souvent difficile à contenter. Dans une bonne année, il met en réserve des provisions et quelque argent pour l'année suivante. La gêne, la misère, les pertes d'argent ne peuvent l'atteindre aussi promptement qu'elles se font sentir à l'artisan, au commerçant, même à un simple cordonnier. Si celui-ci tombe malade et ne peut travailler, voilà sa femme et ses enfants bien vite dans le besoin, tandis que les récoltes du cultivateur poussent quand même. Vous auriez donc bien tort de vous plaindre, monsieur Bassier. Mais il faut se tenir à son travail et au devoir, dans toutes les professions. Les cabarets et les caves font bien du mal dans notre pays.

— Je ne vous dis pas le contraire. Et pourtant la Bible déclare que le vin réjouit le cœur de l'homme. Celui qui cultive le vin doit-il donc s'en passer?

— Non; qu'il en fasse un usage modéré, en rapport avec ses besoins et son travail; mais qu'il n'en abuse pas au point de tuer son corps et son âme. L'ivrognerie n'est pas seulement un vice abrutissant, un empoisonnement certain: elle est un péché contre Dieu.

— Vous avez beau dire, monsieur Bellay; rien ne fait passer les soucis comme de boire un coup, sans se griser, bien entendu.

— Nous ne nous comprenons pas sur ce sujet, monsieur Bassier; il vaut mieux n'en pas parler davantage. — Vous avez un beau petit garçon?

— Oui; le numéro deux sera aussi bientôt là. Ça ne sera guère commode pour ma femme. Mais enfin, il faut bien recevoir ce que Dieu envoie, puisqu'on ne peut faire autrement. À revoir, monsieur et

madame. Votre serviteur!

— Antoine descendit avec son visiteur et l'accompagna jusqu'à la porte. Au moment d'en franchir le seuil, Henri dit en souriant :

— Accepteriez-vous de partager une bouteille à l'auberge ? Je vous l'offre de bon cœur.

— Merci ; je n'ai pas l'habitude d'aller boire à l'auberge, surtout pas le dimanche, répondit Antoine avec sérieux.

Pauvre Octavie ! en quelles mains elle était tombée ! Son mari n'avait déjà plus de force morale ; et ce bel homme, si bien constitué, intelligent et instruit, ne tarderait pas à déchoir toujours plus, jusqu'à ce que le mal, devenu incurable, coupât le fil d'une vie inutile et misérable.

Demeuré seul, Antoine s'examina encore sérieusement, puis il écrivit à Juliette la lettre suivante :

Clary, ce 20 juillet 187..

« Mademoiselle,

» Pendant que le char de mon ami Auguste Dufour vous entraîne du côté de la demeure de M. Fernand Merlet, ma pensée vous suit avec une persistance dont vous ne pouvez avoir aucune idée. Cela m'arrive depuis quelque temps déjà, mais particulièrement depuis notre rencontre et notre conversation d'hier après-midi. Pardonnez-moi, chère mademoiselle, si je viens, dans ce que j'éprouve le besoin de vous communiquer, vous causer peut-être une émotion pénible. Mais je ne puis faire autrement que de vous écrire ce qui suit :

» Je désire m'établir plus complètement que je ne le suis, et pour cela me marier. Ma position actuelle me permet d'offrir à une compagne de la partager, sans qu'elle ait à redouter la gêne dans un ménage, tant que Dieu me permettra de travailler.

» Vous me plaisez ; je sens que je pourrais m'attacher fortement à vous, par un sentiment qui ne demande qu'à se développer et qui prendrait une grande vivacité, dès qu'il aurait l'espoir d'être partagé. Avant de m'avancer davantage, je viens donc vous prier de me dire s'il m'est permis de penser à vous de cette manière. Et comme je veux être de la plus grande franchise, vous agirez de même à mon égard.

» J'ai cru pouvoir, il y a quelques années, aimer une jeune fille du village que j'habite. La personne dont je parle, reçut mes assiduités avec plaisir, semblait-il, et sa maison me fut ouverte pendant plusieurs mois. Je fis ma demande au bout de ce temps pour savoir sur quoi je pouvais compter, car un concurrent venait de se mettre sur mon chemin. La réponse fut un refus, dont le motif véritable était ma profession. Il aurait fallu me dire cela tout de suite, au lieu d'at-

tendre que mon cœur fût plus au moins engagé. Dès lors, je me suis tenu éloigné de tout lien de ce genre, et si je ne vous avais pas vue à la noce de M. Dufour, puis dans votre visite à Clary et enfin hier dans le voisinage de M^{lle} Collomb, je serais encore aujourd'hui décidé à m'abstenir de toute démarche de la nature de celle que je fais en ce moment.

» Ma chère tante, qui m'a servi de mère, m'engage fortement à m'adresser à vous. Elle me charge même de vous dire qu'elle vous remettrait la direction de son ménage, dès le jour de votre arrivée dans sa maison. Vous voyez que j'entre en de bien prosaïques détails ; mais j'ai souffert et je crois devoir tout dire, même dans une première lettre. Quant aux convictions religieuses, je suis persuadé que nous sommes d'accord.

» Veuillez agréer, mademoiselle, l'expression de mon respectueux attachement. »

» ANTOINE BELLAY. »

Cette lettre écrite, Antoine la fit lire à sa tante, puis, l'ayant cachetée, il la mit à la poste en allant savoir des nouvelles de M. Daunoy.

Henri Bassier était encore au cabaret, où il n'avait pas manqué de se rendre en sortant de chez Antoine.

CHAPITRE XX

PLUS FAIT DOUCEUR QUE VIOLENCE



M. Daunoy était bien souffrant, plus encore que le matin, lorsque, vers le soir, Antoine Bellay entra dans sa chambre. La douleur pleurétique¹⁸ avait augmenté, et tout faisait craindre que la maladie ne devînt très grave, peut-être mortelle, si quelque amélioration à cet état ne se produisait dans peu de jours. Antoine dit tout de suite qu'il reviendrait dans la soirée et resterait auprès du malade pour la nuit. M^{me} Frimont le remercia de cette offre obligeante, qu'elle accepta de grand cœur. Dans sa maison, — elle était veuve, — personne, excepté le domestique jardinier, ne pouvait rendre un tel service, et cet homme avait le sommeil pesant ; il était peu intelligent, point habitué à soigner un malade. M^{me} Frimont n'aurait pas été tranquille en lui confiant la garde de son pensionnaire. La sage-femme qui demeurait au village était absente ; mais elle reviendrait le lendemain et consentirait ensuite à se constituer garde-malade auprès de M. Daunoy. Les autres pensionnaires, — de vieilles demoiselles trop occupées elles-mêmes de leur propre santé — n'étaient guère capables de se dévouer dans une semblable circonstance. Il y avait aussi une jeune femme de Genève, avec sa mère et ses enfants ; le mari venait passer le dimanche à Clary et repartait déjà le soir pour la ville.

— Ça ne va pas, monsieur Bellay, dit M. Daunoy, dès qu'il le vit près de lui. Si le mal continue à augmenter, j'en partirai. À la garde de Dieu ! Je ne laisserai au moins pas de misère.

— J'espère, au contraire, qu'avec le secours de Dieu, votre bonne constitution aura le dessus.

— J'ai eu déjà une fois au steppe, il y a longtemps, une fluxion de

18 - [NdÉ] Douleur causée par l'inflammation de la plèvre, et souvent de la partie externe du poumon.

poitrine ; mais le mal était moins violent que ce que je sens aujourd'hui.

— Quoi qu'il arrive, monsieur, mettez votre confiance en Dieu, en Jésus-Christ votre Sauveur.

— Je voudrais pouvoir le faire : mais comment tout croire ? Ce n'est pas possible. Dieu fera de moi ce qu'il voudra : je suis sa créature.

— Jésus a donné sa vie pour tous ; il est puissant pour sauver tous ceux qui s'approchent de Dieu par lui.

— Il était bien bon, bien charitable, bien savant. Hélas ! à quoi lui ont servi les miracles qu'on dit qu'il a faits, puisqu'il n'a pas pu empêcher les Juifs de le crucifier ? Je ne puis pas croire aux miracles.

— Vous croyez pourtant à l'amour de Jésus pour de misérables pécheurs tels que sont tous les hommes ; vous lui reconnaissez la sagesse divine qui fit dire aux émissaires des pharisiens : « Jamais homme ne parla comme cet homme ? »

M. Daunoy ne répondant pas, Antoine se tint aussi dans le silence. Comme il était décidé à passer la nuit auprès de lui, Antoine revint à la maison pour y prendre d'autres vêtements et avertir sa tante. En y retournant, il rencontra dans la rue Henri Bassier, que Daniel emmenait, l'ayant trouvé étendu près d'un mur contre lequel, en tombant, il s'était à moitié fracassé la tête. Le sang ruisselait sur ses habits. Encore dans un état d'ivresse complète, il râlait et tempêtait comme un forcené et refusait, par moment, de marcher.

— Lâchez-moi, disait-il. Lâchez-moi, ou je vous casse la tête. Je m'en irai assez sans vous. J'ai buté contre une pierre, et je suis tombé ; mais ça ne vous regarde pas. C'est mon affaire et non la vôtre, cordonnier du diable !

Portant une main à sa tête, Henri Bassier la ramena toute ensanglantée.

— Ça saigne fort, dit-il en essuyant sa main sur son habit ; mais ça s'arrêtera. Lâchez-moi, je vous dis !

Si Daniel ne l'eût pas tenu ferme, Henri serait de nouveau tombé sur le pavé. En cet endroit, le chemin qui conduisait chez lui était heureusement désert, et il faisait presque nuit.

— S'il continue à être méchant, dit Daniel en voyant arriver son patron, jamais je ne viens à bout, seul, de l'emmener.

— Je vous aiderai, dit Antoine. Puis s'adressant à Henri :

— Vous avez eu un accident, monsieur Bassier ; je vais aussi vous donner le bras, et nous serons plus vite chez vous.

— Ah ! c'est le maître cordonnier ! très bien. Monsieur Bellay, excusez la chose.... Vous comprenez que ma femme,... avec ses idées....

Mais Antoine l'avait déjà pris sous l'autre bras, et, de gré ou de force, presque porté par les deux hommes, Henri Bassier fut ramené

à sa pauvre femme, dont on peut se représenter la frayeur et l'émotion en le voyant dans un pareil état.

— Restez ici, Daniel, dit Antoine ; je vais chercher le docteur ; il est chez lui.

Le médecin fut bientôt là. Il dut nettoyer les plaies, soulever le cuir chevelu, en plusieurs endroits, pour extraire le menu gravier qui s'y était introduit. Il plaça ensuite des épingles aux déchirures qui s'étaient élargies. Enfin ce fut une scène de désolation pour Octavie. Sachant qu'elle était enceinte, le docteur lui dit de le laisser seul avec Daniel. Il l'assura que les blessures n'étaient pas graves, et Daniel dit qu'il resterait avec M. Bassier jusqu'à ce qu'on n'eût plus besoin de lui.

Octavie transporta donc le berceau de son enfant dans une autre chambre, où le docteur lui ordonna de se mettre au lit. Il craignait que l'émotion n'amenât peut-être une catastrophe pire que celle du mari. Mais il fallait que celui-ci fût tombé contre des pierres saillantes bien aiguës, pour s'être fait de pareilles entailles à la tête et au visage.

Lorsque le pansement fut achevé, Henri Bassier tomba dans un assoupissement profond, résultat de son état d'ivresse et du sang qu'il avait perdu. Voyant cela, le docteur demanda si Daniel consentait à passer la nuit dans la chambre du malade. L'ouvrier ayant accepté, le docteur lui expliqua ce qu'il y avait à faire, puis il se fit conduire dans la chambre de M^{me} Bassier, et s'assura qu'il n'y avait pas de danger à la laisser seule.

— Votre mari en a pour huit ou quinze jours avant de pouvoir travailler, lui dit-il ; mais j'espère bien que son état n'a rien de grave. Si seulement cela pouvait le corriger !

— Merci, monsieur. Que Dieu vous entende ! Et ce brave Daniel reste pour veiller ?

— Oui ; ainsi, soyez sans inquiétude.

— Ah ! monsieur, comment ne pas s'inquiéter ! Un petit enfant à soigner ; un autre en chemin ; un mari qui a la tête abîmée ; et se trouver, avec un train de campagne, à la porte de la moisson !

— Sans doute, c'est une situation difficile et pénible. Mais votre inquiétude n'y changera rien et peut vous faire beaucoup de mal. Ainsi, vous allez tâcher de dormir. Je reviendrai demain matin. Bonne nuit.

Daniel et son patron se trouvaient donc, en même temps, tous les deux gardes-malades. Le premier n'eut pas grand'chose à faire durant la nuit, excepté d'appliquer des compresses d'eau phéniquée sur les entamures du crâne d'Henri Bassier. Mais Antoine fut bien occupé. Toutes les deux heures il fallait donner une potion à M. Daunoy, puis souvent l'aider à se soulever, lorsqu'il avait un accès de toux.

Dans la journée du lendemain, un mieux sensible se déclara, en

sorte qu'Antoine fut bien soulagé en l'apprenant. Il alla s'informer aussi de l'état du mari d'Octavie. Celle-ci lui dit qu'il était maintenant tranquille, mais bien défiguré, et que le docteur défendait absolument toute visite.

— Henri est bien humilié de ce qui lui est arrivé, dit-elle.

— Il faut espérer que cet accident lui sera utile pour sa conduite future, dit Antoine.

— Daniel, qui l'a veillé cette nuit, lui a déjà dit ce matin qu'il devait absolument se convertir. J'espère que mon mari l'écouterà.

Plusieurs jours se passèrent, pendant lesquels l'état des deux malades s'améliora heureusement. Daniel ayant demandé la permission de faire une visite à M. Daunoy, celui-ci voulut bien le recevoir, malgré l'espèce de répulsion que lui causait le ton sentencieux de l'ouvrier. Daniel fut donc reçu, pendant l'heure de reposée après le dîner. M. Daunoy, encore dans son lit, lui tendit une main et le remercia d'être venu.

— J'ai appris aussi, par M. Bellay, votre conduite charitable auprès de ce malheureux jeune père de famille adonné à l'ivrognerie.

— Monsieur, répondit Daniel, je n'ai fait que mon devoir de chrétien. Et comment monsieur se trouve-t-il dans son corps ?

— Beaucoup mieux ; je vous remercie.

— Et dans votre âme, car c'est là l'essentiel ? Dans un tout autre moment, cette question eût fait

bondir M. Daunoy, car on sait qu'il ne pouvait souffrir qu'on lui en adressât de pareilles ; mais un léger sourire effleura seulement ses lèvres, après quoi il répondit à Daniel :

— Elle vous intéresse donc bien, mon âme ?

— Oui, monsieur. Chaque jour, depuis que vous êtes malade, j'ai demandé au Seigneur de la sauver, pour votre bonheur présent et éternel.

— Je vous en suis bien reconnaissant. Espérons qu'il nous sauvera tous.

— Vous éludez ma question, monsieur. Je vous ai demandé en quel état se trouve actuellement votre âme, à la suite du sérieux appel qui vient de vous être adressé.

— Mais, je pense, dans le même état qu'avant, sauf qu'elle a cinq ou six jours de plus.

Daniel resta silencieux. Tournant ses mains l'une dans l'autre, il regardait avec compassion cet homme singulier, qui, décidément, refusait de lui accorder la même confiance qu'à Antoine Bellay.

— Hélas ! oui, dit-il tout à coup et comme se parlant à lui-même.

Puis il se leva.

— Je vois que vous avez encore quelque chose à me dire, fit M.

Daunoy : ne vous gênez pas, mon brave ami ; je vous promets de ne pas me fâcher.

— Eh bien, monsieur, croyez-vous cette parole : « Le cœur de l'homme est rusé et désespérément malin par-dessus toutes choses ? »

— Oui, et j'ajoute avec l'auteur sacré : ce Qui le connaîtra ? »

— Monsieur, vous avez ce cœur-là.

— Certainement ; et vous aussi, vous l'avez, avec cette différence entre nous deux, que vous possédez la foi que je n'ai pas, que je voudrais avoir, reprit-il avec sérieux ; puis, vous êtes jeune, avec une grande confiance en vous-même, en votre jugement ; et moi je suis déjà bien avancé dans la vie, avec des doutes et des tristesses dont je souffre.

— Oh ! mon cher monsieur, dit Daniel en joignant les mains, je vous en supplie : aujourd'hui vous entendez la voix de Dieu ; n'endurcissez pas votre cœur. Puisse-t-il être touché à salut pour l'éternité !

— Merci de votre souhait. Je désire aussi votre bonheur, en ce monde et dans l'autre. Adieu.

Daniel revint à son atelier, très affligé de n'avoir pu obtenir davantage de M. Daunoy.

— C'est un cœur fermé à la grâce de Dieu, dit-il en reprenant son ouvrage.

À son tour, le vieux Salomon demanda s'il oserait bien se présenter à la porte de M. Daunoy, pour lui faire un semblant de visite. Ces trois cordonniers, chacun à leur manière, étaient bien sympathiques aux maux du prochain, tandis qu'il en est d'autres qui, lorsque leurs souliers vous ont fait tomber l'ongle d'un gros orteil ou écorché le tendon d'Achille, se bornent à vous dire en souriant : « Ah ! il faut savoir souffrir pour être beau ! » Vraiment, voilà une réponse qui me révolte, et je l'ai entendue faire à un malheureux client.

— M. Daunoy aimait assez à causer avec le vieux savetier quand il le rencontrait. Même il était entré un jour dans sa boutique et s'y était assis un moment.

Antoine conseilla donc à son vieil ami de se présenter à la pension de M^{me} Frimont.

Tout de suite, M. Daunoy le fit entrer. C'était vers le soir, le lendemain du jour où Daniel avait fait son prêche infructueux.

— Bonjour, mon pauvre monsieur, lui dit Salomon. J'ai bien pensé à vous pendant que vous étiez si malade. Mais ça va décidément mieux à ce que m'a dit Antoine Bellay ?

— Oui. Vous êtes bien bon de venir me voir ; je vous en suis reconnaissant. Asseyez-vous.

— Ça n'en vaut pas la peine. Il faut bien tâcher moyen de vous réta-

blir promptement.

— La patience est nécessaire.

— Ah! oui, pour ça, c'est vrai: la patience est une belle vertu. J'ai souvent pensé à ce mot de l'apôtre, lorsqu'il dit que la patience doit être rendue *parfaite*. Hélas! j'en ai bien besoin, moi qui ai tout perdu. Et pourtant, je vous assure, monsieur, que je rends grâce à Dieu de ce qu'il me fournit encore le moyen de gagner ma vie, sans être à charge à personne. J'ai été plusieurs fois malade, même assez gravement: une fois à Rouen, dans la Normandie; une fois à Paris. Il me fallut aller à l'hôpital dans ces pays étrangers. Le printemps passé, j'ai eu un mauvais catarrhe. Quand j'avais bien toussé dans mon lit et que je ne pouvais dormir, je me récitais des versets de psaumes. Voulez-vous que je vous en récite un? J'en sais encore beaucoup.

— Oui, volontiers.

— Du paume¹⁹ CXVI, reprit Salomon:

*J'aime mon Dieu, car son divin secours
Montre qu'il a ma clameur entendue.
À mes soupirs son oreille est tendue:
Je veux aussi l'invoquer tous les jours.»*

— Encore un, dit M. Daunoy.

*Je n'avais plus ni trêve ni repos,
Déjà la mort me tenait en ses chaînes;
Mon cœur souffrait les plus cruelles peines,
Quand je lui fis ma prière en ces mots:*

*« Ah! sauve-moi du péril où je suis! »
Et dès lors même il me fut favorable;
Il est toujours et juste et secourable,
Et toujours prompt à calmer nos ennuis!*

Lorsque Salomon eut fini de réciter, M. Daunoy lui tendit une main. Deux larmes coulaient sur les joues du malade.

— Vous m'avez fait du bien, lui dit-il. Revenez bientôt. Vous me direz la fin du psaume; je l'avais complètement oublié.

— Oui, monsieur, avec plaisir. Mais vous pouvez le lire dans la Bible.

— C'est vrai. Si vous vous trouviez dans la nécessité, adressez-vous à moi.

— Monsieur a bien de la bonté. Dieu soit loué, je n'ai besoin de rien pour le moment. À revoir, monsieur.

19 - [NdÉ] sic.

TRISIÈME PARTIE

CHAPITRE XXI

LA REDASSE



Pendant que nos deux malades vont mieux de jour en jour, l'un de sa pleurésie, l'autre de ses contusions à la tête, nous allons reprendre le récit au moment de la visite que nos autres connaissances ont faite à Fernand Merlet, dans sa propriété de la Redasse, rière Civilliers. Civilliers, pour ceux qui l'ignorent, est un village riche, où l'on élève beaucoup de bétail. On y voit une laiterie modèle, dont les habitants tirent un excellent parti. La vigne est absente du territoire de cette riche commune, qui se trouve par ce fait à l'abri de l'invasion du phylloxera. La Redasse de Fernand Merlet en est à la distance de vingt minutes, du côté de l'occident.

Les époux Dufour, Andrienne et la régente partirent donc en char, le dimanche en question, celui dans l'après-midi duquel Antoine écrit sa lettre à Juliette Rabaut. Fernand et sa mère les attendaient, car on n'arrive pas ainsi chez les gens, quatre à la fois, sans les avertir.

Encore tout heureuse au souvenir de la visite qu'elle avait eue la veille, Andrienne en parlait volontiers à sa compagne, pendant qu'Auguste faisait à sa femme la nomenclature des diverses localités qui se présentaient à leurs regards, le long de la route. La "pensée qu'Antoine Bellay l'avait peut-être distinguée et désirait cultiver une connaissance si bien commencée, puisqu'il venait la voir, était douce au cœur assez romanesque de la grande vigneronne; et l'idée de n'avoir plus à se courber sur les coteaux élevés où elle passait la moitié de l'année, lui plaisait infiniment. Se voir maîtresse de maison dans une agréable habitation; vendre des chaussures et en recevoir le prix; se promener le dimanche aux environs avec un aimable mari, toute cette perspective lui souriait comme un Eden anticipé. Ah! si elle avait su que, le jour même, Antoine Bellay se décidait en faveur

de Juliette et lui écrivait, comme Andrienne aurait frappé du talon de sa bottine sur le fond du char. Et ces bottines qui lui allaient si bien, qui faisaient paraître le pied à son avantage, n'était-ce pas Antoine qui les lui avait fournies ? Elle eût été capable de ne pas les remettre. Bonne et brave fille, ses lectures mal digérées, son imagination, un esprit tourné aux phrases recherchées, un cœur trop disposé à la sentimentalité, tout cela lui jouait un mauvais tour. Ne sachant rien, ne supposant rien de ce qui se passait en réalité, Andrienne était gaie, beaucoup plus que sa compagne, dont la pensée plus profonde et plus sereine, habitait un milieu bien différent.

Après avoir trotté longtemps à plat, gravi ensuite quelques pentes légères et repris sa course aux descentes de la route, le cheval s'engagea enfin dans un bois, à la sortie duquel se montraient de vertes prairies et des champs bien cultivés. À quelque distance, la vue était de nouveau fermée par des lisières de grands aunes aux troncs gris, dont les branches à ramilles friables, qui se touchent presque toutes, sont chargées de graines noires en automne. Au centre de cette espèce d'oasis ou de clairière ensoleillée, se trouvait la maison de Fernand Merlet. Quelques hauts poiriers, les uns sauvages, les autres entés et laissant voir encore la soudure de la greffe, élevaient leurs têtes au-dessus de cette solitaire demeure. Ça et là, un pommier arrondissait son dôme en parapluie, et des cerisiers pointus portaient très haut leur jet pyramidal. Pas le moindre parchet de vigne n'existait à la Redasse, patrie des fourrages naturels, des trèfles luxuriants, du colza aux grappes d'or, et de ces blés barbus dont la paille, plus raide que celle des froments ordinaires, résiste mieux à la verse et ne se nêze²⁰ pas si facilement. Le maïs pousse également avec vigueur, dans le sol noir de la Redasse. Sauf un bloc erratique élevant sa tête dans une dépression du sol, aucune pierre roulante, aucun morceau de calcaire ne s'apercevait à la surface des terrains. L'endroit sentait un peu l'Amérique, à l'instar des plaines de l'Illinois. La vue... il n'y avait pas de vue, excepté celle, agréable et verdoyante, de l'orée des bois voisins. La maison paraissait bonne, solide, toute carrée avec un toit à quatre pans. Au sommet de cette toiture, brillait un pommeau de fer-blanc, surmonté d'une flèche mobile, indiquant la direction du vent. Dans la contrée, on tenait la Redasse pour une propriété de bon rapport et d'une facile exploitation. Tout y était à portée et comme sous la main. Fernand la cultivait avec un domestique et une servante de ferme, celle-ci chargée aussi d'une partie de la cuisine, la mère Merlet étant d'âge à jouir d'un repos bien mérité.

Les mains dans les poches de son paletot, notre homme à mous-

tache noire attendait les visiteurs dans le chemin particulier aboutissant à la maison. Il s'était rasé et portait de bons habits de milaine, provenant des toisons brunes de ses moutons.

— Vous voici enfin, dit-il en prenant le cheval par la bride et le menant en face de l'écurie. Cyprien ! cria-t-il, venez dételer cette bête et la soigner convenablement.

Le domestique Cyprien apparut aussitôt, docile aux ordres de son jeune maître.

— Vous bouchonnerez le cheval dans toutes les règles, dit ce dernier, et vous ne le ferez boire que lorsqu'il aura mangé. Mais ne lui donnez pas du foin tout de suite.

Cela dit, Fernand se tourna vers les arrivants, tous descendus de char maintenant.

— Il faut commencer par soigner les bêtes, dit-il ; après ça, on se donne une bonne poignée de main. Et ça va bien, vous tous ? Voilà notre cousine Élise qui a joliment embelli depuis la noce ; M^{lle} la régente est comme une jolie rose du printemps, et M^{le} Colomb une fraîche pomme d'Adam. Je te remercie, Auguste, de nous avoir amené ce joli monde, et vous êtes vraiment bien aimables d'être venues, mesdames. Prenez la peine d'entrer.

À l'ouïe de ces divers compliments, les jeunes filles rirent de bon cœur. Élise répondit à son cousin qu'il aurait bien pu lui dire quelque chose de plus agréable.

— Ah ! mais, c'est qu'il fait très bon vous voir, cousine Élise. Le jour de votre mariage, vous étiez fatiguée, et l'air de Genève avait pâli un peu vos joues. À présent, on vous prendrait pour une reine.

On voit par ces propos que Fernand ne se faisait pas prier pour causer quand il était chez lui.

— C'est donc votre propriété, ce terrain qui boit les rayons du soleil ? demanda Andrienne en étendant un bras dans la direction de la pelouse voisine.

— Oui.

— Comme c'est frais et bien cultivé ! dit Juliette. On doit jouir ici d'une douce tranquillité, loin du bruit des foules, et même de ceux des grandes routes ou du chemin de fer.

— On y est très bien, oui, mademoiselle.

— Est-ce que la multiplicité des aunes qui croissent le long des fossés d'écoulement, et le voisinage si rapproché des bois, n'amènent pas des effluences malsaines dans la maison ? demanda de nouveau Andrienne.

— Comment dites-vous ? je ne comprends pas très bien.

— M^{lle} Collomb, reprit Juliette, pense que peut-être la verdure qui

vous environne amène ou entretient l'humidité autour de votre habitation.

— Bien au contraire, dit Fernand. Les racines des vernes pompent l'eau pour nourrir les branches ; elles assainissent la terre en poussant sous le gazon. Notre maison est parfaitement sèche en tout temps. Elle a, du reste, une cave voûtée sous les appartements. Les égouts de l'écurie s'écoulent dans une fosse, d'où nous les sortons avec la pompe pour en arroser les prés. Je vous montrerai tout ça en faisant un tour par là. Allons, entrez donc. Cousine Élise, en votre qualité de reine, vous passerez la première, s'il vous plaît.

La mère de Fernand, bonne femme aux petits yeux vifs et souriants, reçut les visiteurs avec cordialité, regrettant, dit-elle, qu'ils ne fussent pas venus pour dîner, bien qu'elle n'eût pas eu un festin à leur offrir. La chambre où ils entrèrent était propre, bien balayée ; on avait mis des rideaux frais aux fenêtres, et en fait de lit, il n'y avait que celui de la mère, absolument caché sous l'indienne à grand ramage qui l'enveloppait, du plafond jusqu'au plancher. Fernand avait son logis au-dessus, du même côté.

Comme il était plus de trois heures, la servante faisait bouillir le lait pour le café. Sur la table de la chambre, les tasses et les assiettes de faïence bleue étaient déjà placées, ainsi qu'un superbe jambon entouré de branches de persil. Une vache en beurre frais, moulée à la laiterie de Civilliers, et du miel en rayon, complétaient la symétrie. Puis deux bouteilles de vin allongeaient leur cou noir, en face de deux carafes blanches, ruisselant de fraîcheur. Des bricelets épais, sur la face desquels se montrait un ours en relief, comme sur les anciennes monnaies bernoises, étaient empilés dans deux plats de véritable porcelaine du Japon, propriété de la famille Merlet depuis cinq ou six générations. Tout cela avait une façon très appétissante.

Bientôt nos gens se mirent à table, la mère servant le café suivant le goût de chacun, pendant que Fernand taillait de larges tranches de jambon avec le couteau à saigner les porcs. Le vin, de l'année précédente, venait d'un crû de la Côte, où Fernand possédait une vigne qu'une sœur de sa mère lui avait donnée par testament.

Quand on eut bien bu et bien mangé, Fernand conduisit ses hôtes dans la campagne. Il faisait déjà moins chaud ; mais les trois dames prirent les *douteux* dont elles s'étaient pourvues, soit contre les rayons du soleil, soit contre la pluie, si elle venait à tomber pendant le retour. Autrefois dans nos villages, c'est-à-dire il y a vingt ans, les *dames* seules avaient des ombrelles. Dans les familles de paysans vaudois, on aurait trouvé un bon parapluie en soie pour le dimanche, et un en coton pour l'usage journalier. Ce dernier, dont chacun se servait, était

souvent dans un triste état ; son étoffe déchirée en maint endroit laissait pénétrer la pluie ; la moitié des *baleines*, nues jusqu'à la fourchette, menaçaient de crever les yeux des passants. Depuis longtemps la poignée avait disparu. On se contentait comme cela, jusqu'à ce qu'un raccommodeur de *seilles* ou un rémouleur, remissent en bon état l'infortuné parapluie. Aujourd'hui, toute jeune fille dont les parents jouissent de quelque aisance ou en ont l'air, a besoin d'un parasol, d'un douteux et d'un parapluie. Cela ne souffre aucune difficulté. Et nous voyons aussi des messieurs en séjour d'été à la campagne se servir de parasols blancs. Ce confort jusque dans les moindres choses de la vie, indique-t-il une génération virile, des santés robustes, des habitudes de simplicité ? Assurément non. Et la démocratie aurait-elle pour mission de multiplier et de satisfaire tous les caprices de la mode, ainsi que les fantaisies des gens vaniteux ou inoccupés ? À moins d'avoir le cerveau affaibli ou les yeux malades, n'est-il pas honteux à un homme d'abriter son visage sous un parasol ? Les Grecs et les Romains qui marchaient tête nue quand ils n'avaient pas le casque de guerre, étaient d'autres gaillards que nous.

Fernand conduisit ses hôtes jusqu'à la limite de ses champs de blé, dont la moisson ne viendrait pas avant la fin du mois d'août. Il les ramena vers la maison par des prairies où le gazon moelleux recevait à peine l'empreinte du soulier. Passant le long des grands aunes dont j'ai parlé, il fit remarquer à Andrienne comme le sol était sec dans leur voisinage.

— Voici un joli endroit où l'on pourrait placer un banc, dit Juliette ; on serait si bien, avec une petite table, pour lire et travailler.

— Oui, dit Fernand, ça pourrait se faire. Mais qui viendrait coudre ou tricoter ici ? Ce n'est pas ma mère ; elle ne va pas plus loin que le poirier sans-grappe, ce grand pointu qu'on voit à cinquante pas de la maison.

— Mais ta femme viendrait s'y asseoir, dit Auguste. Vous y seriez très bien le dimanche pour lire et causer.

— Oui, c'est encore assez vrai. Mais tu sais que je ne lis guère. En retournant à la maison, je vous montrerai quelque chose qui a bien son mérite. Quant au banc dont a parlé M^{lle} la régente, il y aurait aussi une petite difficulté, attendu que ces arbres seront coupés l'automne prochain.

— Coupés ! fit Juliette : ce serait bien dommage.

— Ah ! C'est que, mademoiselle, dans ce monde et même chez nous, il faut du bois pour le ménage. En hiver, on est bien aise de pouvoir se chauffer. Ces arbres, d'ailleurs, ne croissent plus. Ils repousseront par les troncs. Ils doivent subir leur destinée, comme

nous la nôtre. C'est fâcheux, sans doute, mais il faut s'y résigner. Allons voir maintenant mes *petites bêtes*.

Les petites bêtes de Fernand, c'étaient deux grandes laies, ayant chacune huit beaux élèves de dix semaines, lesquels s'ébattaient dans un vaste enclos et allaient de temps en temps se vautrer dans une mare, d'où ils ressortaient couverts de boue noire, mais joyeux comme de vrais petits cochons.

— Tu feras un bel argent de ces deux portées, dit Auguste.

— J'espère. Les femelles valent 25 francs, les mâles 30 la pièce. Ces dames veulent-elles donner un coup d'œil à ma bibliothèque ? dit-il en souriant.

— Vous avez une bibliothèque ? fit Andrienne avec un accent de surprise.

— Oui ; mais si les volumes sont gros, ils ne sont pas très nombreux. Je n'en ai que six pour le moment.

Fernand parlait de six belles vaches, occupant une étable tenue en fort bon état.

— Vous vendez le lait ? demanda Juliette.

— Oui, nous le portons à la laiterie de Civilliers deux fois par jour. On y va avec le char. Ça prend bien un peu de temps, mais j'en vends en moyenne pour 150 francs par mois. Ça se compte, tout de même. Il nous faut rentrer à la maison maintenant pour prendre une bouchée.

— Impossible, cousin, dit Élise ; absolument impossible de recommencer à manger. Nous allons repartir dès que nous aurons salué votre mère.

— Eh bien, au moins un verre de vin et un bricelet.

— Rien, dit Auguste ; nous sommes parfaitement restaurés. Je vais atteler.

— Pas de ça ! Cyprien !

— Plaît-il ?

— Attendez le cheval de M. Dufour quand vous l'aurez brossé avec soin.

Cyprien s'exécuta de bonne grâce, et, à huit heures du soir, les quatre visiteurs étaient de retour aux Bévières. En quittant Juliette vers la maison d'école, Andrienne lui dit :

— Le cousin des Dufour est une sorte de Crésus. Il nous a étalé ses richesses avec une rare bonhomie.

— Et nous a reçus avec bien de la cordialité, ajouta Juliette.

— Oui, je n'en disconviens nullement. Mais combien M. Bellay lui est supérieur pour le langage et les manières !

— C'est un autre genre d'intelligence, dit encore Juliette, fort loin de s'attendre à la surprise qu'elle aurait le lendemain.

CHAPITRE XXII

DEUX CLIENTS FÂCHEUX



neuf heures du matin, Juliette Rabaut, un livre ouvert à la main, se promenait dans un couloir de la salle d'école et dictait un thème à la première classe de ses élèves, pendant que les plus jeunes faisaient de l'arithmétique sur leurs ardoises. Comme il n'y avait personne à la rue, les fenêtres étaient ouvertes de ce côté-là, pour ventiler et rafraîchir la salle, avant que le soleil y arrivât.

— Silence! dit la maîtresse. (On avait un peu chuchoté dans un banc de filles.) Je continue: «Le voyageur aperçoit souvent, virgule, dans les belles vallées des Alpes, virgule, de riches pâturages couverts de troupeaux, un point.»

On entendit les plumes grincer sur le papier; puis un des garçons répéta la phrase entière.

En ce moment, le facteur de la poste mit, en passant et sans s'arrêter, une lettre sur la tablette extérieure d'une fenêtre et dit: «Pour M^{lle} Rabaut.» Juliette fit un signe, ne regarda pas même la lettre et continua sa dictée.

Lorsqu'elle eut fini et que les cahiers furent recueillis, puis placés en deux piles sur l'estrade élevée à l'un des bouts de la salle, Juliette prit la lettre, remarqua le timbre de Clary et la mit à côté des cahiers de thèmes, sans l'ouvrir. Pendant la durée de l'école, elle avait pour principe de ne se laisser distraire par aucun sujet personnel. Bien d'autres régentes, à sa place, auraient coupé immédiatement l'enveloppe, et d'autant plus que cette écriture, venant de Clary, lui était inconnue. Qui donc pouvait lui écrire de ce village, se demandait-elle en corrigeant les cahiers de ses élèves. Elle n'y connaissait que son ancien prétendant et Antoine Bellay, et ce ne pouvait être ni l'un ni l'autre, à moins que ce dernier n'eût un renseignement à lui demander. Mais

voilà que, tout à coup, elle se rappela le remerciement d'Antoine à propos de son opinion sur l'estime accordée ou refusée par le public aux gens de simple métier; et l'idée qu'il eût pris la chose au sérieux tout de bon, lui donna une vive émotion. Si les écoliers avaient, en ce moment, levé les yeux sur leur- institutrice, ils auraient bien vu qu'elle avait plus de couleurs qu'à l'ordinaire. Mais elle parvint à se dominer et se dit qu'elle avait eu là une idée absurde.

Toutefois, la dernière heure d'école lui parut longue. Aussitôt que les enfants furent partis, Juliette vint dans sa chambre et lut la mystérieuse lettre. Elle resta sous le coup de cette franche et correcte ouverture. C'était donc bien vrai. Antoine l'avait distinguée, elle, pauvre orpheline sans fortune; il lui demandait délicatement de se laisser aimer et d'accepter une position préférable en bien des points à celle que la carrière de régente pouvait lui donner. Il lui ouvrait un intérieur de famille honnête, doux et paisible; il lui assurait, pour autant que Dieu accorderait à Antoine une bonne santé, l'aisance à laquelle plus d'une jeune fille eût aspiré. Au-dessus de tout cela, Juliette reconnaissait que ce jeune homme avait le cœur net de toute passion mauvaise, et que son propre cœur à elle y serait au large, bien gardé par des sentiments approuvés de Dieu et des hommes. Un tel bonheur la confondait d'étonnement, dans une humble reconnaissance. La certitude que les belles phrases et les demi-avances d'Andrienne n'avaient eu aucune prise sur Antoine, rehaussait encore à ses yeux le caractère de ce dernier. Après avoir tout lu, elle relut encore et resta longtemps accoudée, le visage dans les mains, priant et pleurant doucement. Que dirait Andrienne quand elle apprendrait ce qui se passait? Ou elle serait très choquée, ou elle affecterait un dédain superbe. Enfin, Juliette pouvait au moins s'accorder le témoignage de n'avoir rien fait pour amener un tel dénouement. À cet égard, elle était bien comme celui qui trouve la Fortune assise à sa porte, pendant qu'un autre la poursuit inutilement par monts et par vaux. Les Dufour étaient-ils au courant? C'était possible, probable même, et devait-elle leur en parler? Elle ne savait pas. Mais il fallait écrire à Antoine. Elle le ferait dans la soirée, le temps lui manquant pour cela entre les classes. L'heure de son dîner étant là, Juliette alla vite le prendre, ayant maintenant l'air aussi calme qu'à l'ordinaire.

Le soir venu, elle prit la plume :

« Monsieur, disait-elle à Antoine, j'ai reçu votre lettre au milieu de mon école, mais je ne l'ai lue qu'après la sortie des élèves. Mon émotion a été vive, ma surprise bien grande, en voyant ce que vous m'écrivez. Je m'y attendais si peu qu'au premier moment j'ai pensé

que la lettre n'était pas pour moi. Elle est cependant bien pour moi, et je tiens à vous en exprimer dès aujourd'hui ma reconnaissance. Lorsque vous m'avez adressé une question, il y a trois jours, dans le chemin supérieur du vignoble, j'étais fort loin de supposer que votre pensée intime se dirigeât de mon côté. Si j'avais pu en avoir la moindre idée, ma réponse eût été plus réservée, certainement.

» Vous m'offrez d'unir votre vie à la mienne ; vous ajoutez au grand don de votre cœur une position temporelle qu'il me serait bien agréable d'accepter, malgré mon attachement pour la carrière où je suis entrée. En échange de tout cela, que puis-je vous offrir à mon tour ? Une affection toute disposée à se donner et qui serait heureuse d'être partagée. Comme position de fortune, je ne possède absolument que mon modeste traitement de régente. Dans une situation si précaire, je me demande, monsieur Bellay, si je dois consentir à laisser engager la vôtre, lorsque vous pouvez faire un choix beaucoup meilleur. Cela me donne du souci, pardonnez-le-moi. Je voudrais pouvoir être de moitié en tout avec vous.

» Mais, cher monsieur, je me hâte d'ajouter qu'il est des choses bien plus importantes dans la vie de deux époux. L'essentiel est de s'aimer, de s'accorder une confiance réciproque parfaite. L'essentiel, c'est d'avoir la même foi, la même espérance pour l'éternité, le même désir de remplir son devoir. Eh bien, grâce à Dieu, je sens que nous sommes d'accord à cet égard, et j'espère vous donner une réponse favorable dès que nous nous connaissons davantage et que j'aurai pu, moi aussi, vous montrer une franchise sans réserve.

» Si nos amis Dufour étaient au courant de vos intentions, il nous serait facile de nous rencontrer chez eux. Voyez à décider pour le mieux ce qu'il convient de faire, et veuillez croire, cher monsieur, à mes sentiments de haute estime.

» JULIETTE RABAUT. »

Cette lettre, mise à la poste le soir même, ne pouvait arriver à Clary que le mercredi matin. Il eût presque valu la peine d'envoyer un messenger à Antoine, et comme celui-ci l'aurait accueilli avec bonheur ! Vingt fois, dans la journée de mardi, il regarda si rien ne lui venait du bureau postal. Lorsque la lettre lui fut enfin remise, Antoine avait dans sa boutique une pauvre femme des environs. Il dut attendre son départ avant de lire la réponse si impatiemment attendue. Cette femme lui disait :

— Monsieur Bellay, j'ai quatre enfants à nourrir, à chausser et à vêtir. Je suis une pauvre veuve. Voyez avec quels misérables souliers je suis venue. Ils n'ont plus de semelle et sont tout ouverts de côté. Je n'ai

pas d'argent pour en acheter une autre paire. Auriez-vous peut-être quelque vieille chaussure à me donner? Vous me rendriez un bien grand service.

— Ma pauvre femme, je n'ai pas de vieux souliers, et je vois que vous ne pourriez pas mettre ceux de ma tante, qui peut-être consentirait à vous en donner une paire.

— S'ils sont trop grands, ça ne fait rien; je mettrai des chiffons au bout.

— Ils sont au contraire beaucoup trop petits.

— Alors, ils iraient bien à mon aînée, qui a douze ans. Je me recommande, monsieur Bellay. Vous savez que je ne suis pas une *roccandeuse*.

Antoine avait là sa lettre, qu'il brûlait de lire, — et pourtant, ne rien faire pour une pauvre mère de famille, au moment où il espérait qu'un heureux sort allait se décider pour lui, — ce serait bien dur. Il se leva, ouvrit sa vitrine et y prit une paire de souliers de femme neufs, qui devaient bien aller au pied de la veuve.

— Voyons, dit-il, ôtez une de vos savates et essayez ce soulier.

Ce fut fait en quelques secondes.

— Il me chausse comme s'il avait été fait pour moi, dit la femme; mais hélas! je ne peux pas payer.

— Mettez aussi l'autre, dit Antoine.

En l'attachant, la veuve pleurait.

— Vont-ils bien tous les deux? demanda encore Antoine.

— Oui, oui; je n'en ai jamais eu de pareils.

— Eh bien, gardez-les. Jetez les vieux sur un fumier, et Dieu vous accompagne.

— Oh! monsieur Bellay, que vous êtes bon! Dieu vous bénira, puisque vous avez pitié des pauvres. Maintenant, faudra-t-il revenir pour les souliers de la tante?

— Pas aujourd'hui, en tout cas. Nous sommes bien occupés.

La femme était à peine partie, ayant laissé mille bénédictions dans la boutique d'Antoine, que déjà celle-ci était envahie par un fort luron de vingt-huit à trente ans, grosse moustache en brosse et les yeux saillants.

— *Bonjour!* dit-il; c'est vous qui êtes monsieur Bellay?

— Oui.

— Je viens pour *prendre mesure*.

— Quel est votre nom?

— Tristan Grenouillat.

Ce nom bizarre fit sourire Antoine, qui pestait déjà quelque peu contre ce client nouveau.

— Quel est votre état et où demeurez-vous ? lui demanda-t-il.

— À Coffinges, chez le syndic Michard. Le connaissez-vous ? un brave citoyen, ami du peuple. Je suis domestique de campagne, mais seulement ouvrier à la semaine pour le moment. Il me faut une paire de gros souliers, haut-montants, doubles semelles et des clous partout.

— Très bien. Asseyez-vous et donnez-moi votre pied.

Un spécimen large et court, comme un sabot de cheval à pied plat.

— Quand pourrai-je avoir mes souliers ? demanda le garçon.

— Il faut d'abord me dire si vous pourrez les payer en les prenant, dit Antoine.

— Ah ! pour ça, non, monsieur Bellay. Mais ça ne tardera pas trop. Je n'ai pas encore gagné suffisamment (il prononçait *zan-ment*) chez mon maître le syndic. Combien coûteront les souliers ?

— À double semelle, dix-sept francs.

— C'est diablement cher.

— À semelle simple, seize francs. Choisissez.

— Eh bien, je préfère les doubles.

— Soit. Revenez dans quinze jours, et, si vous ne payez pas comptant, apportez-moi un billet de votre maître, par lequel il s'engagera de payer à votre place.

— Mais s'il ne veut pas me donner le billet ?

— Dans ce cas, comme je ne vous connais pas, je ne pourrai pas non plus vous livrer les souliers. Il vaut même mieux, soit pour vous, soit pour moi, m'apporter ou m'envoyer le billet de M. le syndic cette semaine, avant que je mette les souliers en ouvrage.

— Mais je veux bien vous payer, n'ayez pas peur. Ça ira peut-être un peu longtemps, parce qu'il a fallu me faire un habillement de futaine.

— Raison de plus pour que votre maître écrive. Sommes-nous d'accord ? Je suis pressé.

— Je vous redirai un mot ; mais faites seulement les souliers. Je ne croyais pas qu'il fallût pour cela tant d'histoire.

Le compagnon s'en alla et ne donna aucune nouvelle. Son intention était bel et bien d'emporter les souliers sans les payer jamais. Tristan Grenouillat ne faisait pas, en général, de longs séjours dans le même village ; et quand il payait ce qu'il devait, c'était quand il ne pouvait faire autrement, — au cabaret, par exemple. — Quatre ouvriers ou domestiques du même acabit que Grenouillat avaient escroqué à la fin de l'année précédente chacun une paire de souliers à l'honnête Antoine, qui trouvait maintenant, avec raison, qu'il devait prendre ses *mesures* d'une autre manière, avec des gens de cette espèce.

Enfin, il put lire sa lettre et en savourer tous les mots. Sa tante aussi fut bien heureuse. Immédiatement il écrivit à Auguste et mit dans la même enveloppe un billet pour Juliette, priant Élise de le lui porter. Le dimanche suivant, il serait de bonne heure chez eux, où il demandait à Juliette de se rencontrer entre onze heures et midi.

CHAPITRE XXIII

ON POUVAIT S'ATTENDRE À CELA



Auguste Dufour reçut la lettre d'Antoine Bellay déjà le jeudi au soir. Élise monta aussitôt chez Juliette pour lui remettre le billet qui lui était destiné.

— Nous apprenons une chose qui nous fait un grand plaisir, dit Élise en entrant. Voici un billet de notre ami Antoine pour vous, et je pense qu'il faut vous embrasser de tout mon cœur, mais avec la pensée du regret de votre départ, bien chère amie.

Juliette ne répondit pas par des paroles; elle se laissa bien embrasser et appuya sa tête sur l'épaule de la jeune femme.

— Qui se serait attendu à cela? dit-elle enfin; mais pourtant, rien n'est encore décidé.

— C'est la même chose, ma chère Juliette. Antoine, lui, est tout décidé, et vous ne pouvez faire autrement que de l'accepter. C'est le meilleur choix que nous puissions désirer pour vous deux. Antoine sera chez nous dimanche, à midi; vous viendrez dîner avec nous au retour de l'église.

— Merci. Vous êtes si aimables pour moi! Mais n'avez-vous pas été bien étonnés de la démarche de M. Bellay?

— Non. Antoine avait d'ailleurs prévenu mon mari de son intention à votre égard, déjà samedi au soir.

— Que va penser Andrienne de ce qui m'arrive? Je crains qu'elle ne soit fâchée contre moi, et cependant je n'ai rien fait pour provoquer la demande de M. Bellay.

— C'est bien évident que non. Par sa bonne opinion d'Antoine Bellay, opinion exprimée tout haut sans réflexion, Andrienne s'est un peu compromise, vis-à-vis d'elle seulement. Il est possible qu'elle en éprouve du dépit; mais son cœur n'y étant pour rien, la mauvaise humeur ne sera pas de longue durée. Elle a d'ailleurs trop de dignité

pour en laisser voir quelque chose, surtout devant vous. Si elle nous en parlait et qu'elle se plaignît, nous lui ferions comprendre nettement la situation.

— Je vous remercie. Pour le moment, je n'oserais rien lui en dire. D'ailleurs, rien n'est décidé d'une manière positive. M. Bellay ne me connaît pas assez. S'il savait combien je suis remplie de défauts, il retirerait peut-être sa demande.

— Ah! bien oui, comptez seulement qu'il va la retirer dimanche! Vous nous le direz après une demi-heure de conversation intime avec lui. Mais évidemment il ne faut rien dire à Andrienne avant que vous ne soyez fiancés tout de bon. Dès que la chose sera décidée, vous irez la voir et lui tout expliquer. Adieu. Soyez seulement heureuse.

Heureuse, — Juliette l'était certainement, et Antoine aussi, même avant de s'être revus. Tous deux se sentaient maintenant dans le vrai. En si peu de jours, leur affection s'était développée d'une manière étonnante, parce que le cœur était au large, dans une parfaite confiance des deux parts. Le profond sentiment de reconnaissance et d'amour que Juliette éprouvait déjà pour Antoine, ne ressemblait en rien à celui qui avait occupé sa pensée pour le malheureux Henri Bassier. Et Antoine pouvait faire la différence entre ce que lui écrivait Juliette et les anciennes minauderies de la pauvre Octavie. Tous deux ayant autrefois déraillé un instant, reprenaient maintenant leur marche d'une manière sûre dans le chemin de la vie.

Le dimanche venu, Antoine reprit encore une fois, à travers les champs et les prés, la route qu'il avait suivie deux mois auparavant, pour venir assister au mariage de son ami Dufour. L'esprit à l'aise, le cœur joyeux et reconnaissant, tout lui souriait dans la nature, comme si elle-même eût voulu se mettre en harmonie avec ce qu'il éprouvait. Les oiseaux lui paraissaient plus gais, les moissons plus dorées, le lac d'un bleu encore plus pur, et les montagnes s'élevant sans effort vers le ciel, encore plus haut qu'à l'ordinaire.

Élise était allée avec Juliette à l'église, Auguste restant à la maison pour y attendre son ami. Celui-ci arriva un peu avant midi, presque en même temps que les deux dames. Rien n'embellit une jeune fille comme l'expression du bonheur sur son visage; aussi Juliette était-elle charmante dans sa mise simple et toujours correcte. Mais on voyait que l'émotion la gagnait vite; et pour ne pas perdre de temps en paroles banales, Élise engagea les presque fiancés à entrer dans la chambre voisine, pour y causer plus à l'aise, sans témoin, pendant qu'elle ferait vite la soupe du dîner. Auguste avait surveillé le pot-au-feu en l'absence de sa femme. Il allait maintenant conduire son cheval à la fontaine et donner un coup d'œil au reste de son bétail. Ce sont

là des soins qu'un cultivateur ne doit absolument pas négliger et qui reviennent trois fois par jour.

Pendant ce temps qui leur parut fort court, bien qu'il eût duré demi-heure, Antoine et Juliette s'expliquaient de bouche encore plus en détail qu'ils n'avaient pu le faire dans leurs lettres. Juliette fit le récit de sa relation avec Henri Bassier, et dit pourquoi elle avait rompu avec lui. Une semaine seulement s'était écoulée depuis l'ouverture d'Antoine, et il leur semblait qu'ils se connaissaient et s'aimaient depuis longtemps. Lorsqu'il est décidé, l'amour fait vite du chemin dans les cœurs. On sait qu'il peut prendre feu et s'embraser en un instant. Mais je le répète : chez ces jeunes gens, le sentiment qui les unissait déjà, n'était pas une passion ardente ; c'était un sentiment très confiant, très tendre, mêlé de reconnaissance et de respect. Tous deux éprouvaient le bonheur de se donner l'un à l'autre, dans une foi commune, sous le regard de Dieu. Heureux les fiancés qui peuvent s'unir de cette manière ! Ils ne se repentiront jamais d'avoir mis la main dans la main et de s'être engagés pour la vie.

— Vous sentez bien, n'est-ce pas, dit Antoine, que je vous appartiens complètement ?

— Oui, répondit Juliette ; et moi aussi je suis très heureuse de pouvoir vous aimer.

Élise vint heurter à la porte. La soupe était servie. Antoine ouvrit.

— Tout va-t-il bien ? demanda-t-elle.

— Tout va bien, répondirent les fiancés.

— Dieu veuille donc vous bénir ! reprit la brave Élise, qui, très caressante, les embrassa tous les deux avec des larmes de joie dans les yeux.

De ce moment, Juliette se sentit parfaitement à l'aise avec son fiancé ; elle retrouva sa gentillesse gracieuse et pourtant toujours réservée, durant le dîner. Celui-ci se prolongea plus que de coutume, et comme on s'était mis à table un peu tard, on y était encore, lorsque la porte s'ouvrit pour donner passage à Andrienne.

Ce fut un coup de théâtre, car nul ne l'attendait en ce moment chez les Dufour. Son teint, déjà coloré naturellement et par la descente au grand soleil, devint pourpre à la vue du quatuor ayant l'air en si bonne intelligence. D'un regard elle comprit ce qui se passait, et eût bien préféré n'être pas venue. Mais ce fut bien autre chose lorsque, se levant et prenant la main de Juliette, Antoine dit à Andrienne :

— Mademoiselle, je vous présente ma fiancée. Vous ne pouviez pas arriver dans un moment plus favorable, puisque nous venons de nous engager il y a une heure à peine. Nous comptions aller vous en faire part cette après-midi ; mais c'est encore plus aimable à vous

d'être venue.

— Monsieur, répondit Andrienne du ton le plus froid et le plus hautain, tout en s'appuyant sur la poignée de son *douteux* comme sur une canne, je fais bien des vœux pour votre bonheur à tous deux. C'est pour moi une surprise si complète, tellement inattendue, que j'en suis tout abasourdie : veuillez m'excuser. — Ma chère Élise, dit-elle à M^{me} Dufour, je voulais te demander un renseignement. Aurais-tu l'obligeance de faire quelques pas avec moi ?

— Très volontiers, mais tu veux bien t'asseoir et rester un peu avec nous.

— Impossible en cet instant, ma chère ; je reviendrai un autre jour.

— Mademoiselle Andrienne, dit Juliette en lui prenant sa main libre, j'ai bien des choses à vous raconter, à vous expliquer. Quand pourrai-je aller causer un peu avec vous ?

— Quand il vous plaira, mademoiselle. Au reste, puisque je n'ai rien su jusqu'à présent, je ne vois pas la nécessité de me mettre maintenant au courant de vos faits et gestes.

Antoine s'élança d'un bond vers la grande fille :

— Mademoiselle, lui dit-il très fermement, permettez-moi de vous dire que je ne comprends rien à vos reproches. Juliette ne pouvait rien vous expliquer, puisque nous venons de prendre notre décision aujourd'hui même. Nous avons échangé une lettre cette semaine ; il n'y a pas eu autre chose.

— C'est très bien, monsieur ; mais on ne traite pas ainsi une amie qui vous montre de la confiance, comme j'en ai montré à M^{lle} Rabaut. À sa place, je n'aurais pas agi de la sorte, et c'est là uniquement ce qui me blesse. — Élise, ma chère, si tu peux quitter un instant, tu me feras plaisir, car je suis pressée de rentrer chez moi.

— Allons donc, ma chère Andrienne ; mais je regrette que tu ne puisses rester un moment avec nous.

La grande vigneronne sortit la première, sans prendre congé autrement que par une inclination de tête. Dès qu'elles furent à la rue :

— C'est une indignité, dit-elle, une véritable indignité à mon égard. Comment ! Vous n'avez eu, ni les uns, ni les autres, assez de cœur pour me prévenir de ce qui se passait, au lieu de me laisser tomber dans un pareil guet-apens. C'est une infamie. Jamais je ne pardonne à cette régente le tour qu'elle m'a joué. C'est une fieffée hypocrite.

— As-tu bientôt fini ton discours ? lui dit la calme Élise ; et ne vois-tu pas que tu te rends ridicule en te montant comme tu le fais ? Avais-tu compté épouser Antoine Bellay ?

— Moi, le ciel m'en préserve ! Mais ne me rien dire, me laisser tout ignorer, me faire subir un pareil affront !

— Écoute-moi, Andrienne; je te parle très sérieusement: est-ce qu'Antoine Bellay t'a jamais dit un mot, un seul mot qui pût te donner l'idée qu'il pensât à toi?

— Non, bien certainement. Je l'aurais reçu comme il le mérite.

— Eh bien, ma chère, trouve donc naturel qu'il se soit adressé à Juliette et que tous les deux aient gardé leur secret pendant quelques jours. C'est à toi la première qu'Antoine a communiqué leurs fiançailles. De quoi donc te plains-tu?

— De ce qu'on m'a traitée comme une étrangère, moi qui avais été amie de noce avec Bellay à ton mariage, moi qui suis allée chez lui avec vous, moi qui avais reçu un présent de gants de sa part. Ah! bien oui, je les remettrai ses gants! qu'il y compte seulement. Je les lui renverrai par la poste.

— Ne va pas faire une chose pareille, je t'en prie. Au reste, ton indignation ne durera pas. Tu as trop de bon sens et trop de dignité pour te montrer offensée d'un procédé qui n'a rien d'offensant. N'en parlons plus. Que voulais-tu me dire?

— Moi! rien. N'as-tu pas compris que je voulais seulement vous reprocher à tous votre silence? J'avais absolument besoin de me fâcher, et je ne tenais pas à le faire devant eux.

— Promets-moi que tu vas te calmer et que tu recevras bien Juliette quand elle ira te voir.

— Je ne promets rien.

— Écoute encore: jeudi au soir, j'ai porté à Juliette une lettre d'Antoine; elle me dit alors qu'elle voudrait te parler, mais qu'elle n'était pas libre de le faire. Je lui ai moi-même conseillé d'attendre une décision définitive.

— Toi qui étais au courant, tu aurais bien pu me souffler un mot de ce qui se tramait; tu as été aussi secrète que les autres. Mais, après tout, qu'est-ce que ça me fait qu'elle épouse son cordonnier? Elle en était bien libre. Seulement, quand on a des amis, on les met au courant.

Ombrageant sous l'étoffe de soie son visage échauffé par la chaleur et la colère intérieure, Andrienne remonta chez elle, la poitrine oppressée, le cœur palpitant. Un mauvais génie l'avait sans doute poussée à venir chez les Dufour en ce moment-là.

En rentrant, Élise ne dit rien des reproches d'Andrienne. Mais Juliette était consternée. Jamais elle ne se fût attendue à une pareille explosion, de la part de celle qui se disait son amie. Et comment aller s'expliquer avec Andrienne, après la manière dont celle-ci avait reçu la communication? Il le faudrait pourtant, à moins de se brouiller tout de bon.

— Elle se gardera bien de se brouiller avec vous dans ce moment, dit Auguste ; elle est trop fine, trop fière, et je dirai aussi trop bonne au fond, pour en venir là. Son dépit vient surtout du regret d'avoir vanté ouvertement les qualités d'Antoine à Juliette. Ne vous faites aucun souci à l'égard de son air superbe et de ce qu'elle vous a dit. Demain au soir elle n'y pensera plus, j'en répons. Et je puis même ajouter, sans nommer personne, qu'elle devra s'occuper de toute autre chose que de vos fiançailles. Ne me faites aucune question sur ce sujet ; je ne pourrais pas y répondre.

Ce fut ainsi que le brave Auguste mit fin à une conversation peu édifiante. Antoine se chargea de consoler Juliette, qui, plus que jamais, éprouvait le besoin de son appui. Bientôt il fallut songer au départ pour Antoine, qui tenait à être de retour chez lui de bonne heure, car c'était la foire à Clary le lendemain. Il aurait bien des gens à voir et plusieurs choses à régler. Comme il retournait à pied à la gare, Juliette dit qu'elle pouvait bien l'accompagner un bout de chemin le long des champs, puisque dès le jour suivant, elle donnerait sa démission de régente pour le 1^{er} octobre prochain, époque fixée pour le mariage.

Que de douces paroles les fiancés échangèrent pendant cette promenade à deux ! Mais il fallut bientôt se quitter, avec la promesse de s'écrire et de se revoir au plus vite.

CHAPITRE XXIV

UN HOMME DE L'AVENIR



Dans le compartiment de troisième classe où Antoine vint s'asseoir, il y avait peu de monde. Une vingtaine de voyageurs tout au plus. C'était un de ces grands compartiments où l'on peut soixante et davantage. En face de notre heureux fiancé était assis un jeune homme de vingt-cinq à trente ans, qui lisait un journal. De temps à autre, il laissait échapper un soupir, une exclamation, même une fois quelque chose qui ressemblait fort à un jurément. Sa mise était celle d'un ouvrier : paletot court, chemise de couleur, sans cravate, gilet ouvert et pantalon de toile bleue. Toute la barbe, cela va sans dire ; les yeux vifs, quoique enfoncés, et les mains faites à la fatigue.

Au bout d'un moment, il plia son journal et se mit à regarder du côté de la montagne vaudoise.

— Excusez, dit-il à Antoine dans un accent étranger, pouvez-vous me dire si l'on voit d'ici le village de Clary ?

— Pas encore ; nous le verrons dans dix minutes. Je vous le montrerai.

— Merci. Voulez-vous lire ? dit l'inconnu en offrant le journal.

— Comme je descends à la prochaine station, cela n'en vaut pas la peine ; je vous remercie.

— C'est pourtant quelque chose d'intéressant, reprit le lecteur. Quand on a lu ceci, on sait au moins ce qu'on veut, où l'on va, et ce qu'il faut faire.

Antoine lut le titre de la feuille qu'on lui offrait, titre assez étrange, suivi de ces deux mots : *Journal socialiste*.

— Je ne suis pas socialiste comme l'entendent les révolutionnaires, dit Antoine. Il n'y a qu'un bon socialisme, le socialisme chrétien, celui que l'Évangile enseigne aux hommes.

— Oui; c'est quelque chose de beau que votre Évangile, reprit l'autre sur un ton de dédain. Il a mis la société dans un bel état, n'est-ce pas, avec son armée de ministres, de prêtres et de propriétaires! Il a tout donné à quelques privilégiés, pour laisser périr dans la misère les véritables travailleurs. Moi, je suis un ouvrier socialiste, je ne m'en cache pas. Si vous êtes un ministre protestant, comme vous en avez l'air, vous devez savoir ce que dit votre Bible: « Le salaire des ouvriers dont vous les avez frustrés, crie, » Quand il aura assez crié, justice nous sera rendue.

— Vous êtes donc ouvrier?

— Oui, monsieur.

— De quel état?

— Eh! parbleu! ouvrier cordonnier: *Schuhmacher*.

— Et vous allez à Clary?

— Oui. On m'a dit à Morges, où je me suis arrêté, qu'il y a un patron qui pourra me donner de l'ouvrage, à Clary. Je vais lui en demander.

— Comment se nomme-t-il?

— Bellay: Antoine Bellay. Voici son adresse. L'ouvrier tira d'un carnet le morceau de papier sur lequel était écrit le nom ci-dessus.

Antoine fut sur le point de se nommer. Cependant, il ne le fit pas tout de suite. Bien qu'un de ses ouvriers l'eût quitté la veille, précisément pour aller à Morges, et qu'il ne fût pas remplacé, Antoine se souciait fort peu d'introduire un élément de discussions, peut-être de désordre, dans son atelier. Daniel Mordon et le socialiste se disputeraient dès le premier jour. Et pourtant, s'il était possible de faire du bien à ce jeune homme imbu de fausses idées, ne fallait-il pas essayer? Lui, si heureux maintenant, ne devait-il pas quelque chose au prochain qu'il avait en sa présence? Ces diverses pensées traversèrent son esprit avant de reprendre la conversation avec l'ouvrier.

— Je vais aussi à Clary, dit-il après cette minute de réflexion.

— Ah! bien, tant mieux. Vous me montrerez le chemin. Connaissez-vous ce cordonnier Bellay?

— Oui.

— Quel homme est-ce? Un ouvrier que j'ai vu à Morges et qui venait de chez lui, m'a donné son adresse et m'a dit que c'est un brave homme.

— Je pense bien qu'il l'est et que, si vous travaillez chez lui, il ne retiendra pas votre salaire. Avez-vous perdu le prix de votre travail chez quelque patron?

— Non. Ah! par exemple, je voudrais bien voir qu'on ne me payât pas, chaque quinzaine. Quand je parle des ouvriers dont le salaire crie vengeance, j'entends que ce sont ceux qui restent toujours

pauvres, tandis que les patrons s'enrichissent à leurs dépens, dans tous les métiers, dans toutes les industries. Il faut que cela finisse et que le tour de l'ouvrier vienne : il en est temps. Vous êtes peut-être le pasteur de Clary ?

— Non, dit Antoine qui ne put retenir un sourire. Je suis aussi un artisan, et j'ai été ouvrier comme vous.

— Alors, vous avez fait des héritages qui vous ont enrichi. Les héritages, la transmission de la propriété de père en fils, voilà encore une iniquité qui doit disparaître de l'état social.

— Vous vous trompez. Non, je ne suis pas riche. Comme vous, je gagne ma vie par mon travail.

— Ça me paraît bien extraordinaire ; vous avez tout à fait l'air d'un rentier, d'un capitaliste.

— C'est possible ; comme vous avez aussi l'air d'un prédicateur socialiste. Vous dites que vous allez à Clary chez Antoine Bellay, pour lui demander de l'ouvrage : je suis Bellay.

L'ouvrier, assez confus, se mordit les lèvres, après quoi il dit :

— Ah ! vraiment ! je ne m'y serais pas attendu. En ce cas, il n'y a rien à faire pour moi chez vous.

— C'est comme vous voudrez. Voici mes conditions : vous serez payé aux pièces, comme les trois autres ouvriers, si je suis content de votre ouvrage. Vous serez à votre place le lundi matin, l'atelier étant fermé le dimanche. Vous vous engagez à vivre en bonne harmonie avec vos camarades et à ne pas les entraîner au cabaret. Acceptez-vous ? Nous allons arriver à la station où il faut que je descende. Répondez-moi. Mais d'abord, vos papiers sont-ils en règle ?

— Ils sont dans ma valise. Je n'ai rien à faire avec la police. Mais je veux pouvoir, si cela me convient, travailler pendant le dimanche comme les autres jours. Étant aux *pièces*, le temps m'appartient. D'ailleurs, je ne me soumetts pas au dimanche comme les chrétiens.

— Ma condition de tenir l'atelier fermé le dimanche est formelle. C'est à prendre ou à laisser. Vous pouvez essayer. Si au bout de quinze jours vous n'êtes pas content, ou que vous ne me conveniez pas, nous nous quitterons. Quel est votre nom ?

— Samuel Brasch. Allemand, d'origine israélite, mais élevé en pays français.

— Le train siffle : que décidez-vous ?

— Eh bien, j'essayerai une quinzaine. Si cela ne me va pas, j'irai à Genève, où je trouverai des amis.

Les deux hommes descendirent à la station et prirent la route de Clary, l'ouvrier Brasch portant sa valise, suspendue à l'épaule par une courroie. En chemin, ils causèrent encore beaucoup, Samuel soute-

nant des doctrines socialistes très avancées, dont Antoine aurait pu facilement lui démontrer l'absurdité mais ne voulant pas le traiter de pair à compagnon, il le laissa déblatérer tout à son aise contre le *capital* et contre la tyrannie des gouvernements. Arrivés à Clary, il le conduisit à la pension des trois autres ouvriers et lui dit de se trouver à son poste le lendemain matin, à l'heure fixée.

Samuel Brasch n'y manqua pas. Le tabouret qu'il devait occuper était à côté de celui de Daniel, en sorte qu'on pouvait prévoir un antagonisme décidé entre les deux ouvriers, s'ils cherchaient à se convertir l'un l'autre à leurs idées. Mais, averti tout de suite par le patron, Daniel se tiendrait sans doute dans une prudente réserve, bien qu'il n'eût pu s'empêcher de dire à Antoine, dès le dimanche au soir, que c'était risquer d'introduire un loup dans la bergerie en faisant entrer à l'atelier un homme aussi dangereux par ses principes politiques et antichrétiens.

Pour voir de quoi Brasch était capable en fait de travail, Antoine lui donna une paire de gros souliers de montagnards, en lui expliquant de quelle manière ils devaient être assemblés, cousus et cloués. Le descendant d'Abraham dit qu'il n'était pas un apprenti, mais que pourtant il n'avait pas l'habitude de faire ce genre de chaussure. Daniel, qui était présent, offrit au nouveau collègue de lui montrer comment il fallait s'y prendre s'il éprouvait quelque embarras; car, dit-il, entre camarades, on doit toujours s'entr'aider. Cela fait partie du second commandement, qui est semblable au premier.

Brasch regarda Daniel Mordon d'un air qui voulait dire: toi, par exemple, tu es un bon enfant, mais joliment bête. Toutefois, il ne fit aucune observation sur les commandements invoqués par son compagnon et se rendit à l'atelier.

Les premiers jours, cela n'alla pas mal. Brasch travaillait bien et ne formulait pas de trop horribles théories. S'il eût été un nihiliste, comme il en existe en Russie, ou un sanguinaire socialiste allemand, il n'aurait pas manqué de préconiser l'assassinat politique du chef de l'État²¹ ou des ministres gouvernants: au fond, il approuvait bien ces crimes horribles, mais la prudence lui conseillait de n'en rien dire, du moins pour le moment, et il n'aurait jamais consenti à s'en mêler directement. Les doctrines qui lui avaient été inculquées n'avaient pas trait à l'émancipation politique des peuples; tout premièrement il voulait le partage des biens et l'anéantissement de toute religion. Dans l'atelier, il se tint donc sur la réserve jusqu'au samedi; et Daniel, de son côté, en fit autant. Le soir venu, Mordon demanda au nouveau

21 - Ceci était écrit en 1880, un an avant l'assassinat d'Alexandre II. [NdÉ]
Alexandre II fut empereur de la Russie de 1855 à 1881.

camarade s'il viendrait à l'église avec lui le lendemain.

— Pourquoi faire ? répondit Brasch.

— Mais, je pense, pour t'humilier devant Dieu comme un pécheur et lui rendre grâce du salut qu'il nous offre. Comme nous tous, tu as besoin de pardon.

— Veux-tu bien te taire, imbécile ! Il n'y a point de Dieu, point de salut, point de pardon à demander. Dans le ciel, dans ce que tu nommes le ciel, il n'y a rien ; après cette vie, rien. L'univers existe de tout temps par lui-même. Sur la terre, il n'y a que des animaux. L'homme est celui qui paraît avoir le plus d'intelligence ; mais les pauvres sont exploités par les riches, les ouvriers par les patrons, les peuples par ceux qui les gouvernent. S'il existait un Dieu, les choses iraient autrement. Donc, il n'y en a point. Ta religion n'est qu'une bêtise, une superstition.

— Quand le patron t'a embauché pour une quinzaine, lui as-tu exposé tes principes ? demanda Mordon.

— Eh oui ! je lui ai dit que je suis socialiste. Je lui ai même cité le passage de Jacques, où il est dit que le salaire des ouvriers crie vengeance.

— Le nôtre ne crie pourtant pas, puisque nous le recevons régulièrement chaque quinzaine.

— Un beau salaire, ma foi ! Quand on a payé la pension, il reste juste de quoi faire laver une chemise et boire l'absinthe. Avec ce que nous gagnons, comment veux-tu que nous puissions jamais devenir riches ? C'est bien impossible. Mais ça finira, et quand nous serons les maîtres, gare de devant !

— Écoute-moi, lui dit Daniel dont l'honnêteté se révoltait à l'ouïe de tels propos, tu me parais engagé dans une voie de perdition. Il est écrit que ceux qui veulent *devenir riches*, qu'ils soient ouvriers ou patrons, tombent dans la tentation et dans le piège, et en plusieurs désirs fous et nuisibles qui plongent les hommes dans le malheur. Si donc tu veux être heureux, travaille, contente-toi de ce que tu gagnes et sois économe. Mais si tu nies Dieu, si tu cherches à renverser la société, si tu bois l'absinthe, tu seras un homme perdu, d'âme et de corps. Voilà le chemin que tu prends.

— Je te dis, moi, que tu es un imbécile, voué à l'éternelle pauvreté. Prête-moi 5 francs afin que je n'aie pas besoin de les demander au patron.

— Qu'en veux-tu faire ?

— Donne toujours. Je te les rendrai en réglant la quinzaine.

Daniel donna l'écu, et les deux ouvriers se séparèrent.

Le dimanche matin, Brasch partit de bonne heure pour Genève. Il y

passa la journée et ne revint que le lundi, dans le milieu du jour, ivre aux trois quarts, par conséquent incapable de travailler. Comme il parlait à haute voix dans l'atelier, déblatérant contre les propriétaires et sur la tyrannie de certains patrons, l'un des ouvriers lui dit de se taire, de les laisser tranquilles et d'aller se coucher. Que si M. Bellay venait, il y aurait du bruit.

— M. Bellay ! répondit Brasch, je me...

Au même instant la porte de l'atelier s'ouvrit, et Antoine entra, son tablier de travail croché à la ceinture.

— Vous êtes de retour, dit-il à Brasch ; pourquoi n'êtes-vous pas venu travailler ce matin avec vos camarades ?

— Parce que cela me convenait. Je ne suis pas un esclave.

— Non ; mais vous êtes un ouvrier qui doit tenir ses engagements.

— Je suis libre de travailler ou de ne pas travailler : ça ne regarde que moi.

Samuel Brasch avait, comme on dit, le vin méchant.

— Très bien, fit Antoine avec calme. Ce qui me regarde, c'est de régler votre compte immédiatement. Il vous est dû 18 francs pour la semaine passée. J'en retiens 9 pour votre pension, dont je suis responsable : voici les 9 autres francs.

Samuel prit l'argent.

— Maintenant, partez !

— Il n'y a rien qui presse, répondit effrontément le vaurien, qui fit mine de s'asseoir.

Antoine sentait la colère lui monter au visage. S'il avait l'air de céder, maître chez lui et dans son droit, devant l'impudente audace de Samuel Brasch, son autorité morale sur ses ouvriers était perdue. Il dit donc, essayant de retenir son indignation :

— Je vous ferai bien voir si cela presse ou non. Voulez-vous partir ?

Comme Samuel ne répondait pas, mais sortait sa pipe pour la bourrer, Antoine le saisit d'une main vigoureuse au collet de son habit, puis le sortant en arrière de l'atelier, il le traîna jusqu'à la rue, où il le laissa se relever. Brasch cherchait partout une pierre pour la lui lancer à la tête, mais il n'y en avait pas dans l'allée, unie comme une dalle. Pour parer à toute attaque, Antoine prit un échelas à sa portée, et accompagna jusqu'à la rue, sans le frapper, le gueusard auquel il avait donné de l'ouvrage et du pain. Celui-ci alla sans doute se consoler au cabaret, avant de retourner d'où il était venu dans la matinée.

Samuel Brasch ne passa donc qu'une semaine à Clary. Il ne lui convenait pas de travailler dans un village tout peuplé de modestes propriétaires. C'était la ville qu'il lui fallait, et la compagnie de

coreligionnaires socialistes qu'on ne trouve heureusement pas parmi les cultivateurs.

Et dire que de tels hommes se croient appelés à réformer le monde !

CHAPITRE XXV

DEUX MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT



ardon, lecteur. Mais après vous avoir raconté les faits et gestes de Samuel Brasch à Clary, il nous faut retourner au commencement de la semaine précédente, pour y reprendre le récit général de cette histoire, au point où nous l'avons laissé.

Pendant que M^{lle} Andrienne Collomb exhalait sa mauvaise humeur et se faisait accompagner par Élise Dufour, le vieux Salomon se rendait chez M. Daunoy pour lui faire une seconde visite. Grâce à la petite somme avancée par Antoine, Salomon avait pu payer un semestre de son loyer. Aussi avait-il l'esprit soulagé, le cœur à l'aise. Ses grands yeux bleus exprimaient l'honnêteté satisfaite, une candeur que peu de regards humains possèdent au même degré.

Tout en se dirigeant du côté de la pension Frimont, il se disait à lui-même : « Il faudra bien tâcher moyen de n'avoir besoin de personne pour payer les six mois qui seront échus le 1^{er} février de l'*année prochaine*, car c'est, ma fion, pénible de devoir emprunter. Et pourtant mon brave Antoine Bellay ne m'a jamais refusé un service. On ne l'a pas vu à l'église aujourd'hui ; je *m'étonne* bien où il peut être allé. Je suis sûr, dans tous les cas, qu'il ne court pas les villages avec un sac de chaussures, comme tel et tel qui font ce métier tous les dimanches. »

Se disant cela, Salomon Perty rencontra Daniel Mordon en habit noir et tournant ses mains l'une dans l'autre.

— Où t'en vas-tu comme ça si sérieux ? lui dit Salomon.

— Chez M. Henri Bassier. Dans quel dessein me faites-vous cette question ?

— Ma fion, par simple curiosité. Que devient-il avec ses *cabolures* à la tête ?

— Le corps va mieux et se guérit ; mais l'âme et le cœur sont

toujours dans un état de révolte contre Dieu.

— Ça ne m'étonne pas. Un jeune père de famille qui s'enivre à se casser la tête contre un mur, et qui ne travaille pas comme il le devrait, doit avoir la conscience tarée. Il te faut tâcher de le ramener au bon chemin. La pauvre Octavie Moser s'est bien planté le doigt dans l'œil quand elle a refusé je sais bien qui, pour épouser ce Bassier. Mais cela ne nous regarde pas.

— En effet, cela ne doit pas nous occuper. Et vous, Salomon, de quel côté se dirigent vos pas ?

— Je vais demander des nouvelles de M. Daunoy et causer un moment avec lui.

— C'est aussi un homme qui repousse les appels de l'Esprit de Dieu. Il préfère suivre les lumières trompeuses de la raison humaine.

— Ma fion, je ne sais pas trop que te dire à cet égard, Daniel. Il me semble que tu le juges sévèrement. Lorsque j'ai été le voir, je lui ai récité les trois premiers versets du psaume CXVI^e, et j'ai vu deux grosses larmes lui sortir des yeux quand j'ai eu fini.

— Vous me surprenez étrangement. Je lui supposais le cœur plus dur que la pierre.

— C'est pourtant comme je te dis. Et même il m'a demandé de revenir pour lui réciter encore un ou deux versets. J'y vais.

— Que l'Esprit du Seigneur vous accompagne, Salomon. Mais lisez le psaume dans la Bible ; cela vaudra mieux que l'arrangement fait pour chanter.

— À revoir, Daniel. Salue l'Octavie de ma part, et aussi son mari, quand même c'est un ivrogne. Dans ce moment, il doit être malheureux. Il faut toujours avoir pitié de ceux qui souffrent.

« C'est un brave garçon, Daniel Mordon, pensait le vieux Salomon en poursuivant ses réflexions intimes ; dommage seulement qu'il soit comme ça si raide avec le prochain. On dirait qu'il n'a rien d'affable. Avec lui, c'est tout ou rien. On ne va pas planter les grandes chevilles de fer des talons sur le devant du soulier, là où la semelle est mince ; il devrait savoir cela et faire la comparaison, quand il s'agit de l'état religieux d'un brave homme. Ah ! ces jeunes gens, ça se croit fort, mais ça n'a pas encore tout vu. Attendons qu'il soit aux prises avec les épreuves. Néanmoins, malgré son langage tranchant, Mordon est un brave ouvrier. Pendant que tant d'autres compagnons passent le dimanche au cabaret, à boire, à fumer, à jurer ou à jouer, lui va visiter les malades. »

M. Daunoy était levé, mais faible et ayant la respiration gênée. Quand il fallait tousser, il appuyait une main sur la poitrine, où il éprouvait encore une vive douleur.

— Votre serviteur, monsieur, dit le cordonnier en entrant dans la chambre. Me fait plaisir de trouver monsieur debout, car, ma fion, il ne fait pas bon être malade à rester au lit. Ça va donc beaucoup mieux.

— Oui, je vous remercie. Mais je dois prendre bien des précautions pour éviter une rechute.

— Ça ne m'étonne pas, car l'autre jour monsieur était terriblement souffrant.

— Et vous allez toujours bien, père Salomon, comme on vous appelle ?

— Dieu soit béni ! oui, sauf que j'ai encore souvent de l'oppression, surtout quand j'ai tiré le fil fortement avec les bras. Excepté ces crises pénibles, je porte assez bien mon double sept.

— Comment votre double sept ?

— J'ai soixante dix-sept ans, monsieur, et la Bible dit au psaume XC, psaume de Moïse, homme de Dieu : « Les jours de nos années reviennent à soixante-dix ans, et s'il y en a de vigoureux, à quatre-vingts ans ; et le plus beau de ces jours n'est que travail et tourment ; il s'en va bientôt, et nous nous envolons. » Je dois donc me tenir prêt à m'envoler d'un jour à l'autre,

— Est-ce que la pensée de la mort ne vous cause pas de la tristesse ?

— Non, monsieur. J'ai ma confiance en Dieu, et je crois fermement que Jésus-Christ est le Sauveur, qui devait venir au monde. Par lui, nous obtenons la vie éternelle.

— Vous croyez que tout cela s'est accompli comme l'Évangile le raconte ?

— Oui, certainement, et c'est ce qui fait mon assurance, au terme d'une longue et pénible carrière.

— Vous êtes heureux. Et cependant vous avez eu de grandes afflictions.

— Oui. La mort de ma femme a été la plus douloureuse ; je suis resté seul ici-bas. La triste fin de mon pauvre fils nous avait cruellement éprouvés. Toutefois, Dieu sait ce qu'il fait et pourquoi il le fait. Nous n'avons pas à juger ses actes, mais à nous soumettre à ses décrets. Et puis, comme dit un cantique, en parlant de ceux qui sont morts :

Ils ne sont pas perdus, ils nous ont devancés !

Monsieur n'a jamais été marié ?

— Non, je ne pouvais songer à m'établir au steppe.

— C'était sans doute trop loin d'une ville, peut-être même d'un village ?

— Oui. Une femme aurait été trop isolée dans ces vastes pâturages.

— Et puis, les enfants, monsieur ? Des enfants, par là-bas si loin, ce n'est pas une bagatelle, avec ça qu'il n'est déjà pas facile d'en élever ici où les écoles ne manquent pas. Mais à présent que monsieur est de retour au pays et que la santé reprend le dessus, vous pourrez contracter mariage et vivre heureux.

— Non, je resterai probablement ce que je suis déjà : un vieux célibataire. Si seulement je pouvais croire comme vous à l'Évangile et avoir confiance en Dieu !

— Mais, monsieur, vous le pouvez certainement, aussi bien et mieux que moi. Pour apprendre à nager, il faut se jeter à l'eau, n'est-ce pas ? Hé bien, pour croire en Dieu, il faut se jeter dans ses bras. Il faut, non pas que notre volonté se fasse comme nous l'entendrions, non pas que la raison seule nous éclaire, mais il faut accepter la volonté de Dieu à notre égard et se laisser conduire par son Esprit. Hors de là, nous n'avons point de repos solide. Excusez-moi de vous dire cela, mais je vous parle d'après mon expérience. Le roi David disait aussi, dans le psaume dont je vous ai récité deux versets lors de ma première visite :

*Ta main puissante a détourné ma mort,
Séché mes pleurs, soutenu ma faiblesse :
Sous tes yeux donc, je veux marcher sans cesse,
Toute ma vie, ô mon Dieu, mon support.*

— Je vous remercie, dit M. Daunoy.

— Bien des vœux pour votre santé. À revoir, monsieur.

Le père Salomon reprit tout doucement le chemin de sa demeure : « Peut-être que je lui ai parlé trop sévèrement, se disait-il en se rappelant l'exhortation si douce qu'il avait présentée à M. Daunoy ; mais pourtant, je devais lui dire la vérité. »

Le soir venu, Antoine raconta à sa tante ce qui s'était passé avec Juliette, et comment Andrienne avait mal reçu la communication des fiançailles.

— Ça ne m'étonne pas, dit la tante. Je suis persuadée que cette brave fille avait, sans s'en douter peut-être, des visées sur toi. Elle ne vantait pas pour rien notre maison et le reste. Si elle est susceptible, rien que la surprise de vous trouver ensemble lui aura été pénible. Il faut l'excuser. Cela lui passera bientôt. Mais il est heureux que Juliette se soit décidée tout de suite.

Nous avons dit plus haut qu'il y avait une foire à Clary le lendemain de ce dimanche. Marché au bétail et marchandises de toutes espèces, étalées dans des échoppes sur les places publiques. Il y vient beau-

coup de monde. Montagnards et gens de la plaine s'y rencontrent. Les amoureux et les amoureuses, sous prétexte de l'achat d'un chapeau ou d'un bonnet, s'arrangent de manière à y échanger un regard, une parole, un furtif serrement de main. Les cousins et les cousines s'y promènent gaiement, prennent un verre de vin et mangent des biscômes. Le maquignon rusé fait trotter le cheval dont il cherche à se défaire. Les bœufs et les vaches mugissent du matin au soir.

Antoine se leva au petit jour, afin de préparer de l'ouvrage à Samuel Brasch qu'il avait amené la veille, et à ses autres ouvriers. Tous voudraient sans doute faire un tour de foire dans l'après-midi ; il fallait donc les occuper de bonne heure. Daniel laissa passer avant lui à la boutique ses trois camarades. Quand ce fut à son tour, Antoine eut l'idée de lui annoncer son prochain mariage, afin qu'il ne l'apprît pas d'une autre personne.

— J'ai assez de confiance en vous, lui dit-il, pour vous faire part d'une chose dont je n'ai encore parlé ici qu'à ma tante. S'il plaît à Dieu, j'épouserai dans deux mois M^{lle} Juliette Rabaut, actuellement régente aux Bévières.

— Est-elle convertie ? demanda tout de suite Daniel.

Cette question, faite à brûle-pourpoint et d'une façon si curieuse, fut désagréable à Antoine, qui pourtant connaissait bien le ton et le genre de son ouvrier.

— Écoutez-moi, Daniel, dit-il en lui prenant un bras qu'il serra légèrement dans sa forte main, je crois que je dois renoncer à faire votre éducation, puisque j'y perds mon temps. Vous savez que mes convictions religieuses sont, au fond, les mêmes que les vôtres. Nous nous sommes expliqués sur ce point assez de fois, pour qu'il ne vous reste aucun doute à cet égard. Comment donc ne comprenez-vous pas que vous me blessez en me faisant une pareille question tout d'abord, avant même de m'adresser le moindre souhait de bienveillance ? Votre tempérament a quelque chose d'agressif, d'irréfléchi, de dur et même parfois de grossier, qui choque et repousse beaucoup plus que votre désir de faire du bien n'attire. Je regrette de vous parler ainsi, mais vraiment vous m'y forcez. Vous finirez par faire douter de votre propre retour au bon chemin, si constamment vous demandez aux gens s'ils sont *convertis*. Pensez-vous que la vie chrétienne d'un jeune homme consiste essentiellement à tracasser à tout propos son semblable sur un sujet pareil ? Le changement du cœur doit s'opérer en dedans et dominer notre existence, dans l'humilité devant Dieu, beaucoup plus que nous pousser à vivre en dehors de nous-mêmes, comme il me paraît que vous le faites depuis quelque temps. C'est par l'exemple que le chrétien doit prêcher, bien plus que par les paroles. Vous vous

donnez des airs de convertisseur qui sont parfois bien déplaisants. Et pour en revenir à votre question sur M^{lle} Rabaut, n'aviez-vous donc rien de plus affectueux à me dire au sujet de mon mariage ? Pensez-vous qu'avant de me décider à épouser une personne, je n'aie pris aucune précaution à l'égard de ce qui vous inquiète ? Voyez-vous, Daniel, je commence à croire que vous n'êtes pas fait pour vivre dans notre pays. Allez en Amérique, si vous avez un si grand besoin de vous adresser aux gens de cette manière.

— Je vous prie de m'excuser, patron, si j'ai mal parlé en vous faisant ma question. Mais je pensais que rien ne devait vous tenir plus à cœur que la certitude de la conversion de la personne qui doit devenir votre femme. Voilà pourquoi j'ai cru pouvoir vous demander tout de suite ce qui en est.

— Vous pouviez, il me semble, avoir assez de confiance en mon jugement, sans vous occuper d'une chose qui, au fond, ne vous regarde pas.

— Je tâcherai, une autre fois, de retenir mes paroles. Quant à émigrer en Amérique, j'y songe, en effet, depuis quelque temps. Peut-être me ferai-je agriculteur dans ce lointain pays. La terre appartient au Seigneur qui l'a donnée à l'homme pour la cultiver. Je trouverai aussi en Amérique des assemblées chrétiennes plus en harmonie avec mes besoins religieux que ne peuvent l'être les vieilles Églises d'Europe. Depuis quelque temps, j'ai reçu des lumières nouvelles sur la véritable organisation scripturaire des assemblées de chrétiens. Par exemple, je ne crois pas que ce soit une bonne chose de payer les pasteurs pour ce qu'ils font. Cela les met sur le même rang que de simples fonctionnaires. Il y a aussi d'autres points sur lesquels je ne suis pas d'accord avec nos Églises.

— Vous êtes parfaitement dans votre droit d'examiner tout cela et de vous décider selon que vous croirez devoir le faire. Mais je vous conseillerai toujours de vous défier de votre premier mouvement, qui d'ordinaire est personnel et orgueilleux, deux dispositions de votre caractère naturel. Il est possible, au reste, que vous trouviez en Amérique des églises mieux organisées que les nôtres ; toutefois, les hommes se ressemblent beaucoup un peu partout et principalement par leurs défauts. Il ne paraît pas que les chrétiens d'Amérique soient, en général, beaucoup meilleurs que ceux d'Europe. N'ayant aucune attache avec l'État, ils ont les coudées plus franches ; mais l'incrédulité s'y montre probablement aussi plus à découvert, et les tentations au mal y sont peut-être plus fortes. Je ne sais pas si vous feriez bien de changer de profession : vous êtes un bon cordonnier, et vous pourriez être un mauvais cultivateur.

— Je n'ai pas pris ma décision encore : nous sommes quelques amis qui examinons de près ces différentes questions.

— Ne vous décidez à partir qu'après y avoir bien réfléchi. Une émigration aussi lointaine est toujours une grave affaire. Combien qui sont allés joyeux, pleins d'espérance, et qui sont revenus minables, s'ils ne sont pas morts de misère ou emportés par la maladie ! Combien qui ont dû supporter mille privations, avant d'avoir une espèce de chez-soi au milieu des bois ! En vous conseillant d'aller en Amérique, je ne pensais qu'à votre besoin d'évangéliser le premier venu, et non pas pour vous conseiller de quitter votre pays d'une manière définitive.

— Mon pays, monsieur Bellay, mon pays ! il est partout sous le soleil. Je ne tiens pas plus au pays où je suis né qu'à tout autre.

— Oui, je m'aperçois, en effet, que vous avez reçu des lumières nouvelles, comme vous dites ! Eh bien, si jamais vous quittez la Suisse, vous me direz, quand vous serez à l'étranger, si rien ne vous y rattache par le souvenir, et si vous vous trouverez ailleurs aussi bien qu'ici. Quant à moi, j'aime mon pays, ma patrie terrestre, et je rends grâce à Dieu de m'en avoir fait citoyen. Assez causé : allez à votre ouvrage.

CHAPITRE XXVI

L'HOMME DE LA FOIRE



Toute la matinée, Antoine Bellay eut à recevoir des gens, principalement des montagnards, venant, les uns, lui faire des commandes, les autres, s'informer si leurs souliers étaient faits. Comme c'est l'usage, il fallait avoir avec chacun d'eux un petit bout de conversation. Tel de ces grands gaillards lui proposait de partager une bouteille, tel autre lui offrait une chope de bière. Notre cordonnier répondait qu'il ne pouvait quitter sa maison, surtout pas un jour de foire, et qu'ayant du vin chez lui, il n'allait pas au cabaret.

Enfin, à midi, il put ôter son tablier de laine verte ; et, comme il venait de se laver les mains avant d'aller dîner, un homme en vêtement de milaine rousse, coiffé d'un chapeau brun à fond conique, se dirigea du côté de la maison et vint frapper avec le manche de son fouet à la porte de la boutique. Antoine s'essuyait les mains au linge suspendu à la paroi et tournait le dos à l'arrivant. Celui-ci ouvrit la porte :

— Est-ce bien ici, dit-il, chez M. Bellay ?

— Oui, répondit Antoine en se retournant.

— Puis reconnaissant aussitôt le visiteur :

— Bonjour, monsieur Merlet. Comment ! vous êtes ici ?

— Et oui, répondit Fernand. C'est la chose du monde la plus simple.

J'avais une quinzaine de jeunes porcs à vendre ; je les ai amenés ce matin à la foire, et les voilà partis. Alors, avant de reprendre le chemin de la maison, j'ai eu comme ça l'idée de vous dire un petit bonjour, pour profiter de l'occasion et en souvenir de la noce de mon cousin Auguste. La santé est toujours bonne, monsieur Bellay ?

— Très bonne ; je vous remercie. La vôtre aussi ?

— Mais oui : pas trop mauvaise, comme vous voyez. En effet, le

propriétaire de la Redasse avait une mine des plus solide, un peu dans le genre de ces chênes qui, croissant à l'écart, projettent leurs racines dans le sol, sans que rien fasse obstacle à leur développement. Ces sortes de chênes, à l'ordinaire, n'ont pas une forme élégante. Le peintre Gleyre n'en aurait pas choisi un pour le placer dans son tableau des Romains passant sous le joug. Leur tige est basse, et les branches, au lieu de s'élever directement vers le ciel, forment plutôt un vaste dôme, dont le pourtour inférieur est presque horizontal. Néanmoins, un tel arbre produit un bon effet de paysage au milieu d'un pré ; il en coupe la monotonie et anime un espace qui, sans lui, serait désert. Tel, à bien des égards, était Fernand Merlet.

— Oui, reprit-il, je n'ai pas voulu repartir sans voir où vous demeurez. Vous avez là une jolie maison, bien tournée du côté de la rue ; et on y voit clair dès le matin jusqu'au soir. — Voudriez-vous, monsieur Bellay, me faire une paire de bottines en veau, pour mettre le dimanche quand on va dehors ou à l'église.

— Avec plaisir. Expliquez-moi ce que vous désirez.

— Vous savez mieux que moi ce qui convient ; je ne suis pas un muscadin, tant s'en faut, mais je tiens pourtant à une chaussure qui ait bonne façon. Le talon pas trop haut, parce que ça jette le pied sur le bout, à la descente.

— Veuillez vous asseoir ; je prendrai la mesure tout de suite, et après vous nous ferez le plaisir, à ma tante et à moi, de dîner avec nous. La table est mise.

— Ma foi, vous êtes bien aimable. J'accepte sans » façon, car, pour dire la vérité, ça m'ennuyait bien un peu de m'attabler tout seul à l'auberge, au milieu d'un tas d'inconnus. Et puis, je déteste l'odeur de ces chambres où les uns fument, pendant que les autres mangent ou boivent. Vous viendrez aussi une fois prendre une bouchée avec nous à la Redasse.

— Très volontiers. Montons, maintenant ; la cuisine est à l'étage. Quand vos bottines seront faites, je vous les enverrai par la poste.

— Oui ; prenez la valeur en remboursement. Combien coûteront-elles ?

— Dix-sept francs.

— Parfaitement ; c'est ce que je paie à Glerdon de Civilliers ; mais je n'ai pas été content de la dernière paire qu'il m'a fournie ; c'est pour cela que je ne retourne pas à l'emplette chez lui.

Les deux hommes vinrent donc à la cuisine, où la tante fit bon accueil à l'hôte que son neveu lui amenait.

Fernand avait faim, ayant causé et déblaté avec les acheteurs de ses porcs durant trois ou quatre heures. Le dîner était bon : un rognon

de veau, flanqué d'excellentes pommes de terre rôties. L'homme des bois y fit honneur, ainsi qu'à du fromage de montagne que la tante offrit pour le dessert. Une tasse de café noir, avec un petit verre d'eau de cerises, acheva de gagner le cœur du rustique et madré convive. Durant le repas, il sut causer de toutes sortes de choses, amusantes pour la plupart. Le Fernand Merlet d'aujourd'hui ne ressemblait guère à celui qui s'était montré d'abord taciturne et sournois à la noce Dufour.»

— À propos, dit-il une fois, avez-vous revu nos *amies*, depuis le mariage de mon cousin ?

— Oui ; elles sont venues ici un dimanche avec les Dufour, et je les ai revues hier aux Bévières.

— Tiens ! Elles nous ont fait aussi une visite, il y a huit jours. Nous avons renoué bonne connaissance. Elles me plaisent, ces deux filles.

— Êtes-vous entré chez Auguste, en passant aux Bévières ce matin ?

— Non ; c'était trop tôt, et je tenais à être un des premiers à la foire avec mes petites bêtes. J'entrerai peut-être chez mon cousin en retournant à la maison.

— Puisque vous verrez les Dufour, ils vous diront probablement ce qui a été décidé hier chez eux.

— Pas quelque chose de fâcheux, j'espère ?

— Oh ! non, dit Antoine en souriant : M^{lle} Rabaut, la régente, est ma fiancée depuis hier.

— Ah ! laquelle vous m'apprenez là, monsieur Bellay ! Je vous en fais mon compliment sincère. Mais vous me coupez l'herbe sous les pieds, car cette M^{lle} Juliette est charmante. Savez-vous bien que, si elle eût été une campagnarde, nous aurions pu nous la disputer ! Allons, puisque c'est une chose décidée, je vous souhaite à tous les deux bien du bonheur. Peut-on en parler ?

— Sans doute, puisque je vous fais ma communication.

— Certes, en venant à la foire de Clary, où j'ai bel et bien vendu pour 500 francs de jeunes cochons, je ne m'attendais pas à une pareille nouvelle. Mais j'ai toujours pensé que les invitations aux noces pouvaient avoir des résultats imprévus. Encore une fois, recevez mes félicitations. M^{lle} Rabaut sera précisément la femme qu'il vous fallait. Pour moi, si jamais je songeais à me marier, j'aurais besoin d'une forte fille, qui aimât la campagne et ne craignît pas de donner un coup de râteau. — Là-dessus, madame la tante, je vous remercie de votre excellent dîner. Me voilà bien restauré, la bourse garnie, et je vais vous dire adieu.

Antoine fit quelques pas avec son hôte, puis ils se donnèrent une

poignée de main et se quittèrent.

Depuis la veille, Andrienne avait rongé son frein, ne décolérant pas contre les fiancés. La pensée que leur décision avait été prise sans qu'elle en eût su le moindre mot lui était singulièrement pénible. Par moment, elle étouffait. Dans la maison, elle n'en dit pourtant rien, car on se serait moqué de son dépit. Depuis qu'Andrienne avait été en place, ses parents la laissaient libre de se conduire à sa guise; et comme elle dirigeait fort bien le ménage, on ne lui faisait pas d'observation sur le ton quelque peu autoritaire qu'elle prenait parfois dans la famille. On la considérait plutôt comme une espèce d'oracle, devant lequel le mieux était de s'incliner.

Elle employa la matinée à des occupations de maison, puis, dans l'après-midi, d'abord après le dîner, elle se rendit à la vigne jusqu'à trois heures, moment où elle revint au logis avec l'idée très arrêtée d'écrire à Juliette pour l'accabler de ses reproches et rompre toute relation avec cette astucieuse et cachottière fille. « Elle a besoin qu'on lui dise son fait, pensait-elle, et je le lui dirai en bon français, lors même que je n'ai pas été à l'école normale. Il n'est pas permis de traiter de la sorte une personne dont on se dit l'amie. »

Pendant qu'elle rattachait les jets de vigne à l'échalas et rabattait leurs pousses trop longues, la grande vigneronne s'était monté l'esprit encore plus fortement que dans la matinée en faisant cuire son dîner. Elle vint donc dans sa chambre, prit une feuille de papier et commença un brouillon de lettre :

« Mademoiselle,

» Vous ne serez point étonnée si, à la suite de l'affront sanglant que j'ai reçu hier, et d'après votre inqualifiable.... »

Un bruit de grelots et celui des roues d'un char qui entrait dans la cour delà maison arrêterent la terrible phrase commencée. Andrienne vint à la fenêtre voir ce que c'était, ayant sa plume en travers des lèvres. Ouvrant le châssis, elle fut singulièrement surprise de voir là un chariot, sur lequel une grande caisse vide, en claire-voie, était recouverte d'une toile fixée aux quatre coins de cette espèce de cage à ménagerie ambulante. Le conducteur, à côté de son cheval, détortillait la longe de cuir au moyen de laquelle il avait sans doute l'intention d'attacher sa bête à quelque anneau de fer scellé dans le mur, près de l'écurie. Comme la fenêtre s'ouvrait, l'homme tourna la tête de ce côté-là, et Andrienne put reconnaître Fernand Merlet, sous l'ombrage des vastes ailes de son chapeau brun.

— Bonjour, mademoiselle, lui cria-t-il; est-il permis de vous saluer

en passant ?

— Mais certainement, répondit-elle. Je descends. En dix enjambées, Andrienne fut vers le char.

— Et alors, monsieur Merlet, d'où venez-vous avec ce singulier équipage ? dit-elle en lui donnant une poignée de main.

— De vendre mes *bêtions* à la foire de Clary. Comme j'ai terminé mes affaires et qu'il me restait du temps, j'en ai profité pour passer dans votre voisinage et vous remercier de la visite que vous nous avez faite il y a huit jours. Je ne vous demande pas des nouvelles de votre santé, car elle brille sur votre visage. Le père, la mère, le frère et la sœur ?

— Sont tous en bon état, Dieu merci. Et madame votre mère ?

— Point mal, malgré les années.

— Ne voulez-vous pas dételer votre cheval ? Il y a place pour lui dans l'écurie.

— Non, cela n'en vaut pas la peine, il est très bien là.

— Avez-vous dîné, monsieur Fernand ? Je puis, en un tour de main, vous offrir quelque chose à manger. En ce moment, je suis seule à la maison ; mes parents sont à l'ouvrage à quelque distance.

— Merci, merci ; vous êtes trop aimable. Je n'ai besoin de rien, si ce n'est de causer un moment avec vous. J'ai dîné chez notre ami Antoine Bellay, — dîné parfaitement bien, — mais je ne lui ai pas dit que j'avais l'intention de m'arrêter chez vous ; car sans cela il m'eût sans doute chargé de ses amicales salutations. C'est vraiment un bien aimable et intelligent garçon, qui fait de bonnes affaires.

À ce propos, Andrienne changea de couleur et pensa qu'elle n'aurait eu que faire des salutations d'Antoine Bellay.

— Oui, reprit l'impitoyable Fernand, je lui ai commandé une paire de bottines, et alors, très cordialement, il m'a offert sa soupe, que j'ai acceptée. Pendant qu'on la mangeait, il m'a fait part de la grande nouvelle qui les concerne, lui et M^{lle} Rabaut.

— Il vous a parlé de leurs fiançailles, dit Andrienne, mordant sa lèvre inférieure.

— Oui, et je trouve que ça va très bien. Mais, où pourrions-nous causer un peu à l'ombre ? Le soleil est encore bien chaud, pour vous qui n'avez sur la tête que vos superbes cheveux.

— Oui, vous avez raison ; entrez, monsieur Fernand.

— Montrez-moi le chemin, s'il vous plaît. Quelle vue magnifique on a d'ici ! dit-il en se retournant du côté du lac. Et ce doit être encore plus beau des fenêtres de l'étage.

— Oui, c'est une vue splendide, reprit Andrienne, absolument ahurie par les discours de Fernand.

Elle le fit entrer dans la chambre de sa mère, où il s'assit, ôtant son grand chapeau, qui laissa voir une forêt de cheveux aussi noirs que sa moustache. Puis, ayant toussé deux fois, bien qu'il ne fût point enrhumé, et Andrienne ayant pris place en face de lui à quelque distance, il s'exprima en ces termes :

— Mademoiselle, ne vous étonnez pas de ce que je vais vous dire. Depuis huit jours je suis décidé à la démarche présente, mais j'ai pensé que l'occasion naturelle de la faire se trouverait aujourd'hui, en revenant de Clary. Je suis un homme qui va droit son chemin, sans *tiguenasser* à droite ou à gauche. Je sais me taire quand il le faut, mais je ne crains pas de parler dans les cas où cela est nécessaire. Ainsi, je viens tout uniment vous dire que vous me plaisez, et que, si vous y consentez, je serai très heureux de vous offrir de partager mon sort.

Fernand fit ici une pause ; puis regardant Andrienne, qui devenait très rouge, il reprit :

— Que cela ne vous cause pas trop d'émotion, mademoiselle : l'émotion est une chose inutile et ne fait d'ailleurs que du mal. Vous voyez que je suis très calme : eh bien, oui, je vous offre ma main et je vous demande la vôtre. Nos goûts peuvent différer, mais cela ne fait rien. À plusieurs égards, il vaut même mieux qu'ils ne se ressemblent pas trop, entre époux décidés à vivre bien ensemble. Il en résulte du piquant et de la variété dans les rapports et les observations. Si, par exemple, je n'aime pas à lire, vous lirez pour vous et pour moi ; cela reviendra au même, et je suis persuadé que vous lisez très bien. Si nous n'avons pas, à la Redasse, une vue aussi belle que celle d'ici, nous y avons en revanche, plus d'espace, plus de verdure et plus de fraîcheur en été. Pour vous être agréable, on mettra des bancs sous les vernes, le long du nant²². Ma mère vous passera la poche de la soupe, et vous aurez une servante sous vos ordres. L'argent du poulailler vous appartiendra pour en faire ce que vous voudrez, et quand vous en aurez besoin je vous donnerai la clef de mon bureau. — Chacun ne peut vous faire des offres pareilles. — Quant à la maison, vous avez vu qu'elle est bonne, assez grande pour y élever au besoin une famille nombreuse. Réfléchissez à tout cela, y compris que je n'ai ni frère ni sœur. Parlez à vos parents, puis répondez-moi dans la journée de demain, afin que j'aie votre lettre mercredi matin. Je n'aime pas les affaires qui traînent. — Sans me vanter, je pense que je n'ai pas un mauvais caractère, comme je suis persuadé que vous rempliriez vos devoirs chez nous en toute bonne conscience et amabilité. Maintenant, veuillez me dire, à première

vue, ce que vous pensez de ma proposition.

— C'est à peine si je puis trouver un mot pour vous exprimer mon profond étonnement, dit Andrienne d'une voix d'abord un peu tremblante, mais qui prit bientôt de la fermeté. Je me sens très honorée de ce que vous venez de m'exposer et je vous en suis reconnaissante. Vous comprenez qu'une chose aussi sérieuse demande qu'on y réfléchisse mûrement. Il faut d'abord en parler à mes parents, puis apprendre à se connaître. La position que vous m'offrez présente des avantages matériels; je m'assure que les droits du cœur y auraient aussi une large place. Toutefois, pour aujourd'hui, il ne m'est pas possible de vous en dire davantage.

— Parfaitement; nous sommes d'accord. Écrivez-moi demain: Fernand Merlet, à la Redasse, par Civilliers. Je vous répondrai brièvement. Je vous demande seulement de n'en rien dire, ni à mes cousins Dufour, ni à M^{lle} Rabaut, jusqu'à ce que la décision en *oui* ou en *non* soit prise. Est-ce convenu?

— Oui.

— Eh bien, ma chère demoiselle, je vais maintenant vous quitter, avec l'espoir d'une bonne réponse. Fernand se leva, prit une main d'Andrienne et la serra dans la sienne, de manière à faire craquer les articulations des doigts.

— Vous devriez au moins prendre un verre de vin avant de partir, lui dit-elle.

— Je ne refuse pas de vous obéir, dit-il gaiement; mais un demi-verre seulement, pour boire à votre santé.

Andrienne s'en versa un doigt, choqua son verre avec celui de Fernand, et bientôt celui-ci reprit sa route, sans entrer chez les Dufour.

CHAPITRE XXVII

UN TÉLÉGRAMME



Un homme habitué, malgré sa jeunesse, à diriger son train de campagne, à tirer parti d'une situation exceptionnelle, mais sûre, Fernand Merlet avait très bien conduit les préliminaires de son futur mariage. Sous des dehors rustiques, un peu étonnants et à grosse écorce, il cachait un esprit clairvoyant, souple et délié. Déjà le jour de la noce des Dufour, quand il disait qu'il avait peur des tonnerres, c'était pour voir ce qu'on en penserait, bien plus que pour affirmer une chose qui, vraie au fond, ne l'était pourtant pas dans le sens où il la présentait. Tout être humain redoute la foudre ; instinctivement il comprend qu'elle n'est pas seulement un effet naturel des lois physiques, mais une voix du Très-Haut, assez puissante pour le réduire en poussière. Et si Fernand avouait qu'il n'aimait pas à lire, il ne disait pas que sa pensée était active et savait s'exercer sur bien des sujets auxquels des lecteurs passionnés ne songent peut-être jamais. Que Fernand fût une espèce de sauvage, un homme des bois par certains côtés du caractère, cela s'explique par le genre de vie solitaire qu'il avait à la Redasse. Mais, après tout, c'était un garçon intelligent, réfléchi et d'une parfaite honnêteté.

Lors de la visite que les époux Dufour lui firent avec les deux amies de noce, il examina bien celles-ci, — ce qu'au reste il avait déjà fait le jour du mariage, — et se persuada que la plus grande, pour la femme dont il avait besoin, était celle des deux qui lui convenait le mieux, malgré la supériorité évidente de l'autre, soit sous le rapport de l'instruction acquise, soit au point de vue du développement intellectuel et religieux. Pour l'extérieur, il les trouvait très bien toutes deux, mais Andrienne présentait plus de garanties comme femme de paysan que la jeune régente, non habituée aux travaux de la campagne. Voilà pourquoi son sens pratique fit pencher la balance du côté de la fille du

vigneron. Mais encore, avant de parler, voulut-il s'assurer auprès d'Auguste Dufour des intentions d'Antoine Bellay à l'égard de l'une ou de l'autre des jeunes filles. Or, on se souvient que, la veille, Antoine était venu aux Bévrières et avait confié son secret à Auguste. Celui-ci ne put donc faire autrement que de dire à Fernand qu'Antoine avait fait son choix. Il savait, au reste, que Fernand serait comme une tombe scellée, d'où rien ne ressort. — La situation ainsi *ébroussaillée*, l'homme des bois mena ses petits porcs à la foire, dîna gaiement chez Bellay, apprit là que le mariage avec Juliette était décidé, et vint, du même jour, faire sa demande à Andrienne, de l'air le plus dégagé du monde. Dans toute cette négociation, les droits du cœur, comme disait Andrienne, avaient toujours été en seconde ligne. Mais cela ne veut point dire qu'il n'en tint pas compte, seulement il ne les mettait pas au premier rang. Le beau corps de la vigneronne plaisait à Fernand ; elle devait être forte et vaillante, douée aussi de bons sentiments. Il n'en demandait pas davantage pour l'heure présente. L'amour viendrait plus tard, tout seul, quand les choses positives seraient réglées. Antoine avait suivi un tout autre chemin : ces deux caractères étaient, en effet, fort dissemblables. Les belles phrases d'Andrienne amusaient Fernand, plutôt qu'il ne les trouvait déplaisantes. Et puis Fernand Merlet s'était toujours promis de ne pas prendre femme à Civilliers, où les jeunes filles avaient en général peu de santé et consultaient souvent le médecin. Fernand n'avait peur que de deux espèces de gens : des médecins et des hommes de loi. Vivre à part des humains à la Redasse, autant que faire se pouvait ; conduire ses affaires avec intelligence ; commander en maître chez lui, sous l'autorité morale de sa mère, tel était le genre de vie auquel il tenait et dont il se trouvait bien. Un peu plus de besoins de l'âme n'y eût rien gâté ; son existence trop matérielle en eût été relevée ; cela viendrait peut-être, quand une jeune femme partagerait avec Fernand le gouvernement de ce royaume liliputien. Ce qu'on ne pouvait pas lui reprocher, c'était d'avoir, comme certains fermiers américains, des airs de matador, lorsqu'ils reviennent au pays de leur naissance, pour y recueillir leur part d'héritage et l'emporter dans la vaste patrie dont ils sont devenus citoyens à la suite de leur émigration.

Dès que Fernand et son attelage eurent quitté la maison du vigneron, Andrienne remonta dans sa chambre. La lettre commencée était encore sur son buvard. Comment l'achever maintenant ? De quel droit adresser des reproches à Juliette sur son silence, quand elle-même allait se trouver dans la même position ? Ce n'était plus possible ; il n'y fallait pas songer. Avant même d'avoir réfléchi une minute à la proposition de Fernand, elle comprit que sa fâcherie

contre les fiancés avait été non seulement une maladresse, mais une faute, le résultat d'un mouvement d'orgueil qui n'avait aucun motif de se produire. Elle en fut humiliée. Et si, en ce moment, Juliette était venue auprès d'elle, Andrienne l'aurait embrassée, en la priant de lui pardonner. Déjà elle eût désiré la voir pour lui demander conseil, car d'avance elle connaissait celui que son père et sa mère lui donneraient. On ne refuse pas d'épouser un garçon, fils unique, honnête et rangé, bien fait de sa personne et qui offre à sa femme un pont d'or. On l'accepte avec les quatre doigts et le pouce, surtout quand aucune inclination, ancienne ou actuelle, ne vient se mettre à la traverse d'une telle union. Voilà ce que, très certainement, le père et la mère Collomb diraient. Andrienne aussi voyait les côtés solides de cette situation, et ne les méprisait point. Malgré les belles phrases retenues de ses lectures, c'était une fille pratique, aimant un ordre de choses large et correct. Mais ne plus voir, ni le lac bleu, ni les montagnes scintiller au soleil! Ne plus admirer la plaine dans la pénombre du soir; ne plus aspirer les effluves parfumés des collines, quel désenchantement! Habiter un endroit plat, presque sauvage, nommé la Redasse; avoir pour cadre au tableau des rangées d'aunes, gris en hiver, en été d'une effluence humide, d'une odeur quasi amère et dont il faudrait râtelier les feuilles au printemps, à l'époque du nettoyage des gazons! Vie singulièrement triste et monotone; vie à part du reste des humains!

Et pourtant, ce Fernand était un jeune homme franc, de bonne conduite, point adonné au vin et n'ayant jamais allumé ni pipe ni cigare. Le nom de famille était bien ordinaire, se prêtant même un peu au calembourg, mais le nom de baptême était sonore, d'origine chevaleresque. Au lieu de M^{me} Andrienne Merlet, on dirait: M^{me} Fernand Merlet. Cette dernière appellation était plutôt distinguée. Enfin, malgré des expressions parfois trop populaires, Fernand n'était point borné, point bête du tout. Il avait bon cœur, certainement, puisqu'il offrait de placer des bancs sous l'ombrage des *vernes*; et il était généreux, puisqu'il confierait à sa femme la clef de son bureau. En l'épousant, Andrienne serait dans une grande aisance, maîtresse de maison. Il n'y avait là ni frères ni sœurs. Point de partage à faire: ceci lui parut d'un très gros poids dans la balance. Puis, tout à coup, elle se dit qu'il n'y avait pas de vignes dans la campagne de Fernand, pas le moindre parchet de ces affreuses vignes qu'elle détestait; mais des champs et des prés auxquels, la récolte faite, on ne pense plus. Il fait bon alors être assise à côté d'une fenêtre, un livre ouvert sur ses genoux et un tricotage aux mains, ou, mieux encore, un ouvrage agréable de couture. Tout bien considéré, la position d'une jeune

femme, à la Redasse, n'était pas inférieure à celle qu'aurait Juliette chez son mari Bellay. Ce serait autre chose, mais qui néanmoins aurait bien son prix. Bref, de comparaison en comparaison, de calcul en calcul, notre vigneronne finit par conclure qu'elle serait une sottise de ne pas accepter. Le fil qui l'avait rattachée à Antoine Bellay s'était rompu de lui-même, et déjà elle était sûre que, de sa part, ce n'avait été qu'un petit écart d'imagination bien vite dissipé. Ainsi, avant même que la famille Collomb fût de retour, la décision d'Andrienne était prise. Elle accepterait, moyennant conditions, la main de Fernand. Une heure de réflexion l'avait amenée à ce grand résultat.

Au lieu donc d'achever la première phrase de sa lettre à Juliette, elle jeta au feu ces lignes étranges et se prépara aux événements, tout en vaquant aux occupations du ménage.

Quand le soir fut venu et la soupe mangée, Andrienne raconta la visite de Fernand, puis elle demanda ce qu'on lui conseillait de répondre.

Le père lui adressa une demi-douzaine de questions sur ce qu'elle pouvait connaître du caractère et de la position de ce futur gendre ; la mère objecta que c'était un mauvais moment pour faire un trousseau, puisque la vendange serait là dans six semaines ; sur quoi le père dit qu'on pouvait acheter un trousseau tout fait. Le frère et la sœur n'ajoutèrent pas grand'chose, si ce n'est qu'il leur faudrait des habits neufs pour la noce. Enfin, la conclusion de tout cela fut qu'Andrienne pouvait répondre *oui*, si toutefois elle était bien décidée elle-même.

— J'écrirai donc demain matin, dit-elle ; M. Fernand me l'a demandé.

— Écris, dit le père, mais n'oublie pas de mettre les points sur les *i*.

Andrienne dort peu, du moins pas d'une manière calme et sereine. En imagination, elle se voyait installée à la Redasse, commandant à la servante et donnant à manger aux poules. Elle essayait de rédiger en son esprit la lettre qu'elle devait écrire ; mais bientôt le sommeil venait clore ses paupières, qui se rouvraient au bout d'une heure, et alors elle reprenait le fil interrompu de ses idées. Le matin, dès qu'elle fut debout, elle prit la plume sans se souvenir de ce qu'elle avait minuté entre la veille et le sommeil.

Voici sa lettre :

« Monsieur,

» Vous m'avez demandé de vous écrire aujourd'hui. Je viens donc le faire dès le matin, au moment où les premiers rayons d'un soleil radieux illuminent ma chambre. J'ai fait part à mes parents de votre proposition. Ils me conseillent de l'accepter. Je vous avouerai, mon

cher monsieur, que je m'y sens disposée moi-même, surtout à cause de la franchise que vous avez mise dans votre demande. Sans vous connaître encore suffisamment, puisque nous ne nous sommes vus que trois fois, je vous crois bon, capable d'aimer cordialement votre femme, comme je suis bien décidée aussi à donner mon affection à mon mari. À cet égard, je me persuade que nos cœurs s'entendront bien vite.

« La position que vous m'offrez est honorable. Ainsi que vous me l'avez expliqué, il reste entendu que le ménage sera sous ma direction, que j'aurai une servante, que je prendrai du travail de la campagne ce qui me conviendra, que j'aurai l'argent nécessaire pour mes dépenses, soit de maison, soit personnelles, enfin que vous me rendrez la vie facile, comme aussi je ferai ce qui dépendra de moi pour que vous soyez heureux.

» En demandant la bénédiction divine sur nos projets, et attendant votre réponse aussitôt que possible, je demeure, mon cher monsieur, votre sincèrement dévouée.

» ANDRIENNE COLLOMB. »

La réponse ne se fit pas attendre. Dès le lendemain, comme la famille dînait à midi, un télégramme apportait les mots suivants à Andrienne :

« J'accepte conditions. Sommes d'accord. Irai dimanche. FERNAND. »

Les trois derniers jours de la semaine parurent bien longs à Andrienne. Mais elle était contente. Son sort était fixé, grande affaire pour une fille qui n'avait aucun goût pour le célibat et qui trouvait une position toute faite. Sous sa direction affectueuse et vivant avec elle, Fernand se dégrossirait, se polirait. Il était bien doué, capable d'un développement auquel Andrienne donnerait tous ses soins. Déjà elle aurait bien voulu aller causer de tout cela avec sa future cousine Élise Dufour, avec Juliette aussi, et leur dire qu'elle avait été sottée à leur égard ; mais Fernand avait demandé le secret sur sa démarche et il fallait, coûte que coûte, le garder. Plus d'une fois, Andrienne se fit honte à elle-même, pour avoir montré une susceptibilité si exagérée. En attendant, elle se coiffait avec plus de soin et ne remit pas les pieds à la vigne, pour ne pas avoir le teint hâlé lorsque Fernand reviendrait.

Le dimanche, enfin, arriva, et Fernand aussi, mais non en vêtements de milaine rousse. Chapeau noir et habits de drap foncé lui donnaient bonne façon. Il avait même des bottines neuves, en veau ciré, qui lui

allaient fort bien. C'étaient celles qu'Antoine lui avait expédiées la veille. En entrant dans la cuisine où la famille était réunie, il jeta son chapeau sur une chaise et dit :

— Vous voyez un homme heureux.

Puis, prenant Andrienne presque dans ses bras, il lui donna deux gros baisers sur ses bonnes joues, après quoi il embrassa le père, la mère, le frère et la jeune sœur. Il demanda à celle-ci son nom :

— Camille, répondit-elle.

— Eh bien, Camille, tu seras très jolie dans deux ans, c'est moi qui te le dis ; et tu ne l'es déjà pas mal à présent. Vois-tu, Andrienne, je suis fait comme ça. Maintenant que nous sommes d'accord, je vous aime bien tous et je n'ai pas peur de vous le dire. Quant à toi, ma très chère, si ça ne tient qu'à moi, tu seras heureuse. Ma mère m'a chargé aussi de t'embrasser, en attendant qu'elle le fasse elle-même. Donne-moi donc tes joues encore une fois. Ne t'étonne pas si je vous tutoie : ne suis-je pas déjà de votre famille ? Je suis peu pour écrire, peu pour lire aussi, mais une fois entrain de causer, j'en ai pour un moment, surtout quand je suis heureux. Écoute un peu, toi, mon jeune beau-frère : va-t-en *voir* dételer mon cheval et le bouchonner. Il me semble que tu peux bien me rendre ce service : hein ! qu'en dis-tu ?

— J'irai avec toi, David, dit le père Collomb. David n'a pas l'habitude des chevaux.

— Non pas, s'il vous plaît, beau-père, reprit Fernand. Je réfléchis que c'est à moi de faire cela. Il ne faut pas que la joie rende ingrat ou négligent. Mais, viens avec moi, David ; je te montrerai comment on s'y prend pour dégarnir un cheval. Et quand ce sera fait, Andrienne, nous irons chez les Dufour où Bellay et sa fiancée sont aussi. Je leur ai tout expliqué en passant, et ils t'envoient leurs compliments.

Ce fut ainsi que, heureux et à son aise, Fernand Merlet se trouva décoquillé en un tour de main. Sa nature primesautière, vigoureuse, avait trouvé son essor, et il lui donnait libre carrière, parce qu'il n'avait plus aucune combinaison à faire, aucune réserve à garder. Ce serait lui, probablement, qui aurait une bonne influence sur le genre d'esprit de sa femme, comme aussi Andrienne pourrait lui être utile à bien des égards.

La visite aux Dufour et aux fiancés d'en bas fut rendue facile par la communication préalable de Fernand. Les deux jeunes filles s'embrassèrent, Andrienne laissant tomber une larme sur la joue de Juliette, en signe de repentir, et celle-ci la félicitant cordialement.

— Tout est bien, qui finit bien, dit Auguste ; mais Andrienne mériterait une petite punition.

— Je l'ai subie, répondit-elle.

— Et maintenant, conclut Antoine, puisque nous sommes tous heureux, soyons tous reconnaissants.

CHAPITRE XXVIII

UN DOUBLE COUP D'HAMEÇON



La nouvelle de ces deux prochains mariages fit une vive impression à M. Daunoy. Plus que jamais, il se sentit seul sur la terre. « À quoi bon, se disait-il, avoir travaillé si longtemps dans les solitaires steppes, pour passer le dernier tiers de la vie dans l'isolement et finir sans personne pour vous entourer de soins et d'affection ? Autant aurait valu mourir sur les bords de la Wictzka. » Sa dernière maladie avait encore accentué la disposition à la tristesse qui ne le quittait guère.

Un jour qu'il en causait avec la tante d'Antoine, celle-ci l'engagea fortement, pendant qu'il le pouvait, à se chercher une compagne.

— Aidez-moi à la trouver, madame Bellay, lui répondit-il ; si elle existe et que la personne veuille de moi, je ne demande pas mieux que de suivre votre avis.

— Vous la trouverez très bien tout seul, mon cher monsieur, sans que je m'en mêle, et même sans aller bien loin. Auriez-vous de la répugnance à épouser une fille élevée à la campagne, une fille de paysans ? Je vous ai déjà fait cette question il y a quelque temps.

— Non, puisque je suis moi-même fils de paysan ; je vous l'ai dit.

— Eh bien, regardez autour de vous. Avez-vous été à la pêche dernièrement ? dit-elle en dirigeant son regard plein de bonté et de finesse sur M. Daunoy.

— Non ; mais j'ai l'intention d'y retourner encore une fois, le long de la campagne Claut.

— Mon mari, qui était pêcheur, disait que c'était un bon endroit. Vers la fin d'août, il se servait de grenouilles pour amorces, et il prenait quelquefois une grosse truite. — Si vous voyez M^{me} Françoise, faites-lui mes amitiés, et aussi à sa fille, car j'aime bien cette brave Géline. Elle a un si bon caractère et un jugement excellent.

— Je ferai vos commissions, madame Bellay.

Le lendemain, M. Daunoy prit sa canne à pêche et se rendit au confluent des deux ruisseaux entre lesquels est enfermé le Versant.

Plusieurs fois déjà, depuis qu'il s'était réfugié chez les Claut pendant un orage, il était retourné sur ces bords ombragés, et il avait eu l'occasion de causer avec Géline. Celle-ci répondait à ses questions d'une manière très sensée, mais dans un laconisme qui n'engageait guère à la conversation. Il l'avait vue travaillant dans la prairie ou occupée autour de la maison, dans une mise toujours propre et avenante. Cela le fit réfléchir à son sujet. Il se dit que Géline Claut n'était pas comprise par son père et sa mère, encore moins par son frère, un vrai rustaud. Elle avait sans doute des instincts plus élevés que les leurs, et dans son isolement, peut-être une tristesse intérieure semblable à la sienne à lui. En la sortant de ce milieu trop matériel et trop commun pour elle, on la rendrait heureuse, et Géline donnerait aussi du bonheur à celui qui l'épouserait.

Sans avoir encore de résolution arrêtée dans son esprit, mais préoccupé de cette idée, il vint donc sur les bords des ruisseaux du Versant. C'était vers les quatre heures de l'après-midi. Géline râtelait précisément le regain fauché dans la matinée, au bas du pré. Passant à dessein près d'elle, M. Daunoy vint la saluer et lui demander des nouvelles de la famille.

— Nous sommes tous très bien, merci, monsieur, répondit-elle. La pêche sera-t-elle bonne aujourd'hui ?

C'était la première fois qu'elle hasardait une question à la suite d'une réponse.

— Nul ne peut le savoir, dit M. Daunoy ; je vais essayer, et si je prends une belle truite, je vous prierai de la porter à votre mère de ma part. M^{me} Claut est-elle à la maison ?

— Non ; ma mère est à Clary, où elle fait une visite à son amie, M^{me} Bellay.

— Vous savez que M. Bellay se marie ?

— Oui.

— Cela me fait plaisir pour sa tante et pour lui. —

Au revoir, mademoiselle. Vous allez, j'en suis sûr, me porter bonheur.

— Je n'ai jamais porté bonheur à personne, dit-elle.

— Cela viendra, vous verrez.

En se dirigeant vers le ruisseau voisin, M. Daunoy aperçut une rainette sur la branche basse d'un pommier. Il s'en empara et plaça la petite grenouille à sa ligne, qu'il laissa tomber dans un creux profond, lequel se prolongeait sous les racines flottantes d'un vieux noyer, dont la tige inclinée tenait à l'ombre le courant de l'eau. À l'instant même

il sentit une secousse et voulut retirer sa ligne, mais celle-ci résista ; elle traçait des sillons bizarres dans l'eau tranquille, et montrait par là qu'une truite de forte taille avait avalé la rainette et l'hameçon. M. Daunoy la laissa se débattre, puis, quand elle fut assez fatiguée, il la hissa doucement sur le gazon, où l'infortunée faisait encore des sauts désespérés. Elle pesait plus d'un kilo, et c'était bien étonnant que la mortapêche n'eût pas été cassée.

— Vous voyez, mademoiselle ! cria-t-il à Géline, en la lui montrant, de la place où il était.

— Oh ! quel grand poisson ! répondit la jeune fille. Son râteau à la main, elle ne put résister au désir de voir de près la truite, dont la peau mordorée et les nageoires rouges scintillaient aux rayons du soleil, sur le gazon fraîchement coupé. Elle vint donc au ruisseau, le visage coloré, les yeux plus expressifs qu'à l'ordinaire.

— C'est un bien beau poisson, dit-elle. Je n'aurais pas imaginé que le ruisseau en nourrit de cette taille.

— La truite vient du lac, dit M. Daunoy ; elle aura monté ici la nuit dernière ; mais il y a déjà quelque temps qu'elle vit dans l'eau courante, puisqu'elle a des points rouges. — Je vous ai bien dit que vous me porteriez bonheur aujourd'hui.

— Je n'y suis absolument pour rien, je vous assure.

— Laissez-moi le croire, tout au moins. — Puis, prenant tout à coup une résolution extrême : — Mademoiselle Géline, dit-il, ne parlons plus de cette truite. J'ai autre chose à vous dire, et je vais vous ouvrir toute ma pensée, ici, où Dieu seul nous entend. J'ai assez de confiance en votre bon jugement pour être sûr que vous me répondrez avec une entière franchise : on dit, au village, que vous êtes décidée à ne pas vous marier ; est-ce vrai ?

Géline, à cette question, posa son râteau sur le bout du manche et s'appuya dessus. M. Daunoy en fit autant avec sa canne à pêche, dont l'extrémité flexible éprouvait une oscillation visible, causée par le tremblement nerveux de la main qui serrait la deuxième allonge.

— Non, répondit la jeune fille en rougissant.

— Eh bien, accepteriez-vous la main d'un homme de bon caractère, disposé à la tristesse parce qu'il vit seul, mais qui a au moins vingt ans de plus que vous ? Cet homme possède une fortune suffisante pour lui et sa femme. Répondez-moi sans crainte.

— S'il me plaisait, s'il m'aimait, s'il était bon, oui, je l'accepterais. Mais tout cela est sans doute une histoire en l'air, une pure supposition.

— Ce n'est point une supposition, c'est une réalité, et, pour vous le prouver, je suis cet homme. Mon sort est entre vos mains.

— Monsieur, dit Géline ayant de la peine à maîtriser son émotion, je suis confondue d'étonnement à l'ouïe de ce que vous me dites. Je ne suis qu'une simple fille de paysan ; vous avez dû vous apercevoir que je ne sais point parler comme d'autres parlent. Mon instruction est bornée ; mon éducation, si je devenais votre femme, serait à refaire entièrement. Au lieu de vous donner du bonheur, je vous causerais peut-être bien de l'ennui. Avez-vous réfléchi à cela ?

Ce petit discours de Géline plut beaucoup à M. Daunoy. Il comprit que ses facultés intellectuelles se développeraient dans un milieu plus en harmonie avec ses besoins. Aussi lui répondit-il :

— Je suis tout décidé, mademoiselle, et ce que vous venez de dire augmente encore, si possible, l'excellente opinion que j'ai de vous. Faites un effort en ma faveur et décidez-vous aussi.

Géline mit sa main libre sur ses yeux, puis, au bout d'un instant très court, elle l'ôta, regarda M. Daunoy en face et lui dit simplement ce mot :

— J'accepte.

— M. Daunoy saisit la main qui ne s'appuyait pas au râteau.

— Que Dieu vous bénisse ! dit-il. Il nous a entendus. C'est en sa présence que vous êtes ma fiancée. Allons chez vous.

— Allons, dit-elle.

La mère Claut venait d'arriver. Après avoir longuement causé avec la tante d'Antoine, elle l'avait quittée, le cœur serré à la pensée que Géline resterait vieille tille. Sans cette *darde* qui s'était si malencontreusement montrée à la joue, peut-être qu'Antoine eût songé à la courtiser, avait-elle dit à la tante. Et pourtant on était sur, parfaitement sur qu'il n'en restait pas trace, ni à la peau, ni dans le sang. Les garçons de bonne famille des environs étaient des malhonnêtes, puisque nul d'entre eux ne s'avançait. Et voilà que François second se mariait le mois prochain. Que c'était donc triste pour la pauvre Géline, qui certainement prendrait du noir et finirait par une maladie de langueur !

En proie à ces lugubres pensées, la mère Claut fut bien étonnée de voir entrer chez elle M. Daunoy et sa fille, celle-ci portant sur des feuilles de tucilage la truite saumonée, dont la queue était plus large que la main.

— Bonjour, madame, dit l'heureux pêcheur. J'ai fait, comme vous le voyez, un beau coup d'hameçon, grâce à M^{lle} Géline. Je vous apporte cette truite, et je m'invite à la manger demain au soir, chez vous, en famille. Le permettez-vous ?

— Avec plaisir, mon cher monsieur ; oui, vraiment avec plaisir. C'est un honneur que vous nous faites. On mettra le poisson en sauce, car

il est trop grand pour le frire. — Géline, ma fille, va voir chercher une bouteille de vin, M. Daunoy en prendra aussi un verre. La marche par la chaleur m'a bien altérée.

Géline descendit à la cave, puis alla vite faire un brin de toilette. Pendant ce temps, la mère, toute à ce qui la préoccupait, dit à M. Daunoy :

— Voyez-vous, monsieur, j'ai bien du chagrin avec ma fille : elle a un caractère d'or ; jamais elle ne réplique ni ne se fâche ; elle a bonne façon, convenez-en, une santé parfaite ; un jour, elle aura sa part de notre héritage, et pas un garçon ne vient nous la demander ! son frère se marie prochainement, et Géline va rester vieille fille. N'est-ce pas désolant ? Mais voilà, c'est aussi un peu sa faute : elle est trop silencieuse. À la campagne, il ne faut pas qu'une fille craigne de se mettre un peu en avant, de causer avec les garçons, d'aller aux danses. Géline ne veut rien de tout cela ; aussi, mal dommage si elle reste en arrière. Je l'en ai prévenue plus d'une fois. Avouez pourtant, monsieur Daunoy, que c'est pénible de vieillir toute seule.

— Oui, madame Claut ; je m'en aperçois pour mon propre compte.

— Oh ! mais, reprit vite la paysanne, pour un homme, ce n'est pas la même chose. Un homme peut aller partout. Une vieille fille, où voulez-vous qu'elle aille pour se distraire ? Nulle part. Elle passe les jours à bercer et à porter les enfants des autres, à raccommo-der leurs habits. Et puis, monsieur Daunoy, un homme qui se porte bien, comme vous, par exemple, n'est jamais vieux. On ne vous donnerait pas plus de quarante ans, quand même vous nous avez dit que vous en avez cinquante. Dans quinze ans, vous pourriez encore vous marier.

— Non, ce serait trop tard ; mais puisque nous en sommes à ce chapitre, je vous dirai que je viens de me fiancer aujourd'hui même.

— Bonté du ciel ! et avec qui ?

— Sauf votre permission, avec M^{lle} Géline.

— Avec ma fille ?

— Oui, madame Claut, et j'en suis tout heureux, comme vous le voyez. Voici Géline qui vous le dira elle-même.

— Ah ! mon Dieu, je n'en crois rien : ce serait trop beau. Dis-moi, est-ce vrai que M. Daunoy te demande ?

— Oui, ma mère, et j'ai accepté.

— Bonté du ciel ! quelle surprise ! Donne-moi vite un demi-verre de vin, sans quoi j'étoufferai, tant je suis contente.

Après avoir bu son demi-verre de vin, la mère Claut se sentit raffermie. L'émotion, la joie intérieure auraient bien pu déterminer une apoplexie. Elle reprit bientôt la parole.

— Expliquez-moi tout cela, mon bien cher monsieur, dit-elle. Quel dommage que mon mari et François mon fils ne soient pas là ! mais ils ne tarderont pas à revenir. Oui, expliquez-moi...

Ce fut fait en peu de mots. M. Daunoy dit qu'il avait été frappé des qualités de Géline ; que, décidé à se marier, c'était une compagne comme elle qu'il désirait rencontrer ; qu'il y pensait depuis quelque temps, et que l'occasion s'étant présentée de faire sa demande aujourd'hui, il s'y était décidé subitement.

— C'est le bon Dieu qui vous a inspiré, mon cher monsieur ; oui vraiment, c'est le bon Dieu. Mais alors, dites-moi : où comptez-vous vous établir ? J'espère que vous n'avez pas l'intention d'emmener votre femme en Russie, car elle serait perdue pour nous.

— Rassurez-vous. Je suis en marché à Clary pour la maison de Jean Gros, qui est mort dernièrement. Ce soir même, je terminerai l'achat. Outre la maison, assez bien placée, comme vous le savez peut-être....

— Oui, très bien, interrompit la mère Claut, je la connais. C'est dans le haut du village, en face du magasin de M. Escabeau. Il y a un jardin et un bout de verger. Contre le mur un grand jasmin blanc.

— Précisément, reprit M. Daunoy ; je puis avoir ce petit immeuble pour huit mille francs. Je ferai quelques réparations et nous nous y établirons.

— À la bonne heure. C'est presque aussi joli que chez les Bellay. Vous irez annoncer le mariage à la tante d'Antoine, déjà ce soir ; n'y manquez pas.

— Certainement.

— Ah ! t'y possible ! et moi qui me lamentais, qui me désolais à ton sujet, ma chère fille.

Géline était sortie depuis un moment et venait de rentrer.

— Tu avais bien tort, ma mère. — Il faut pourtant, monsieur, continua Géline, que je vous pose quelques conditions. Étant votre femme, je vous devrai obéissance, et j'espère avec l'aide de Dieu ne pas manquer à mes devoirs. Mais je désire n'avoir pas de domestique. Je ferai le ménage moi-même ; j'aurai un jardin pour mes fleurs, et je cultiverai les légumes. En outre, vous me permettrez de rester très simple dans ma toilette. Il ne me conviendrait pas d'être vêtue *en dame* et de porter des chapeaux extravagants.

— Ma chère enfant, vous serez à ces divers égards absolument libre. Mais si je vois que vous vous fatiguez au travail, nous prendrons une servante pour le ménage.

— Alors, demanda la mère, ce serait pour quand ?

— Pour le plus tôt possible, madame Claut. Nous irons signer les

publications de mariage demain ; et dès que la maison sera prête, nous y entrerons.

— Ah ! mais c'est qu'il faut faire un trousseau à Géline. Par hasard, on a déjà préparé quelques pièces de toile, et du beau nappage. — Voici mon mari : écoute, François, il y a du nouveau chez nous.

— Bonjour, monsieur Claut, dit le futur gendre.

— Votre serviteur, monsieur Daunoy. Diantre ! la belle truite ! où l'avez-vous prise ?

— Vers le grand noyer qui penche sur l'eau, dit Géline.

— Oui, ajouta le pêcheur ; c'est sans doute une truite qui s'est égarée, dans son désir de monter jusqu'à la source du ruisseau.

— Ma foi, elle est belle.

— Il ne s'agit pas de ça, reprit la mère. Voilà M. Daunoy qui nous demande notre fille, et c'est déjà tout arrangé entre eux deux. Toi et moi, François, nous n'avons qu'à dire amen à ce qu'ils ont décidé. C'est ce que j'ai déjà fait pour mon propre compte. Ils s'établiront à Clary, dans la maison de feu Jean Gros. Que dis-tu de ce coup de temps ?

François Claut regarda M. Daunoy, puis Géline, et dit avec une émotion visible :

— Ma pauvre femme aurait-elle perdu la raison ?

— Non, monsieur, dit vite M. Daunoy, tout est bien réel, comme M^{me} Claut vous le raconte. J'ai l'honneur de vous demander M^{lle} Géline pour ma femme, et j'y suis autorisé par elle.

— Eh bien, dans ce cas, j'y consens avec plaisir. Je vous tiens pour un honnête homme, bien respectable, et j'espère que vous serez un bon mari pour ma fille.

— Tu vois bien, François, ajouta la mère. Ah ! tu me prenais pour une folle ! que non, François, pas encore tout à fait. Mais il faudrait pourtant parler un peu des affaires. Comment comptez-vous les arranger, monsieur Daunoy ?

— Ma chère madame, si nous n'avons pas d'enfant, ma femme héritera de tout ce que je possède. S'il nous vient de la famille, — ce qui n'est pas très probable, — la mère sera tutrice sans compte rendre. Je possède soixante mille francs en titres solides.

— On ne peut pas mieux dire, fit le père François, d'un air de profonde conviction.

— Et alors, toi, que donneras-tu à notre fille en la mariant ? reprit la mère. Car on ne peut la remettre avec rien qu'un trousseau, du moment qu'elle épouse un monsieur. — Voyez, monsieur Daunoy, si Géline avait épousé un paysan, elle n'aurait point eu de dot : à notre mort, elle aurait eu sa part d'héritage. C'est comme cela que nous avons décidé. Maintenant, ce n'est plus la même question. —

François, je donnerai bien cinq à six mille francs de ce qui est à moi.

— J'en donnerai autant, dit le père : cela vous paraît-il suffisant, monsieur Daunoy ?

— Vous ferez, à cet égard, absolument ce qui vous conviendra, répondit celui-ci.

— Oui, reprit encore la mère : il faut bien que Géline ait au moins dix mille francs en se mariant. On mettra tout ça dans le contrat, et ça fera ouvrir les oreilles à plus d'un qui n'a pas su se décider quand il était temps.

Ainsi, deux heures à peine avaient suffi pour prendre une grosse truite avec une rainette, pour se fiancer et régler les conditions d'un mariage. M. Daunoy quitta la maison des Claut le cœur au large, ayant embrassé Géline, et même la mère Claut sur ses grosses joues luisantes. Le père l'accompagna jusqu'au bas du sentier. Chemin faisant, il lui dit :

— Je crois que vous n'aurez pas à vous repentir de votre choix. Géline vous donnera du bonheur. La vie à deux lui déliera la langue, et vous verrez qu'elle ne manque ni d'intelligence ni de bon jugement. Entre nous, mon cher monsieur, je vous dirai que si ma fille est parfois trop silencieuse, c'est bien un peu la faute de sa mère, qui décidément cause beaucoup. Je n'ai pas besoin de vous recommander votre fiancée ; cependant, il faudra veiller à ce qu'elle ne se fatigue pas trop ; et si elle a des enfants, lui donner une aide dans son ménage.

— Soyez sans inquiétude sur ce point, répondit M. Daunoy. J'ai remarqué, en effet, que les jeunes mères de famille, dans le village, sont surchargées de soins et de labeurs. Et si elles ont des enfants d'âge rapproché, il en est qui succombent à la peine. Je vous attendrai donc demain avec Géline, à quatre heures, pour signer les publications, et nous reviendrons ensemble chez vous.

— C'est entendu. Eh bien, vous voyez à quoi peut servir un vieux noyer penché sur l'eau, et dont les racines forment des cachettes pour les truites. Sans votre coup d'hameçon, ma fille ne serait pas allée vers vous, et qui sait si vous seriez venu lui parler comme vous l'avez fait ?

— Mais certainement. J'étais décidé déjà en arrivant au bord de l'eau. Mais j'avoue que l'occasion ne pouvait être plus naturelle.

Comme il passait devant la maison Bellay, en rentrant chez lui, M. Daunoy vint à la boutique, où se trouvait la tante :

— Eh bien, lui dit-il, c'est fait.

— Quoi donc ? répondit-elle.

— Mais, ne comprenez-vous pas ? J'épouserai Géline, et cela me rend très heureux. M^{me} Claut vous salue.

CHAPITRE XXIX

APRÈS CELA VIENDRA LA FID



L'automne est arrivé. Les vendanges sont terminées. Descendues de la montagne, les vaches font retentir leurs clochettes dans les pâturages de la plaine. Le laboureur se hâte d'expédier les semailles, avant les premières gelées. Les bois se colorent. Pour eux, un dépouillement général se prépare, car la sève ne circule plus. Et, pour les forêts, la sève, c'est le mouvement, c'est la vie active. Du moment où elle s'arrête, l'arbre s'endort. Son pouls ne bat plus. Au printemps il se réveille et reprend son activité ; une circulation généreuse monte et descend ; une parure nouvelle s'étale partout dans les campagnes, depuis le brin d'herbe jusqu'au chêne dont le sommet s'élève aux ci eux.



Les mariages furent célébrés en octobre, comme il avait été convenu. Juliette est établie à côté d'Antoine, travaillant, cousant, lisant, heureux tous deux de leur nouvelle vie. La bonne tante fait encore la cuisine. Juliette ne tient pas à diriger le ménage ; mais elle s'y mettra dès que la tante le désirera. Chaque jour, lorsqu'il fait beau, les époux font une promenade aux environs du village : pour eux c'est presque un devoir, et, dans tous les cas, un plaisir bien doux.



À la Redasse, Andrienne vient, de bonne heure, ouvrir à ses poules et leur distribuer le grain qu'elle apporte dans son tablier. Elle aussi se trouve heureuse dans sa position. Fernand est un bon mari, complai-

sant, même, on ne l'aurait pas cru, aux petits soins avec elle. Il lui fait observer que l'air est plus frais, le matin, à la Redasse, que sur les hauteurs ensoleillées du vignoble. La rosée y est plus abondante et dure plus longtemps.

— Pour te préserver des *effluences* qui peuvent s'en dégager, dit-il en souriant, il te faut, ma chère, mettre un foulard sur ta tête, quand tu vas au poulailler. Je tiens à ce que tu conserves tes dents en bon état, et tes cheveux aussi.

Andrienne répond :

— Oui, mon ami, tu as raison. Mais pourquoi te moquer du mot *effluence*? Il est français, et je le trouve joli, plus simple, en tout cas, que celui d'*effluve*. As-tu remarqué, dans l'article du journal que nous avons lu hier au soir, que l'auteur emploie ce mot au féminin, tandis qu'il est masculin? Il dit les *effluves amoureuses*.

— Je ne me souviens pas très bien de ça, reprend Fernand. Mais j'ai beaucoup aimé ce que tu m'as lu du poète Martine, quand il dit :

J'ai des troupeaux de bœufs qui paissent sous mes lois.

Ça, c'est quelque chose qui a une valeur positive. Ce Martine....

— *Lamartine*, mon cher ami.

— Ce Lamartine devait se connaître en bétail et en agriculture; un homme entendu, un fin maquignon, puisqu'il avait des troupeaux sur son propre terrain. — Regarde un peu nos six vaches et les trois génissons, là-bas, dans le pré. Voilà le soleil qui dans ce moment les éclaire. Ce serait quelque chose à peindre. Il faudrait mettre aussi dans le tableau le grand poirier sans-grappe qui est à gauche et la ligne de vernes qui bouchent la vue au fond. — Mais je dois aller labourer le reste du champ d'en-bas. Adieu. Embrasse-moi. — Tiens, voici la clef du bureau, si par hasard tu avais besoin d'argent.



M. Daunoy et Géline étaient donc aussi mariés. Un premier hiver bien doux avait passé dans leur existence commune. Installés dans leur petit cottage villageois, tout entouré d'une clôture en lamelles de chêne, pour mettre le verger à l'abri du bétail et des maraudeurs, — ayant un bon appartement, un joli jardin, — ces époux qui semblaient d'abord mal assortis étaient heureux dans leur vie tranquille. Le laconisme de Géline avait bien diminué, depuis qu'elle

était maîtresse de maison et la femme d'un homme beaucoup plus âgé qu'elle. Maintenant elle ne craignait plus de parler. Le soir, elle lisait à haute voix, lorsque son mari le lui demandait, quand il se sentait la poitrine fatiguée. Alors, sans regretter de poser son ouvrage, elle prenait le livre, et tous les deux jouissaient beaucoup de ces lectures en commun. On les voyait se promener ensemble, aller à l'église ensemble, travailler ensemble au jardin. Quelle bonne inspiration M. Daunoy avait eue en épousant cette excellente fille, peu comprise dans sa famille et négligée par les garçons des environs ! Sans changer de toilette, M^{me} Daunoy avait cependant trouvé moyen de s'arranger mieux que lorsqu'elle était au Versant, où il fallait manier les outils de campagne. Ainsi, elle portait des cols plus frais, son mari lui donnait de jolies ceintures, et quoique la jupe de ses robes fût sans volants et sans garnitures, elle la faisait plus longue en arrière qu'autrefois. Malgré ses yeux pâles, c'était la jolie femme d'un homme de cinquante-quatre ans. M. Daunoy l'aimait véritablement et en était fier. Géline s'était aussi fortement attachée à son mari. Ils visitaient les pauvres, les malades, les affligés. De temps en temps, les Bellay venaient dîner avec eux le dimanche. Géline faisait très bien les honneurs de sa maison, comme Juliette, lorsque ces amis venaient s'asseoir à leur table. Le père Salomon n'était point non plus oublié par les deux jeunes femmes, lorsque l'une ou l'autre avait une tranche de viande ou quelque friandise à lui donner. Cette vie heureuse dans son automne avait eu aussi une bonne influence sur les dispositions religieuses de M. Daunoy ; ses doutes étaient moins accentués ; involontairement, il sentait que le caractère pur et droit de sa femme, sa piété sans formalisme le rapprochaient lui-même de Dieu. Le bonheur est un grand maître pour encourager au bien, à la confiance, comme les épreuves sont aussi des messagères de miséricorde à l'égard de tout homme pécheur.

Ravie de la nouvelle existence de sa fille, la mère Claut ne cessait d'en parler au premier venu. Mais elle ne pouvait plus arriver à pied au village, et, vu sa corpulence, elle refusait de monter sur n'importe quel char. Un an après le mariage de ses enfants, elle mourut d'une attaque de paralysie, qui se porta d'abord sur la langue et descendit ensuite aux poumons. Le père Claut a remis le train de campagne à son fils, à la condition que, de son vivant, on ne touchera pas aux noyers. Après la mort de son père, François Claut second ne manquera pas d'en vendre les trois quarts, pour se faire une somme d'argent et donner moins d'ombrage à sa prairie. Ce sera un profit pour la bourse du propriétaire, mais ni lui, ni ses enfants, ni ses

arrière-petits-fils ne pourront plus admirer ces arbres séculaires. Le vallon du Versant aura perdu son charme de verdure et son originalité. Qui sait même si ces pentes, trop découvertes, ne souffriront pas de la sécheresse en été, et en hiver des froids rigoureux ?



Il est arrivé une chose assez triste à Daniel Mordon, mais qui lui a été utile. Depuis qu'il avait soigné Henri Bassier pendant que celui-ci avait la tête en capilotade, Daniel allait de temps en temps passer la soirée du dimanche avec ce jeune ménage. Cela faisait plaisir à Octavie, parce que la présence de l'ouvrier cordonnier retenait son mari à la maison. Par politesse, Henri n'osait pas planter là Daniel pour s'en aller au cabaret. D'ailleurs il n'aurait pas été convenable qu'Octavie restât seule avec le visiteur. Celui-ci profitait de ces moments de causerie pour essayer de convertir Henri, en lui montrant combien il serait heureux s'il voulait renoncer à la funeste passion qui le dominait, et ce qui, au contraire, l'attendait, s'il persistait dans son mauvais train de vie. La jeune femme appuyait les bons conseils et les avertissements de Daniel. Henri écoutait, puis, quand c'était fini, il allait chercher du vin et forçait Pévangéliste à en prendre un verre ou deux avant de partir. Octavie pressait aussi Daniel d'accepter, dans le but, sans doute, d'empêcher son mari de boire seul. L'ouvrier finissait par céder, bien qu'à contre-cœur.

Un jour, — c'était un dimanche, — comme il était allé à deux lieues de Clary, pour conférer avec des compagnons qui avaient l'intention d'émigrer en Amérique, il revint, le soir, assez échauffé. La discussion ayant été un peu vive, le dîner trop salé, il éprouva en route une grande soif et entra dans un cabaret de village, où il demanda une chopine de vin rouge, qu'il but avec de l'eau. Ce vin, probablement frelaté, lui fit mal : il dut le rejeter en chemin. Des passants qui le virent en ce moment appuyé contre une haie dirent à haute voix : « En voilà un qui n'a pas assez bu, paraît-il. C'est dégoûtant de voir combien de jeunes hommes sont déjà les esclaves de la boisson. » Daniel ne put rien répondre, tant son estomac se soulevait en cet instant. Mais qu'il regrettait d'avoir employé le dimanche à parler de projets d'émigration !

Arrivé chez Henri Bassier, où il raconta son aventure, il se sentit de nouveau indisposé. Henri descendit à sa cave et en rapporta une bouteille de vin vieux, d'une récolte de choix. Il engagea Daniel à en prendre un verre, l'assurant que rien ne le guérirait aussi bien et aussi

promptement. En effet, Daniel se sentit immédiatement soulagé. Comme contrepoison du vin rouge qui l'avait rendu malade, il accepta un second verre et même, tout en causant, un troisième du vin blanc violent qui lui était offert. Il le prenait toujours comme remède. Mais bientôt les fumées de l'alcool montèrent au cerveau fatigué du pauvre garçon, qui eut un éblouissement ressemblant à de l'ivresse. Daniel se leva en trébuchant un peu, balbutiant sans trop savoir ce qu'il disait, et revint chez lui avec assez de peine. Le lendemain il était guéri. Henri Bassier ne se fit pas faute de raconter l'histoire. Daniel éprouva une telle honte de ce qui lui était arrivé, quoique ce fût par imprudence ; il eut une si grande douleur d'avoir pu être en scandale, qu'il résolut de ne plus boire de vin. En même temps, il annonça qu'il partirait pour le Brésil dans un mois, avec une douzaine d'émigrants qui s'y rendaient aussi.

Antoine essaya de le dissuader de son projet, mais ce fut en vain. Cela se passait en septembre. Dès lors, Daniel fut plus doux, plus retenu dans ses paroles. Au lieu de juger tout de suite les autres, il se jugeait lui-même, ce qui valait beaucoup mieux. Il retira de la Caisse d'épargne toutes ses économies, montant à 1200 francs. Antoine lui remit ce qu'il lui devait pour son travail ; puis, avec quelques petits sous qu'il avait en poche, il se trouva possesseur d'une somme totale de 1600 francs. Le 15 octobre, il faisait voile pour l'Amérique du Sud, où une compagnie d'émigration promettait des terres aux colons qui voudraient les cultiver. Là sans doute les honnêtes et trop crédules émigrants mangeraient l'or à la cuiller et trouveraient les cailles toutes rôties.



Peu après le départ de Daniel pour le Brésil, Henri Bassier se livra plus que jamais à l'ivrognerie. Ce furent des débordements vraiment inconcevables, suivis de scènes ignobles lorsqu'il rentrait chez lui. Un soir, dans un accès de jalousie sans le moindre fondement, il frappa sa femme et la traîna par les cheveux. Octavie nourrissait son second enfant, en sorte qu'il pouvait la rendre folle. On aurait pu croire qu'un démon était entré dans le cœur de cet homme ; ce démon, c'était le vin. — Une nuit, il revint très tard, ivre à ne pouvoir prononcer une parole. Octavie dormait. Trouvant à grand'peine la chambre, et tâtonnant, il s'étendit sur un canapé, absolument comme une brute, le visage tourné contre un coussin. Le matin, comme il ne se levait pas,

Octavie vint l'appeler pour déjeuner, mais il ne répondit pas. Elle lui prit une main et voulut le réveiller : cette main était raide, glacée. Il n'était plus question de réveil ici-bas pour Henri Bassier. N'ayant pu, dans son état d'ivresse, se retourner pour respirer, il avait été étouffé.



« J'avais toujours pensé que cela finirait mal pour lui, dit le vieux Salomon lorsqu'on lui raconta la triste nouvelle. Je plains la pauvre Octavie, et Dieu veuille qu'elle ne soit pas enceinte une troisième fois ! Quelle santé voulez-vous que des enfants puissent hériter d'un tel père ! Ah ! qu'une fille sait peu ce qu'elle fait quand elle épouse un ivrogne ? En avez-vous jamais vu un que sa femme ait pu corriger ? Si au moins ce terrible exemple pouvait avertir sérieusement la Denyse Breluz ! mais, pas plus ! Vous verrez qu'elle épousera bel et bien le garçon qui lui fait la cour et qu'on a ramassé l'autre jour dans la rue. La jeunesse se pervertit ; oui, vraiment, on dirait qu'elle ne respecte plus rien. Il n'y a plus de moralité. Presque tous les mariages de jeunes gens sont des mariages forcés. Et puis ça ne leur fait rien ; ils n'en ont pas la moindre vergogne. Ma fion, je trouve que le monde est bien dégoûtant. Il n'y a plus guère par là qu'Antoine Bellay et deux ou trois autres, avec M. et M^{me} Daunoy, qui donnent le bon exemple. C'est une décadence générale, et, si cela continue, le peuple finira par se corrompre entièrement. »



Une année s'écoula depuis la mort du mari d'Octavie. La veuve avait mis son bien à ferme. Elle élevait ses deux enfants et passait souvent de tristes heures. — La vue du bonheur de Juliette lui procurait de pénibles retours sur elle-même.

Un jour, elle vit entrer chez elle un homme pâle, maigre, à moitié chauve et sans barbe, qu'elle ne reconnut pas, tant il était changé. C'était Daniel Mordon, de retour au pays, après douze mois de souffrances et de privations de toutes espèces. Séduit, comme tant d'autres, par les promesses de la compagnie d'émigration à laquelle il s'était fié, incapable de cultiver la terre dans un pays si différent du nôtre, miné par les fièvres qui s'y faisaient sentir, le pauvre Daniel revenait prendre son tire-pied de cordonnier et demander de l'ouvrage

à son ancien patron Antoine. De tout l'argent qu'il avait emporté, il lui était resté juste de quoi payer son voyage de retour. L'expérience était dure, mais il la supportait en chrétien. « J'ai été puni, disait-il, parce que j'étais présomptueux ; j'avais une beaucoup trop bonne opinion de moi-même et de mes convictions. Il a fallu le malheur pour m'apprendre l'humilité. »

Un tel aveu de sa part annonçait un progrès religieux remarquable. Toutefois, il resta toujours à Daniel Mordon quelque chose de son tempérament agressif, une suffisance dont il ne pouvait se défaire complètement. Même chez les meilleurs chrétiens, l'homme naturel se montre vivace ; à plus forte raison reparaît-il chez ceux qui ne se défient pas d'eux-mêmes et connaissent peu les défauts de leur caractère.

Antoine rendit tout de suite à Daniel son ancienne place à l'atelier ; puis, comme ce dernier sut convaincre Octavie du bon conseil donné par saint Paul aux jeunes veuves, — ce qui, du reste, n'était pas très difficile, — elle consentit, six mois après le retour du Brésil, à épouser l'ouvrier du maître auquel elle avait préféré autrefois celui qui l'avait rendue si malheureuse. En devenant la femme de Daniel Mordon, Octavie était au moins sûre que son second mari était un homme sobre, qui protégerait ses enfants et ne dilapiderait pas le reste de sa petite fortune. Pour l'un comme pour l'autre, c'était encore une assez bonne fin.



Le ménage Dufour va toujours son humble petit chemin, avec un commencement de famille. C'est un couple heureux, qui travaille bien, mais sans l'idée fixe du gain à réaliser, idée qui ronge tant de cultivateurs et leur ôte tout élan de générosité, tout sentiment de bienveillance et de confraternité humaine. Vendre un sac de blé, un veau, quatre stères de bois à brûler, 2 francs de plus que le voisin, n'est pas une pensée qui vienne jamais à l'esprit d'Auguste Dufour et de sa femme, mais oui bien celle de soulager les pauvres, d'avoir une attention pour quelque vieillard malade, de partager un pain avec une mère qui n'en a pas pour son enfant, etc. Oh ! si les habitants de nos villages le voulaient bien, que de douceurs et de joies pures ils trouveraient à exercer une libéralité puisée dans l'esprit de l'Évangile ! Au lieu d'un tel idéal, combien, hélas ! dont toute l'activité, toute l'intelligence ne vise qu'à augmenter leur avoir ! Mais il en est pourtant dont la vie ressemble

à celle des Auguste Dufour des Bévrières. Heureusement !



Samuel Brasch, cela va sans dire, n'a jamais rendu à Daniel l'écu de 5 francs qu'il lui avait emprunté. Dans la ville où il travaille, il continue ses déclamations contre la religion et la propriété individuelle. Il continue aussi à boire l'absinthe, dépensant tout le produit de son travail sans rien épargner pour l'avenir. C'est ainsi qu'on prend le chemin de l'hôpital, où la maladie amène les intempérants de toute espèce, socialistes ou non, et où la mort vient mettre fin à une existence qui ne laisse aucune trace bénie, mais seulement des regrets amers.



Un gros garçon, vrai fils de son père, était né à la Redasse. Fernand en était très fier. En imagination, il le voyait déjà courant dans l'herbe et s'habituant de bonne heure aux effluences des bois et des prairies de la localité. — Chez Antoine, il n'y avait pas encore espoir de famille, et chez les Daunoy non plus. Les deux époux, toujours heureux, s'aimaient tendrement, comme au lendemain de leur mariage. Juliette s'occupait d'une école du dimanche, avec la régente de Clary, une de ses anciennes amies à l'école normale. Plus d'une paire de souliers d'enfant était donnée à quelque mère dans le dénûment, pour que les pauvres petits n'allassent pas nu-pieds pendant la mauvaise saison.

Le vieux Salomon touchait à la fin de sa longue carrière ; il atteignait aux quatre-vingts ans dont parle Moïse dans le cantique. Et, jusqu'à ce moment, le pauvre cordonnier avait pu gagner le pain chétif dont il se nourrissait. M. Daunoy avait payé d'avance, sans le lui dire, les 40 francs de son loyer, ce qui fit verser des larmes au vieillard, lorsque son propriétaire lui dit que c'était réglé pour six mois.

Un dimanche d'automne, sachant qu'il était plus faible depuis quelque temps, Antoine vint le voir dans l'après-midi. Il le trouva dans un fauteuil que M. Daunoy lui avait prêté, la figure sereine, ses yeux bleus animés d'un regard paisible et heureux.

— Vous faites bien de venir, dit-il à Antoine. J'ai rêvé tout à l'heure que je partais pour Rouen, dans la Normandie, et c'est un rêve qui a toujours pour moi une signification particulière. J'ai idée que le Seigneur va m'appeler aujourd'hui. Si cela arrive, que sa volonté soit

faite ! Mais je voudrais, encore une fois, serrer la main à M. et M^{me} Daunoy, à Mordon et aussi à votre si bonne femme.

— Nous viendrons certainement, dit Antoine. Vous sentez-vous réellement bien faible ?

— Oh ! oui, tout ce qu'il y a de plus faible, mais je parle encore, comme vous voyez.

À peine le pouls de Salomon battait-il, à de longs intervalles, sans secousses annonçant un combat final.

Antoine revint chez lui et courut appeler Géline et les deux hommes, pendant que Juliette se rendait chez Salomon. Une demi-heure après, tous avaient serré la main au vieillard, qui put encore leur dire à chacun une bonne parole.

— Vous, monsieur Daunoy, croyez de tout votre cœur, et vous verrez la gloire de Dieu. — Toi, Daniel, estime les autres comme plus excellents que toi-même ; soumets-toi à ceux qui sont plus âgés. — Vous, patron, et vous, bonnes dames, que le Seigneur vous bénisse abondamment ! — Voudriez-vous, entre tous, me chanter un verset de cantique ?

— Lequel ? demanda Antoine.

— « À Celui qui nous a sauvés. »

Juliette entonna doucement le cantique, son mari et Géline joignant leurs voix à la sienne. Pendant qu'ils chantaient, Salomon rapprocha ses mains amaigries, puis ferma peu à peu les yeux. Un doux sourire se posa sur ses lèvres, et il s'endormit ainsi du dernier sommeil.

— Cette fois, dit M. Daunoy en essuyant une larme, j'ai vu mourir un vrai croyant. Puisse ma fin être semblable à la sienne !

— Amen ! dirent les autres assistants.

FIN.

